

Archives

Association des archivistes du Québec
C.P. 9768, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 4C3
418 652-2357
infoaaq@archivistes.qc.ca

COMITÉ DE LA REVUE
Directeur
Michel Champagne, Université de
Montréal

Rédactrice en chef
Agnès Gryl, Revenu Québec

Rédaction
Antony Belin, Navaho SAS - Sewan
Communications
Lise Boutet, Archiviste
Hélène Bernier, Archiviste
Pascal Campeau, BLG
Lyne Champagne, Ville de Laval
Isabelle Contant, Office québécois de la
langue française
Lucie Durocher, Ordre des infirmières et
infirmiers du Québec
Susanne Julien, Archiviste
Pierre Lavigne, Archiviste
Julie Le Boutillier, MRC des Maskoutains
Linda Rivest, Archiviste
Julie Roy, Bibliothèque et Archives Canada
Sophie Roy, Caisse de dépôt et placement
du Québec
Olivier Spécitel, Archiviste

Collaboration spéciale, *Bruce Henry*
Résumés, *Florian Daveau*, *France Cloutier*
Graphisme, *Mélissa Robitaille*
Publicité, *Sylvie Parent*
Téléphone : 418 652-2357
Télécopieur : 418 646-0868

Les articles sont répertoriés dans
Repère (Index analytique d'articles de
périodiques de langue française).

Les textes expriment l'opinion de leur
auteur et non pas nécessairement celle
de l'Association ou de la Rédaction. Les
demandes de reproductions doivent être
acheminées aux auteurs ou, s'il s'agit
de reproductions sur support papier, à
Copibec 514 288-1664, 1 800 717-2022,
licences@copibec.qc.ca

Archives est une revue semestrielle
publiée à l'automne et au printemps.

La revue *Archives* est publiée avec l'aide
de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Dépôt légal – 2^e semestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du
Québec
Bibliothèque et Archives du Canada
ISSN 0044-9423

SOMMAIRE

Rédaction

Note de la rédaction 3

Avant-propos

..... 5

L'exploitation des archives à l'ère numérique

Diane Baillargeon
*Les archives universitaires sont-elles solubles
dans le Web 2.0?* 11

Christine Dufour et Stéphanie Cadieux
Web 2.0 et milieux documentaires : qu'en retenir? 27

Sylvie Bédard et Sophie Morel
*L'archiviste, outil de médiation entre les archives
et l'usager*..... 47

Juliette Delrieu
*La valorisation des archives aux Musées de la Civilisation :
les événements Rares et Précieux* 57

Sabine Mas
*La notion de facettes et son application dans un contexte de
recherche dans les fonds d'archives : analyse des questions
de recherche et de l'expérience vécue par des usagers
novices* 85

Donald O'Farrell
*Pour des interventions archivistiques favorisant l'utilisation
des archives* 107

Paul Servais et Françoise Mirguet
Archives et numérique : retour sur quelques expériences 123

Martine Cardin
*Penser l'exploitation des archives en tant que
système complexe* 135

Yvon Lemay
*Archives et création : nouvelles perspectives sur
l'archivistique* 147

André Gareau et Natasha Zwarich
Diffuser les archives numériques : faire plus avec moins 159

Dominique Maurel
*La gouvernance des documents d'activité : le plan de cours,
un ordre négocié* 179

René Audet <i>L'archive inconcevable: les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissances de la recherche</i>	191
Sylvain Senécal <i>Archives historiques et organisation: une difficile rencontre</i> ...	201
Anne Klein <i>Pour une pensée dialectique des archives Penser les archives avec Walter Benjamin</i>	215

Compte rendu

Bénichou, Anne <i>Un imaginaire institutionnel: Musées, collections et archives d'artistes</i> . Paris, L'Harmattan, 2014, 330 pages. Compte rendu par Anne Klein	225
Marcilloux, Patrice <i>Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi</i> . Collection <i>Histoire</i> . Série <i>Archives, histoire et société</i> . Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 pages. Compte rendu par Laure Guitard	229

<u>Résumés des textes</u>	233
--	-----

<u>Table des matières de la revue Archivaria</u>	247
---	-----

<u>Protocole de rédaction</u>	249
--	-----

NOTE DE LA RÉDACTION

Ce premier numéro du volume 45 est le fruit d'une collaboration entre l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et les organisateurs du colloque *L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique*, tenu les 9 et 10 mai 2013 à Québec, lors du 81^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à l'Université Laval. L'idée d'ouvrir les pages de la revue *Archives* aux éventuels participants de ce colloque a germé durant le 41^e congrès de notre association en 2012. Lorsque les responsables de la conférence nous ont présenté leur projet de colloque réunissant autour de la question de la mise en valeur et de l'exploitation des archives des universitaires et des archivistes œuvrant dans différents milieux, nous avons pensé qu'il y avait là matière à un numéro susceptible d'intéresser nos lecteurs. Après que la tenue de ce colloque ait été confirmée, il nous est apparu que sa thématique touchait la réalité professionnelle d'un nombre de plus en plus grand de membres de l'Association des archivistes du Québec.

Ce numéro de la revue *Archives* est un peu une mise en pratique des thèmes du 43^e congrès de l'AAQ: Archiviste +, connecter, collaborer, valoriser. Pour réaliser ce numéro, nous avons «connecté» avec les concepteurs d'un projet qui nous semblait pertinent et susceptible d'enrichir la communauté archivistique québécoise. Le Comité de la revue *Archives* a «collaboré» avec les organisateurs du colloque dans le processus de révision de texte des communications pour publier une revue que nous voulons la meilleure possible. Le résultat de cette collaboration permet de «valoriser» les communications de cette conférence en leur donnant une plus large diffusion et en leur permettant d'alimenter les réflexions de nos lecteurs et, qui sait, de contribuer à l'amélioration de nos pratiques professionnelles.

Les actes de cette conférence que nous publions regroupent les textes de quatorze des seize communications présentées. On retrouvera en avant-propos une présentation détaillée du colloque et des textes qui composent ce numéro.

Notre numéro est complété par deux comptes rendus. Dans le premier, Anne Klein présente un ouvrage d'Anne Bénichou intitulé *Un imaginaire institutionnel: Musées, collections et archives d'artistes*. Dans le second, Laure Guitard nous livre son évaluation du livre *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, écrit par Patrice Marcilloux.

Bonne lecture!

AVANT-PROPOS

L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique

Martine Cardin, Yvon Lemay et Anne Klein¹

Tenu les 9 et 10 mai 2013 à Québec, lors du 81^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à l'Université Laval, le colloque *L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique* a été organisé par les professeurs Martine Cardin (Université Laval), Yvon Lemay (Université de Montréal) et Anne Klein (Université Laval), en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Département des sciences historiques de l'Université Laval et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Il réunissait 16 conférenciers provenant aussi bien du milieu universitaire (Université catholique de Louvain, Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal) que d'institutions publiques et parapubliques (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Musées de la civilisation et Hydro-Québec).

La thématique de l'exploitation s'est imposée tant en raison de la diversité des travaux réalisés sur le sujet, que par l'actualité des préoccupations qu'elle sous-tend. En effet, présente à toutes les étapes du cycle de vie des documents, recouvrant divers aspects comme l'accès, la valorisation, la référence et la promotion, l'exploitation des archives se révèle une dimension aux multiples facettes qui, à l'ère numérique, connaît une évolution remarquable. Depuis les expositions virtuelles jusqu'aux archives à voix haute en passant par le déploiement du Web 2.0, les archives sont mises à profit dans des réalisations, des milieux et auprès de clientèles des plus variées. Mais si le numérique joue un rôle de premier plan dans la mise en valeur des archives, il provoque aussi de nombreux changements : nouveaux acteurs, nouveaux lieux d'archivage, nouvelles pratiques, etc. De plus, la révolution numérique n'apporte pas que des bénéfices. Ses vertus ont aussi des effets pervers. À titre d'exemple, la gratuité n'est en fait qu'un nouveau modèle commercial et les traces numériques des activités sont autant de possibilités de surveillance et de contrôle. Bref, les archivistes sont confrontés à des défis majeurs en termes de mise à disposition des documents dont ils ont la charge : objets de moins en moins tangibles et de plus en plus complexes, nouveaux rapports avec les usagers, changement de temporalités (ex. : immédiateté, urgence et interactivité), passage de la diffusion de l'information à l'accès aux données, droits d'utilisation favorisant le partage et la réutilisation, nouveaux usages des archives à des fins de

création, valeur émotive accordée aux documents d'archives, redéfinition des frontières entre le public et le privé, tant au plan individuel qu'institutionnel, passage d'une logique de recherche non plus centrée sur les institutions, mais sur les contenus, etc. Face à des changements aussi fondamentaux, ce colloque permettait donc de réfléchir collectivement autour des relations entre les producteurs/propriétaires d'archives, les usagers ainsi que les professionnels qui conçoivent, réalisent ou pilotent des projets de mise en valeur documentaire².

La structure du programme a été articulée autour de huit séances reflétant les visées du colloque et qui ont permis d'exposer les préoccupations des uns et des autres tout en comparant les approches et champs d'intérêt respectifs.

La première séance consacrée à *L'ère des réseaux sociaux* traitait de la pénétration des modalités du Web 2.0 dans les pratiques documentaires en milieu universitaire. Ainsi, Diane Baillargeon précise la démarche suivie par la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal (DGDA) pour faire sa place sur le Web 2.0. Des discussions préliminaires sur l'opportunité d'être présent sur les réseaux sociaux en 2011 aux premiers gazouillis lancés à l'été 2012, elle relate les différentes étapes du projet et fait le bilan de l'expérience de près d'une année.

Christine Dufour et Stéphanie Cadieux, pour leur part, présentent les résultats d'une étude de cas sur l'implantation du Web 2.0 au sein des bibliothèques de deux universités québécoises. Par la prise en compte de différentes composantes de leur environnement informationnel, dont le point de vue de différents acteurs (développeurs, bibliothécaires de référence, étudiants et corps enseignant), un modèle issu de cette implantation se dégage pour aider d'autres milieux documentaires, notamment le milieu des archives, à investir le Web social.

L'archiviste médiateur, la deuxième séance, portait sur les changements initiés par le numérique dans les pratiques archivistiques de deux institutions culturelles québécoises. En ce qui concerne Sophie Morel et Sylvie Bédard, elles font état des impacts du numérique sur la diffusion des archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Selon elles, il est clair que le schéma classique de la dynamique entre archiviste, archives et client doit être repensé, au risque de ne pouvoir s'adapter au contexte numérique émergent, et ce, non seulement auprès des archivistes à la référence mais également de la part de l'ensemble des archivistes qui sont affectés au traitement des archives.

Quant à Juliette Delrieu, elle présente l'approche de médiation culturelle privilégiée depuis les dernières années aux Musées de la civilisation. À cet effet, elle rappelle que la médiation culturelle a pour objectif de créer un tissage entre le passé, le présent et l'avenir d'une situation culturelle définie, afin de créer un sens contextuel pour le citoyen. Elle fait donc valoir que valoriser les archives, c'est mettre en œuvre des activités qui permettront au public d'être inclus dans l'expérience, d'être conquis et de s'approprier des connaissances et des expériences ainsi que de développer un préjugé positif et nouveau à l'égard des archives et de leur accessibilité publique.

La troisième séance qui s'intitulait *Des préalables à l'exploitation* a permis de présenter deux projets de recherche mettant en relation les activités de traitement des documents et celles liées à la diffusion. Dans un contexte où une masse de plus en plus

importante de documents d'archives sont accessibles à une clientèle non spécialisée, celle-ci doit souvent user de plusieurs interfaces lors d'une même recherche. Afin de pallier en amont les difficultés potentielles que de telles démarches peuvent engendrer, Sabine Mas rend compte d'une étude qu'elle a menée sur la manière dont les usagers formulent leurs requêtes et, plus précisément, sur la correspondance entre facettes de recherche et de description. Pour ce faire, elle s'est penchée sur les mots-clés employés lors de requêtes, les concepts sous-jacents aux questions auxquelles les requêtes tentaient de répondre et sur l'expérience vécue par le client lors de sa recherche.

En ce qui concerne Donald O'Farrell, sa contribution vise à montrer que l'utilisation des archives passe par une interrelation dynamique et articulée des interventions archivistiques intra et extra institutionnelles. Les observations qu'il a effectuées dans des institutions judiciaires québécoises permettent de faire état de certains problèmes en ce sens. Par exemple, les modes de consignation des dossiers judiciaires ne sont pas appliqués de façon uniforme. Les transactions documentaires entre institutions judiciaires – échange ou transfert – ne sont pas toujours opérées convenablement. Enfin, une classification inappropriée ou l'absence de classement ne rendent pas toujours compte des particularités de leur mandat. En définitive, ces situations compliquent ou défavorisent l'utilisation des archives.

Dans la quatrième séance, *Enjeux, perspectives, tendances*, il a été question des enjeux induits par la culture numérique dans la conception de l'archivistique. Paul Servais et Françoise Mirguet appréhendent l'exploitation des archives à partir de leurs expériences personnelles d'implantation de politique institutionnelle de gestion documentaire en tant qu'archivistes de l'Université catholique de Louvain. Ils accordent une attention particulière aux nombreux problèmes que peut soulever la gestion de documents numériques, en particulier l'obsolescence des formats et supports et l'insécurité des institutions devant ce phénomène.

En ce qui a trait à Martine Cardin, elle part du constat que si, dans la littérature spécialisée, on traite abondamment des modalités par lesquelles la mise en valeur s'opère (expositions, publications et autres), on y parle moins des stratégies et des structures d'action dans lesquelles ces moyens s'inscrivent. Bref, les auteurs s'intéressent aux intrants et aux extrants de l'exploitation des archives, mais ils questionnent moins les fonctionnements de ce large processus. Ce faisant, elle propose une réflexion sur l'exploitation des archives dans la perspective d'un système d'intervention conditionné par des acteurs, des processus et des rapports avec un environnement. Un approfondissement dans cette optique permet d'identifier comment le numérique intervient dans le système d'exploitation traditionnel des archives et change notamment les jeux de relations entre les acteurs qui y participent.

Comme son titre l'indique, *Exploitation et création artistique*, la cinquième séance était consacrée à l'utilisation des archives dans un contexte d'activités artistiques³. Face à ce nouveau type d'utilisation, Yvon Lemay tient à souligner les avancées que ce phénomène représente pour la discipline archivistique. En effet, à partir du moment où l'on prend en considération la création comme une forme d'exploitation courante des archives, le paysage archivistique se transforme complètement. Le cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives, les fonctions qu'elles remplissent, l'importance

des conditions d'utilisation, leur rapport à la mémoire tant individuelle que collective, la conception même des archives et de leur cycle de vie changeant du tout au tout.

Lors de la sixième séance, *Gérer le changement dans l'institution*, la réflexion a porté sur l'insertion des archives numériques dans les schèmes de pratiques institutionnelles universitaires. André Gareau et Natasha Zwarich présentent l'évolution des pratiques de diffusion au Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM. Dans le développement des outils et des moyens de diffusion grâce aux nouvelles technologies, ils soulignent que l'objectif du Service a toujours été de favoriser la réutilisation du matériel numérisé. Forts de leur expérience, ils formulent en conclusion des recommandations visant à favoriser une diffusion plus efficace des archives à l'ère numérique.

Quant à Dominique Maurel, elle fait état des premiers résultats d'un projet de recherche mené dans une université québécoise auprès des membres du personnel qui interviennent dans la gestion des syllabus de cours. L'analyse du processus de gestion de ces documents d'activité, devenu plus complexe dans l'environnement numérique, lui permet de mettre en évidence la complémentarité des pratiques de travail, le caractère négocié de la gouvernance informationnelle et le phénomène de coconstruction des pratiques dans l'organisation et la préservation de la mémoire organisationnelle.

Suite à des changements apportés au programme, la septième séance, *Archives, mémoire et connaissances*, a traité d'un projet d'exploitation archivistique auquel les archivistes sont peu ou pas associés. Partant du cas des archives scientifiques du CRILCQ (Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises), René Audet s'intéresse à la nécessaire remobilisation des contenus documentaires traités comme archives. Réinsérés dans le processus de la recherche scientifique sur la littérature et la culture québécoises, ces fonds documentaires illustrent le caractère illusoire de leur saisie en dehors de la progression de la recherche. Il apparaît dès lors impératif d'élargir la perspective et de voir l'ensemble de la strate documentaire des projets scientifiques comme un continuum.

Enfin, la huitième et dernière séance, *L'exploitation comme lieu de rencontre*, visait de nouvelles perspectives de recherche en archivistique qui, sans remettre en cause la dimension pragmatique liée à la gestion documentaire, mettent en relief l'importance de l'action archivistique dans la sphère symbolique. Sylvain Sénécal inscrit cette dimension dans les préoccupations organisationnelles. Il s'applique à définir et à quantifier le capital immatériel constitué par l'histoire, les connaissances et le savoir-faire d'une organisation afin de démontrer l'utilité de le consigner, de le conserver et de l'exploiter. De là, il se questionne sur la façon dont l'organisation peut garder sa mémoire vivante.

Anne Klein, pour sa part, discute les fondements épistémologiques de la discipline. Sa démarche s'inscrit dans le contexte de ses recherches doctorales. Selon elle, «l'archive» se pense de plus en plus hors du champ disciplinaire, notamment par des pratiques comme l'auto-archivage ou la création artistique. Une tension existe entre les visions classique («l'archive» considérée comme un objet concret) et postmoderne («l'archive» en tant qu'objet abstrait, dont la signification est liée à l'interprétation). Par le développement d'une pensée dialectique des archives, elle entend articuler ces deux conceptions antagonistes.

De nombreux constats se dégagent des textes réunis ici qui s'avèrent significatifs et s'offrent comme futurs chantiers de recherche.

D'abord, il apparaît que l'utilisation d'outils du Web 2.0 par les institutions gardiennes d'archives constitue un moyen de plus en plus incontournable pour soutenir l'exploitation documentaire. La réussite de cette stratégie exige d'encadrer la démarche avant, pendant et après le déploiement des outils et de les adapter à la culture de groupes d'utilisateurs ciblés. Le gestionnaire peut ainsi maintenir un dialogue continu et constant avec ses usagers pour actualiser ses stratégies de diffusion et de valorisation en regard de leurs intérêts.

Le numérique accroît le rôle de médiation culturelle de l'archiviste et fait émerger une nouvelle fonction professionnelle à savoir l'éducation. Cette tâche implique que l'archiviste développe son intervention dans une perspective pluridisciplinaire. En effet, il lui faut désormais travailler avec les autres intervenants à la normalisation des cadres conceptuels et méthodologiques pour assurer une cohérence et une efficacité d'action. L'établissement d'espaces collaboratifs et le recours à des modalités d'interconnexion dont celles offertes par le Web 2.0 sont à cet égard des stratégies qui peuvent d'une part, inscrire l'action institutionnelle dans les préoccupations du présent de leurs usagers et d'autre part, permettre l'appropriation des archives par tout un chacun.

Cette perspective pluridisciplinaire se manifeste également par le fait que l'exploitation des archives est conditionnée par les interactions entre les divers acteurs présents à travers tout le cycle documentaire. Ce faisant, la structuration de l'intervention et la conception des outils doivent tenir compte de la diversité des objectifs et des intérêts en présence. Pour jouer un rôle de médiation, il faut donc favoriser la négociation entre les acteurs et intégrer les perspectives de l'utilisateur et celles des autres professionnels qui agissent dans le système.

Par ailleurs, les approches observées tant sur le plan de la recherche que sur celui des pratiques organisationnelles sont multiples et diversifiées. À côté des schèmes de pratiques traditionnels se développent de plus en plus des modèles de gestion complexes dans les institutions. Pour répondre aux enjeux de la révolution numérique, il faut changer les mentalités et décloisonner les perspectives du travail archivistique. L'idée ici n'est pas de faire *tabula rasa*, mais de favoriser l'échange et la mise en commun des perspectives de chacun pour mieux orchestrer l'intervention archivistique dans ses diverses dimensions.

L'institution universitaire est en outre apparue comme un terrain particulièrement fertile pour observer le changement et mesurer la capacité des archivistes à s'y adapter. En ce sens, l'institution universitaire apparaît être un espace témoin stratégique pour la constitution d'un groupe de recherche. À cet égard, il serait intéressant de se pencher plus attentivement sur les projets qui y sont actuellement réalisés où l'archiviste n'est pas présent, notamment les nouvelles stratégies de circulation et de transfert des connaissances qui incitent les milieux de la recherche à se tourner vers l'auto-archivage pour rejoindre leurs bassins d'utilisateurs potentiels.

De même, une autre piste de recherche pourrait être une observation des usages des archives dans le contexte de fonctions autres que celles du progrès des connaissances. À cet égard, l'utilisation des archives par les artistes constitue un contexte

d'utilisation fort intéressant pour mesurer l'influence du numérique dans les pratiques de consignation et de mémoire.

Assurément, comme l'indiquent les textes réunis dans les actes de ce colloque, l'archivistique semble aujourd'hui mûre pour développer et faire rayonner davantage sa recherche théorique.

NOTES

1. Nous tenons à remercier David Leclerc-Joubert et Étienne Lebeau, assistants de recherche et étudiants en archivistique à l'Université Laval, pour leur contribution à la synthèse du colloque.
2. En plus de faciliter le partage de connaissances théoriques et pratiques en lien avec les pratiques et enjeux archivistiques contemporains, le colloque avait pour but avoué d'amorcer la mise en place d'un réseau fédérant les chercheurs dans le domaine archivistique. Dans cette perspective, aucun appel de communication n'avait été fait, les organisateurs préférant plutôt inviter les principaux acteurs de la scène archivistique francophone dans le but de stimuler les échanges sur les travaux en cours et discuter des possibles modalités d'un regroupement de recherche.
3. Cette séance comprenait également une conférence de Robert Faguy dans laquelle il montrait comment, en tant que créateur dans le domaine théâtral, il cherche à documenter toutes les étapes du cycle d'une production scénique au moyen d'outils informatiques avec pour but, d'une part, de soutenir la création elle-même et, d'autre part, de recréer, grâce à un site Web interactif, une expérience s'approchant de celle du spectateur se trouvant physiquement sur les lieux de la représentation.

COLLOQUE

Les archives universitaires sont- elles solubles dans le Web 2.0?

Diane Baillargeon

Si, à la fin des années 1990, les institutions et services d'archives se sont massivement dotés de sites Internet, l'arrivée du Web 2.0 ou Web collaboratif les force à se positionner dans ce nouvel espace. «Être ou ne pas être sur le Web 2.0?» pourrions-nous dire en nous inspirant du grand William Shakespeare. Et si on y est, pourquoi et comment? Quels objectifs poursuivons-nous? Quelle plateforme faudrait-il favoriser? Combien de temps faut-il y consacrer? Quels bénéfices pouvons-nous escompter? Dans un contexte de ressources limitées, le jeu en vaut-il la chandelle?

C'est dans cet esprit, étant tout à la fois remplie d'enthousiasme et de doutes, que la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal (DGDA) a entrepris, en 2012, de faire sa place sur le Web collaboratif. Le travail était considérable. Non seulement fallait-il se familiariser avec les outils, mais cette étape ne constituait, en quelque sorte, que la dernière d'un long processus. Avant de créer un profil Facebook, de lancer un premier «gazouillis» ou de mettre en ligne un premier album de photos d'archives, tout un travail de réflexion et d'organisation avait été entrepris.

C'est la genèse de ce projet qui vous sera relatée dans cet article qui se terminera par une évaluation du bilan de l'expérience, moins d'un an après ses débuts. L'article fera aussi une place à une projection vers le futur. Quels résultats avons-nous déjà obtenus et que reste-t-il encore à faire pour atteindre les objectifs définis au départ? Même s'il ne s'agit pas à proprement parler du Web 2.0, l'article relatera aussi l'expérience de l'utilisation de messages diffusés sur le réseau d'écrans géants internes, appelé *UdeMTélé*, puisqu'il participe à l'effort de diffusion des archives à partir de la technologie numérique.

QU'EST-CE QUE LE WEB 2.0?

Concept maintenant bien connu, le Web 2.0, ou à tout le moins cette appellation, a à peine dix ans. Comme le signale Christine Dufour dans son étude parue dans la revue *Archives*, la première utilisation de ce terme revient à Dale Dougherty de la firme

O'Reilly Media, qui a eu recours à la numérotation des versions, pour désigner cette mutation «importante du Web originel vers un Web plus participatif et collaboratif». (Dufour 2008)

Bien que relativement jeune, le vocable est maintenant si répandu qu'il est passé dans le vocabulaire courant sans que, toutefois, sa définition soit bien contrôlée. Selon Wikipédia¹ encyclopédie, qui est elle-même une des manifestations les plus connues du Web 2.0, l'expression serait utilisée comme un terme générique pour désigner tout ce qui permet l'interaction entre les créateurs et les utilisateurs, la création de réseaux et la syndication des contenus. (Wikipédia 2013)

En un mot comme en cent, le recours au Web 2.0 permet aux utilisateurs de commenter, étiqueter, évaluer, partager et réutiliser les contenus mis en ligne, d'y ajouter de l'information et de la partager à l'aide de liens personnels ou professionnels avec d'autres internautes. Cette appellation englobe donc une foule d'applications qui vont de la création d'un profil Facebook à la géolocalisation, le recours à des logiciels libres, ou encore à l'infonuagique pour l'entreposage de données. (Lépine 2012)

À la fois outil de partage de l'information et de réseautage, le Web 2.0 est aussi attrayant qu'intimidant pour un service d'archives qui a l'habitude de contrôler totalement le contenu qu'il rend disponible. Lorsqu'on pense à la rigueur qu'exige l'application des *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA), les efforts consentis pour assurer un contrôle terminologique en indexation, les questions soulevées par le respect des lois sur l'accès et la propriété intellectuelle, y compris le droit d'auteur, sans parler des restrictions inscrites dans les conventions d'acquisition des archives privées, il n'est pas étonnant de constater que peu de services d'archives ont élu domicile sur ce territoire. De plus, dans l'univers foisonnant du Web 2.0, il faut, pour faire sa place et y rester, affecter des ressources qui sont, malheureusement, souvent limitées.

En ce sens, la DGDA ne faisait pas exception à la règle. La décision de se lancer dans l'aventure procédait donc d'une analyse d'opportunité et de quelques caractéristiques de notre environnement qu'il convient ici d'exposer.

QU'EST-CE QUE LA DGDA ?

Rattachée au Secrétariat général de l'Université de Montréal, la DGDA a un mandat qui englobe à la fois la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives. Formée de douze employés permanents², la DGDA est organisée en deux secteurs: le premier touchant les documents actifs et semi-actifs, regroupant sept personnes; le second étant dédié aux archives historiques pour lequel œuvrent trois personnes. À ces secteurs, il faut ajouter la directrice et la technicienne en coordination de travail de bureau (TCTB).

Œuvre de l'architecte Ernest Cormier, et autrefois nommé «Pavillon du Mont-Royal», puis «Pavillon principal», le pavillon Roger-Gaudry a été le premier, et longtemps le seul, de l'Université. À cette époque, toutes les disciplines y étaient représentées³. Ce pavillon abrite maintenant surtout le secteur des sciences en plus de la direction de l'Université. Les locaux de la Division sont situés au 6^e étage de l'aile E du pavillon Roger-Gaudry entre «chimie et chimie» comme je me plais à le dire en boutade, puisque les ailes D et F qui bordent l'aile E, sont occupées par les locaux administratifs, les salles

de classe et les laboratoires du Département de chimie. Les étudiants, professeurs et employés en transit dans notre secteur ne sont donc pas les plus rompus à la recherche dans les archives qui est davantage le fait des étudiants des sciences dites humaines comme l'histoire, la sociologie, ou encore les sciences de l'éducation et la musique qui sont tous logés à l'extérieur du pavillon Roger-Gaudry.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE SUR LE WEB 2.0?

Ne pouvant être physiquement visible par nos clientèles «naturelles», l'alternative de l'être de manière virtuelle était donc très séduisante. Le site Internet de la Division, qui existe depuis le début des années 2000, répond déjà à cet objectif, mais encore faut-il savoir qu'il existe avant de le fréquenter. Le recours aux outils du Web 2.0 représentait donc une opportunité à laquelle s'ajoutait l'installation sur le campus du réseau d'écrans géants d'*UdeMTélé*. Installés dans des endroits les plus passants, à commencer par la rampe mobile située à la sortie du métro Université-de-Montréal, et à proximité des cafétérias des pavillons Roger-Gaudry, Marie-Victorin, J.-A.-De Sève et 3200 Jean-Brillant, ils permettent de diffuser, en boucle, une vingtaine de messages par jour qui informent la communauté universitaire, et au premier chef les étudiants, de ce qui se passe sur le campus. Les deux outils pouvaient dès lors être utilisés concurremment dans l'atteinte de notre objectif général qui était d'augmenter la notoriété et la fréquentation de la Division en salle ou de manière virtuelle. Cet objectif se divisait en quatre sous-objectifs : faire connaître la Division, faire connaître nos collections et nos réalisations, mieux rejoindre notre clientèle actuelle ainsi qu'élargir notre bassin de clients internes et externes.

Faire connaître la Division

Il est toujours désolant de constater que les membres de la communauté universitaire ne connaissent même pas notre existence. Comment alors pourraient-ils utiliser nos services, nos fonds d'archives? Le campus est grand, il s'y passe des dizaines d'événements chaque jour et la partie de notre mission axée sur la gestion de documents accapare la majorité de nos ressources. Une fois ces constats posés, que pouvons-nous faire pour remédier à la situation?

Le désir de nous faire connaître ne relève pas, enfin pas uniquement, du besoin de reconnaissance identifié par la pyramide des besoins de Maslow. Nous voulons surtout nous faire connaître parce que nous avons beaucoup à offrir, autant aux étudiants qu'aux professeurs et employés administratifs et de soutien.

Faire connaître nos collections et nos réalisations

Se faire connaître ne se limite pas à faire savoir que nous existons. Il faut aussi faire connaître ce que nous faisons et, par extension, ce que nous pouvons faire pour les membres de la communauté universitaire. Faire connaître notre horaire, nos règles d'accès, notre localisation géographique, mais aussi faire connaître nos fonds et collections, nos expositions virtuelles, nos images numérisées, les textes déjà produits sur les archives, notre participation à divers événements comme des expositions ou des publications, etc.

Nos archives sont diverses, ludiques ou sérieuses, anciennes ou plus récentes, textuelles ou iconographiques, analogiques ou numériques. Elles peuvent servir à décorer les murs d'une bibliothèque ou d'une salle de réunion, célébrer un personnage important d'un département, faire le lien avec un passé inspirant puisque l'Université a déjà traversé des moments difficiles et en est sortie gagnante.

Sans compter que nos collections peuvent servir directement à l'enseignement et à la recherche comme le prouvent les étudiants qui utilisent nos archives pour leurs mémoires et thèses chaque année.

Mais nous ne sommes pas que tournés vers le passé. Nous croyons aussi que nous avons un rôle à jouer dans le développement de l'Université. Le document d'orientation stratégique *Imaginez ce que sera l'UdeM en 2015* (UdeM 2013) ne fait-il pas d'ailleurs référence, et deux fois plutôt qu'une, au sentiment d'appartenance qu'il faut accroître et nourrir⁴? Serait-ce présomptueux de penser que nous avons, à ce chapitre, un rôle à jouer, autant pour attirer les meilleurs éléments – étudiants, professeurs et personnel non enseignant – que pour les rendre fiers d'appartenir à cette communauté? Qui sont ceux qui les ont précédés? Quelles sont les réalisations importantes en recherche que l'on doit à l'Université de Montréal? Quelles en sont les figures marquantes? Faire connaître tout cela concourrait à créer un sentiment d'appartenance envers cet établissement que plusieurs fréquentent à titre d'étudiant ou d'employé sans vraiment le connaître.

Ce n'est pas pour rien que la page du recteur⁵ propose un lien vers un résumé de l'histoire de l'Université qui réfère à des éléments tirés des archives. Il faut donner ou entretenir le goût de l'Université de Montréal et les archives peuvent participer à cet engouement.

Mieux atteindre notre clientèle actuelle

Comme nous l'avons déjà signalé, étant physiquement peu accessibles en raison de notre situation géographique, trop d'étudiants ignorent encore notre existence. Ceux qui nous connaissent sont souvent ébahis par les richesses de nos collections et nous entendons souvent des commentaires à cet effet. Alors, comment mieux atteindre notre clientèle actuelle? L'idée de recourir aux réseaux sociaux pour entrer en contact avec une nouvelle génération d'étudiants qui se joignent à l'Université chaque année nous semblait donc une idée à explorer.

L'objectif n'était pas d'avoir des milliers de «fans» sur Facebook ou d'abonnés Twitter qui ne viendraient qu'une seule fois sur notre page mais d'en augmenter la fréquentation : une personne à la fois et qui y agirait comme un agent viral auprès de ses collègues et amis de la génération «C pour communiquer, collaborer, créer». (Mazoir 2010) Concept développé récemment par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), la génération C suit la génération Y et serait née entre 1982 et 1996. Elle constituerait donc la majorité de nos étudiants universitaires. Comme la génération Y, les «C» sont nés avec la technologie, plus si nouvelle, et ont envahi les médias sociaux. Selon le CEFRIO, la particularité de la génération C est d'être «connectée en permanence (à la maison, dans les transports, au travail)». (Mazoir 2010) Le meilleur moyen de les atteindre n'est-il pas d'être présent sur leur terrain?

Élargir notre base de clients potentiels à l'interne et à l'externe

Les étudiants et les professeurs les plus faciles à séduire seront ceux des disciplines qui fréquentent déjà nos services : archivistique et autres sciences de l'information, histoire, littérature, musique, etc. Mais il faut aussi aller chercher les autres. Ceux des sciences de l'éducation, de biologie, de psychologie, etc. Nous devons élargir notre bassin de clients en montrant la variété de nos archives pour leur donner le goût de venir voir, sur notre site Internet, à tout le moins, ce que nous avons. C'est une stratégie de «*push and pull*».

D'autres clients potentiels de l'extérieur de l'Université peuvent aussi être intéressés par nos collections : professeurs ou employés retraités, étudiants ou professeurs d'autres universités, médias, musées, chercheurs de toutes sortes, maisons d'édition, etc. Nous avons même, à une occasion, reçu la visite de M. J.-C. Lauzon impliqué dans le débat des livres présenté à la radio de Radio-Canada, où il défendait *Mère-Solitude*, un roman d'Émile Ollivier. La fille de l'auteur l'avait informé que l'Université de Montréal possédait le fond d'archives de son père. M. Lauzon est donc venu le consulter pour y trouver de nouveaux arguments en faveur de son livre et mieux défendre son point de vue.

Cette anecdote démontre que l'utilisation des médias sociaux nous permettrait de réagir rapidement à l'actualité et de montrer notre pertinence.

DÉMARCHES PRÉALABLES

Même si le désir d'investir le Web 2.0 était présent, nous étions conscients des répercussions de tels projets sur les ressources limitées de la Division. Nous avons donc progressé avec circonspection dans cette voie encore peu fréquentée par les universités.

Étude de faisabilité

Nous nous sommes tournés en premier lieu vers l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) afin de proposer un stage dont le projet principal viserait à réaliser une étude de faisabilité sur la question.

C'est ainsi qu'en janvier 2012, Valérie Lépine, étudiante à la maîtrise, s'est jointe à notre équipe. Au bout des trente-six jours réglementaires de son stage, elle a déposé un rapport dont les objectifs principaux étaient de :

- présenter les outils existants sur le Web 2.0;
- analyser l'utilisation que font d'autres institutions du Web 2.0;
- fournir une méthodologie pour l'implantation de ces divers outils. (Lépine 2012)

Après une analyse des besoins, le rapport brosse le portrait des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour implanter, mais surtout alimenter les plateformes choisies. Il dresse un état des lieux concernant le recours au Web 2.0 dans les autres services d'archives universitaires, s'interroge sur les impacts positifs et négatifs de l'utilisation de ces outils pour la DGDA, avant de recenser les avenues possibles (identification de l'outil, utilisation qui en est faite par d'autres services

d'archives universitaires, avantages et inconvénients de chaque plateforme) et de faire des recommandations.

Selon l'étude réalisée, peu d'universités au Canada et aux États-Unis et aucune au Québec, n'utilisaient, à l'hiver 2012, le Web 2.0 pour faire connaître leurs archives. Au total, sept institutions ont été analysées dont cinq universités, une ville et un musée. La figure 1 montre les outils utilisés par les institutions recensées par l'étude de Valérie Lépine⁶.

Tableau comparatif des outils Web 2.0 utilisés par les institutions observées
(Lépine 2012)

	Dalhousie U	UManitoba	UBC	Trent U	Oregon U	Ville Montréal	McCord
Blogue	X	X	(X)			X	
Twitter	X	X	X		X	X	X
Facebook	X	X		X	(X)	X	X
Flickr					X	X	X
YouTube		X				X	X
Mashup		X					

Les (X) désignent un outil qui sera implanté prochainement par l'institution ou un outil qui a cessé d'exister durant la recension des contenus.

La stagiaire a pris contact avec chaque institution pour évaluer leurs objectifs de départ, s'enquérir de la présence ou de l'absence de politique éditoriale, documenter le temps consacré à alimenter les outils utilisés, s'informer de la fréquence de publication et noter les observations qu'ils ont faites depuis qu'ils ont commencé à utiliser le Web 2.0. Il en ressort qu'en général, les institutions se sont lancées dans l'aventure sans trop de préparation ni de politique éditoriale même si plusieurs travaillent maintenant à combler cette lacune.

Si personne ne regrette son geste, le temps dévolu au projet varie selon les plateformes et les institutions, mais tous y consacrent, en moyenne, une heure par jour, ce qui est à la fois peu et beaucoup. Twitter est le média le plus exigeant en raison de la fréquence des messages lancés, dans certains cas, plusieurs fois par jour. Ceux-ci renvoient cependant souvent à des contenus publiés sur d'autres outils comme leur page Facebook, leur blogue ou leur site institutionnel.

Les **blogues** sont utilisés « pour la diffusion de documents d'archives insolites, cocasses, originaux et peu communs » (Lépine 2012) et les billets traitent de l'actualité en lien avec les archives ou font référence à des questions touchant l'archivistique. La fréquence de publication d'un nouveau billet étant d'une à trois fois par semaine pour certains et une fois par semaine pour d'autres.

En plus de ce qui a été dit plus haut, **Twitter** sert à envoyer des invitations à des activités qui ont lieu sur place, à répondre à des abonnés en plus de faire des liens vers leurs documents numérisés ou à « re-twitter »⁷ des messages de ceux qu'ils suivent.

Les pages **Facebook** sont surtout utilisées pour diffuser de l'information et partager des contenus, que ce soit de l'information générale sur le service, l'annonce

d'une nouveauté, le lancement d'une publication, le renvoi vers d'autres outils, pour créer des liens vers une nouvelle description ajoutée au catalogue ou partager de l'information de nature archivistique.

Les albums de photographies publiés sur **Facebook** servent à susciter la participation ou la curiosité des internautes. Ces derniers sont invités à identifier des personnes, donner un aperçu des collections, présenter les locaux du service, etc. Bref, ils aident surtout à documenter le présent.

Les albums déposés sur **Flickr** présentent des réalités plus anciennes. Ils servent souvent de vitrines à des images déjà numérisées mais non diffusées sur le site Internet des services d'archives, souvent faute d'espace.

YouTube présente du contenu audiovisuel souvent sous forme de capsules. Certains services d'archives tentent, pour ce faire, de suivre l'actualité.

Finalement, **Mashup** est une application composite combinant de l'information sur des objets et des aspects de géolocalisation, ce qui permet, par exemple, de situer la photographie d'un bâtiment aujourd'hui disparu sur un plan de la ville.

Après une présentation plus approfondie des différentes avenues possibles, de l'historique et de la marche à suivre pour chaque plateforme, le rapport se termine par une série de recommandations :

- Considérer le temps, les ressources et le matériel disponibles pour la réalisation du projet
- Établir une politique éditoriale et choisir les documents à diffuser en fonction de celle-ci
- Commencer par un ou deux outils et voir les impacts de son utilisation avant d'aller vers une autre plateforme de diffusion
- Assurer une veille de l'évolution des outils du Web 2.0
- Mesurer les impacts du recours au Web 2.0 à l'aide d'outils statistiques
- Préserver et sauvegarder les contenus mis en ligne

À la fin du stage, la décision d'aller de l'avant avait été prise et nous nous sommes adjoint les services d'une étudiante dans le cadre du programme *Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine* dont le mandat serait de développer des guides pratiques pour l'utilisation des outils choisis ainsi que de créer des albums de photographies et des messages à diffuser durant l'année académique débutant en août 2012.

Ressource surnuméraire

De la mi-juin à la mi-août 2012, la DGDA a été accompagnée dans son projet d'investir le Web 2.0 par Josée de Bellefeuille, étudiante à la maîtrise à l'EBSI. Au cours des deux mois qu'a duré son emploi, Mme de Bellefeuille n'a pas chômé. Son mandat était de :

- Mettre en œuvre les recommandations de l'étude de faisabilité
- Rédiger une politique éditoriale et une stratégie média

- Élaborer des guides d'utilisation des outils
- Former le personnel
- Préparer le matériel de diffusion pour l'année 2012-2013

Ainsi, après avoir pris connaissance du rapport de Valérie Lépine, elle a déterminé les outils à utiliser en approfondissant les informations fournies par le rapport de faisabilité et en a étendu la sélection. Une fois les outils choisis, en collaboration avec le personnel de la Division⁸, elle a procédé à la rédaction d'une politique éditoriale et d'une stratégie média; élaboré des guides d'utilisation des outils; formé le personnel de la Division; établi un calendrier de publication pour l'ensemble de la session; en plus de préparer des albums de photos et des messages descriptifs servant à leur dépôt.

La stratégie média a permis de préciser nos objectifs en termes de clientèles à contacter, de contenu à diffuser en ligne (avec mention des droits d'auteur et des sources), de règles de conduite, d'accessibilité, de modération des commentaires et de révision des contenus laissés par les internautes. Par exemple, concernant le contenu, il a été décidé que :

Nous publierons principalement des photographies et des vidéos provenant de fonds appartenant à la Division de la gestion de documents et des archives. La création d'albums, qui seront autant de mini-expositions, permettra de donner un aperçu de la richesse des fonds de la Division.

Des liens seront établis d'une plateforme à l'autre afin de mettre en valeur le contenu numérisé. À l'occasion, nous publierons des nouvelles à propos de la Division : activités, nouvelles acquisitions, fermeture temporaire d'un service, etc. (de Bellefeuille 2012)

Pour sa part, la politique éditoriale touche surtout aux aspects liés aux règles à suivre par le personnel de la Division, par exemple : ne jamais révéler d'informations personnelles; ne pas publier de photographies récentes sans avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées; publier des informations exactes et, en cas d'erreur, corriger l'information dans un nouveau message portant la mention «*erratum*».

Choix des plateformes utilisées

À la suite de l'évaluation de nos options et à la lumière du rapport de stage et des discussions avec les membres de l'équipe, il a été décidé de créer une page **Facebook**, un compte **Twitter** et de préparer des albums photographiques qui seraient déposés sur **Flickr**. Après avoir fait le bilan de l'utilisation de ces trois premiers outils, la Division évaluera celle de **YouTube** pour du contenu audiovisuel, selon des conditions qui seront à définir.

Afin d'obtenir une idée globale des objectifs de communication, des clientèles cibles auxquelles s'adresser et des messages et médias à privilégier, un tableau synthèse a été dressé et doit être constamment revisité à l'aune des résultats obtenus. (Voir annexe 1)

Afin de garantir la facilité d'utilisation des plateformes choisies, un guide pratique a été préparé donnant pour chacune : une courte présentation de l'outil incluant ce qu'il permet d'atteindre, la netiquette et une convention d'utilisation particulière, ainsi

que des informations techniques sur la création du compte et son utilisation, le tout illustré de pages-écrans. C'est en quelque sorte une forme de Web 2.0 pour les nuls.

BILAN DE L'EXPÉRIENCE

Une fois ces outils réalisés, l'étudiante a préparé 26 albums de photographies contenant au total 340 photos, conçu un calendrier de publication et préparé des messages pour leur diffusion. (Voir annexe 2) Ayant ainsi «pris de l'avance», il a été facile d'être constant dans la diffusion de nos messages.

La page **Facebook** a été créée en août 2012. Huit mois plus tard, nous avons atteint 213 «fans» qui ont eux-mêmes un total de 51 000 adeptes. Le chiffre augmente continuellement après un pic de départ. En octobre 2012, début de la session d'automne, nous avons signalé sur *UdeMTélé* notre arrivée sur **Facebook**.

Facebook nous sert à signaler de nouvelles acquisitions ou l'accessibilité d'un nouveau fonds traité, en plus de proposer une photo d'un album déposé sur **Flickr**. Nous y faisons aussi de la publicité pour nos expositions virtuelles ou établissons un lien vers différents services comme les acquisitions d'archives privées.

Un projet est en développement avec l'Association des professeurs retraités de l'UdeM (APRUM) pour signaler le décès d'un confrère puisque nous collaborons à la rédaction de la biographie que l'APRUM rédige dans les pages de son bulletin.

Côté **Twitter**, nous avons lancé le premier gazouillis le 9 août 2012 et en avons envoyé une centaine à la fin de l'année 2013. Au moment d'écrire ces lignes, nous comptons 191 abonnés et 67 abonnements. L'Université de Montréal «re-twitte» parfois nos messages à ses 24 000 abonnés, élargissant ainsi notre visibilité. Les messages servent à annoncer le dépôt d'un nouvel album de photographies ou à signaler des parutions auxquelles nous avons participé.

Finalement, nous avons déposé, entre août 2012 et décembre 2013, 31 albums de photographies sur **Flickr**⁹.

Retombées positives et négatives

Le bilan de l'expérience jusqu'à maintenant est plutôt positif. Il n'y a pas eu à modérer de messages négatifs et la crainte d'être submergé de questions requérant des heures de recherche ne s'est pas concrétisée. Peu de questions finalement et rien qui fasse controverse.

Statistiques

Une des façons de voir si nous avons atteint nos objectifs en termes de notoriété est de vérifier si le recours au Web 2.0 a généré une augmentation d'utilisation de nos services en ligne ou en salle de consultation. Pour ce faire, nous pouvons vérifier les statistiques de fréquentation du site Internet et de la salle de consultation. L'année académique 2011-2012 ayant été caractérisée par les mouvements de grèves des étudiants, il faut aussi interpréter ces chiffres avec circonspection.

**Tableau 1 Comparatif des statistiques de fréquentation du site Web
2011-2012/ 2012-2013**

	Nombre total d'accès	Nombre total de pages vues	Nombre total de visiteurs	Nombre total d'adresses uniques
2011-2012 (12 mois)	1 788 985	665 541	212 008	58 307
2012-2013* (11 mois)	1 874 906	684 661	222 058	84 919
Différence	85 921	19 120	10 050	26 612
%	4,5 %	2,8 %	4,5 %	31,3 %

*Les statistiques ne sont pas disponibles pour le mois de décembre 2012. Nous n'avons été présents dans les médias sociaux qu'à partir de la fin août alors que les statistiques portent sur les mois de mai à avril.

Bien qu'il soit difficile d'attribuer à un seul facteur les fluctuations remarquées, il n'en reste pas moins que nous avons noté une hausse de tous les indicateurs malgré le fait que les statistiques ne portent que sur onze des douze mois de l'année financière. En effet, pour des raisons hors de notre contrôle, nous n'avons pas de données pour le mois de décembre 2012. Il faut aussi rappeler que cette présence ne s'est faite qu'à partir de la fin du mois d'août donc pour un total de sept mois et non onze. Malgré ce qui précède, le nombre d'adresses IP uniques à s'être connectées a fait un bond fulgurant de 31,3% et les autres indicateurs montrent aussi une hausse.

Si nous isolons les mois de septembre à avril, à l'exception du mois de décembre, mois pendant lequel nous étions présents sur les réseaux sociaux, mais pour lequel nous n'avons pas de données, le nombre total d'accès augmente de 12% alors que les deux autres indicateurs ne montrent pas de différences significatives, comme en témoigne le tableau suivant.

**Tableau 2 Comparatif des statistiques de fréquentation du site Web
2011-2012/ 2012-2013 pour les mois de septembre à avril (sans le mois de décembre)**

	Nombre total d'accès	Nombre total de pages vues	Nombre total de visiteurs	Nombre total d'IP uniques
2011-2012 (septembre à avril, sauf décembre)	1 020 771	353 326	122 379	37 436
2012-2013 (septembre à avril, sauf décembre)	1 158 916	360 347	128 493	49 329
Différence	138 145	7 021	6 114	11 893
%	12 %	2 %	4,8 %	27 %

Une autre façon de calculer les retombées est de mesurer les activités en salle de consultation. Malheureusement, nous n'avons pas terminé de compiler ces données pour l'instant.

Un peu de prospective

La préparation préalable d'albums et de messages favorise grandement la régularité des publications, mais le temps approche où il faudra y consacrer plus de temps. Si cela préoccupe quelque peu les services d'archives, il existe des solutions comme l'implication de stagiaires tout au long de l'année pour la réalisation de nouveaux messages et albums qui pourront être lancés le moment venu. L'été sera aussi mis à profit pour travailler à de nouveaux albums de photos.

Que pouvons-nous envisager pour l'avenir? De continuer bien sûr, et même d'aller vers YouTube puisque nous avons une quantité de documents audiovisuels qui pourraient intéresser la communauté universitaire. L'appropriation de la technique étant maintenant chose acquise pour les premiers outils, il nous faudra faire de même avec **YouTube**.

Après une première année d'expérimentation, il nous faut revisiter les objectifs de départ pour évaluer ce qui a été atteint et les raisons qui ont empêché d'atteindre les autres. Nous devons aussi mettre en branle certains projets comme celui mentionné avec l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal, le dévoilement d'une photo mystère, ouvrir le dialogue avec nos abonnés, etc.

Durant l'année universitaire 2013-2014, l'Université soulignera son installation sur la montagne. Cela nous offrira l'opportunité de mettre à profit de nombreuses images de la vie sur «la montagne», qui n'auront pas été retenues dans le cadre des projets institutionnels d'exposition et autres manifestations.

Finalement l'objectif est de continuer à être présent, même si nous en faisons peu, tout en demeurant constant.

Diane Baillargeon Directrice, Division de la gestion de documents et des archives
Université de Montréal

NOTES

1. La définition constitue un résumé, très synthétisé, des informations que l'on retrouve dans l'encyclopédie *Wikipédia* et non une citation de ce qu'on y trouve.
2. Deux cadres, trois professionnels, cinq techniciens-archivistes, un commis en numérisation et une technicienne en coordination de travail de bureau (TCTB).
3. Son inauguration a eu lieu en mai 1943, soit il y a exactement 70 ans. La première expansion a été édifée à la fin des années 1950 avec la construction du Centre social (maintenant pavillon J.-A. De Sève) sur le boulevard Édouard-Montpetit et celle du pavillon de l'École polytechnique, puis en 1968, par l'ajout des pavillons Lionel-Groulx (autrefois Pavillon des sciences sociales), 3200 Jean-Brillant et Maximilien-Caron.
4. La première fois sous l'orientation «Favoriser le développement et la réussite de nos étudiants», un des objectifs identifiés est «d'accroître le sentiment d'appartenance

- des étudiants à l'UdeM». La deuxième fois à propos de l'orientation «Développer un environnement de travail favorable à l'épanouissement professionnel et au mieux-être des membres du corps enseignant et du personnel administratif et de soutien», on propose comme objectif de : «Nourrir le sentiment d'appartenance» (UdeM 2013).
5. La page dédiée au recteur fait un lien vers le site Internet du Secrétariat général qui héberge cette page. (UdeM, secrétariat général 2013)
 6. Les informations citées dans cette section sont tirées du rapport réalisé par Valérie Lépine dans le cadre de son stage de fin de maîtrise.
 7. Re-twitter : expression consacrée pour traduire l'action de transférer un message d'une personne que l'on suit à ses propres abonnés.
 8. Particulièrement, Michel Champagne, Monique Voyer et Diane Baillargeon.
 9. Voir les albums photos de la DGDA en suivant le lien suivant : <http://www.flickr.com/photos/dgda/>

BIBLIOGRAPHIE

- DE BELLEFEUILLE, Josée. 2012. *Réseaux sociaux : stratégie média et conditions d'utilisation*. Document préparé dans le cadre d'un emploi d'été à la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal.
- DUFOUR, Christine. 2008-2009. Web 2.0, organisations et archivistique. *Archives* 40, 2 : 3-26.
- LÉPINE, Valérie. 2012. *Rapport/Étude de faisabilité projet sur les outils Web 2.0*. Réalisé dans le cadre d'un stage à la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, en collaboration avec Michel Champagne.
- MAZOIR, Fabrice. Après la génération Y, la génération C. In *Site Modes d'emploi*, [En ligne]. <http://www.blog-emploi.com/index.php/post/2010/01/22/Apr%C3%A8s-la-G%C3%A9n%C3%A9ration-Y...-la-G%C3%A9n%C3%A9ration-C> (Page consultée le 23 mars 2013).
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. Imaginez ce que sera l'UdeM en 2015. In *Site de l'Université de Montréal*, [En ligne]. http://www.umontreal.ca/plan_strategique/ (Page consultée le 29 mars 2013).
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL. Histoire de l'université. In *Site de l'Université de Montréal*, [En ligne]. <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/histoire-de-luniversite/> (Page consultée le 29 mars 2013).
- WIKIPÉDIA. Web 2.0. In *Site Wikipédia*, [En ligne]. http://fr.wikipedia.org/wiki/Web_2.0 (Page consultée le 23 mars 2013).

ANNEXE 1

La DGDA et les outils du Web 2.0

OBJECTIFS	CLIENTÈLES CIBLES	MESSAGES	MEDIA
Augmenter la notoriété et la fréquentation de la DGDA	Communauté universitaire actuelle <ul style="list-style-type: none"> • Étudiants des cycles supérieurs • Professeurs et chercheurs • Administrateurs • Étudiants du premier cycle • Personnel administratif • Unités académiques et administratives de l'UdeM 	Faire connaître les publications/expositions/émissions, etc. dans lesquelles apparaissent des documents	Facebook, Twitter
	Anciens de l'UdeM <ul style="list-style-type: none"> • Diplômés • Retraités 	Faire connaître les publications/expositions/émissions, etc. dans lesquelles apparaissent des documents	Facebook, Twitter
	Chercheurs <ul style="list-style-type: none"> • Étudiants et professeurs des autres universités québécoises • Chercheurs non universitaires québécois et canadiens 	Faire connaître les publications/expositions/émissions, etc. dans lesquelles apparaissent des documents	Facebook, Twitter
	Professionnels qui utilisent nos archives <ul style="list-style-type: none"> • Médias • Éditeurs et auteurs non universitaires • Organismes (galeries, sociétés historiques, bibliothèques, etc.) expositions 	Faire connaître les publications/expositions/émissions, etc. dans lesquelles apparaissent des documents	Facebook, Twitter
	Public en général	Faire connaître les publications/expositions/émissions, etc. dans lesquelles apparaissent des documents	Facebook, Twitter
Mieux connaître notre clientèle et ses besoins Établir un dialogue avec notre clientèle	Ceux qui nous suivront	Demander aux usagers ce qu'ils aimeraient voir sur notre page Facebook après quelques mois d'utilisation	Facebook

OBJECTIFS	CLIENTÈLES CIBLES	MESSAGES	MEDIA
Augmenter l'utilisation des archives Consultation du site Internet Demande de recherche et de documents Consultation en salle	Chercheurs	Présenter nos nouveaux fonds et fonds nouvellement traités. Faire connaître la levée de restriction	Message Facebook et Twitter avec lien vers notre site Web
Inciter les dons d'archives en provenance des associations étudiantes	Communauté universitaire	Faire connaître nos nouvelles acquisitions	Message Facebook et Twitter avec lien vers notre site Web
Inciter les dons d'archives en provenance des professeurs	Communauté universitaire	Faire connaître nos nouvelles acquisitions	Message Facebook et Twitter avec lien vers notre site Web
	Anciens de l'UdeM	Faire connaître notre politique d'acquisition	Message Facebook et Twitter avec lien vers notre site Web
Faire connaître nos collections	Communauté universitaire Chercheurs Professionnels utilisant nos archives	Faire connaître nos nouvelles acquisitions	Message Facebook et Twitter avec lien vers notre site Web
	Communauté universitaire Chercheurs Professionnels utilisant nos archives Anciens de l'UdeM	Faire connaître certaines pièces d'un nouveau fonds d'archives en montrant quelques documents représentatifs	Message Facebook et Twitter avec lien vers galerie Flickr
	Communauté universitaire Chercheurs Professionnels utilisant nos archives Anciens de l'UdeM	Développer des galeries de photos	Message Facebook et Twitter avec lien vers galerie Flickr
Faire connaître nos services	Communauté universitaire Chercheurs	Informers sur notre localisation	Message Facebook avec lien vers notre site Web
	Communauté universitaire Chercheurs	Informers des changements à l'horaire de la salle de consultation	Message Twitter et Facebook
	Communauté universitaire Chercheurs Professionnels utilisant nos archives	Informers sur notre politique de tarification	Message Facebook avec lien vers notre site Web
	Communauté universitaire Chercheurs Professionnels utilisant nos archives	Faire connaître notre politique d'utilisation de nos documents, particulièrement les images	Message Facebook avec lien vers notre site Web

OBJECTIFS	CLIENTÈLES CIBLES	MESSAGES	MEDIA
Développer un sentiment d'appartenance	Communauté universitaire actuelle Diplômés Retraités	Publier un court texte avec photo lors du décès d'un membre de l'APRUM (en discuter avec le président de l'APRUM)	Facebook et Twitter
	Communauté universitaire actuelle Diplômés Retraités	Diffuser nos chroniques d'histoires et en créer de nouvelles	Message Facebook avec lien vers notre site Web
Améliorer nos descriptions de documents	Communauté universitaire actuelle Diplômés Retraités Grand public	Photos mystères Qui est-ce? Où est-ce?	Message Facebook et Twitter avec lien vers galerie Flickr

ANNEXE 2

Titre des albums et nombre de photographies

■ En ordre de publication

(Une couleur par mois de publication)

1. L'Université de Montréal, en personne = 16
2. L'Institut agricole d'Oka = 18
3. Étudier à l'UdeM = 20
4. Les lecteurs et lectrices = 15
5. Églises et chapelles = 13
6. Métiers et professions = 15
7. Les dames du temps jadis = 18
8. Médecine dentaire = 14
9. À ne pas manquer = 20
10. Montréal en changement = 14
11. Phares, côtes, lacs et bateaux = 15
12. L'école des femmes = 18
13. Musiciens et compositeurs = 16
14. Emma Albani = 7
15. Une histoire de réussites = 10
16. Plantes et fleurs = 15
17. La noblesse = 30
18. Riche de nos différences = 9 (Images à ajouter)
19. Familles du Québec = 12
20. D'hier à aujourd'hui = 7 + 7
21. Maisons d'autrefois = 16
22. Albumine = 16
23. Écrivains et manuscrits = 6 (Images à ajouter)
24. Cartes et plans = 14
25. Paysages du Québec = 11
26. Animaux = 12

COLLOQUE

Web 2.0 et milieux documentaires : qu'en retenir?^{1,2}

Christine Dufour et Stéphanie Cadieux

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le Web a subi des modifications qui l'ont amené à devenir plus participatif et collaboratif, notamment grâce aux outils du Web 2.0. Ces modifications ont un impact multiple sur les services d'information (bibliothèques, centres d'information et services d'archives). Non seulement ces environnements numériques leur offrent de nouvelles perspectives pour mener à bien leur mission, mais, de plus, ils provoquent une mutation de l'objet au cœur de leur préoccupation : l'information. Ces mutations affectent aussi les multiples processus associés à l'information et à la culture informationnelle des usagers et du personnel. Plusieurs bibliothèques ont rapidement adopté les technologies 2.0, en particulier les bibliothèques universitaires, mais sans nécessairement avoir eu le temps d'évaluer l'adéquation des plateformes 2.0 avec l'environnement informationnel existant. Quelles raisons les ont réellement poussées à intégrer le Web 2.0 au sein de leurs plateformes? Comment ces outils 2.0 interagissent-ils avec leurs autres systèmes d'information en place? Est-ce que les usagers les utilisent? Comment les bibliothécaires les intègrent-ils à leur pratique?

Plusieurs études ont examiné la question de l'intégration du Web 2.0 au sein des bibliothèques universitaires, mais souvent en n'étudiant qu'un volet, telles que l'opinion des usagers ou les caractéristiques des plateformes implantées; peu d'études examinent le phénomène plus globalement. C'est pourquoi nous avons étudié de manière plus holistique le phénomène de l'implantation du Web 2.0 en milieux documentaires en adoptant une perspective socio-informatique. Une étude de cas auprès des bibliothèques de deux milieux universitaires québécois a permis d'examiner différentes composantes de leur écologie informationnelle 2.0, dont les plateformes implantées, les acteurs impliqués dans le développement des plateformes, les bibliothécaires de référence en contact avec les plateformes et les usagers réels et potentiels des bibliothèques (étudiants et enseignants). L'objectif de cet article est de faire ressortir, à partir de cette étude, des éléments de réflexion sur les facteurs pouvant moduler l'implantation et l'adoption du Web 2.0 au sein de services d'information. Après avoir présenté les grandes lignes de la problématique, la méthodologie sera détaillée pour, ensuite, présenter des résultats

choisis et les discuter. La conclusion viendra résumer ce qu'il faut retenir des facteurs influençant l'implantation des plateformes 2.0 en milieux documentaires.

PROBLÉMATIQUE

Le paysage technologique des dernières décennies en est un de changements de plus en plus rapides. Les développements Web, en particulier, ont fait des bonds de géant entre la naissance d'Internet en 1969 et l'émergence des outils du Web 2.0 et du Web social au milieu des années 2000 (voir Figure 1). Si on compare la rapidité d'adoption des technologies Web à d'autres technologies marquantes de notre histoire, on ne peut que noter le raccourcissement quasi exponentiel du temps pris pour les voir intégrer les habitudes des utilisateurs. (Annan 2000, 32; Moerdyk 2009)

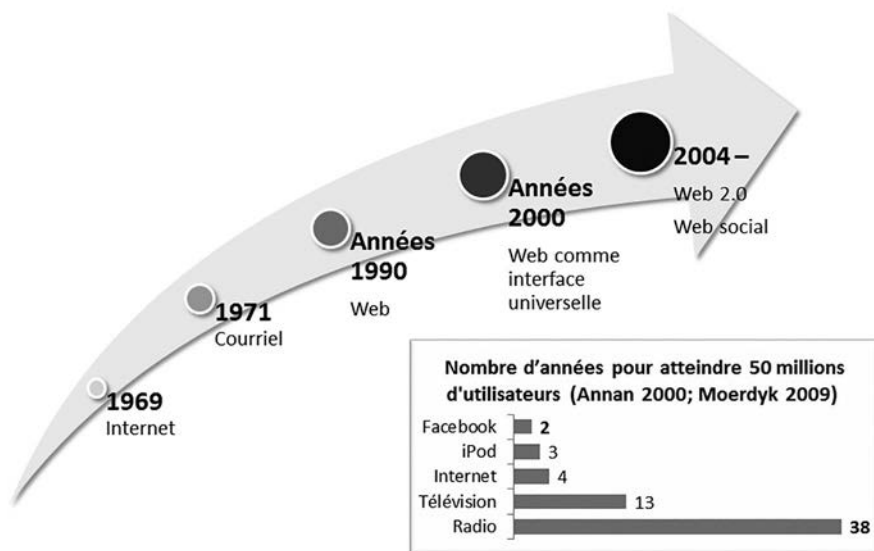


Figure 1. Principaux jalons de l'évolution des technologies Web et taux de pénétration des technologies.

Le Canada ainsi que le Québec font bonne figure quant à l'adoption du Web social. Le Canada se classe parmi les pays présentant les plus hauts taux de pénétration et de durée d'utilisation active des réseaux sociaux, se classant au deuxième rang en 2012 juste derrière les États-Unis. (Courcy et Agence QMI 2012) La population québécoise aussi suit cette tendance avec, en 2013, 82,2% de ses internautes qui utilisent les médias sociaux, ce qui représente 62,7% des adultes québécois. (CEFRIO 2013)

Si le rythme est essouffant pour l'utilisateur qui veut suivre le courant, il l'est d'autant plus pour les organisations, alors qu'on leur demande d'être de plus en plus agiles dans leur intégration des technologies et de s'habituer aux changements perpétuels. Ces changements technologiques rapides ne sont pas toujours faciles d'un point de vue humain et organisationnel, mettant en tension perpétuelle le besoin d'une

implantation réfléchie, étant donné les coûts associés à leur adoption, et le besoin d'agir rapidement en regard de l'évolution des technologies.

L'avancée des développements liés aux systèmes d'information Web (SIW)³, en particulier, pose de grands défis aux organisations qui, depuis le début des années 2000, en implantent de plus en plus. Ces défis tiennent au fait de la complexité de ces systèmes tant de manière intrinsèque qu'extrinsèque.

Les SIW sont en effet des objets complexes : ils sont des métaproducts d'information comportant à la fois un contenant et du contenu impliquant des technologies, une interface, de l'information ainsi qu'une dimension d'interaction avec les utilisateurs. Cette complexité intrinsèque demande entre autres aux organisations d'adapter leurs équipes de développement pour pouvoir prendre en compte l'ensemble de ces dimensions.

À cette complexité intrinsèque s'ajoute une complexité extrinsèque du fait que les SIW s'inscrivent dans un contexte social, culturel et organisationnel en tant que systèmes sociotechniques. Ils interagissent avec les différentes composantes de l'environnement informationnel des organisations soit, selon le modèle de l'écologie de l'information de Davenport et Prusak (1997) : les stratégies informationnelles, le personnel informationnel, les structures d'information, la culture informationnelle, les processus informationnels et la gouvernance informationnelle.

Les organisations faisant évoluer leurs SIW vers le modèle plus participatif et social du Web 2.0 voient s'ajouter à cette double complexité d'autres défis propres à ce nouveau modèle participatif :

- En permettant à l'internaute de se déplacer de la périphérie du Web, qu'il occupait comme observateur, vers son centre, comme créateur de contenu, les nouvelles plateformes du Web 2.0 viennent modifier les modalités de circulation de l'information, qui ne transite plus par le processus éditorial traditionnel. L'accessibilité de plus en plus grande de ces plateformes provoque l'apparition d'un «journalisme citoyen» où l'individu impliqué dans certains événements se sert des plateformes sociales pour diffuser ses pensées sur l'actualité, en parallèle des médias de masse traditionnels. Le message partagé contourne les filtres potentiels des médias de masse. Cela signifie que l'information, ne passant pas par un filtre, peut être biaisée; le rôle de validation est ainsi transféré au lecteur qui doit exercer son sens critique.
- Dans leur intégration de SIW 2.0, les organisations font aussi face aux difficultés engendrées par le flou qui existe entre les sphères personnelles et professionnelles qui cohabitent de manière quasi soluble dans ce Web plus participatif. L'information étant facilement repérable et récupérable sur le Web, les traces deviennent presque permanentes.
- Un autre défi se pose aux organisations, soit celui de la gestion de l'information organisationnelle qui réside sur ce Web de services. Des portions de la mémoire organisationnelle sont hébergées sur des serveurs distants, dans le «nuage», ce qui rend l'archivage du Web social encore plus problématique que celui de l'archivage du Web public. (Chebbi 2013, 71)

Les organisations font ainsi face à de nombreux défis lors de l'adoption de SIW. Les milieux documentaires, comme le milieu des bibliothèques et des archives, ne font pas exception. Les évolutions du Web les touchent au même titre que les autres organisations. Toutefois aux impacts précédemment décrits s'ajoutent des défis supplémentaires. En effet, le numérique en général, et le Web plus particulièrement, vient transformer l'objet au cœur de leur mission, l'information, qui cohabite maintenant dans les mondes physique et virtuel. Ce qui provoque des transformations des différents processus de gestion de l'information.

Le milieu des bibliothèques et celui des archives ont en commun qu'ils doivent maintenant gérer de manière intégrée des documents numériques et des documents sur support papier, mais aussi qu'ils font évoluer leurs outils et leurs services sur le Web. Des problématiques particulières surgissent également, entre autres, du côté des archives, le besoin de repenser des concepts fondamentaux comme la notion de «document d'archives» pour les adapter aux environnements Web.

Les milieux documentaires, attentifs aux évolutions du Web, se sont aussi investis dans le Web 2.0. Le milieu des bibliothèques a commencé très tôt à s'y intéresser, parlant déjà de «Bibliothèque 2.0» dans les toutes premières années du Web 2.0. Pour certains, cette incursion dans le Web 2.0 vient révolutionner le modèle de service en redéfinissant l'utilisateur comme un acteur de la bibliothèque, et non uniquement comme un client, par sa participation à la discussion et à la redéfinition des services. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une évolution de la bibliothèque par l'intégration des nouveaux outils en soutien à leur mission. (Bachisse et Dufour 2011) Au cours des dernières années, plusieurs études ont examiné l'implantation du Web 2.0 en bibliothèques universitaires pour identifier quelles plateformes étaient implantées (voir, par exemple, Chua et Goh 2010; Harinarayana et Raju 2010; Mahmood et Richardson Jr 2011; Nguyen 2008; Si et Chen 2011; Tripathi et Kumar 2010; Xu *et al.* 2009). Quelques études se sont intéressées, comme Davis (2009) et Oxford (2010), à la perception qu'ont les utilisateurs des plateformes. De plus rares études ont considéré simultanément plus d'un aspect du phénomène, comme Kim et Abbas (2010) et Shoniwa et Hall (2007) qui ont étudié à la fois les plateformes et les acteurs.

Le milieu des archives a investi un peu plus récemment le Web 2.0 et de plus en plus d'exemples d'adoption de plateformes 2.0 en appui à leurs activités existent que ce soit, par exemple, pour la mise en valeur de leurs fonds d'archives ou même, par l'indexation sociale, l'enrichissement des descriptions de certains fonds d'archives. Mentionnons, entre autres, le projet de diffusion et d'étiquetage mené par Patrick Peccatte et Michel Le Querrec pour l'amélioration d'un fonds d'archives photographiques sur la Bataille de Normandie (Peccatte 2008) ainsi que l'étude de l'utilisation des technologies du Web 2.0 du Musée McCord de Sophie Roy. (Roy 2012)

Le manque d'études holistiques sur le phénomène du Web 2.0 en milieux documentaires nous a amenées à étudier en profondeur l'implantation de plateformes 2.0 en bibliothèques universitaires, milieux reconnus comme plus actifs dans leur exploitation de ces univers participatifs, afin de dégager des principes généraux pouvant être utiles à l'implantation du Web 2.0 dans d'autres milieux documentaires.

MÉTHODOLOGIE

Le but de cette étude est de décrire en profondeur l'implantation du Web 2.0 en bibliothèques universitaires. Plus spécifiquement, nous cherchons à répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes impliquées avec les plateformes 2.0 et quelles sont leurs caractéristiques?
- Quel(s) type(s) de plateformes Web 2.0 est (sont) adopté(s) dans les services d'information?
- Quelles ressources sont utilisées pour ces plateformes (humaines, matérielles et financières)?
- Quelles sont les structures informationnelles auxquelles se greffent les systèmes 2.0?

Une étude de cas multiples au sein du réseau de bibliothèques de deux universités québécoises a été menée, adoptant une perspective sociotechnique afin d'examiner à la fois le milieu, les plateformes et les différents intervenants impliqués (décideurs, développeurs, bibliothécaires de référence et utilisateurs). Les données ont été colligées de l'été 2011 à l'été 2012 par le biais de sources multiples. (voir Figure 2) Les membres du personnel ont été choisis à la fois sur la base de certains critères (par exemple, leurs fonctions) ainsi qu'en concertation avec les gestionnaires rencontrés. Pour former l'échantillon volontaire des usagers, deux stratégies distinctes ont été adoptées : (1) les étudiants ont été sollicités à différents endroits sur les campus des milieux retenus, et (2) pour les enseignants, des départements ont été choisis aléatoirement, en s'assurant d'une certaine diversité disciplinaire, et, avec l'accord des directeurs de ces départements, un courriel de sollicitation a été envoyé à leurs professeurs.

	Réseau A	Réseau B
Observation des plateformes 2.0 publiques	Plateformes 2.0 ainsi qu'intégration de fonctionnalités 2.0 au sein des systèmes	Plateformes 2.0 ainsi qu'intégration de fonctionnalités 2.0 au sein des systèmes
Entrevues <i>semi-structurées</i> avec des membres du personnel impliqués dans la mise en place des plateformes 2.0	1 gestionnaire 1 gestionnaire-développeur 1 webmestre	1 gestionnaire 1 webmestre 1 édimestre 1 communication
Entrevues <i>semi-structurées</i> avec des bibliothécaires de référence utilisant (ou non) les plateformes 2.0	4 bibliothécaires de référence	4 bibliothécaires de référence
Entrevues <i>structurées</i> avec des usagers potentiels (professeurs, étudiants, chargés de cours / d'enseignement, autres)	17 étudiants 7 professeurs 2 chargés de cours 4 autres profils	12 étudiants 4 professeurs 1 chargé de cours
Documentation en lien avec les orientations des réseaux et l'encadrement des plateformes 2.0	Rapport annuel Plan stratégique Etc.	Rapport annuel Plan stratégique Etc.

Figure 2. Description des sources de données pour la collecte des données en lien avec les bibliothèques des réseaux étudiées⁴.

Les entretiens semi-structurés avec des membres du personnel des bibliothèques ont été enregistrés, avec l'accord des participants, et retranscrits. Pour les entretiens structurés avec les usagers, des notes d'entretiens ont été prises sur la grille d'entrevue et ensuite retranscrites dans une base de données. Tant les *verbatim* que les notes d'entrevue ont fait l'objet d'une analyse de contenu qualitative avec le logiciel QDA Miner. Dans un premier temps, les entretiens structurés ont été codés pour développer l'arbre de codage. L'arbre de codage a été validé par le biais de tests intra et intercodeurs. Les entretiens semi-structurés ont par la suite été codés à partir de ce même arbre, qui a été enrichi pour prendre en compte les particularités des employés. L'analyse de contenu qualitative a permis d'obtenir un portrait riche et contextualisé de la réalité des milieux observés. Bien que ce portrait ne puisse être généralisé sans précaution, il offre des pistes de réflexion intéressantes sur l'implantation de plateformes 2.0 en milieux documentaires.

La collecte et l'analyse des données ont été encadrées par un modèle de l'organisation 2.0 prenant son inspiration à deux sources. (voir Figure 3) D'une part, nous y retrouvons le modèle de la bibliothèque 2.0 proposé par Xu *et al.* (2009) qui la décrit comme ayant trois composantes fortement interreliées : des usagers 2.0, un personnel 2.0 et de l'information 2.0, modèle auquel nous avons explicitement ajouté les technologies 2.0. D'autre part, suivant le modèle de l'écologie informationnelle de Davenport et Prusak (1997), cette organisation 2.0 s'inscrit dans l'environnement informationnel de l'organisation et entre ainsi en interaction avec ses différentes composantes, dont les stratégies informationnelles, les infrastructures informationnelles et la culture informationnelle.

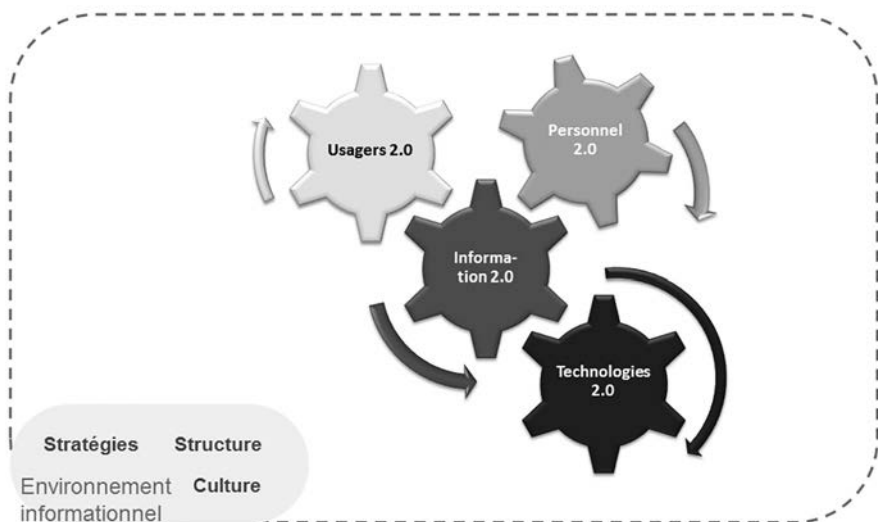


Figure 3. Cadre de référence (inspiré du modèle de la bibliothèque 2.0 de Xu *et al.* (2009) et du modèle de l'écologie informationnelle de Davenport et Prusak (1997).

RÉSULTATS ET DISCUSSION

La présentation des résultats choisis de l'étude s'articulera autour de trois axes de réflexion pour l'utilisation des plateformes 2.0 en milieux documentaires qui ont émergé de l'analyse des données : (1) les usagers, (2) les usages 2.0, et finalement (3) les plateformes 2.0 implantées.

1. Les usagers : le défi de la diversité

Comme le souligne Yves Bonnefoy (1999), «[l']être humain est une réalité complexe qui inscrit dans son environnement une nécessaire diversité». Cette diversité, les milieux documentaires la côtoient depuis toujours chez leurs usagers, à différents degrés. Mais pour prendre en compte cette diversité intrinsèque dans le contexte des environnements 2.0, encore faut-il la connaître.

Trois dimensions de cette diversité ont été retenues pour illustrer les éléments à considérer à ce niveau soit, premièrement, les profils générationnel et disciplinaire des usagers, deuxièmement, leurs habitudes générales d'utilisation des services physiques et virtuels et, troisièmement, leur culture 2.0.

Facteurs générationnel et disciplinaire

Plusieurs études le démontrent : on observe une différenciation des usages du Web et du Web 2.0 en fonction des générations (voir, par exemple, CEFRIO (2013) et Duggan et Brenner (2013)). La génération Internet (génération Y – 18-33 ans), par exemple, est généralement plus active sur les médias sociaux. Ces derniers font même partie de leurs stratégies de recherche d'informations. (Ismail 2010) Plusieurs répondants ont présenté le facteur générationnel comme un facteur influençant l'adoption des plateformes 2.0, tant chez leur clientèle qu'au sein du personnel. La Figure 4 montre que cette variété générationnelle existe, à plus petite échelle, au sein des répondants de l'étude; elle le sera aussi pour l'ensemble des utilisateurs des bibliothèques. Les services d'information desservant des clientèles d'âge variable doivent ainsi en être conscients. Ils doivent réaliser que ce facteur générationnel existera aussi au sein des membres du personnel, rendant certains plus naturellement portés vers les technologies collaboratives que d'autres. Toutefois, le facteur générationnel n'est pas toujours un facteur de résistance au changement chez les bibliothécaires, cette dernière venant plutôt de leurs compétences informatiques, de leur motivation et de leur personnalité plus ou moins extravertie. (Aharony 2009)

Selon les répondants, un autre facteur à la source d'usages différenciés du Web 2.0 chez les usagers réside dans le rattachement disciplinaire. La discipline viendrait ainsi créer des sous-cultures informationnelles différentes à prendre en compte dans des environnements couvrant de multiples disciplines. Les bibliothèques desservant l'ensemble des disciplines de leur université d'attache, comme en fait foi l'éventail des disciplines déjà présentes dans l'échantillon de cette étude (voir Figure 4), font ainsi face à cette diversité et doivent la gérer.

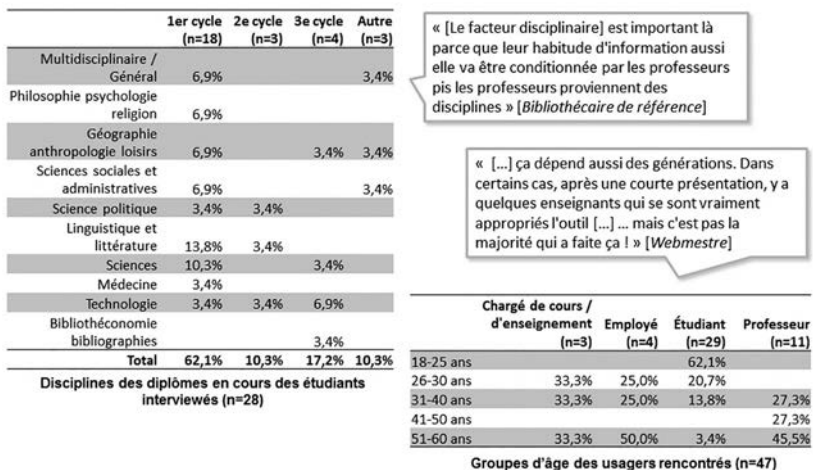


Figure 4. Illustration de la variété disciplinaire et générationnelle au sein des usagers interviewés.

Profil d'utilisation des bibliothèques

Les besoins des usagers influencent leurs profils d'utilisation des bibliothèques et sont un autre facteur de diversité mentionné à plusieurs reprises par les répondants. On observe ainsi une diversité tant dans la fréquence d'utilisation de la bibliothèque, les professeurs, par exemple, se connectent plus fréquemment que les étudiants au site Web, que dans les usages qui en sont faits, les étudiants, en particulier, ont des usages liés à la fréquentation des lieux physiques comme le travail seul ou en équipe. (voir Figure 5)

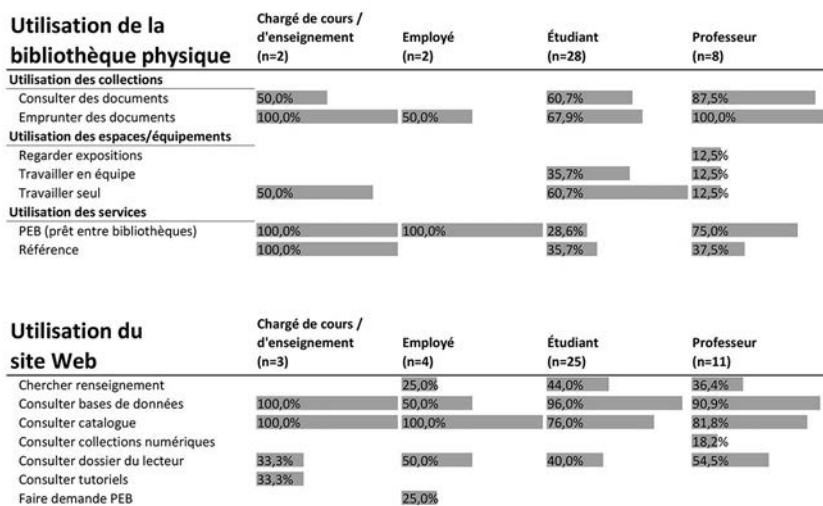


Figure 5. Profil général d'utilisation de la bibliothèque physique et virtuelle par les usagers rencontrés (besoins mentionnés par au moins 10 % des usagers).

Culture informationnelle

En sus des considérations générationnelles, disciplinaires et des besoins, un autre élément à considérer dans la diversité des usagers est la présence (ou l'absence) de valeurs compatibles avec l'esprit du Web 2.0, leur culture «2.0». Parmi les valeurs sous-jacentes au Web 2.0, deux seront présentées pour illustrer nos propos : (1) la reconnaissance des sources informelles, ainsi que (2) l'importance du partage de l'information.

Valeurs «2.0» : sources informelles

Une des valeurs au cœur du Web 2.0 se trouve être l'aisance avec les sources d'information qui ne passent pas par un filtre éditorial. Assez naturellement, lorsque nous avons demandé aux répondants leur opinion quant à ces sources informelles, ces derniers les ont associées à des plateformes 2.0 comme les blogues ou les wikis, reconnaissant la nature informelle intrinsèque à l'information qui y circule, et les mettant parfois en opposition avec des sources formelles comme les médias traditionnels et la littérature scientifique.

La majorité des usagers interviewés (79%), tout statut confondu et dans les deux milieux, ont démontré une acceptation conditionnelle de ces sources leur reconnaissant tant des caractéristiques positives que négatives. Ils ont donc démontré un regard posé sur la valeur potentielle de ces sources qui certes apportent des informations non filtrées présentant un regard potentiellement plus près de la réalité, complémentaires aux sources formelles, mais qui demandent toutefois des compétences informationnelles pour en valider la fiabilité. (voir Figure 6)

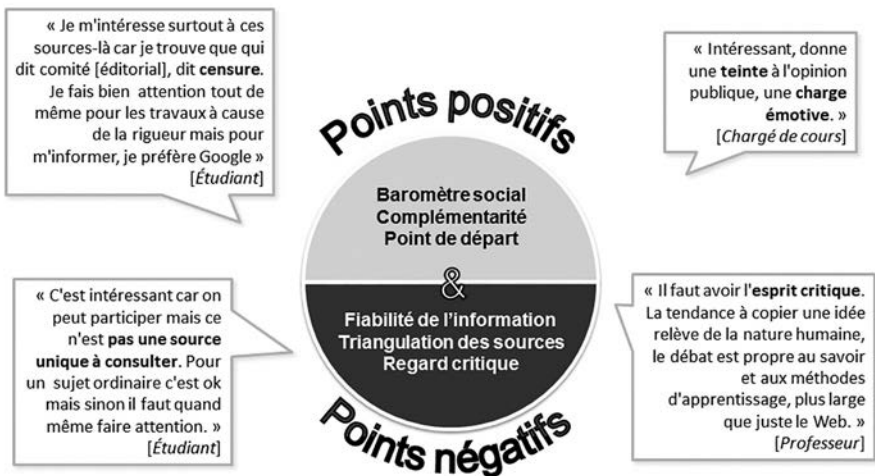


Figure 6. Opinion des usagers interviewés sur les sources informelles.

Un des participants impliqués dans la mise en place des plateformes 2.0 a toutefois soulevé des doutes quant à la capacité de certaines personnes à évaluer

l'information. Ce qu'il a appelé, faisant référence à une entrevue donnée par Umberto Eco au sujet de Wikipédia (Aubrey 2010), des personnes « pauvres » par rapport à la validation de l'information. Dans cet univers 2.0 où l'information n'est plus filtrée avant la publication, la capacité du lecteur à la valider prend une importance encore plus grande. Il revient aux bibliothèques, dans leurs efforts pour soutenir le développement des compétences informationnelles chez leurs usagers, d'inclure ces habiletés critiques dans leur programme de formation.

Valeurs « 2.0 » : partage de l'information

Le Web 2.0 repose sur la sagesse des foules, la confiance entre les utilisateurs, ainsi que leur envie de communiquer et de partager. Le partage représente une valeur fondamentale des plateformes collaboratives. Les usagers rencontrés, en qualifiant l'apport du Web 2.0 au partage d'information, ont par conséquent révélé leur positionnement sur la question. Du point de vue du processus, ils s'entendent tous sur la rapidité voire même l'instantanéité qu'apporte le Web 2.0 au partage d'information. (voir Figure 7) De plus, pour les étudiants, il s'agit d'un facilitateur au partage, alors que les professeurs y voient un potentiel pour rejoindre les gens à distance, pour rayonner.

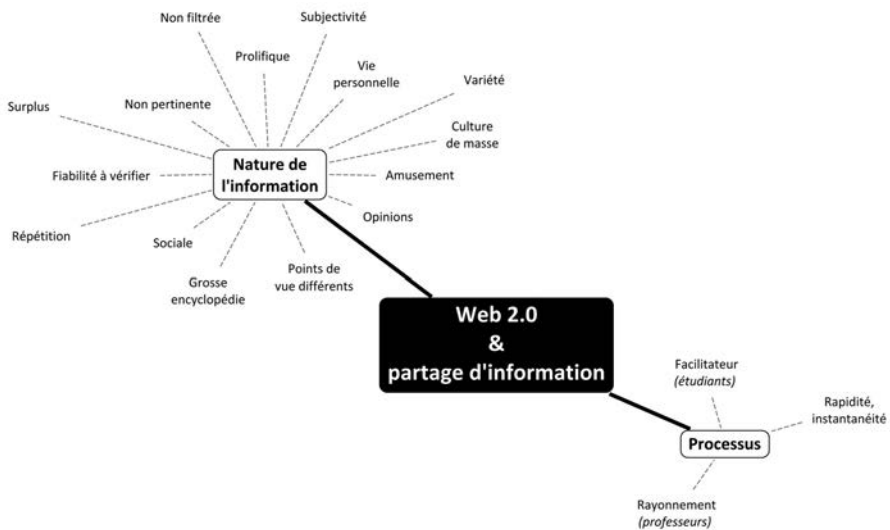


Figure 7. Point de vue des usagers interviewés quant à l'apport du Web 2.0 au partage d'information (éléments mentionnés par au moins 20 % des usagers).

Il est intéressant de noter qu'en parlant du partage d'information, les répondants ne se sont pas attardés qu'au processus, mais qu'ils ont aussi qualifié la nature de l'information partagée. Les deux pôles positifs/négatifs dégagés pour les sources informelles reviennent en force. L'information partagée est pour certains non pertinente, répétitive, subjective, en trop grande quantité même, par la mise au premier plan d'une culture de masse, effaçant les sous-cultures. Pour d'autres, elle apporte une variété de points de vue, une information plus sociale, voire encyclopédique.

En résumé, la diversité observée dans les profils des usagers peut laisser croire à une appropriation variable des plateformes 2.0, que ce soit en raison de leur discipline d'attache, de leurs besoins ou de leur âge. Toutefois, à la base, leurs valeurs sur certains aspects fondamentaux du Web social laissent à penser qu'ils sont, pour la plupart, ouverts à ces environnements collaboratifs. Mais, dans les faits, quels sont leurs usages du Web 2.0?

2. Les variantes des usages 2.0

Une des personnes impliquées dans l'implantation des plateformes 2.0 mentionnait que la bibliothèque investissait le Web 2.0 pour être là où ses usagers se trouvent, présumant ainsi qu'ils habitaient le Web 2.0. Mais les usagers y sont-ils vraiment? L'examen de leurs profils 2.0, tant en termes de niveaux d'usage que de fréquence d'utilisation et de besoins, permet de constater que l'espace 2.0 n'est pas habité à parts égales par tous.

Profils 2.0: niveaux d'usage

Afin de qualifier le profil d'usage du Web 2.0 par les répondants, nous avons évalué leur niveau d'usage à l'aide de l'échelle de Forrester Research (©2008)⁵ présentant un continuum d'activités 2.0 allant de l'inactivité jusqu'à la création de contenu social. (voir Figure 8)

		Étudiant (n=29)	Professeur (n=11)	Total* (n=47)
Créateur	<ul style="list-style-type: none"> • Produit du contenu « social » • Publication d'un blogue, mise en ligne de vidéos, etc. 	44,8%	54,5%	44,7%
Critique	<ul style="list-style-type: none"> • Réagit au contenu produit par d'autres • Publication de critiques de produits/services, commentaires sur un blogue, etc. 	69,0%	54,5%	59,6%
Collectionneur	<ul style="list-style-type: none"> • Organise du contenu pour lui-même ou pour d'autres • Production de fils RSS, ajout d'étiquettes (tags), etc. 	37,9%	54,5%	46,8%
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Se connecte et participe à des réseaux sociaux • Création et maintien d'un profil sur Facebook, etc. 	96,6%	72,7%	87,2%
Spectateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consomme du contenu « social » • Lecture de blogues, visionnement de clips vidéo, etc. 	89,7%	90,9%	89,4%
Inactif	<ul style="list-style-type: none"> • Ne produit ni ne consomme aucun contenu « social » 			

* Le total inclut tous les types de répondants

Figure 8. Profils d'utilisation du Web 2.0 des usagers rencontrés globalement ainsi que, plus spécifiquement, pour les étudiants et les professeurs selon l'échelle de Forrester Research (©2008) (n=47).

Le premier constat fait en présentant cette échelle aux répondants est que le niveau d'usage du Web 2.0 n'est souvent pas unique, mais varie selon les plateformes utilisées. Le deuxième constat est que l'usage varie aussi en fonction des profils des

répondants en lien, entre autres, avec leurs besoins. On remarque un profil nettement plus social du côté des étudiants rencontrés, en partie du fait de l'utilisation des réseaux sociaux comme Facebook. Bien que le rôle de spectateur soit aussi présent chez les étudiants que chez les professeurs, un regard plus attentif sur les plateformes mentionnées permet de remarquer que les professeurs consomment du contenu «social» provenant d'un plus grand nombre de plateformes, les étudiants se concentrant sur un nombre plus restreint d'entre elles.

Profils 2.0: fréquence et besoins

Globalement, les usagers rencontrés se sont révélés des utilisateurs assidus du Web 2.0, l'utilisant en majorité sur une base quotidienne, particulièrement les étudiants et les professeurs (Figure 9).

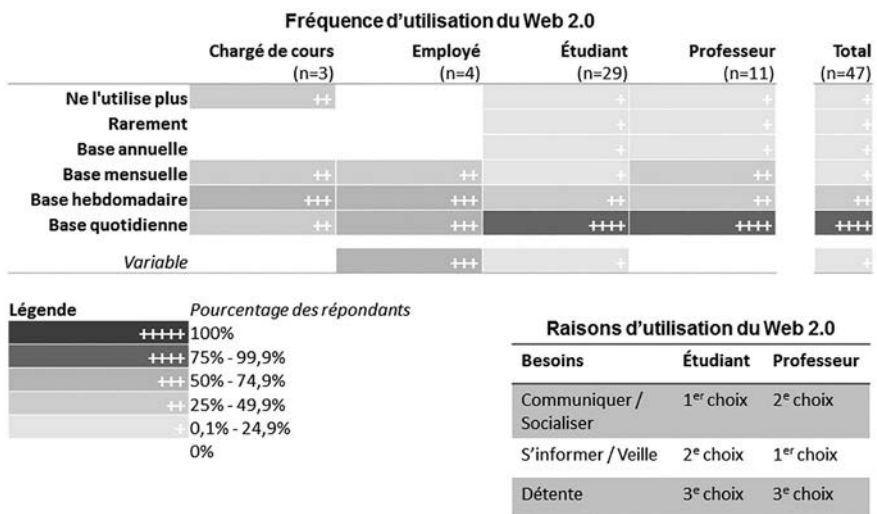


Figure 9. Fréquence d'utilisation du Web 2.0 par les usagers interviewés (n = 47).

Bien que les besoins qui les amènent à fréquenter le Web 2.0 soient les mêmes, les résultats suggèrent que leur importance relative varie. Les étudiants, ayant un profil social plus marqué dans leur utilisation, disent le fréquenter avant tout pour communiquer et socialiser. Cet aspect de socialisation ne vient qu'en deuxième position parmi les besoins énoncés par les professeurs rencontrés. Ces derniers utilisent le Web 2.0 en premier lieu pour s'informer et faire de la veille. En troisième position, tant pour les étudiants que les professeurs, vient la détente.

Pour plusieurs, le Web social semble faire partie de leur sphère personnelle, amplifiant son aspect de socialisation et de détente. Le profil d'utilisation du Web 2.0 par les étudiants peut laisser penser que leur usage réside encore pour beaucoup dans cette sphère personnelle. Selon certains répondants, l'incursion dans la sphère professionnelle, comme pour les professeurs, prend sa source à d'autres types de besoins, comme ceux liés à la veille.

En résumé, les usagers interviewés apparaissent, de manière globale, comme des habitants du Web 2.0 dont les usages varient selon leur profil. S'ils sont des utilisateurs du Web 2.0 en général, la question de leur utilisation des plateformes 2.0 des bibliothèques demeure entière.

3. Les plateformes 2.0 implantées

Les deux milieux universitaires retenus dans le cadre de cette étude ont été sélectionnés pour la présence d'un certain nombre de plateformes 2.0 au sein de leurs bibliothèques. La Figure 10 présente les principales plateformes identifiées. La variété retrouvée rejoint la tendance observée par Tripathi et Kumar (2010) au sein des bibliothèques de 37 universités canadiennes.

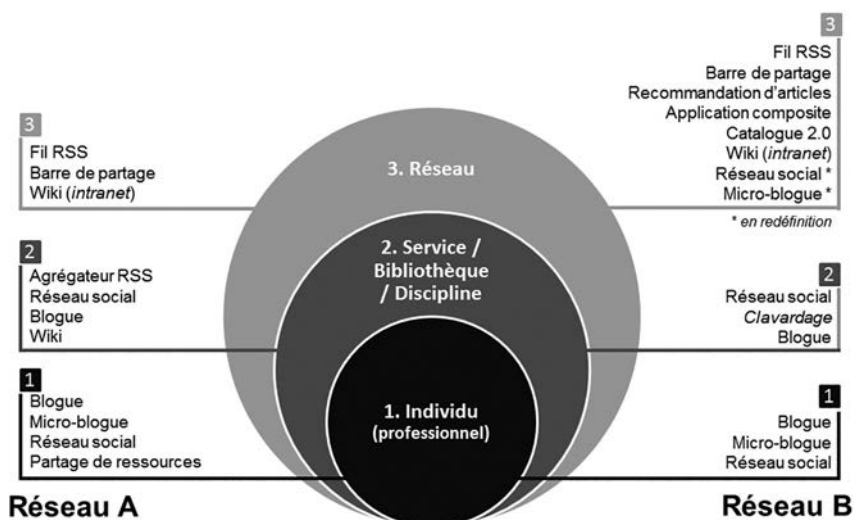


Figure 10. Principales plateformes 2.0 retrouvées dans les deux milieux étudiés, au moment de la collecte, en fonction de leur portée.

Les plateformes identifiées relèvent de trois niveaux organisationnels distincts :

- Certaines des plateformes implantées sont le fait d'individus qui ont choisi de développer une plateforme professionnelle personnelle comme, par exemple, un bibliothécaire de référence qui se développe un profil professionnel sur Facebook ou qui décide de faire part de ses réflexions professionnelles sur un blogue.
- D'autres relèvent d'un service, d'une bibliothèque ou d'un regroupement disciplinaire au sein du réseau. À titre d'exemple, mentionnons la présence d'agrégateurs RSS disciplinaires au sein du réseau A.
- Certaines plateformes sont des plateformes touchant l'ensemble des bibliothèques des réseaux, par exemple des fils RSS pour les nouveautés ou la présence, sur certaines pages des sites Web, d'une barre de partage

permettant aux utilisateurs de facilement partager certaines découvertes mettant ainsi en valeur les collections. On remarque globalement à ce niveau la présence d'un plus grand nombre d'environnements Web 2.0 au sein du réseau B, quoique certains n'aient pas été très actifs au moment de la collecte. Leur exploration du Web 2.0 est plus développée par, entre autres, l'inclusion de fonctionnalités 2.0 dans certains de leurs systèmes, par exemple, leur catalogue.

Cette différence vient aussi du choix, pour le réseau A, de ne pas avoir leur propre profil sur Twitter ni sur Facebook, mais de transiter plutôt par les plateformes 2.0 d'autres instances universitaires. Un répondant, pour expliquer ce choix, a parlé du retour sur investissement qui était meilleur du fait de ne pas avoir à maintenir un profil. Ces environnements semblent ainsi exploités principalement comme des canaux de diffusion de l'information et non comme un moyen pour créer une communauté autour du réseau. Cette stratégie a en effet ses avantages, mais, selon certains usagers, il y a une perte de visibilité pour les bibliothèques.

Personnel

La culture «2.0» des membres du personnel rencontrés s'est révélée assez similaire à celle des usagers. Ils reconnaissent des qualités aux sources informelles, bien que plusieurs mentionnent leurs travers. Il est intéressant de remarquer la différence d'opinions quant à la nécessité d'un certain contrôle du point de vue organisationnel sur l'information qui transite sur les plateformes 2.0 de l'organisation. Certains répondants ont émis des réticences à la présence d'information non contrôlée sur les plateformes 2.0 de leur réseau, que ce soit de la part de leurs employés ou des usagers. Un des répondants précise qu'il faut un filtre institutionnel sur ces plateformes pour contrôler ce que le personnel y produit afin de s'assurer de respecter la philosophie de leur institution. Des politiques définissant des lignes éditoriales, par exemple, ont été mises en place en soutien aux créateurs. C'est ici la question de la réputation numérique qui semble intervenir et la peur de l'entacher si des lignes directrices ne sont pas clairement établies. Selon un autre répondant, la culture de la qualité chère aux bibliothécaires expliquerait leur réticence à intégrer des fonctionnalités permettant aux usagers de créer de l'information à même les systèmes existants. On voit ici une confrontation entre des valeurs du Web 2.0 et certaines valeurs professionnelles. À l'opposé, un répondant souligne la nécessité d'accepter de perdre le contrôle sur les réseaux sociaux et de laisser place à la critique qui, finalement, permet de s'améliorer.

Bien que le profil 2.0 varie sur certains points, entre autres pour les personnes chargées de certaines plateformes qui, de ce fait, se retrouvent plus actives au niveau de la création et de la critique, les répondants partagent tous un profil fortement spectateur pour les besoins de veille intrinsèques à leur tâche.

Utilisation des plateformes par les usagers

En interrogeant les usagers quant à leur connaissance des plateformes 2.0 des bibliothèques, deux éléments ressortent clairement. D'une part, on note une certaine méconnaissance de ce qu'est une plateforme 2.0, comme plusieurs répondants qui ont inclus parmi ces dernières certains environnements Web n'en étant pas, par exemple,

l'association par plusieurs du catalogue en ligne à un environnement Web 2.0 (Figure 11). Bien qu'un des réseaux ait en effet intégré des fonctionnalités 2.0 à son catalogue, aucun usager interrogé n'a dit les utiliser. Cette méconnaissance est aussi ressortie en tout début d'entrevue lorsqu'ils ont dû donner une définition du Web 2.0; la moitié des étudiants et des professeurs seulement ont été en mesure de le faire. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils ne connaissent pas le Web 2.0, mais que, peut-être pour certains, ces plateformes ne sont pas associées explicitement à un concept précis. Elles feraient pour ainsi dire partie de leur expérience Web «normale» sans interrogation quant à leur nature particulière. Ils pourraient ainsi s'attendre à retrouver des composantes sociales et participatives partout sans discrimination des types d'environnements.

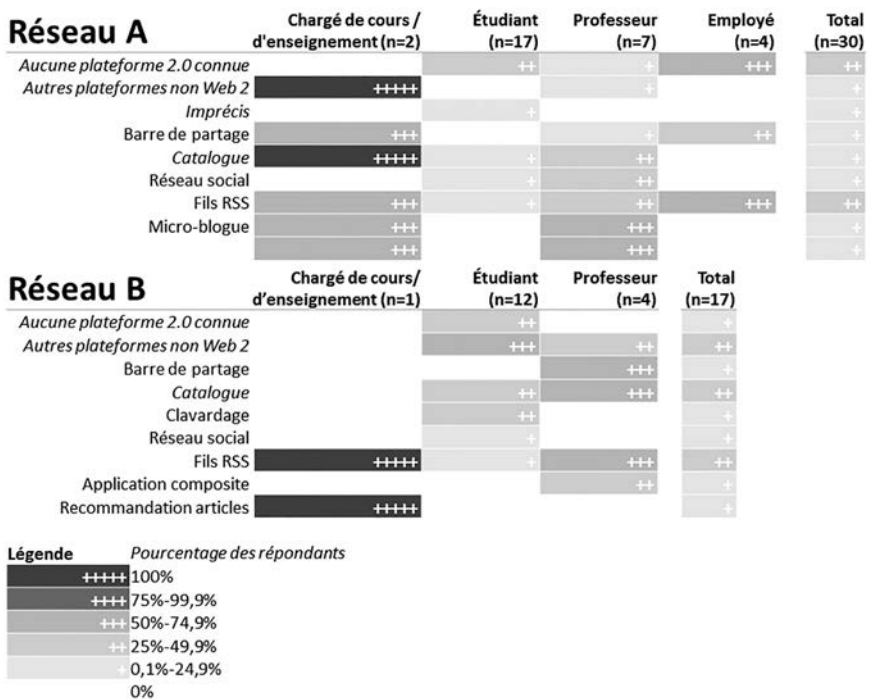


Figure 11. Connaissance des plateformes 2.0 des réseaux par les usagers rencontrés.

D'autre part, la Figure 11 montre une connaissance tout de même assez limitée des plateformes par les personnes interrogées, peu de plateformes étant identifiées par plus de la moitié des répondants. Quelques plateformes sont plus connues de certains types de répondants, car elles sont plus directement liées à leurs besoins. C'est le cas des fils RSS qui sont reconnus par un plus grand nombre de professeurs, qui ont des besoins de veille, que d'étudiants qui, à moins d'être aux cycles supérieurs, ont plus des besoins d'information ponctuels que de suivi en continu.

L'utilisation des plateformes 2.0 par les usagers est bien entendu tributaire de leur connaissance de ces dernières. Il n'est pas étonnant de noter, à la Figure 12, un faible taux d'utilisation des plateformes implantées tant dans le réseau A que dans le réseau B. Une des raisons évoquées par des répondants est qu'elles ne correspondent pas à

leurs besoins. Encore plus intéressant est le fait que plusieurs usagers ont dit qu'ils ne savaient tout simplement pas qu'elles existaient. Pourtant, plusieurs des membres du personnel ont associé les plateformes 2.0 à des outils «marketing» pour donner de la visibilité aux bibliothèques. Sans mettre en doute la stratégie de communication pour la mise en valeur de ces plateformes, on peut se demander si le fait qu'ils pensent habiter le même espace que les étudiants a pu les amener à ne pas publiciser aussi largement que nécessaire ces environnements.

Utilisation d'une ou de plusieurs plateformes 2.0 par statut et par réseau

	Réseau A		Réseau B	
Chargé de cours	(n=2)	50,0%	(n=1)	0,0%
Employé	(n=4)	25,0%		n/a
Étudiant	(n=17)	23,5%	(n=12)	41,7%
Professeur	(n=7)	28,6%	(n=4)	25,0%
Total	(n=30)	26,7%	(n=17)	35,3%

Plateformes 2.0 utilisées par statut (Réseaux A & B)

	Chargé de cours (n=1)	Employé (n=1)	Étudiant (n=10)	Professeur (n=3)
Barre de partage		✓		
Catalogue	✓		✓	✓
Clavardage			✓	
Réseau social			✓	
Fils RSS		✓		✓
Micro-blogue	✓			✓

Figure 12. Utilisation des plateformes 2.0 des bibliothèques par les usagers rencontrés.

L'usage que font les différents types d'usagers correspond à leurs besoins : fils RSS et micro-blogues pour la mise à jour et la veille du côté des professeurs ; réseaux sociaux et clavardage pour les travaux et l'aide pour les étudiants.

Ce que l'on retient ici est que, bien que les usagers aient montré un profil 2.0, leur utilisation des plateformes 2.0 de leurs bibliothèques semble limitée.

CONCLUSION

Les défis sont multiples pour les milieux documentaires voulant intégrer le Web 2.0 au sein de leurs systèmes d'information : défis politique, éthique, opérationnel et technique. (Lankes *et al.* 2007) Les résultats présentés montrent qu'il faut porter une attention particulière à chacune des composantes de l'organisation «2.0» et à son insertion dans l'environnement informationnel de l'organisation :

- *Usagers 2.0 et Personnel 2.0*: Comme pour tout projet d'implantation d'un nouveau système d'information, il faut s'assurer d'une bonne adéquation

entre le mode de fonctionnement du système et les caractéristiques des utilisateurs. Dans le contexte du Web 2.0, il faut être conscient des caractéristiques des utilisateurs qui peuvent influencer leur utilisation des plateformes 2.0. Il faut entre autres s'attarder à leur culture informationnelle pour évaluer si elle correspond à la culture «2.0» et, au besoin, prévoir l'accompagnement nécessaire à un changement de culture.

- *Information 2.0*: Il faut s'assurer que la nature même de l'information qui transitera sur les environnements 2.0 – informelle et partagée – ne vienne pas en contradiction avec la culture organisationnelle. Les environnements 2.0 sont des espaces qui, par définition, se doivent d'être dynamiques. Or, l'effort pour les maintenir à jour n'est pas négligeable et doit être pris en compte et reconnu dans la charge de travail des employés.
- *Technologie 2.0*: La nature d'«éternel bêta» des technologies 2.0 demande aux organisations et aux utilisateurs de développer une agilité et une grande adaptabilité à ces plateformes évolutives. Des formations, tant pour le personnel que pour les usagers, peuvent en faciliter l'intégration. De plus, permettre l'intégration de plateformes 2.0 de différentes portées organisationnelles présuppose une souplesse dans la gestion des technologies au sein de l'organisation laissant une grande place à l'autonomie du personnel.

Les pistes dégagées par cette étude ouvrent des portes à une intégration plus réfléchie des plateformes 2.0 en milieu documentaire. L'analyse de l'ensemble des données recueillies permettra de préciser ce modèle afin d'outiller encore mieux les services d'information voulant investir le Web 2.0.

Christine Dufour Professeure agrégée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Université de Montréal

Stéphanie Cadieux Candidate au doctorat, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Université de Montréal

NOTES

1. Projet financé par le Fonds de recherche Société et culture du Québec (FQRSC).
2. Avec la collaboration de Claire Nigay (collecte), candidate au doctorat (EBSI).
3. Un système d'information Web (SIW) est un système d'information basé sur des technologies Web. On peut les décliner en quatre types qui visent, chacun à leur manière, des besoins particuliers: (1) les intranets pour soutenir le travail interne, (2) les sites Web externes pour assurer une présence de l'organisation sur le Web, (3) les systèmes de commerce électronique pour supporter l'interaction avec les consommateurs, et (4) les extranets pour permettre la communication interentreprises. (Detlor 2000; Isakowitz *et al.* 1998; Press 1999)
4. Il est à noter qu'une personne d'un centre indépendant du réseau a été rencontrée en entrevue. Le présent article ne faisant état que des résultats provenant des bibliothèques des réseaux, cette dernière n'a pas été comptabilisée dans la Figure 2 ni dans les résultats présentés.

5. Traduction de *Social Technographics™ Ladder* produite par Forrester Research (©2008) (<http://web.archive.org/web/20100924101958/http://www.forrester.com/Groundswell/ladder.html>).

BIBLIOGRAPHIE

- AHARONY, Noa. (2009). Web 2.0 Use by Librarians. *Library & Information Science Research* 31, 1: 29-37.
- ANNAN, Kofi A. 2000. 'We the peoples' – *The role of the united nations in the 21st century*. New York, United Nations, Department of Public Information. <<http://www.un.org/millennium/sg/report/full.htm>>. (Page consultée le 6 août 2013) .
- AUBREY. 2010. *Interview with Umberto Eco*. <http://it.wikinews.org/wiki/Interview_with_Umberto_Eco>. (Page consultée le 7 août 2013).
- BACHISSE, Houda et Christine DUFOUR. 2011. Le Web 2.0 dans les bibliothèques : vers un nouveau modèle de service. *Documentation et bibliothèques* 57, 1: 5-17.
- BONNEFOY, Yves. 1999. Entretien avec Yves Bonnefoy. *Le Monde de l'éducation*, 273.
- CEFRIO. 2013. Les adultes québécois toujours très actifs sur les médias sociaux. *Netendances* 4, 1: 4.
- CHEBBI, Aïda. 2013. *Archivage du Web organisationnel dans une perspective archivistique*. Thèse présentée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal. <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9203>>. (Page consultée le 7 août 2013).
- CHUA, Alton Y.K. et Dion H. GOH. 2010. A Study of Web 2.0 Applications in Library Websites. *Library and Information Science Research* 32, 3: 203-211.
- COURCY, Roch et Agence QMI. 2012. Les Canadiens : fous des réseaux sociaux. *Canoe.ca* [En ligne], 28 mars 2012. <<http://cefrio/5m>>. (Page consultée le 6 août 2013).
- DAVENPORT, Thomas H. et Laurence PRUSAK. 1997. *Information Ecology: Mastering the Information and Knowledge Environment*. New York, Oxford University Press.
- DAVIS, Clay. 2009. *Web 2.0 Definition, Usage, and Self-Efficacy: A Study of Graduate Library School Students and Academic Librarians at Colleges and Universities with ALA Accredited Degree Programs*. Thèse présentée à l'University of Alabama. <http://acumen.lib.ua.edu/content/u0015/0000001/0000040/u0015_0000001_0000040.pdf>. (Page consultée le 7 août 2013).
- DETLOR, Brian. 2000. *Facilitating Organizational Knowledge Work through Web Information Systems: an Investigation of the Information Ecology and Information Behaviours of Users in a Telecommunications Company*. Thèse présentée à la Faculty of Information Studies, University of Toronto.
- DUGGAN, Maeve et Joanna BRENNER. 2013. *The Demographics of Social Media Users – 2012*. Washington, D.C., PewResearchCenter.

- FORRESTER RESEARCH. c2008. *Social Technographics™ Defined*. <<http://web.archive.org/web/20100924101958/http://www.forrester.com/Groundswell/ladder.html>>. (Page consultée le 8 août 2013).
- HARINARAYANA, N.S. et N. VASANTHA RAJU. 2010. Web 2.0 Features in University Library Web Sites. *The Electronic Library* 28, 1 : 69-88.
- ISAKOWITZ, Thomas, Michael BIEBER et Fabio VITALI. 1998. Web Information Systems. *Communications of the ACM* 41, 7 : 78-80.
- ISMAIL, Lizah. (2010). What Net Generation Students Really Want : Determining Library Help-Seeking Preferences of Undergraduates. *Reference Services Review* 38, 1 : 10-27.
- KIM, Yong-Mi et June ABBAS. 2010. Adoption of Library 2.0 Functionalities by Academic Libraries and Users : A Knowledge Management Perspective. *The Journal of Academic Librarianship* 36, 3 : 211-218.
- LANKES, R. David, Joanne SILVERSTEIN et Scott NICHOLSON. 2007. Participatory Networks : The Library as Conversation. *Information Technology and Libraries* 26, 4 : 17-33.
- MAHMOOD, Khalid et John V. RICHARDSON JR. 2011. Adoption of Web 2.0 in US Academic Libraries : a Survey of ARL Library Websites. *Program : Electronic Library and Information Systems* 45, 4 : 365-375.
- MOERDYK, Chris. 2009. It took radio 38 years to catch on; Facebook just two. *The Southern Cross : Southern Africa's Catholic Weekly*, 8 mars 2009. <<http://www.scross.co.za/2009/03/it-took-radio-38-years-to-catch-on-facebook-just-two/>>. (Page consultée le 6 août 2013).
- NGUYEN, Linh Cuong. 2008. A Survey of the Application of Web 2.0 in Australasian University Libraries. *Library Hi Tech* 26, 4 : 630-653.
- OXFORD, Ronald Lynn. 2010. *Library 2.0 and Information Competency in California Community College Distance Education Programs : A Descriptive Study*. Thèse présentée à la Kremen School of Education and Human Development, California State University, Fresno.
- PECCATTE, Patrick. 2008. Une plate-forme sociale pour la redocumentarisation d'un fonds iconographique [Preprint]. In *Document numérique et Société*, sous la direction de Evelyne Broudoux et Ghislaine Charton. ADBS, Collection : Sciences et techniques de l'information. <http://peccatte.karefil.com/DocSoc08/DocSoc08_Peccatte.pdf>. (Page consultée le 7 août 2013).
- PRESS, Larry. 1999. The Next Generation of Business Data Processing. *Communications of the ACM* 42, 2 : 13-16.
- ROY, Sophie. 2012. *La diffusion d'archives à l'aide des technologies du Web 2.0 : le cas du Musée McCord*. Mémoire présenté à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal. <<http://hdl.handle.net/1866/8447>>. (Page consultée le 7 août 2013).

- SHONIWA, Pride et Hazel HALL. 2007. Library 2.0 and UK Academic Libraries : Drivers and Impacts. *New Review of Information Networking* 13, 2 : 69-79.
- SI, Li, Ruoyao SHI et Bijuan CHEN. 2011. An Investigation and Analysis of the Application of Web 2.0 in Chinese University Libraries. *The Electronic Library* 29, 5 : 651-668.
- TRIPATHI, Manorama et Sunil KUMAR. 2010. Use of Web 2.0 Tools in Academic Libraries : A Reconnaissance of the International Landscape. *The International Information & Library Review* 42 : 195-207.
- XU, Chen, Fenfei OUYANG et Heting CHU. 2009. The Academic Library Meets Web 2.0 : Applications and Implications. *The Journal of Academic Librarianship* 35, 4 : 324-331.

COLLOQUE

L'archiviste, outil de médiation entre les archives et l'utilisateur

**Sylvie Bédard
Sophie Morel**

La rencontre entre le public et l'objet est l'œuvre de la diffusion. À l'ère du numérique, alors que la quantité d'information produite n'a jamais été aussi importante, le rôle de l'archiviste conserve pleinement son sens puisqu'il favorise la rencontre entre l'utilisateur et les archives. L'archiviste n'est pas que le gardien de la mémoire patrimoniale d'une société, il est aussi un outil de médiation.

L'objet « archives » se présente dorénavant sous plusieurs formes numériques. D'objet tangible à traiter, à conserver et à diffuser, il se transforme en un objet virtuel. Cette transformation a des conséquences sur la façon dont les services d'archives exercent leur mission ainsi que sur les pratiques archivistiques. À l'heure de la démocratisation de la culture et de la médiation culturelle, les services d'archives doivent maintenant être proactifs quant à la diffusion du patrimoine dont ils sont les gardiens.

Cet article expose la manière dont les archivistes de traitement et de référence de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) adaptent leur travail à la réalité des archives nées numériques, des archives analogiques numérisées et de la diffusion par l'entremise du Web et des médias sociaux ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies, et ce, dans le but de rendre optimale la rencontre entre les archives et l'utilisateur.

1. LA TRANSFORMATION DE L'OBJET « ARCHIVES » À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Les services d'archives, dont BAnQ, ont pour mandat de rassembler le patrimoine documentaire archivistique sous toutes ses formes. Dans sa forme analogique, le document d'archives se présente le plus couramment sur support papier, photographique ou magnétique. Dorénavant, avec l'avènement et les développements de l'informatique, le numérique s'ajoute aux formes traditionnelles des archives. En effet, au cours des dernières décennies, la prolifération des ordinateurs, des téléphones intelligents et des autres appareils électroniques a transformé le paysage. Toutes les sphères de la vie sont concernées : le milieu de travail, le monde du divertissement et du loisir ainsi que la vie personnelle. Les archives ne sont pas en reste.

La transformation numérique des archives s'opère dans la forme plutôt que dans le contenu. Ainsi, la correspondance manuscrite a cédé la place au courriel; les photographies sont maintenant des fichiers numériques; les manuscrits d'auteurs sont produits sur disque dur. Même un document analogique peut se transformer en numérique grâce à la numérisation.

L'arrivée du numérique a forcément des conséquences sur le travail de l'archiviste puisque le document se dématérialise. Le professionnel responsable du traitement et son équipe composent alors avec des archives numériques, un élément intangible. Ils ne travaillent plus avec des boîtes d'archives, ils ne manipulent plus de documents papier, ils n'identifient plus les dossiers au moyen d'un crayon. La table de traitement est remplacée par un ordinateur et les documents sont disponibles à l'écran dans un espace de travail virtuel.

Traitement des archives nées numériques

Devant cette nouvelle réalité, l'expertise en matière de traitement des archives nées numériques se développe à BAnQ depuis quelques années.

Mentionnons toutefois que l'acquisition d'archives nées numériques à BAnQ demeure pour le moment de l'ordre de l'exception. Cela s'explique par le fait que les documents numériques produits par les diverses institutions des secteurs judiciaire et gouvernemental ont encore une valeur administrative et sont donc toujours utilisés par l'organisme créateur. D'ici un certain temps, ces documents seront reçus par BAnQ comme le prévoient les calendriers de conservation des ministères, des organismes gouvernementaux et des tribunaux.

Cela dit, les archives nées numériques reçues à ce jour ont permis de s'attarder à leur traitement et de tirer certaines conclusions de l'expérience. Le cas du traitement des archives de la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges du Québec (mieux connue sous le nom de Commission Bastarache) a servi de laboratoire. À priori, le traitement et la conservation des archives nées numériques semblent plus simples que pour les archives analogiques. Cette impression pour le moins saugrenue trouve probablement sa source dans le fait que l'utilisation des appareils semble maintenant très simple. La réalité est cependant tout autre. Bien qu'elles nous arrivent en format numérique dès l'acquisition, les archives nées numériques demandent autant de travail de traitement et de mise en valeur que les archives analogiques. Mais les difficultés rencontrées par les équipes de traitement se distinguent de celles liées aux archives analogiques. Parmi les difficultés notées, certaines sont typiques du traitement des archives nées numériques :

- l'absence d'outils informatiques efficaces facilitant les opérations de traitement (pensons par exemple à un détecteur de doubles);
- l'incapacité à confirmer l'intégrité des fichiers;
- le repérage difficile des doublons dans les fonds hybrides;
- l'insuffisance, voire l'absence de métadonnées;
- l'attribution peu significative des titres de fichiers;
- la rareté de contenus substantiels dans les boîtes de courriels;

- l'omission de la part des organismes verseurs ou des donateurs d'indiquer les restrictions;
- la conservation du format d'origine sans possibilité de modification;
- la migration du format d'origine vers un format de préservation pérenne;
- la conservation des métadonnées et du lien vers le document auquel elles se rapportent.

En conséquence, le traitement par fichier des archives nées numériques s'avère généralement nécessaire, ce qui a un effet direct sur l'investissement consenti.

Fort de cette expérience, BAnQ a adopté une approche proactive auprès de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau). Un archiviste a agi à titre d'expert-conseil en matière de gestion des documents numériques auprès de cette commission. Ainsi, l'organisation de l'information s'effectue dès la création des documents et les mesures nécessaires à la préservation de l'information et à son accès sont respectées. Grâce à cette collaboration, le travail de traitement archivistique inhérent à la conservation permanente sera facilité.

Traitement des archives analogiques numérisées

La numérisation permet de transformer les archives analogiques en archives numériques afin de favoriser leur diffusion¹. Pour ce faire, une préparation est nécessaire. Il s'agit d'abord du traitement archivistique des documents. Ensuite, leur préparation pour la numérisation est une étape indispensable puisqu'elle contribue à la qualité de l'image numérique et facilite un repérage efficace. Elle se traduit par l'accomplissement des tâches suivantes : la préparation matérielle des documents, leur classement, la rédaction de fiches témoin et de fiches de suivi. Une fois la préparation terminée, les documents sont numérisés. La numérisation comprend les étapes suivantes : l'opération de numérisation elle-même, le contrôle de la quantité et de la qualité des images, la conservation permanente des fichiers numériques et enfin le rattachement des images aux descriptions de la base de données (la mise en ligne).

Le traitement archivistique d'un ensemble de documents et la préparation pour la numérisation dépendent du véhicule de diffusion qui sera choisi. Les deux options possibles présentent chacune leurs exigences et leurs spécificités. BAnQ a fait les choix suivants :

- diffusion dans le catalogue Pistard : chaque fonds décrit dans cette base de données subit un traitement au niveau du dossier ou de la pièce et la préparation pour la numérisation, distincte d'un fonds à l'autre, est faite selon les types de documents;
- diffusion dans une collection numérique : ensemble d'archives d'une série documentaire homogène dont le traitement est fait au niveau de la série. La préparation pour la numérisation est normalisée par une consigne qui est appliquée de façon uniforme par les 10 centres d'archives de l'institution.

Depuis plusieurs années, deux grandes séries documentaires font l'objet d'une numérisation de masse à BAnQ : les archives notariales et les archives de l'état civil.

Prenons l'exemple des registres de l'état civil, dont le projet de numérisation s'est amorcé en 2008. En date du 8 août 2013, 528 566 pages étaient disponibles sur le portail de BAnQ dans la collection numérique intitulée *Registres de l'état civil du Québec des origines à 1912*. Il s'écoule environ un an entre l'acquisition des registres par notre institution et leur mise en ligne. Durant cette période, les étapes liées au traitement archivistique « traditionnel » et à la numérisation sont réalisées :

- la description, l'indexation, le traitement matériel;
- la préparation pour la numérisation, la rédaction des fiches, la numérisation, le contrôle de quantité et de qualité des images et la mise en ligne.

Trois équipes sont impliquées dans le processus : une première effectue le traitement archivistique et la préparation pour la numérisation; une deuxième se charge de la numérisation des documents, du contrôle de la quantité et de la qualité des fichiers numériques, du rattachement des images aux fins de la mise en ligne; finalement, une troisième équipe est mise à contribution pour développer l'application informatique servant à la diffusion des archives sur le Web et en assurer la maintenance.

Au début du projet, un comité de travail composé d'archivistes a créé une méthode de travail permettant d'effectuer de façon uniforme la préparation des documents pour la numérisation. Le résultat de ce travail a été consigné dans un document intitulé *Consigne pour la préparation des registres de l'état civil en vue de leur numérisation*². Ces prescriptions sont appliquées par toutes les équipes de traitement afin de faciliter le travail de l'équipe affectée à la numérisation. Depuis 2008, cette consigne est maintenue à jour et révisée périodiquement.

Les archives analogiques numérisées, maintenant transformées en fichiers numériques, soulèvent la question de la conservation à long terme de l'information. L'obsolescence des supports numériques et le développement des systèmes sont des préoccupations pour BAnQ. Actuellement, le format de préservation pérenne utilisé pour la conservation permanente des fichiers numériques issus du processus de numérisation, comme les archives notariales et celles de l'état civil, est le format TIFF non compressé. Cependant, les fichiers servant à la mise en ligne sont plutôt de format JPEG. Le guide *La numérisation des documents – Méthodes et recommandations*³ est une référence utile qui recommande les formats TIFF non compressés, PDF/A et XML lorsque la pérennité des fichiers numériques est à assurer.

L'archiviste de traitement : un intermédiaire dans l'ombre entre les archives et leur diffusion

L'archiviste de traitement évalue, acquiert, organise et décrit les archives tant analogiques que numériques. Il agit comme intermédiaire dans la chaîne entre le créateur d'archives et l'utilisateur. C'est grâce à son travail d'analyse et de traitement des fonds que l'utilisateur peut par la suite repérer plus rapidement les archives ou l'information qu'il cherche.

Afin que l'archiviste de traitement puisse pleinement jouer son rôle d'intermédiaire entre le créateur et l'utilisateur, il est impératif qu'il travaille de pair avec l'archiviste de référence, lequel est en contact avec les utilisateurs. L'archiviste de traitement bénéficie alors de « l'expérience terrain » de son collègue de la référence qui lui fait connaître les

habitudes de consultation et les besoins de l'utilisateur, constamment en évolution. Ces échanges contribuent à l'établissement de priorités de traitement des fonds d'archives. Ainsi, les efforts de traitement, de description, d'indexation et de numérisation sont déployés de façon concertée.

Même s'il est vrai que les technologies informatiques facilitent l'accès à l'information contenue dans les archives, il serait illusoire de croire que cela est possible sans l'intervention d'un spécialiste. Si l'utilisateur navigue sur le Web avec aisance, c'est qu'un travail de traitement et de préparation des archives a été effectué par l'archiviste et son équipe.

De grands défis demeurent dans ce contexte de transformation des archives, soit : adapter les pratiques de traitement, concilier technologies et conservation ainsi que développer l'accès des usagers au Web.

2. L'ACCÈS DES USAGERS AUX ARCHIVES NUMÉRIQUES

Rendre les archives numériques au public se fait d'abord dans un but éducationnel visant à démocratiser la culture et à la rendre accessible à tous. Les centres d'archives n'échappent pas à cette réalité où la médiation entre les archives et l'utilisateur est devenue nécessaire.

L'accès doit se faire dans un contexte d'adaptation et de démocratisation du savoir

Afin que la rencontre entre les archives et l'utilisateur soit un succès, il est impératif qu'elle s'effectue dans un contexte s'adaptant aux besoins du public. Une médiation réussie conduit à une démocratisation du savoir et de la culture que l'utilisation du numérique rend aisée. Au-delà de la simple conservation, le numérique permet la mise en valeur des archives ainsi qu'un dialogue avec l'utilisateur. Son utilisation devient le moyen par excellence d'élargir les publics cibles en les rejoignant facilement dans leur quotidien. Monsieur et madame Tout-le-monde ont accès aux documents conservés dans les centres d'archives, sans égard à leur âge, à leur profession ou à leur scolarité; ce constat n'est pas nouveau. Ce qui est maintenant différent, c'est que l'utilisateur a l'impression d'être partie prenante de cette quête du savoir, qu'il peut y apporter sa propre contribution, le bénéfice de son expérience personnelle. Bref, il n'est plus un simple spectateur mais bien un acteur pouvant enrichir les connaissances de tous.

Depuis plus de 10 ans, BANQ offre à ses usagers la possibilité de consulter en ligne des descriptions de documents grâce à son moteur de recherche Pistard. Avec la mise sur pied du projet Champlain⁴ en 2004, plus de 43 500 descriptions au dossier et à la pièce ont été ajoutées, permettant ainsi aux usagers d'effectuer leurs recherches directement en ligne, peu importe le moment, sans avoir à se déplacer en salle. Peu de temps après, près de 120 000 images ont été rattachées aux descriptions déjà existantes. Grâce au projet Branché sur notre histoire⁵, 200 000 images supplémentaires touchant la présence française ont été ajoutées au projet Champlain. La quasi-totalité des archives de la période de la Nouvelle-France a ainsi été rendue accessible. Les collections numériques, quant à elles, offrent un corpus de plus de 5 millions de documents (images, cartes et plans, cartes postales et autres) auxquels de nouvelles

pièces viennent constamment s'ajouter. En 2007, Pistard a fait l'objet d'une modification visant à augmenter de 254 à 32 000 le nombre de caractères disponibles pour chacune des unités de rangement. Ce faisant, une description plus précise devient maintenant possible, contribuant ainsi à l'amélioration du repérage plein texte par les usagers. Plusieurs unités de description sont dorénavant décrites jusqu'au niveau de la pièce, ce qui rend la recherche beaucoup plus efficace et rapide. De plus, il est maintenant possible de coller intégralement un instrument de recherche dans la base de données, réduisant les recherches à une seule source d'information.

Les registres de l'état civil, les recensements et les archives des notaires sont les ressources généalogiques les plus consultées par les usagers des centres d'archives de BAnQ. Ces documents sont indispensables pour quiconque désire connaître l'histoire de sa famille ou effectuer des recherches thématiques. Fort heureusement, la très grande majorité de ces actes sont parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation exceptionnel. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'il y a une demande accrue pour la consultation de ces documents directement en ligne. Et c'est ce que propose la base de données Archives des notaires du Québec, des origines à 1932⁶. Ce portail d'accès à une collection numérisée contient pas moins de 1 295 greffes de notaire (dont 259 avec le texte des actes) et plus de 4 556 733 pages de contrats notariés. Pour l'instant, certains greffes ne comportent que les instruments de recherche (IR) numérisés accessibles par cette ressource (1 036 greffes). Des mises à jour régulières permettent d'y intégrer plusieurs autres greffes au fur et à mesure de leur versement à BAnQ et de leur numérisation. De plus, les usagers peuvent s'inscrire à des ateliers portant sur les archives civiles leur permettant de se familiariser avec leur contenu, d'en apprivoiser le mode de consultation numérique et d'en tirer tous les avantages. Ils ont donc accès à des informations leur permettant d'effectuer une recherche étendue dans les contrats notariés dans le confort de leur foyer!

L'accès aux archives et leur promotion

La promotion des archives par l'entremise de la technologie numérique a pour but d'en diversifier les accès et d'établir un nouveau rapport avec l'utilisateur. La présence des institutions culturelles dans les médias sociaux en est un bon exemple.

Afin de se faire mieux connaître, les institutions culturelles⁷ sont maintenant présentes dans les différents espaces Web fréquentés par les usagers. Dans les médias sociaux, elles développent une facture visuelle facilement identifiable qui les rend reconnaissables parmi les autres. Puisque chaque média social a ses caractéristiques propres, l'institution culturelle qui y est présente s'est adaptée à cette communauté. Elle n'en préserve pas moins son identité en respectant le même plan de communication qui la distingue.

BAnQ est aussi présente dans les médias sociaux. Par ce moyen, elle vise à favoriser les échanges et le dialogue entre l'institution et ses usagers. Grâce à la technologie numérique, la manière de présenter le document aux usagers peut, elle aussi, sortir maintenant du cadre traditionnel. Avec plus d'un milliard d'utilisateurs à travers le monde et près de 18 millions au Canada, Facebook figure parmi les plus fréquentés des médias sociaux. Depuis 2010, BAnQ a joint les rangs des participants à ce média en y ajoutant sa propre page, accessible à quiconque le désire. Cette page

Facebook permet d'échanger des commentaires et de diffuser des renseignements sur divers sujets tels que l'acquisition de nouveaux fonds, la mise en ligne de nouveaux documents numérisés sur le portail, les ateliers offerts, les nouveautés en ligne ainsi que les projets ponctuels auxquels BANQ participe. Étant le média social le plus couramment utilisé⁸, tous types confondus, Facebook offre une visibilité intéressante et permet d'atteindre facilement un public branché, jeune, fortement présent sur ce genre de plateforme et qui s'attend naturellement à y retrouver les institutions à caractère culturel. Les utilisateurs plus âgés sont aussi de plus en plus présents sur Facebook. Les contenus et les informations affichés par BANQ en tiennent donc compte afin d'atteindre aussi ce public.

Un autre excellent moyen d'atteindre des usagers potentiels est la présence de BANQ sur YouTube. Depuis peu, des capsules de BANQ y sont présentées sous forme de segments d'une durée variant de trois à quatre minutes. Ces capsules visent à faire connaître la mission de l'institution, celle de la Grande Bibliothèque, de même que les services offerts par le Centre de conservation et les 10 centres d'archives répartis sur le territoire du Québec.

Enfin, BANQ a mis en ligne, en juin 2013, le blogue *Instantanés*⁹. Ce blogue se veut un espace d'échanges et de partage d'informations sur les activités archivistiques de BANQ et d'autres institutions partageant les mêmes intérêts. *Instantanés* est un blogue professionnel qui informe la communauté archivistique, les chercheurs et les citoyens sur les réalisations accomplies par les archivistes de BANQ, et qui fait également état des pratiques du milieu des archives et de la gestion des documents en général. Ses billets répartis en huit grands domaines de l'archivistique intéressent à la fois les professionnels, les techniciens, les étudiants, les chercheurs, les généalogistes et le public en général.

Il est sûr que cette participation diversifiée à des réseaux sociaux requiert un investissement de temps consacré à l'interaction avec les usagers ainsi qu'à l'affichage d'un contenu constamment renouvelé. Cet investissement assure une participation active de BANQ aux réseaux, présentant un attrait certain auprès d'un éventail d'utilisateurs. Le caractère instantané de ces médias fait appel à une stratégie de communication différente, mais néanmoins efficace.

L'archiviste de diffusion : un passeur culturel entre les archives et l'utilisateur « techno »

En matière de diffusion, l'archiviste de référence a vu son rôle se transformer avec l'avènement du numérique. Le travail de ce spécialiste est de guider l'utilisateur vers la source documentaire disponible. Pour ce faire, outre la connaissance qu'il a des archives de son institution, l'archiviste de référence est également en mesure de diriger l'utilisateur vers les archives d'autres institutions. Qui plus est, l'archiviste de référence fournit à l'utilisateur les bons outils de recherche et lui apprend à les utiliser efficacement. Il est l'intermédiaire entre l'objet « archives » et l'utilisateur.

Afin de bien remplir son rôle, l'archiviste de référence se doit de « maintenir à jour ses connaissances des supports conventionnels et analogiques de l'information et d'être à la fine pointe en matière d'information numérique ». (Grimard 2005-2006, 69) Ce faisant, il est en mesure de réagir à l'obsolescence des technologies de l'information, de maintenir le public au courant des nouveautés technologiques adoptées par son

organisation et de lui enseigner à les utiliser convenablement. Au même titre que les supports de conservation, les supports de consultation changent à un rythme effréné. L'utilisateur est souvent perdu dans ce dédale de technologies toujours plus diversifiées. C'est à l'archiviste qu'il revient alors de l'accompagner et de l'initier à l'utilisation des bases de données, des moteurs de recherche et des instruments de recherche en ligne, tant ceux qui ont été conçus par sa propre institution que ceux qui ont été créés par d'autres organismes. Cet accompagnement est tout aussi indispensable en salle de recherche qu'à distance (téléphone, référence à distance, courriel). Le rôle de l'archiviste de référence est bien rempli lorsque l'utilisateur a atteint une autonomie lui permettant de poursuivre sa recherche dans la source documentaire accessible.

CONCLUSION

Sans conteste, BANQ est à l'écoute des besoins d'accès rapide, d'accès à distance et d'interaction avec les usagers. Simultanément, elle est aussi soumise aux transformations importantes de l'objet «archives». Cette évolution rapide des besoins des usagers d'une part et des archives d'autre part exerce une pression sur les archivistes pour que soient traités et rendus accessibles en ligne le plus de documents possibles.

Dans ce contexte, réaliser la rencontre entre les archives et l'utilisateur est un défi. La technologie numérique présente des contraintes nouvelles qui forcent les archivistes à adapter leurs pratiques de traitement et de diffusion. Ainsi, une culture de partage des connaissances doit s'instaurer entre l'archiviste responsable du traitement et son collègue affecté à la diffusion de manière à toujours inscrire leur action dans une optique de démocratisation du savoir. Plus qu'un conservateur, un formateur ou un promoteur, l'archiviste est, à l'ère numérique, un intervenant au cœur d'une médiation réussie entre les archives et l'utilisateur sans barrière de lieu ni de temps.

Sylvie Bédard archiviste de référence, BANQ Québec

Sophie Morel archiviste-coordonnatrice, BANQ Trois-Rivières

NOTES

1. La numérisation est rarement utilisée à des fins de substitution par BANQ.
2. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mise à jour 2011.
3. Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2012 : 24-26.
4. Le projet Champlain, mis sur pied en 2004 et ayant pris fin en 2008, visait à décrire et à mettre en ligne les documents du Régime français, surtout les archives administratives et judiciaires. Leur mise en ligne répondait à un réel besoin de la communauté historique.
5. Le projet *Branché sur notre histoire* s'inscrit dans la volonté de BANQ de diffuser et faire connaître au grand public les archives, surtout de nature privée, en lien avec l'histoire du Canada et du Québec en utilisant les technologies de l'information.
6. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>.
7. Par exemple : Les Musées de la civilisation, la bibliothèque et le service d'archives de l'Assemblée nationale du Québec et le Musée national des beaux-arts du Québec.
8. Selon une étude du CEFRIO (NetTendance 2012).
9. <http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/>

BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMONT, Bruno. 2000-2001. L'archive numérique : entre authenticité et interprétabilité. *Archives* 32, 1: 3-15.
- BANAT-BERGER, Françoise et Claude HUC. 2011. *Les multiples visages du document numérique*, cours 3, module 07. Portail International Archivistique Francophone.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BanQ). Mise à jour 2011. *Consigne pour la préparation des registres de l'état civil en vue de leur numérisation*.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BanQ). 2012. *La numérisation des documents : Méthodes et recommandations*.
- CAILLET, Elisabeth. 1995. *À l'approche du musée, la médiation culturelle*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- CEFRIQ. 2012. Les médias sociaux ancrés dans les habitudes des Québécois. NETendances. In *Site du CEFRIQ*, [En ligne]. <http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/NETendances1-reseauxsociauxLR.pdf> (Page consultée le 16 septembre 2013).
- DUFOUR, Christine. 2008-2009. Web 2.0, organisations et archivistique. *Archives* 40, 2: 3-26.
- GRIMARD, Jacques. 2005-2006. L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information... ou la « Révolution » numérique à l'« âge » archivistique. *Archives* 37, 1: 59-87.
- GIULIANO, Frédéric. 2011-2012. La référence en archives au XXI^e siècle. L'impact du numérique sur le travail de référencier. État des lieux. *Archives* 43, 1: 3-19.
- JOLI-COEUR, Sophie. Mars 2007. Définition des termes et des concepts : lexique et bibliographie. Groupe de recherche sur la médiation culturelle, Ville de Montréal. In *Site de la ville de Montréal*, [En ligne]. http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Lexique_biblio_2007.pdf (Page consultée le 16 septembre 2013).
- LAMIZET, Bernard. 2000. *La médiation culturelle*. Paris, L'Harmattan.
- LEGAULT, Caroline. 2009. La médiation culturelle dans les institutions muséales et patrimoniales québécoises, un plan d'action à découvrir. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'études en loisir, culture et tourisme.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012. La diffusion des archives : les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. 12^e Congrès de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation. In *Site de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation (APTdq)*, [En ligne]. <http://aptdq.org/wp-content/uploads/2012/03/YvonLemay.AnneKlein.pdf> (Page consultée le 16 septembre 2013).
- MUNN, Edwidge et Denise RIOUX. Printemps 1998. La référence : une fonction archivistique à part entière. *Archivaria* 45: 105-110.

- ROY, Sophie. Février 2012. La diffusion d'archives à l'aide des technologies du Web 2.0 : le cas du Musée McCord. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
- THIBODEAU, Kenneth. 1999-2000. Rupture ou continuité : l'évaluation des archives au seuil de l'époque numérique. *Archives* 31, 3 : 61-72.

COLLOQUE

*La valorisation des
archives aux Musées
de la Civilisation: les
événements Rares et
Précieux*

Juliette Delrieu

INTRODUCTION

Assimilés à des gestionnaires ou à des conservateurs de patrimoines documentaires, œuvrant dans des institutions qui donnent toujours la priorité à la conservation, au traitement et à l'accès aux «chercheurs», les archivistes ne sont pas les intervenants les plus actifs dans le domaine du développement culturel. Leur mission de donner accès aux archives sous-entend une mission secondaire par rapport à celle d'organisation, de gestion et de conservation des documents administratifs.

La perception publique des archives, des centres d'archives et des archivistes n'évolue pas ou peu depuis de nombreuses années. Généralement perçus comme des dépôts de paperasse institutionnelle, des restes de dossiers d'affaires réglées par les directions des organismes et institutions publiques ou privées, les services d'archives hiérarchisent leurs activités en fonction de leur définition de leur rôle institutionnel influant sur les moyens financiers, matériels et humains qui leur sont accordés. Les archivistes, conservateurs de patrimoine documentaire historique, œuvrent dans le champ culturel de la gestion de la mémoire consignée, mais, si on compare leurs activités culturelles à celles d'autres acteurs dont la mission de service public et culturel est principale (bibliothèques, musées), on constate rapidement que les archivistes ne participent que moindrement à la démocratisation de la culture ou au concept de la culture pour tous. Le peu d'interventions menées par les centres d'archives, la focalisation sur les usagers en salle ou sur le Web ainsi que l'absence d'une véritable stratégie de médiation culturelle ne nous aident pas à développer des outils d'évaluation des publics potentiels, ni à imaginer des projets visant l'éducation informelle de la population en général. Ainsi, peut-on se demander si les archivistes sont des acteurs de la culture à part entière, ou ne sont-ils pas relégués au rôle de gardiens des voûtes documentaires ou d'archivistes de référence. Le trait est fort. Cette perception générale étriquée de

notre profession et de notre mission restreint nécessairement le champ d'intervention culturelle auquel nous devrions prétendre.

La mission culturelle d'un centre d'archives, la place des archives historiques institutionnelles ou privées et la mission de développement culturel des archivistes devraient être recentrées dans leur organisation sur l'action culturelle. L'action culturelle génère des profits incontestables auprès du développement des connaissances des publics, mais aussi, sur le référencement de l'organisation dans le panorama culturel et son image de marque, tant à l'externe qu'à l'interne. Dès lors, elle permet d'étendre les activités dans les sphères professionnelles locales, nationales, voire internationales. Ce que les grandes compagnies privées ont vite réalisé (Groupe Danone et les entreprises de l'agroalimentaire, EDF, Pharmacies Brunet, Caisses d'épargne en France, etc.).

Au Québec, plusieurs archivistes et services d'archives ont ainsi tenté de mettre en œuvre des programmes, des moyens humains et technologiques, pour sensibiliser les publics identifiés (scolaires et adultes) en utilisant surtout une approche éducative formelle. (Courchesne 1999)

Les types d'interventions archivistiques autonomes, mis en œuvre par les centres d'archives, passent par les moyens traditionnels : action éducative dans les écoles, diffusion de copies numériques en ligne, programme *Archives à voix haute*, expositions en salle et en ligne. Mais le succès public est-il nécessairement au rendez-vous? Quel public est ciblé, touché et fidèle? Arrivons-nous malgré tout à conquérir de nouveaux publics et à les fidéliser?

Ces projets touchent un public de niche, très local, sans nécessairement faire des services d'archives des lieux de référence incontournables d'activités culturelles pour la population. Leur mission ne se définissant pas prioritairement dans ce champ d'intervention de mission culturelle, les archivistes ont développé peu de maîtrise en développement de projets culturels et en médiation culturelle.

Ceux qui le font davantage sont les archivistes des musées, mais leur expérience autour des archives n'est pas ou peu partagée dans la littérature scientifique archivistique. À la différence des services et centres d'archives, la médiation culturelle est au centre de la mission muséale; ce qui peut faciliter les projets de développement culturel archivistique. Les musées sont de plus en plus conscients de la valeur ajoutée des archives en intervention culturelle et de leur pouvoir attractif sur la population. Les services de médiation culturelle sont également créés lors de la construction de nouvelles structures (comme le Musée national des beaux-arts du Québec, la Grande bibliothèque de Montréal, le Musée de la Gaspésie), mais pas ou peu dans les centres d'archives régionaux, par exemple.

Actuellement, ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont les grandes sociétés d'information et de divertissement, les documentaristes et les réalisateurs d'émissions télévisuelles ou radiophoniques. Plusieurs types d'émissions télévisuelles et de documentaires destinés au grand public se sont développés autour de l'exploitation des archives, pour leur rôle de réminiscence intrinsèquement liée à l'émotion produite chez les spectateurs.

Les images en mouvement (filmiques, télévisuelles), les entrevues sonores et audiovisuelles, les anciennes publicités, les documentaires, les extraits de reportages ou

de pièces de théâtre recueillent un immense succès (*Les enfants de la télé, J'ai la mémoire qui tourne, Ils ont filmé la guerre en couleur, Apocalypse*). Ces émissions attirent une audience publique dépassant les 20%¹ de parts de marchés et perdurent. Le concept est en plein essor (par exemple, l'émission *Qui êtes-vous?* explore la généalogie et l'histoire des familles; l'émission *On passe à l'histoire* revient sur des personnages qui ont marqué l'histoire). Les émissions radiophoniques en ligne et en baladodiffusion se multiplient (*La ballade des Archives nationales, La grande traversée, La concordance des temps, La fabrique de l'histoire*²). La diffusion de ce type de documents sur YouTube, à la Cinémathèque québécoise, le programme *Éléphant* sur Vidéotron ou l'achat de copies numériques à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) non seulement recueillent un franc succès auprès de la population et des internautes, mais deviennent également des sources de revenus autonomes non négligeables. Des applications et des jeux numériques téléchargeables créés par des institutions et des musées entrent de plus en plus dans cette gamme de produits exploitant les archives.

Le constat est que les archives ont un pouvoir attractif immense auprès du grand public, qu'on les inclue dans des interventions ludiques ou qu'on les offre en ligne. On distingue aussi la portée plus grande des archives iconographiques, sonores, filmiques et audiovisuelles, qui sont somme toute récentes (± 140 ans), sur les archives textuelles, confirmant qu'une image vaut mille mots. Elles font toutes appel aux sens (l'ouïe et la vue), à l'esthétique, à l'historicité également. Elles sont la matière première de différentes créations culturelles qui les contextualisent, les interprètent, les racontent, les exploitent dans des formes de discours, définis par le concept des interventions et encadrés par l'institution qui les génère.

Les archives textuelles sont difficiles d'accès au grand public à cause de «l'inintelligibilité» ou de l'illisibilité des graphies et des abréviations, de la langue (langues mortes, étrangères), de la structure des écrits, des éléments intrinsèques des archives (filigranes des papiers, qualités des supports, marques particulières – sceaux, lacs, plis) et de l'ignorance du grand public de leur contexte de création, d'utilisation et de leurs significations. Dans nos publics, seuls les chercheurs exercés sont capables d'interpréter ces caractéristiques rébarbatives et d'accéder à une part de leur intelligibilité apparente.

De là, nos centres d'archives sont des réserves de preuves historiques pour des auteurs qui se chargent de ressusciter ces documents dans leurs publications thématiques historiques, informationnelles ou divertissantes, et qui s'adressent à une niche de public d'adultes férus d'histoire ou à un public plus large.

Dans le domaine de la valorisation, nos rôles se défendent de n'être ni historien, ni sociologue, ni ethnologue, ni animateur. Ne sommes-nous que des intermédiaires, des interfaces entre le donateur, le chercheur et l'archive? Ne pouvons-nous pas prétendre à un élargissement de nos tâches dans la chaîne de la mission culturelle, dépassant le simple accès au document, ou pouvons-nous étendre notre mission vers des interventions plus convaincantes dans la démocratisation culturelle?

Les missions de nos organismes, les définitions de nos rôles, la limite de nos territoires d'intervention et la nature de nos archives permettent ou contraignent, selon le cas, nos activités en matière culturelle et affectent notre perception publique. C'est pourquoi il est si difficile de conquérir, de fidéliser des publics plus larges que celui de nos chercheurs habituels.

Or, les musées, notamment, mais également les bibliothèques nationales et municipales, ont mis en œuvre, dès les années 1970-1980, des services spécialisés qui ont développé une expertise en la matière. Parmi eux, les Musées de la civilisation de Québec (MCQ) ont inscrit dans leur mission, il y a vingt-cinq ans, cette vocation d'éducation des publics, d'action puis de médiation culturelle, dont ils se sont faits les experts au Québec. Cette vocation a connu, en 2011, un tournant important dans la mise en valeur des archives historiques qu'ils conservent par la création des événements *Rares & Précieux* qui connaissent un franc succès.

Les savoir-faire et la dynamique de médiation culturelle en musée peuvent-ils offrir des pistes de réflexion aux archivistes, dans la conception de projets culturels attractifs tout autant qu'enchantés, qui fidéliseraient leurs publics et les conscientiseraient à la valeur du patrimoine documentaire?

Nous revenons ici sur la naissance d'un événement culturel, devenu un rendez-vous annuel couru du public, et sur l'expérience de l'édition 2013 de *Rares & Précieux*. Pour comprendre les facteurs de réussite de la valorisation des archives et du patrimoine documentaire, nous rappellerons d'abord brièvement le cadre institutionnel dont ce projet émane et la place des archives historiques aux Musées de la civilisation. Nous aborderons la place de la médiation culturelle, de la théorie à la pratique. Nous évoquerons les théories et les mécanismes d'appropriation et de « consommation » des savoirs qui peuvent être utilisés. Après avoir présenté la genèse des événements *Rares & précieux*, nous nous attarderons sur l'édition 2013, intitulée *Les Archives et la Mémoire du Monde*. Nous ferons part alors des caractéristiques du traitement et des besoins archivistiques mis en œuvre dans une telle intervention.

LES MCQ : MUSÉE NATIONAL ET CENTRE D'ARCHIVES PRIVÉES AGRÉÉ

Le Musée de la civilisation de Québec (MCQ), renommé en 2013 les Musées de la civilisation de Québec, constitue un complexe muséal national qui fête en 2013 ses 25 ans d'existence. Il se définit comme un espace de médiation, un lieu d'enchantement, de connaissances et de réflexion. Son objet d'étude est centré sur la société, sur les civilisations et non pas prioritairement sur ses objets disciplinaires des différents secteurs de collectionnement, à l'inverse des musées spécialisés sur un type de collection. Acteurs culturels de premier plan dans la création et dans la transmission des savoirs, les MCQ ont une approche muséologique thématique, multidisciplinaire. Leur fréquentation, en 2012, dépassait les 920 000 visiteurs. La diversité de leurs collections (objets, archives et livres et journaux anciens) en fait une institution de référence nationale. Les collections et fonds d'archives historiques qu'ils gèrent occupent une place importante dans leur rôle d'institution de référence.

Les collections d'archives aux MCQ

Le Musée se voit attribuer par le gouvernement, en 1984, la responsabilité de collections ethnologiques de l'ex-Musée de la Province, auxquelles viendront entre autres se greffer, en 1995, celles du Séminaire de Québec : collections du plus ancien musée du Canada, fonds d'archives et fonds de livres et de journaux anciens de la

bibliothèque d'une des plus anciennes institutions québécoises. Les collections d'objets du Séminaire bénéficient donc des fonds d'archives exceptionnels, intimement liés et qui documentent leur contexte de création et d'acquisition des objets, leur utilisation. Ce qui leur confère un sens très riche, parce que documenté. Le fonds du Séminaire de Québec est inscrit au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO, pour la partie allant de 1623 à 1800.

Parallèlement, depuis sa création, le musée acquiert et conserve les archives relatives ou associées à ses collections d'objets acquis depuis vingt-cinq ans. Son centre d'archives est un centre d'archives privées agréé de BANQ.

L'exploitation des archives dans le cadre muséal

Centre de référence pour les chercheurs externes, du chercheur au généalogiste en passant par les étudiants et les artistes, il joue, à l'interne, le rôle d'une réserve d'archives du même type que les réserves d'objets du Musée, dans laquelle les conservateurs, les chargés de projet d'exposition et de médiation, de publications, ou de nouveaux projets viennent puiser en contenu et en «objet», à exposer ou photographier, les témoins de leurs propos.

Au musée, les archives bénéficient de plusieurs types de visibilité : dans les expositions, mais aussi dans des projets de médiation éducative culturelle qui visent à mieux familiariser les publics et à médiatiser le patrimoine muséal, comme dans des jeux éducatifs³ par exemple. Ainsi, en 2010, l'émission télévisuelle du MCQ *Portes ouvertes au Musée de la civilisation* a été consacrée aux archives du Centre de référence de l'Amérique française (diffusée sur TouTV, TV5 Monde, iTunes⁴).

L'année 2011 marque un jalon important pour la valorisation des documents et des archives du Musée, dans la conception du projet *Rares & Précieux* et dans l'approche du Musée par rapport à ses collections documentaires.

L'exploitation des archives encouragée

En 2010, la direction générale réactualise son projet culturel en affinant une grille d'approche de ses interventions selon l'angle sociologique suivant : la création et la structuration des pouvoirs; la communication et l'échange des sociétés; la création et l'innovation des sociétés.

Après avoir pris connaissance de l'ampleur du potentiel d'exploitation des archives historiques et du patrimoine documentaire que les Musées acquièrent et conservent, la direction générale a relancé l'étude et la valorisation de ses collections. Cette valorisation se concrétise dans la plupart des projets de diffusion et de médiation du Musée, des expositions aux activités de médiation culturelle et éducative, en passant par l'essor des publications, de la recherche, des bourses de recherches, l'agrandissement et la conversion de notre Réserve muséale de la Capitale nationale en Centre national de conservation et d'étude des collections.

Une des pierres d'assise des MCQ est le service de la médiation culturelle et éducative⁵ qui, depuis 25 ans, ne cesse d'innover dans ses programmes pour offrir aux différents publics un éventail d'activités aux sujets réflexifs, dans des interventions innovantes. Mais qu'entend-on par médiation culturelle?

MÉDIATION ET MÉDIATION CULTURELLE

Définitions et objectifs de la médiation

La littérature spécialisée montre que tenter de définir la médiation, la médiation culturelle et la médiation culturelle muséale n'est pas chose aisée (Lafortune 2012; Meunier 2012; Montpetit 2012) et que ces termes couvrent plusieurs interprétations et réalités, dans divers champs d'intervention. Des théoriciens comme Caune, Six, Lamizet, Montpetit, Lafortune et d'autres ont développé une abondante littérature à ce sujet.

Néanmoins, nous dégageons ici quelques axes qui permettront de circonscrire les différentes dimensions couvertes.

Selon Jean Caune, la médiation se base sur des relations interpersonnelles. Elle met l'accent sur la relation avec le citoyen plutôt que sur le sujet. Elle s'interroge sur l'énonciation plutôt que sur le contenu de l'énoncé, et privilégie la réception (l'accueil) plutôt que la diffusion. (Caune 1999, 20)

Pour Jean-François Six, la médiation s'opère entre l'institution et le citoyen. «La médiation ne s'exprime pas seulement dans les relations interpersonnelles, mais dans les rapports que chacun peut avoir avec les institutions et entre autres les administrations de ces dernières.» (Six 1995, 34) C'est donc aussi une relation institutionnelle avec le citoyen.

Quant à Bernard Lamizet, la médiation tisse un lien entre le passé, le présent et l'avenir. (Lamizet 1999, 164) La médiation se produit entre l'individu, la manifestation (le désir) et la société. Il défend la notion de délectation et de manifestation du désir. Elle doit contribuer à «tisser un lien entre le passé, le présent et l'avenir. Pas de médiation culturelle sans un désir de culture et sans un désir d'identité qui suscite les pratiques culturelles, en suscitant, chez les visiteurs, le désir d'être confrontés à des représentations esthétiques de leur propre identité et de leur sociabilité.» (Lamizet 2004)

La médiation culturelle en musée

Pour Raymond Montpetit, la médiation culturelle en musée :

... désigne toute une gamme d'interventions menées en contexte muséal, afin d'établir des ponts entre ce qui est exposé (le voir) et les significations que ces objets et sites peuvent revêtir (le savoir) [...] il s'agit donc d'une stratégie de communication, à caractère éducatif qui mobilise autour des collections exposées des technologies diverses, pour mettre à la portée des visiteurs des moyens de mieux comprendre certaines dimensions des collections et de partager des appropriations. (Montpetit 2012, 216)

Elle met en œuvre des notions de communication, d'animation et d'interprétation, pour surmonter les distances «entre ce qui est immédiatement perçu et les significations sous-jacentes des phénomènes naturels, culturels et historiques». (Montpetit 2012, 216) Il souligne que cette interprétation s'incarne dans les interventions humaines et les supports matériels et technologiques qui complètent la présentation des objets. La médiation culturelle muséale désigne donc aussi :

... le caractère herméneutique des expériences de visite dans les musées et sites; aussi se définit-elle comme une révélation et un dévoilement qui mènent les visiteurs vers la compréhension, puis vers l'appréciation et enfin vers la protection des patrimoines qu'elle prend comme objet. (Montpetit 2012, 216)

Médiation culturelle au MCQ

Le Musée de la civilisation a été le premier musée au Canada à instaurer, dès son ouverture en 1988, un service spécialisé distinct d'animation culturelle⁶, avec un budget dédié exclusivement à cette mission. La médiation culturelle est l'essence du concept du Musée de la civilisation. Elle s'inscrit dans le champ de ce que l'on appelle « l'éducation informelle », à l'intersection du domaine culturel, de l'éducation et de la formation continue et du loisir. Elle est un des domaines d'excellence du MCQ. C'est dire que son expertise en la matière est incontestable en milieu muséal. Cette expertise et les projets qu'elle conçoit ouvrent des opportunités de réflexion et de développement pour le milieu archivistique, eu égard aux spécificités des services d'archives, leur mission, leurs fonds, leur dynamique.

Dans l'approche muséale du MCQ, Hélène Pagé⁷ insiste sur le fait que la médiation culturelle est un vecteur de création de sens et nous propose ainsi sa vision :

Pour un organisme culturel, la médiation ne joue-t-elle pas plutôt dans la gamme des initiatives prises entre médiations d'interprétations des savoirs vers des publics et médiations des actions participatives avec ses publics, dans la production des savoirs et des gestes citoyens? N'est-elle pas avant toute chose un apport important à la création de sens? (Pagé 2008)

La force et l'originalité des interventions culturelles des MCQ consistent dans leur adaptabilité situationnelle et l'opportunité que leur offrent les sujets de société actuels, voire brûlants, et des enjeux et tendances de société qui se dessinent. Elles offrent donc au public prioritairement des sujets *a priori*, plutôt qu'*a posteriori*.

Dans le contexte d'un musée, la médiation culturelle est un service à la population. Elle contribue à réaliser la mission de l'organisation de rejoindre la population pour remplir sa mission culturelle. De ce fait, son objectif culturel est le développement de nouveaux publics et leur fidélisation; ce qui rejoint également ses objectifs économiques. Pour ce faire, l'organisation développe des interventions qui constituent une forme d'accompagnement des publics dans leur mise en rencontre avec les œuvres. C'est ainsi que les approches choisies permettent la transmission des savoirs et leur appropriation, dans les murs ou hors les murs. L'exemple du projet, hors les murs, *Réminiscence - Quand le passé aide le présent*, développé par le MCQ en collaboration avec le CHSLD de Loretteville, s'inscrit dans une intervention culturelle importante qui utilise le vecteur des archives et des objets, dans un processus de remémoration des personnes âgées atteintes parfois de difficultés cognitives, grâce à l'exploitation du pouvoir d'évocation et d'émotion qu'ils engendrent⁸.

Ces activités s'inscrivent dans une dynamique de communication d'une institution activement tournée vers les publics, inverse de celles d'un centre d'archives, auquel un public de « chercheurs » peut s'adresser pour répondre à un besoin précis d'information.

La médiation culturelle nécessite une connaissance non seulement de ses publics réguliers et identifiés, mais aussi des potentiels des publics que l'on veut aller chercher et d'une mission de conquête des publics. Madame Pagé souligne combien il est essentiel de s'adresser, certes aux publics avertis, aux publics scolaires, mais aussi de considérer ceux qui s'excluent d'eux-mêmes, par peur de l'aura de l'institution savante, parce qu'ils n'ont pas développé de pratiques culturelles.

Rapportés à la mission culturelle des services d'archives, ces objectifs sont éducatifs (sensibilisation, initiation, approfondissement, réflexion, etc.), récréatifs (enchantement et loisir) et citoyens (être acteur de la vie de la cité). Ces objectifs englobent la valorisation du lien social de l'institution avec les citoyens, en établissant la communication avec ses publics, en favorisant les rencontres, en tissant le dialogue, en créant du sens, en valorisant l'individu par «l'expérience humaine». La dimension herméneutique est essentielle dans l'atteinte de l'objectif d'éducation informelle dans l'appropriation des savoirs. Ces objectifs mobilisent des capacités humaines de partage du savoir (connaissances), du savoir-faire (stratégies pédagogiques ou cognitives) et du savoir-être (l'éthique).

Pour ce faire, depuis les années 1980, les moyens éducatifs qui privilégiaient des formes d'animation ont évolué vers l'organisation de véritables activités éducatives et culturelles (conférences, colloques, débats, expositions), devenues des moyens traditionnels, puis vers des projets toujours innovants. Devant la concurrence de l'offre culturelle, les offres de médiation doivent nécessairement se réinventer sans cesse, dans leurs thématiques, leurs contenus, leur format, pour garder leur pouvoir d'action, de stimulation et d'attraction des publics. Les activités culturelles visent un meilleur accès à la culture pour tous, à l'appropriation de savoirs, à l'élargissement de la réflexion et s'inscrivent dans les pratiques sociales et culturelles à travers le temps. Elles sont élaborées pour connecter le Musée, ses collections, ses professionnels avec les citoyens et ses activités et produits culturels ou éducatifs. Elles sont toujours pensées avec le public, avant de se faire pour le public.

L'évaluation des publics et de ses activités est constante. Ces activités intégrées à la programmation sont réalisées pour des amateurs éclairés, pour des publics scolaires, mais aussi pour des populations «de niche».

Elles mettent en œuvre des interventions qui font appel à plusieurs types de connaissances, de savoir-faire, donc de métiers, pour explorer les nouveaux champs de pratiques qui dépassent la spécialité des seuls responsables de contenus pour offrir d'autres gammes d'émotions et de savoirs. Elles bénéficient de toute l'expertise des différents services muséologiques, matériels, techniques et communicationnels du Musée. La réalisation des projets repose sur les équipes humaines, sur des moyens logistiques internes et sur des partenariats externes.

Aux MCQ, le mode de fonctionnement de toute activité est le projet. Chaque équipe gérée par un chargé de projet rassemble des spécialistes de contenus (conservateurs, archivistes, agents de recherche), des guides-animateurs, des designers, des techniciens en muséologie, des responsables de la diffusion numérique, du service de la communication, des agents de presse et de la sécurité ainsi que des bénévoles. L'équipe développe un concept, un scénario, présenté à la direction qui le valide. Ces concepts font appel à des modes de transmission et d'appropriation des savoirs.

TRANSMISSION ET APPROPRIATION DES SAVOIRS

Ce mode d'éducation informelle de transmission et d'appropriation des savoirs (Delrieu 2010, 68-71) joue sur plusieurs cordes : cognitif, émotionnel, identitaire et symbolique. Connaissances et enchantement étant au cœur de l'expérience du visiteur

au musée, il faut, en plus d'offrir la rigueur des contenus, créer les conditions de l'expérience hédonique en faisant appel à l'identification de la quête du visiteur, au moyen des sens, vecteurs d'appropriation.

La quête du mythe d'origine et de l'Aura

Dans ce contact avec les archives, les visiteurs viennent chercher le «mythe d'origine» dont parle Baudrillard (1968) et capter l'*Aura* du document d'archives dont parle Walter Benjamin, soit la recherche de «l'authenticité» qui «intègre tout ce qu'elle porte de transmissible de par son origine, sa durée matérielle comme son témoignage historique» (Benjamin 1983, 92), le *bic* (ce qu'elle est dans son unicité) et le *nunc* (le lieu où elle se trouve), sur laquelle le document d'archives construit son histoire. (Delrieu 2010, 33)

L'appropriation est perçue la plupart du temps comme appropriation d'ordre cognitif et émotionnel, affectif (visites, participation à des ateliers, conférences). Elle est aussi et surtout dans le milieu patrimonial, une appropriation d'ordre identitaire et symbolique. (Verchambre 2007)

Cette émotion :

... ne peut surgir que d'une rencontre entre un objet et un individu. Une rencontre [...] entre d'une part un utilisateur, son champ de connaissances, sa culture, son univers et d'autre part l'archive, sa matérialité, son contenu, son contexte. Une rencontre qui ne peut donc se produire que dans certaines conditions. (Lemay et Klein 2013, 9)

L'approche psychologique : appropriation et identité

En psychologie, Bianchi estime que l'appropriation est «l'action d'un sujet qui ramène quelque chose à lui-même, l'intégration d'un objet dans le vécu de l'individu ou d'un groupe» (Bianchi et Kouloumdjian, 1986) et Mallet de préciser «l'appropriation est liée à une affirmation d'identité, elle s'inscrit dans une culture donnée, elle mobilise des savoir-faire et des savoirs préexistants [...] On ne s'approprie que ce dans quoi on peut se reconnaître, mais aussi ce qu'on peut transformer pour le rendre semblable à ce que l'on est.» (Mallet 2004, 4) L'appropriation se définit comme l'intégration d'une connaissance dans un schéma de connaissances, une «bibliothèque de références» préexistante et organisée.

Les théories du marketing expérientiel : l'expérience, l'émotion, la mémoire

Les mécanismes d'appropriation des connaissances se basent sur les connaissances tacites ou théoriques et les connaissances explicites, qui sont de l'ordre de l'expérience. C'est de cette approche de l'appropriation commerciale des connaissances qu'est né, en 1982, le concept de «marketing expérientiel» de Hirschman et Holbrook, mis en œuvre tant dans la mise en marché commerciale que dans la participation ou, pourrions-nous dire, la consommation de produits culturels. La consommation, définie comme «*those facets of consumer behaviour that relate to multisensory, fantasy and emotive aspects of product usage experience*» (Hirschman et Holbrook 1982), a une

composante psychologique, où priment l'émotion, les sentiments et l'identification des individus. La consommation hédonique devient alors un moyen pour le visiteur ou consommateur de se créer une image sociale. Hirschman souligne donc l'importance des aspects multisensoriels de la fantaisie et de l'émotion qui participent à l'expérience humaine de consommation.

La théorie de la proxémie : l'utilisation des sens

La théorie de la proxémie, développée par Edward T. Hall, propose une formalisation des cinq sens comme vecteurs d'appropriation. Ainsi, les sens de l'éloignement, qui sont rattachés aux sphères sociales et publiques, sont la vue, l'audition et l'olfaction, car le récepteur peut être éloigné de la source. À l'inverse, le goût et le toucher sont des sens de proximité, rattachés aux sphères personnelles et intimes. Cette théorie, exploitée en marketing, est transposable tant aux lieux de consommation qu'aux produits eux-mêmes (Hetzl 2002, 95), dans l'optique de l'optimisation du vécu expérientiel.

LES ÉVÈNEMENTS *RARES & PRÉCIEUX*

Origines du projet

Si le premier facteur de la genèse de *Rares & Précieux* est institutionnel, avec l'actualisation du projet culturel du Musée et l'accentuation de la valorisation de nos collections, le second facteur est externe et fortuit. Il s'agit d'une vente aux enchères d'un document d'exception, qualifié de *trésor*.

Tout commence en octobre 2010, lorsque Sotheby's annonce la mise aux enchères de *The birds of America*, au prix astronomique de six millions de dollars canadiens. Publié en 1838, ce recueil de Jean-Jacques Audubon contient 435 planches gravées et peintes à la main, reliées en 4 volumes, en format double éléphant (99 cm × 65 cm) et représente la faune ailée d'Amérique. Chacune est une œuvre d'art unique en soi. Le 7 décembre 2010, le marteau tombe : *The birds of America* est adjugé pour 11,4 millions de dollars canadiens, et propulse cette vente au *Guinness World Records*⁹, au titre de « Livre le plus cher du monde ». Aussitôt, la presse internationale et nationale s'empare de ce record en couvrant très largement l'évènement, qui pique instantanément la curiosité du public, comme du MCQ.



Photo n° 1 : BBC-News, 7 décembre 2010, Sotheby's, vente aux enchères de *The Birds of America*, vidéo en ligne

Grande-Bretagne - Nouveau record mondial pour «le livre le plus cher au monde»

8 décembre 2010 | Agence France-Presse | Livres

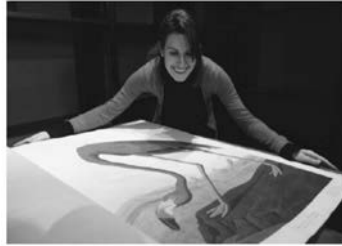


Photo n° 2 : Le Devoir, 08 décembre 2010.

Surveillant cette vente depuis l'automne 2010 et profitant de la couverture médiatique phénoménale de ce qui constitue un évènement dans le domaine culturel mondial, les services du MCQ avertissent la Direction, que nous conservons un exemplaire complet de cet ouvrage, sur les 119 connus dans le monde, dans le fonds ancien de la bibliothèque du Séminaire de Québec. Michel Côté saisit l'opportunité et informe aussitôt la presse que «Le livre le plus cher du monde» sera présenté à la population, au Musée de la civilisation, au retour des vacances de fêtes de fin d'année, en janvier 2011. Le Musée, par ce coup médiatique et culturel, crée un évènement irrésistible, dans la morosité du mois de janvier, réputé être une basse saison. *Le poids des mots et le choc des photos*¹⁰ des annonces des Musées¹¹ font les gros titres de la presse. L'information se «viralise» aussi par les médias sociaux.

Photo n° 3 : Les Musées de la civilisation, Annonce sur le site MCQ, décembre 2010.

Photo n° 4 : Le Soleil, 30 décembre 2010.

Photo n° 5 : Le Soleil, 08 janvier 2011.

Photo n° 6 : Radio-Canada, TV, reportage 8 décembre 2010,

Le public est au rendez-vous les 8 et 9 janvier 2011. Durant les deux jours de présentation exclusive, limitée en raison de conditions de conservation des ouvrages, le flux de visiteurs ne se désemplit pas, dans les présentations de 15 minutes, pour des groupes de 20 personnes, de 10h à 17h, sans arrêt. On mesura le succès de cet évènement au nombre de visiteurs, aux longues files d'attente sur le trottoir du musée, en plein froid, mais aussi, et surtout, aux commentaires des visiteurs, aux nombreuses demandes de prolongation et d'autres évènements offrant des «Trésors» patrimoniaux en présentation spéciale.

Cette activité alliait l'opportunité d'offrir aux citoyens l'occasion de combler leur curiosité du phénomène mondial sensationnel, de l'histoire de cette œuvre érigée en trésor national et en record mondial, d'admirer ce trésor documentaire historique, scientifique, esthétique, en plus d'échanger avec les professionnels du Musée. De plus, cette présentation relançait la consultation d'une exposition en ligne et du catalogue de toutes les gravures d'Audubon, contextualisées et téléchargeables, intitulée *Harmonie / Harmony* (MCQ 2002), en ligne depuis 2002. Les visites en ligne rebondissent à 29 680 visites (MCQ 2011-2012, 15) en 2011.

L'opportunité du Musée et la vitesse d'organisation de l'évènement ont été déterminants du succès et ont fait la différence sur d'autres organismes culturels canadiens, conservant également une édition complète de cet ouvrage, mais qui n'ont pas cerné à temps le potentiel d'une telle présentation.

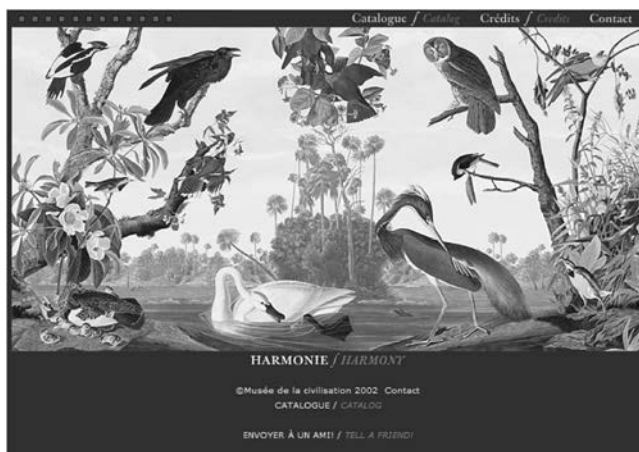


Photo n° 7 : Les Musées de la civilisation, *Harmonie / Harmony*, Catalogue en ligne, 2002.

Ce succès fulgurant est dû, tant à l'exploitation médiatique de la vente aux enchères, à l'opportunité et au coup médiatique des MCQ, qu'à la qualité de l'œuvre présentée, au format de présentation, à la logistique, qu'à la qualité des présentatrices et des guides-animateurs et du contenu délivré. Il accentue la prise de conscience du Musée dans la capacité d'attraction des documents rares et précieux, auprès du public. Plus qu'un succès d'estime, c'est un plébiscite pour le Musée.

Les MCQ chargent le Service de la médiation éducative et culturelle d'élaborer un concept d'intervention de valorisation du patrimoine documentaire qu'on nommera *Rares & Précieux* et qui serait annuel. La première édition sera produite en février 2012.

Le concept se base sur des objectifs suivants :

- offrir l'occasion à la population de découvrir les trésors du patrimoine documentaire de la collection nationale du Musée, sous un angle de discours thématique culturel;
- faire œuvre d'éducation culturelle;
- faire vivre une expérience humaine enrichissante;
- donner le goût à la population des livres anciens et des archives;
- démontrer l'importance du patrimoine documentaire;
- sensibiliser la population à l'importance de la protection de ce patrimoine;
- expliquer les documents (rendre les contenus visibles et sous-jacents accessibles à la population);
- expliquer et actualiser les propos autour d'une thématique et des œuvres présentées;
- permettre à la population de nouer un premier lien individuel avec les spécialistes des musées;
- donner aux conservateurs l'opportunité de rencontrer en personne la population;
- engendrer l'interaction entre les participants;
- donner à réfléchir;
- réaliser le projet avec un budget restreint.

Comment qualifier cette forme d'évènement? Ce n'est ni une exposition, ni une visite guidée, ni un atelier, ni une conférence, ni un documentaire, ni une projection vidéo, ni un cours d'histoire, d'histoire de l'art ou de codicologie¹², ni un spectacle, ni une lecture d'œuvre, ni un salon littéraire. C'est une « mise en récit », une rencontre culturelle entre la population, les documents anciens, les conservateurs ou archivistes du musée, avec au cœur un propos thématique et des documents rares et précieux.

Ces rencontres se tiennent alors au salon des visiteurs, de plus ou moins cent mètres carrés, aménagé pour l'occasion pour des présentations en petits groupes d'une trentaine de personnes, favorisant une rencontre personnalisée. Certains documents sont présentés en vitrines et leurs explications sont également supportées par la projection des copies numérisées sur grand écran, pour en apprécier les détails. Enfin, les visiteurs sont invités à s'approcher de deux livres sur table qui sont feuilletés devant eux, à leur demande, et à venir échanger avec le personnel du Musée.

Ces évènements se tiennent durant le mois de février, sur une période de quatre jours pour la population, plus une dédiée à la présentation de presse, aux milieux d'intérêts, aux VIP et aux employés du Musée.

Rares & Précieux – Édition 1 : 2012



Photo n° 8 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux – Les archives et la Mémoire du monde, février 2012, Visuel, 2012.

En 2012, la première édition *Ces livres qui ont nommé le monde : 1400-1800*¹³, inaugure le concept, sur un format de présentation courte, d'une demi-heure, conçu par Mme Pierrette Lafond. Suite aux commentaires des visiteurs de l'évènement Audubon de 2011, un ajustement est apporté au temps des séances et au confort des visiteurs.

Une douzaine de trésors livresques au Musée de la civilisation



La documentaliste Pierrette Lafond a eu la délicate mission de choisir entre quelque 180 000 titres faisant partie de la bibliothèque du Musée de la civilisation.

LE SOLEIL, ERICK LABBE

À LIRE AUS

La fête se trans
Musée de la civ

Samouraï: l'art
l'armure au Mus
civilisation

154 500 \$ aux
père Jean Lafr

Michel Trembla
au Musée de la

La relâche en c

SUR LE MÊ THÈME

Musée de la civ
Jules Verne |
Bibliothèque et
Mystères

Photo n° 9 : Le Soleil, 15 Février 2012. Rares & Précieux 2012 : Pierrette Lafond, Présentatrice.

Pour l'occasion un partenariat est signé avec le Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'Université Laval¹⁴ (CIEQ), qui conçoit le minisite de cette première

édition; site qui est lancé le jour de l'ouverture publique. Ce site diffuse une partie de la présentation en salle. La mise en ligne du site est importante pour le concept car elle permet aux visiteurs de revenir sur leur expérience et aux internautes, publics externes, de découvrir cet évènement, l'histoire, les œuvres, le musée. Il devient donc une référence pour les MCQ et ses œuvres.

Un événement exceptionnel
au Musée de la civilisation

RARES & PRÉCIEUX du 16 au 19 février 2012

C'est une volonté de faire connaître l'importance, le diversité et la richesse de nos immenses collections de livres rares et d'archives, le Musée de la civilisation présente l'évènement **Rares & Précieux**, un rendez-vous annuel exceptionnel, riche en découvertes et en découvertes. Lors de ces deux semaines, nos spécialistes sélectionnent des aspects remarquables de la collection.

MICHAËL CHAM
Conservateur général
Musée de la civilisation

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

LE CHOIX, UN PARTENARIAT NATUREL

1400 Mondes lointains, mondes imaginés

1500 Mondes connus et terre inconnue

1600 Noms familiers et nouveaux territoires

1700 Mondes de papier et le poids des choses

1800 Mondes du monde et du monde

AUTRES ÉVÉNEMENTS RARES ET PRÉCIEUX

POUR EN SAVOIR PLUS

CRÉDITS

NOUS CONTACTER

CES LIVRES QUI ONT NOMMÉ LE MONDE 1400-1800

Commencez le périple!

« Les ballades ne partent pas que des ports, ils s'en vont passés par un rêve. »
Erik Orsenna, *L'Entreprise des Indes*, 2010.

Le récit des découvertes a depuis toujours habillé l'être humain. Que ses voyages soient réels ou imaginaires, affectifs à des fins commerciales, scientifiques, religieuses ou militaires, l'explorateur qui raconte son périple légende les habitants rencontrés, décrit les lieux et en dessine les contours. Et bien sûr, à l'encre, ou encore enroulée, les territoires qu'il foule.

Par leur qualité cartographique remarquable et leur contenu historique, les livres anciens permettent de proposer un tableau d'ensemble dans le temps et l'espace, sur les traces de ces explorateurs, et inscrivent dans une pérennité à échelle humaine le récit de leurs périples.

Photo n° 10 : Les Musées de la civilisation, CIEQ, Rares & Précieux 2012, minisite.

Les critères de choix de la thématique de cette édition sont fondés d'une part sur un des sujets de prédilection des MCQ : les territoires. La qualité et le nombre de documents cartographiques et d'atlas conservés dans nos réserves permettent d'élaborer un discours sur la découverte du monde, la façon dont on a nommé les lieux et les choses de la nature que nous connaissons et nommons actuellement. Le propos permet de faire découvrir les documents, l'histoire du monde de l'édition, les contextes de fabrication des cartes, des œuvres inédites, une autre édition d'Audubon, des contextes d'utilisation, à chaque époque de la vie du document, la portée de leur perception et de leurs valeurs patrimoniales actuelles.

Le choix des documents reflète leurs caractères d'unicité, de rareté, de préciosité. Les portées esthétique, historique, identitaire, symbolique, et même anecdotique, ont été exploitées dans un propos rigoureux.

Le succès est au rendez-vous et les commentaires des visiteurs sont élogieux. Comme lors de la présentation des œuvres d'Audubon, l'« indice de satiété » de curiosité culturelle du public est haut et témoigne de cette soif de découverte et de culture. Il réclame des séances plus longues, plus de temps de contemplation et d'échanges avec les professionnels.

Le format de cet évènement connaît donc une nouvelle édition en 2013, les MCQ ayant la capacité de diversifier ses thématiques, à la lueur de la qualité des collections d'archives, de livres et documents imprimés rares et précieux, anciens et contemporains, et de l'ampleur des thématiques exploitables pour un musée de société.

Rares & Précieux – Édition 2 : 2013 : Les archives et la Mémoire du Monde



Photo n° 11 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, Visuel et entrée de la salle, photographe : Nicola-Frank Vachon - Perspective

La deuxième édition s'intitule *Les archives et la Mémoire du monde* et se tient du 14 au 17 février 2013. La thématique de cette édition est connectée à l'actualité culturelle de Québec et des MCQ et à celle de notre partenaire privilégié, le Séminaire de Québec. Cette thématique s'élabore dans le cadre de la commémoration du 350^e anniversaire du Séminaire de Québec, dont nous gérons et valorisons les collections et les archives. Cette deuxième édition est aussi l'occasion de souligner l'inscription du fonds d'Archives du Séminaire au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO tout en soulignant les 20 ans d'existence de ce programme, né en 1992.

Son concept est adapté à la lumière de l'évaluation des commentaires des visiteurs de la première édition, ainsi qu'à la thématique particulière et aux modes et véhicules de communications explorés.

En février 2013, il se tient sur quatre jours pour le grand public, et une journée pour les groupes d'intérêt et les VIP. Huit représentations d'une heure sont données quotidiennement de l'ouverture à la fermeture du musée, en alternance par deux archivistes associés à deux guides-animateurs. Trente-cinq à quarante minutes sont consacrées à la présentation, dix à quinze minutes à la relation interpersonnelle avec les visiteurs et à leur assurer l'accès aux documents présentés sur table.

Offrir un panorama de l'œuvre du Séminaire à travers ses archives institutionnelles, rares et précieuses, soulève plusieurs défis pour l'archiviste. Le premier concerne les connaissances relatives au Séminaire, aux fonds et aux pièces significatives, sur lesquelles reposera la présentation. La deuxième est l'habileté de concevoir des contenus scientifiquement rigoureux et de les rendre accessibles aux publics. Enfin, la personnalité de chaque intervenant teinte la qualité des relations tissées entre les visiteurs et les MCQ.

Suite à cette première sélection, le concept et le scénario sont présentés et discutés en comité de projet. Cette étape capitale constitue un remue-méninges qui permet à chacun d'offrir des idées, pour optimiser «l'ergonomie» du projet, de préciser les rôles de chacun, d'imaginer un design approprié, l'insertion d'autres contenus contextualisant (iconographies, musique, dramatisation d'extraits d'archives), les besoins logistiques, matériels et humains, le plan de communication, graphisme, etc. L'échéancier est finalement fixé. La stratégie de communication, tout aussi essentielle à la réussite du projet, produit de nombreuses formes de promotion dans la presse écrite, audiovisuelle et numérique.



Photo n° 12 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, Présentation de l'événement par Michel Côté, Directeur du MCQ, Capsule YouTube, en ligne 2,48 min.

Photo n° 13 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, Conférence de presse, photographe : Nicola-Frank Vachon - Perspective

La difficulté tient ici à la valorisation de documents d'archives textuelles. L'idée est de raconter ce que les archives nous disent sur un fait, mais aussi sur elles-mêmes. L'étude des archives est cruciale, car, en se mettant dans la peau d'un visiteur, on devine ce qu'il serait utile d'expliquer dans les différents contextes historiques de création, d'utilisation et de signification.

On touche ici à l'Histoire avec un grand H et la petite histoire, celle qui pique la curiosité des gens, celle qui n'est pas véhiculée dans les livres d'histoire. On traduit les textes, on explique les formes de documents, la structure des textes et les références sous-jacentes. On fait des comparaisons et des raccourcis jusque dans les traditions de communication actuelle. L'exemple du bref pontifical d'Alexandre VII adressé à François de Laval, permet d'expliquer ce qu'est cette forme de document et de la différencier d'une bulle pontificale. Il permet de développer, certes le contexte de création du document, mais aussi d'expliquer les pratiques, la traduction et le sens de la signature des papes et la référence à laquelle elle fait allusion, de même que l'utilisation traditionnelle du latin dans la correspondance entre ecclésiastiques et le Vatican, jusqu'à nos jours, en faisant référence au discours de démission de Benoît XVI à la curie en latin, qui tombait à point nommé le 11 février 2013.



Photo n° 14 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, *Bref pontifical d'Alexandre VII*, 3 avril 1660 présenté en salle et sur écran.

Il en est de même pour une lettre de Louis XIV, authentifiée comme autographe, de dramatiser la lecture de ce document, d'expliquer non seulement, que sous la formule très anodine de son contenu, ce document réfère à un évènement bien plus important. La forme du document, sa taille, ses plis et jusqu'aux traditions d'utilisation des sceaux et des lacs¹⁵, de la signification de leur forme et de leur couleur, mais encore du fonctionnement du cabinet royal et le rôle de Toussaint Rose, chef de cabinet, terme toujours utilisé dans les gouvernements, en France notamment.



Photo n° 15 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, *Lettre de Louis XIV à Mgr de Laval*, 1^{er} avril 1666, Lettre N, n° 17.

Photo n° 16 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, *Lettre de Louis XIV à Mgr de Laval*, 1^{er} avril 1666, Lettre N, n° 17, détails.

Il en a été de la sorte pour chaque document que nous présentions en salle et en simultanément sur grands écrans, pour des manuscrits de cantiques de langues amérindiennes, rédigés en mission par des pères évangélistes jésuites. Ces documents comportaient plusieurs autres types de contenus, qui témoignaient de la vie de ces ouvrages et de leur utilisation, en carnet de notes de voyage, où étaient consignées autant des retranscriptions d'actes de naissance du créateur du manuscrit, que des

recettes médicales, que des trucs et astuces de survie, que des retranscriptions d'articles parus dans la presse américaine de la fin du XVIII^e siècle.



Photo n° 17 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, gros plan visuel du manuscrit présenté en salle, *Livres de prières, cantiques et himnes en langue hyroquoise...*, 1755-1800, MS-309.

Il en a été de même pour l'acte de fondation original du Séminaire, des livres de comptes, une carte, des journaux manuscrits, des lettres, etc.

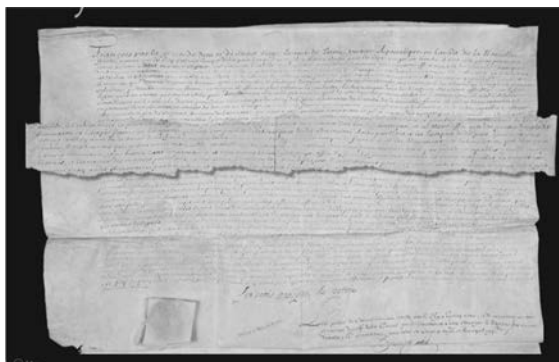


Photo n° 18 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, gros plan visuel de *l'Acte de fondation du Séminaire de Québec*, 26 mars 1663, Polygraphie 9, n° 1.

Il ne s'agit pas de faire œuvre d'historien uniquement. Il s'agit de combler la soif de découverte des publics, en mettant nos connaissances à la portée des amateurs éclairés comme celle des publics non avertis. Le tout est de capter leur attention, de leur transmettre des connaissances par des moyens détournés, que nous permet la petite histoire des documents.

La présentation en salle est soutenue en simultanée par la présentation numérique diffusée sur des écrans géants, qui permet de zoomer sur les extraits plus développés

et dramatisés par le guide-animateur, d'explorer des détails invisibles à l'œil nu et d'intégrer des archives complémentaires, ainsi que la dimension musicale adaptée à chaque thématique. Celle-ci permet de faire une pause dans le discours et de relancer la dynamique et l'attention des visiteurs.

Les archives traitées en vitrine étaient contextualisées par des gravures. Ces illustrations procurent au visiteur une capacité d'évocation, tout en valorisant d'autres chefs-d'œuvre de nos collections. La fantaisie faisait également partie intégrante de la présentation des archives, propre à chaque archiviste présentateur et aux guides.

Enfin, nous invitons les visiteurs, à s'approcher avec les loupes pour sentir et découvrir de près les deux derniers documents feuilletés sur table, étape suivie d'une période d'échanges informels avec le public. Ces échanges ont un impact important pour plusieurs raisons. Cet évènement produit une charge importante émotive, source de réminiscence, productrice de dialogue de partage et de cohésion sociale.

D'autre part, le visiteur vient démystifier sa relation avec les archivistes, le personnel de l'institution, qu'il n'imaginait pas ainsi, selon ses dires. L'accessibilité des professionnels et la simplicité de leur relation avec le public participant, de façon informelle et capitale, au changement de perception, des archives, des archivistes, de l'accessibilité de la culture, de notre image de marque professionnelle et institutionnelle. Elles permettent également de convaincre le public de l'importance de la conservation de notre patrimoine archivistique et culturel. Le plaisir est palpable tant pour les visiteurs que pour les présentateurs.



Photo n° 19 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, visuel du manuscrit *Philosophica Pars Quarta Phisica*, 1751-1752, M-64.

Photo n° 20 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, feuilletage en salle du manuscrit *Philosophica Pars Quarta Phisica*, 1751-1752, M-64.

Pour l'édition 2013, les MCQ ont renouvelé le partenariat avec le CIEQ pour la création du minisite, qui diffuse une synthèse du contenu de la présentation en salle. À l'entrée, les billets de réservation avaient été conçus comme des signets illustrés, comportant les références de l'évènement, l'adresse du minisite pour continuer le plaisir de la consultation de ces archives, avec les capacités de la technologie numérique.



Photo n° 21 : Les Musées de la civilisation, CIEQ, Rares & Précieux 2013, Les archives et la mémoire du Monde, minisite.

Photo n° 22 : Les Musées de la civilisation, événement : Rares et précieux - Les archives et la Mémoire du monde, du 14 au 17 février 2013, photographe : Nicola-Frank Vachon - Perspective, minisite, accès en ligne au minisite sur iPad.

CONCLUSION

La présentation de ces événements *Rares & Précieux*, permet, en précisant ses contours, ses étapes, ses méthodes de travail, de donner aux acteurs du milieu archivistique, un modèle d'intervention en médiation culturelle adaptable à leur milieu de pratique et à leur budget.

Notre succès est largement soutenu non seulement par la structure architecturale et la mission muséale des MCQ, mais aussi par les expertises et la logistique des services d'un tel musée national. Il n'en demeure pas moins vrai que plusieurs principes de base en médiation et appropriation des savoirs, soit en méthode éducative et en communication et moyens, peuvent être organisés et testés par le milieu archivistique, dans la mesure où l'ambition du service d'archives et l'engagement de la direction de son institution sont avérés et veulent dépasser la simple mission d'accès aux archives, pour la muer en mission de médiation culturelle au cœur de la population. La conception pluridisciplinaire de chaque projet est au centre de cette réussite. Les clés d'un tel succès sont l'opportunité qu'offrent les circonstances et les commémorations, l'entrepreneuriat et l'implication de la direction des MCQ. Elles s'appuient sur l'équipe de contenu chargée des recherches, de la veille documentaire et de la qualité des dossiers documentaires constitués sur les documents d'archives, l'expertise de pointe des équipes de médiation, de muséographie et de communication.

Dans le domaine des archives, de plus en plus d'organismes non muséaux développent des pratiques muséales et médiatiques autour de thématiques de société

qu'ils traitent en regard de leur mission et de leurs collections. De plus en plus de musées mettent en œuvre des interventions culturelles innovantes et vivantes centrées sur la valorisation des archives. Ces institutions connaissent, les unes comme les autres, un franc succès grâce au développement de leur expertise en médiation et connaissance des publics, en communication et marketing. C'est pourquoi leurs interventions culturelles inventives et renouvelées sont devenues indispensables à la réalisation de leur mission.

Le public a soif de culture et ses commentaires en témoignent de façon très convaincante. La conquête des publics et la modification de la perception à l'encontre des archives, des centres d'archives et des archivistes passent d'abord par une remise en question des limites de notre propre perception de notre profession et des missions que nous voulons remplir et atteindre dans la démocratisation de la culture.

Ceci passe par la création d'un secteur d'activité archivistique dédié à la médiation culturelle et la conception d'une stratégie d'interventions, qui fait appel à des champs d'expertises pluridisciplinaires et transversaux, de communication et d'éducation.

Il est crucial de repenser nos gammes d'interventions de médiation culturelle comme une mise en œuvre des relations interpersonnelles, des relations entre l'institution et les citoyens. Nos modes d'interventions s'axeraient sur les manières de présenter et transmettre un contenu plutôt que sur le contenu du discours, en donnant priorité à la réception (l'accueil) du public, avant la diffusion. Le cœur en est la transmission de savoirs pour et avec les publics, afin d'obtenir une meilleure appropriation des savoirs. Elle est donc centrée sur la participation et l'interaction humaine, plutôt que sur l'utilisation de l'interactivité technologique, sans toutefois l'exclure. La notion de délectation dans l'expérience du public doit être omniprésente et devrait entrer en ligne de compte, à tous les niveaux (contenu, présentation, interaction et jusque dans les critères de sélection des archives). Imaginer des projets hors les murs, inspirés des projets *Réminiscences* des MCQ, ouvre l'éventail de notre capacité à circonscrire des territoires potentiels d'interventions géographiques et socioculturels.

Ainsi, nos interventions trouvent judicieusement le moyen d'agir dans la sphère culturelle nationale, de créer du sens pour le public. Le développement d'activités culturelles pour la population a la capacité de changer les perceptions à l'encontre des archives, des archivistes, du rôle des services ou centres d'archives.

Le propre des interventions culturelles est qu'elles ne se font pas uniquement par les experts de contenus qui décident de tout, mais par une équipe d'experts pluridisciplinaires qui apportent leurs savoir, savoir-faire et savoir-être, les plus adaptés à l'atteinte de la performance de l'intervention.

Le rôle d'archiviste s'élargit, en plus de celui de producteur de contenu, à celui de présentateur, d'animateur, de médiateur dont Cardin résume le rôle :

L'action en tant que médiateur suppose une participation dans un processus de construction de signification qui transcende les contenus pour actualiser les représentations qu'ils livrent. Le maintien d'une distance critique dans l'interprétation des traces s'avère ici essentiel pour assurer l'objectivité et la crédibilité scientifique de la démarche. Ces approches influencent nécessairement la façon de définir les objectifs et les modalités des pratiques archivistiques de l'exploitation. Que l'archiviste ait un rôle à jouer dans la mise en valeur des archives ne fait donc

aucun doute. Ce qui change néanmoins est la façon dont l'archiviste s'acquitte de cette tâche. (Cardin 2012, 7)

Mais ce n'est pas tant l'archiviste qui est médiateur que son institution. Ce sont les talents de communicateur, voire d'éducateur et de comédien de chaque archiviste et intervenant, qui participent à la réussite d'une activité de ce genre.

Ainsi, le projet *Rares & précieux*, qui reste néanmoins un projet de petite taille comparativement aux expositions, aux grandes séries de conférences, de concerts, de cinéma, répond à la mission et aux objectifs des MCQ, que sont l'accessibilité de la population à son patrimoine, la transmission et l'appropriation des connaissances, la réflexion, la délectation (à laquelle s'ajoute la démystification de la pratique culturelle citoyenne). L'édition février 2014 de *Rares & Précieux*, consacrée aux *Livres de l'Enfer et les tableaux mis au secret* a connu un succès plus grand. Celle prévue en septembre 2014, qui présentera le Traité de Paris de 1763, annonce une fréquentation-record.

Ces évènements exploitent et mettent en valeur nos collections et fonds documentaires et font découvrir au public des facettes méconnues du patrimoine national que nous conservons. Cette intervention permet au public de se l'approprier et de s'y conscientiser.

Les capacités de réminiscence provoquée à chaque séance entre les visiteurs témoignent de leur pouvoir, de leur attrait et des liens sociaux qui permettent de tisser le dialogue entre le public, les visiteurs, les professionnels et notre institution. Ces expériences constituent le terrain fertile de développement culturel qui nourrit l'image de marque institutionnelle et disciplinaire, dans la sphère culturelle nationale. C'est pourquoi il est important d'apprendre des réalisations d'autres institutions qui accomplissent ce que nous rêvons d'atteindre, à titre d'archiviste et de service d'archives.

Pour pasticher Jean de La Fontaine¹⁶, je vous dirais : Travaillez, prenez de la peine : ce sont les fonds qui manquent le moins.

Juliette Delrieu Archiviste. Service des collections, archives historiques et bibliothèque Les Musées de la civilisation.

NOTES

1. Voir ces sites pour en savoir plus au sujet des cotes d'écoute de ces émissions : http://fr.wikipedia.org/wiki/Il_s'ont_film%C3%A9_la_guerre_en_couleur; <http://www.misteremma.com/audiences-les-enfants-de-la-tele-leader-meme-le-mardi/>.
2. <http://www.franceculture.fr/podcasts#33c7bc28aebc479392ce2e970116f382>.
3. Ex : La quête de l'amulette (2000).
4. Série 2 : Les archives du Centre de référence de l'Amérique Française (27min.), <https://itunes.apple.com/ca/podcast/portes-ouvertes-au-musee-la/id548038747?l=fr>.
5. Dénomination exacte : Direction de la médiation culturelle et éducative et des relations avec les musées québécois.
6. H. Pagé dans *La médiation culturelle : créer ensemble*; émission 2 - art et santé, 4,10 min.
7. Mme Hélène Pagé est directrice du Service de la médiation culturelle et éducative et des relations avec les musées québécois au Musée de la civilisation.
8. La médiation culturelle : créer ensemble; émission 2 - Art et santé, http://www.canal.qc.ca/videos_sur_demande/31.

9. <http://www.guinnessworldrecords.com/world-records/1-most-expensive-book-sold-at-auction>.
10. Devise de Paris-Match.
11. <http://www.mcq.org/fr/presse/archives.php?idEx=w2882>.
12. Étude des manuscrits reliés en codex en tant qu'objets matériels.
13. MCQ, 2012, Salle de presse, <http://www.mcq.org/fr/presse/archives.php?idEx=w3307>.
14. <http://www.cieq.ca>.
15. Lacs : ce sont les rubans qui sont utilisés pour sceller les documents.
16. Le Laboureur et ses enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRILLARD, Jean. 1968. *Le Système des objets*. Paris, Gallimard.
- BENJAMIN, Walter. 1983. L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique. In *Essais 2, 1935-1940*. Paris, Denoël / Gonthier.
- BIANCHI, J. et M-F KOULOUMDJIAN. 1986. Le concept d'appropriation. In *L'espace social de la communication* de A-M. Laulan. Paris, Retz/CNRS.
- CANAL SAVOIR. 2009. La médiation culturelle : créer ensemble. Émission 2 - Art et santé. In Site du Canal Savoir, [En ligne]. http://www.canal.qc.ca/videos_sur_demande/31 (Page consultée le 8 novembre 2013).
- CARDIN, Martine. 2012. La valorisation des archives : Pourquoi? Pour qui? Comment? In *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels, Actes des 10^{es} Journée des Archives*, sous la direction de Françoise HIRAUX et Françoise MIRGUET. Louvain-la-Neuve, Academia.
- CARDIN, Martine. 2001. Archives in 3 D. *Archivaria* 51, Printemps : 112-136.
- CAUNE, Jean. 1999. *Pour une éthique de la médiation : Le sens des pratiques culturelles*. Grenoble, Presse universitaire de Grenoble.
- CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES (CIEQ), Université Laval. Dans Site du Centre interuniversitaire d'études québécoises [En ligne]. <http://www.cieq.ca/> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- COURCHESNE, Marie-Josée. 1999. L'action éducative en archivistique et en muséologie. *Archives* 30, 2 : 3-28.
- DAIGNAULT, Lucie. 2012. *L'évaluation muséale. Savoirs et savoir-faire*. Québec, Presse de l'Université du Québec.
- DELRIEU, Juliette. 2010. La marchandisation des archives. Essai sur les produits dérivés d'archives. Essai de maîtrise, Université Laval.
- DYKE Michelle. 1991. L'étude d'usagers : un outil essentiel à une approche marketing de l'archivistique. In *Réflexions archivistiques*, sous la direction de Carol Couture. Montréal, Université de Montréal, EBSI.
- EDMUNDSON, Ray. 2004. Philosophie et pratiques archivistiques audiovisuelles In *Site de l'Unesco*, [En ligne]. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001364/136477f.pdf> (Page consultée le 8 novembre 2013).

- EIDELMAN, Jacqueline, Mélanie ROUSTAN et Bernadette GOLDSTEIN. 2007. *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*. Paris, Documentation française.
- FARGE, Arlette. 1997. *Le goût de l'archive*. Paris, Seuil.
- FINCH, Elsie Freeman. 1994. *Advocating Archives. An Introduction to Public Relations for Archivists*. Metuchen, NJ, The Society of American Archivists and Scarecrow Press, Inc.
- FOREST, Michel. 2008. *Éducation et action culturelle. Politique et activités [Guide pratique]*. Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition féminine du Québec.
- GRAIG, Barbara L. 1991. What are the Clients? Who are the Products? The Future of Archival Public Services in Perspective. *Archivaria* 31 : 135-141.
- HÉON, Gilles. 1993. Pour attirer de nouvelles clientèles... le cas du centre d'archives de Québec et de Chaudières Appalaches des Archives nationales du Québec. In *Communiquer : une obligation... un plaisir. Actes du 22^e Congrès de l'Association des archivistes du Québec, 1-4 mai 1993*. Québec, AAQ.
- HÉON, Gilles. 1993. Ton portefeuille archivistique : Sensibilisation des élèves à leurs archives. *Archives* 26, 4 : 3-7.
- HETZEL, Patrick. 2002. *Planète Conso. Marketing expérientiel et nouveaux univers de consommation*. Paris, Éditions d'Organisation.
- HIRSCHMAN, Elisabeth C. et Morris B. HOLBROOK. 1982. Hedonic Consumption : Emerging Concepts. Methods and Propositions. *Journal of Marketing* 46, Summer : 92-101.
- LEMAY, Yvon, Anne KLEIN et collaborateurs. 2014. Les archives et l'émotion : Un atelier d'exploration et d'échanges. *Archives* [À paraître].
- LAFORTUNE, Jean-Marie, dir. 2012. *La médiation culturelle - Le sens des mots et l'essence des pratiques*. Québec, Presse de l'Université du Québec.
- LAMIZET, Bernard. 1999. *La médiation culturelle*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- LAMIZET, Bernard. 2004. Culture – Commonness of the Common? In *Site Zeitschrift für Kulturwissenschaften, n° 15*, [En ligne]. http://www.inst.at/trans/15Nr/01_2/lamizet15.htm (Page consultée le 8 novembre 2013).
- LEMAY, Martine. 2011. Grandes questions pour un grand livre. *Revue Continuité* 129, juin : 15-16.
- MALLET, Christelle. 2004. L'appropriation des TIC, par des utilisateurs, un nouveau paramètre pour la gestion de projet. In Site des Doctoriales du GDR TIC & Société, 28-29 janvier 2004, [En ligne]. <http://www.docstoc.com/docs/46525143/L-appropriation-d-une-TIC-par-des-utilisateurs-un-nouveau-param%C3%A8tre> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MEUNIER, Anik, dir. 2012 *La muséologie, champ de théories et de pratiques*, Québec, Presse de l'Université du Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DÉPARTEMENT DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET LA STATISTIQUE. 2006. Les publics des

- Archives nationales et leurs attentes. *Développement culturel* 151. In *Site des archives de France*, [En ligne]. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/725> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MONPETIT, Raymond. 2012. Médiation. In *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, sous la direction de André Desvallées et François Mairesse. Paris, Armand Colin.
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 1995. Il était une fois ... des filles venues de France. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. http://www.mcq.org/histoire/filles_du_roi/plan.html#plan (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 1997. Il était une fois... un incendie. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://www.mcq.org/histoire/incendie/ltr.html> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2000. La quête de l'amulette. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://www.mcq.org/jeux/quete/> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2002. Harmonie / Harmony. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://www.mcq.org/audubon/menu.html> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2005. Des saisons en Nouvelle-France. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://podcastmcq.org/Nouvelle-France/> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2012. Rapport annuel 2011-2012. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. http://www.podcastmcq.org/fr/documents/complexe/rapport_1112.pdf (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2012. Rares & Précieux : Ces livres qui ont nommé le monde 1400-1800. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://www.mcq.org/fr/presse/archives.php?idEx=w3307> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION. 2012. Rares & Précieux : Ces livres qui ont nommé le monde 1400-1800. In *Capsule YouTube*, [En ligne]. <http://www.youtube.com/watch?v=xwI67-iniN0> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉES DE LA CIVILISATION. 2013. Rares & Précieux : Les archives et la Mémoire du Monde. In *Site du Musée de la Civilisation*, [En ligne]. <http://www.mcq.org/rares/2013/> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉES DE LA CIVILISATION. 2013. Rares et Précieux : Les archives et la Mémoire du Monde. In *Capsule YouTube*, [En ligne]. <http://www.youtube.com/watch?v=9H3Hk9f9zOE> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- MUSÉE DE LA CIVILISATION et CHSLD LORETTEVILLE. 2009. Projet Réminiscence. Quand le passé aide le présent, [En ligne]. <http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/articles/reminiscence/> et <http://files.conferencedestables.org/200000808-adb32aeae0/communiqueFONDATIONSanslistedeprix.pdf> (Pages consultées le 8 novembre 2013).
- PAGÉ, Hélène. 2008. La médiation culturelle : pas de modèle unique, in *Site de la Culture pour tous. Actes du Colloque international sur la médiation culturelle, Montréal*

- *Décembre 2008*, [En ligne]. http://www.culturepourtous.ca/forum/2008/PDF/15_Page.pdf (Page consultée le 8 novembre 2013).
- PAGÉ, Hélène. 2012. L'artiste comme médiateur culturel au Musée de la civilisation. In *Site de la Médiation culturelle: Conférence Web 2012*, [En ligne]. http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/conferences_web/2012_3_21.html (Page consultée le 8 novembre 2013).
- SAVARD, Réjean. 1988. Principes directeurs pour l'enseignement du marketing dans la formation des bibliothécaires, documentalistes et archivistes. In *Site de l'Unesco*, [En ligne]. <http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r8801f/r8801f00.htm> (Page consultée le 8 novembre 2013).
- SCHMITT, Bernard H. 1999. *Experiential Marketing – How to Get Customers to Sense, Feel, Think, Act and Relate to your Company and Brands*. New York, The Free Press.
- SIX, Jean-François. 1995. *Dynamique de la médiation*. Paris, Desclée de Brouwer.
- VERCHAMBRE, Vincent. 2007. Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace. In *Site Les Cafés géographiques. Vox geographica*, [En ligne]. http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180 (Page consultée le 8 novembre 2013).
- VUILLARD-GARZON, Monique. 1995. Le besoin d'études d'usagers des archives définitives; un leitmotiv dans la littérature archivistique. *Archives* 27, 2: 91-104.
- WALLACE, David A. 1995. Archival Repositories on the World Wide Web: A Preliminary Survey and Analysis. *Archives and Museum Informatics* 9, 2: 150-169.
- WALLACE, David A. 1995. Museums and Archives on the World Wide Web: Resource Guides and the Emerging State of the Practice. *Archives and Museum Informatics* 9, 1: 5-30.

COLLOQUE

La notion de facettes et son application dans un contexte de recherche dans les fonds d'archives : analyse des questions de recherche et de l'expérience vécue par des usagers novices

Sabine Mas

INTRODUCTION

La notion de facettes a inspiré de nombreuses études en sciences de l'information dans les dernières décennies notamment pour l'architecture des sites Web (La Barre 2006) ou la conception des catalogues de bibliothèque en ligne (OPAC) de nouvelle génération. (Dugast 2011) Une facette est un terme ou concept générique «*used to denote any component of compound subject, also its ranked forms, terms and numbers*». (Ranganathan 1967 cité dans La Barre 2010, 106) Les facettes sont des groupes conceptuels utilisés pour représenter un élément d'un sujet, ou l'attribut d'un objet, et sont combinées entre elles pour représenter des sujets complexes. (La Barre 2010, 106) Le processus d'analyse conceptuelle permet de déterminer à partir de la collection de termes qui reflètent les intérêts d'un groupe d'utilisateurs, quelles entités ou facettes sont pertinentes à ce groupe. À la différence d'un simple mode hiérarchique et unidimensionnel d'organisation des sujets (ou des documents), l'efficacité des facettes tient à leur capacité à intégrer différentes dimensions d'analyse mutuellement exclusives sur des sujets ou objets informationnels, à caractériser et à rendre l'accès à l'information plus facile en offrant de multiples voies de navigation vers n'importe quel document ou notice descriptive correspondant à ces sujets. (Mas et al. 2008) L'analyse de facettes dans un domaine donné est considérée comme la première étape pour la conception

d'une classification à facettes ou comme une technique efficace pour la conception de vocabulaires contrôlés, comme les thésaurus. (La Barre 2010).

L'utilisation de structures à facettes pour l'organisation et l'accès aux ressources numériques en archivistique n'est pas encore courante, même si des recherches récentes (Marleau et al. 2008; Mas et Marleau 2009; Mas et al. 2011) reconnaissent que les systèmes d'information Web et organisationnels constituent un environnement numérique idéal d'application du concept de facettes en vue d'offrir une approche complémentaire à l'utilisation d'une structure strictement énumérative et hiérarchique. La présente étude s'inscrit dans ce courant en s'intéressant à la recherche dans les archives définitives pour espérer pouvoir mieux intervenir en amont, au moment de la conception de la classification à facettes des documents d'activité au sein des organisations.

La présente étude se situe dans un contexte d'augmentation du nombre d'instruments de recherche archivistique et de documents d'archives numérisés disponibles sur le Web et consultés par des usagers le plus souvent peu familiers avec les principes d'organisation archivistique. Or, selon Michèle Hudon :

...disponibilité et accessibilité, lorsqu'on parle d'information ou de sources d'information, ne sont pas nécessairement synonymes. [...] De meilleurs résultats au repérage sont obtenus lorsque le chercheur d'information a la possibilité d'explorer un réservoir de ressources à l'aide de descripteurs de contenu assignés, d'une structure classificatoire, ou mieux encore d'une combinaison des deux. (Hudon 2007, 145)

Ceci soulève des questions fondamentales telles que : Comment les structures existantes, en particulier les instruments de recherche et les moteurs de recherche, sont-elles évaluées par les utilisateurs? Comment les instruments de recherche et les documents d'archives numérisés et disponibles sur le Web peuvent-ils être mieux décrits pour un repérage et une exploitation efficaces par n'importe quel type d'utilisateurs? Comment les principes fondamentaux d'organisation peuvent-ils être appliqués pour améliorer l'efficacité du repérage? L'objectif de ce texte est de présenter les éléments contextuels de cette étude et les questions qui la sous-tendent, la démarche de collecte et d'analyse des données et les principaux résultats qui la composent.

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La description structurée et normalisée des archives est relativement récente. Jusqu'au milieu des années 1980, on peut qualifier cette description d'idiosyncrasique puisqu'on assiste à la production d'un foisonnement d'instruments de recherche adaptés à chaque cas, produit de l'initiative et du jugement de l'archiviste. Les utilisateurs doivent comprendre le fonctionnement de chaque service d'archives et les modes de description très variés qu'on y pratique selon des niveaux de détails, des supports ou d'intérêts différents. On produit, par exemple, des guides de recherche thématique, des listes détaillées ou sommaires, des descriptions à la pièce très détaillées. En découlent un foisonnement terminologique source de confusion et une impossibilité de faire des liens entre les descriptions. La parution de la première édition des *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)* au début des années 1990 vient pallier le manque d'uniformité dans les méthodes de description et d'inventaire par

l'établissement de normes canadiennes de description. Il s'agit d'établir des principes à respecter, de mettre en place un système hiérarchisé de description ainsi qu'une méthode uniforme de présentation d'éléments de description. Très rapidement, on observe une généralisation de la pratique des descriptions normalisées à partir du milieu des années 1990 qui améliore considérablement la recherche dans les fonds d'archives canadiens.

Aujourd'hui, la disponibilité plus grande des instruments de recherche archivistique, permise par la prolifération de leur version numérique ou numérisée sur le Web, encourage positivement la recherche qualifiée d'«autonome», soit sans aucune aide des archivistes, pouvant être réalisée par des usagers «novices» ayant peu ou pas d'expérience en archivistique. Malgré une structure interne des instruments de recherche disponibles sur le Web généralement uniforme par l'application généralisée et normalisée des RDDA, on observe de nouveau, cette fois dans l'environnement numérique, une grande variété d'interfaces de navigation et de recherche dotées de fonctionnalités plus ou moins avancées qui diffèrent d'un site Web à l'autre, au gré des politiques et procédures, des compétences techniques et des ressources financières disponibles dans les services d'archives. Dans un tel contexte, quelle est l'expérience vécue par des usagers novices dans leur démarche de recherche d'informations ou de documents de nature archivistique? Comme cela est déjà le cas pour certains catalogues de bibliothèque accessibles en ligne (Dugast 2011; Fagan 2010), est-ce que leur démarche pourrait profiter d'interfaces de navigation à facettes en complément d'une recherche à travers la description hiérarchique des fonds d'archives et des moteurs de recherche par mots-clés? Ici, le but de l'étude est double: d'un côté, vérifier la pertinence d'une interface à facettes pour augmenter l'efficacité de la recherche sur le Web dans les fonds et collections d'archives; de l'autre, identifier les éléments qui, selon l'expérience vécue par des usagers, permettraient d'améliorer la conception et l'utilisation des instruments et interfaces de recherche en archivistique. Pour ce faire, il s'agit d'analyser les concepts (ou les facettes) représentés dans les questions posées par les usagers et d'étudier l'expérience vécue par ces usagers dans l'utilisation des instruments de recherche.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Plusieurs études d'usagers en archivistique (Bearman 1989-1990; Collins 1998; Duff et Johnson 2001; Fachry et al. 2008; Gagnon-Arguin 1998) se sont intéressées à la façon dont ils formulent, dans leurs propres mots, leur requête ou besoin d'information. Les concepts contenus dans la question et les mots-clés utilisés dans la recherche constituent de l'information considérée comme importante par les usagers. Au cœur de ces études se trouvent la conception ou l'amélioration des systèmes de recherche d'informations en ligne qui tiennent compte des modèles de recherche révélés par l'analyse des questions des usagers.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, les facettes sont des unités conceptuelles mutuellement exclusives qui, combinées entre elles, permettent de composer le sujet d'un document ou, comme c'est le cas ici, une question de recherche. Chaque facette présente une liste de valeurs ou d'isolats (Hudon 2007) accompagnée du nombre de ressources correspondant à ces valeurs. L'utilisateur d'une interface de navigation à facettes peut alors sélectionner une de ces valeurs qui aura pour

conséquence de réduire le nombre de résultats et rendre la liste plus pertinente pour lui. Dans la présente étude, une facette correspond à un type d'information concernant le contenu d'une question posée par un usager. L'idée est ici de s'assurer d'une correspondance entre les facettes de recherche et les facettes qui pourraient être retenues lors de l'indexation d'un document d'archives (par exemple, une photographie) ou d'une notice descriptive.

La présente étude vise ainsi à répondre aux questions qui suivent :

- 1) Quels sont les concepts (ou facettes) représentés dans la question de recherche exprimée par des usagers novices?
- 2) Quels sont les mots-clés utilisés pour répondre à cette question?
- 3) Quelle est l'expérience vécue par les usagers dans l'utilisation des instruments de recherche en archivistique?
- 4) Finalement, est-ce qu'une classification à facettes, qui permettrait de compléter la description des documents d'archives selon les RDDA, apparaît pertinente en vue d'améliorer le repérage de ces documents?

Modalités de collecte des données

Afin de répondre à ces questions nous avons analysé 46 questions posées par des étudiants inscrits à l'hiver 2013 au cours *ARV1050 Introduction à l'archivistique* offert à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI). Bien entendu, il s'agit d'un tout petit échantillon comparativement aux centaines, voire aux milliers de questions analysées dans les travaux de Duff ou Bearman. Dans ces travaux, on ne connaît cependant pas le niveau d'expérience des usagers qui posaient des questions. Ici, nous avons privilégié l'étude d'un groupe relativement homogène d'usagers, ceux ayant peu ou pas d'expérience de recherche dans les fonds d'archives et que nous qualifions d'usagers «débutants» ou «novices».

Dans le cadre d'un devoir, ces étudiants devaient proposer une question qui comportait trois conditions pour que les données soient incluses dans l'analyse. Premièrement, la question de recherche devait être «simple» ou «à assistance minimale» (*limited help questions*) (Duff et Johnson 2001) afin de pouvoir y répondre dans un délai de trois mois¹. Deuxièmement, la question devait être validée par le professeur, afin d'éviter le choix d'une question beaucoup trop large et complexe (par exemple, la vie littéraire à Montréal au 19^e siècle). Troisièmement, la réponse à cette question devait impliquer la consultation d'un ou de plusieurs fonds d'archives conservés sur le territoire de la région de Montréal.

Ce devoir visait à permettre aux étudiants de prendre le rôle d'un utilisateur d'archives; d'appliquer leur connaissance des principes archivistiques; de consulter et d'évaluer les instruments de recherche conçus par les archivistes; d'exprimer leur satisfaction ou leur insatisfaction dans la recherche documentaire; et de formuler des recommandations pour améliorer les instruments de recherche en archivistique.

Les étudiants devaient remplir un questionnaire semi-structuré (voir Annexe 1) comportant quatre parties basées sur le questionnaire utilisé par Fachry et al. (2008). La première partie du questionnaire visait à dresser le profil démographique des étudiants

participants à l'étude et à décrire leur expérience générale dans les archives. Cette partie du questionnaire était facultative et devait être remplie uniquement par les étudiants qui consentaient volontairement à participer à la recherche. Seulement les questions de recherche et les réponses des étudiants participant volontairement à cette étude ont été analysées dans le cadre du projet de recherche. Les réponses à ce questionnaire ont été traitées de manière confidentielle.

La deuxième partie du questionnaire devait être remplie par les répondants avant de réaliser la recherche et a permis de colliger les informations suivantes : la question de recherche posée, le niveau de familiarité avec la question de recherche, le niveau d'intérêt avec la question de recherche, et le niveau de difficulté attribué *a priori* par l'étudiant à la recherche d'information reliée à sa question.

La troisième partie du questionnaire a permis de colliger des informations durant la recherche. Les étudiants devaient décrire et développer leur raisonnement pour repérer les sources d'information, indiquer les noms et adresses des sites Web consultés, la date de prise du premier rendez-vous avec l'archiviste de référence, le cas échéant, les noms des instruments de recherche utilisés (en ligne ou papier), les mots-clés ou descripteurs utilisés pour la recherche dans les instruments de recherche, les cotes et les titres des fonds d'archives, séries, sous-séries, dossiers et documents consultés, le cas échéant.

La quatrième partie du questionnaire devait être remplie par les étudiants après avoir réalisé la recherche. Il s'agissait de savoir si, selon le point de vue des étudiants, la recherche avait été difficile à démarrer et à réaliser. Il s'agissait également de colliger des informations relatives à la satisfaction du résultat de la recherche réalisée par les étudiants, au niveau de pertinence de l'information trouvée, au temps nécessaire pour réaliser la recherche, au niveau de satisfaction envers les instruments de recherche utilisés et au niveau de difficulté jugé dans le cadre de cette expérience. Les étudiants devaient également mentionner ce qu'ils avaient aimé et moins aimé dans l'utilisation des instruments de recherche ainsi que les améliorations suggérées dans la conception des instruments de recherche en archivistique.

Codage des données

Le codage des questions posées par les étudiants a été réalisé indépendamment en deux étapes par deux codeurs (l'auteur de ce texte et une assistante de recherche²) en vue de vérifier la cohérence du codage inter codeur et accroître la fiabilité et la validité des résultats. Dans un premier temps, les codeurs ont procédé à la catégorisation du type de questions puis, dans un deuxième temps, à la catégorisation du contenu même de la question.

Catégorisation du type de questions

Pour la catégorisation du type de questions, les codeurs ont utilisé quatre des huit catégories³ établies par Duff et Johnson (2001, 48-51), à savoir :

1) *Fact-finding Informations*: la recherche d'informations découlant de la compréhension par l'utilisateur d'un ou de plusieurs documents. L'information recherchée peut être structurée ou non structurée. Par exemple : *Quand a été inaugurée l'école*

Cardinal-Léger de l'arrondissement Saint-Laurent? (information structurée). *Quelle est la réaction du journal Le Devoir au lendemain du discours de Charles de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal?* (information non structurée).

2) *Material-finding Documents*: la recherche de preuves documentaires, c'est-à-dire de document(s) porteur(s) d'une information connue (pour laquelle l'utilisateur peut fournir des éléments précis d'identification tels que des dates, des lieux ou des activités). L'utilisateur connaît la réponse à sa question et cherche seulement à trouver des preuves de son information. La réponse peut être portée par un seul document, mais l'utilisateur ne sait pas lequel; l'information est connue, mais les documents qui la portent ne le sont pas. Par exemple: *Je souhaite trouver des documents (photos, articles) attestant la célébration du 25^e anniversaire de l'école secondaire Saint-Maxime de Laval.*

3) *Specific form*: la recherche d'un type particulier de document. L'utilisateur recherche une information portée par un type de document et non un document en particulier. Par exemple: *Est-il possible de retrouver une photographie représentant la cérémonie d'inauguration de l'Hôpital Général Juif en 1931?*

4) *Known Item*: la recherche d'un document précis connu. L'utilisateur connaît l'existence de ce document, voire l'a déjà consulté, et veut y avoir accès. Par exemple: *Puis-je trouver le Traité de Paris de 1763?*

Catégorisation du contenu de la question

Quant à elle, la catégorisation du contenu des questions est à répartir entre deux classes: le voulu (*wanted*) et le connu (*givens*). (Duff et Johnson 2001) Le « voulu » renvoie au type de questions posées, à ce qui est recherché (c.-à-d. information, preuve documentaire, type particulier de document, ou document connu) alors que le « connu » réfère à la nature des éléments ou concepts présents dans la question de recherche et fournis par l'utilisateur pour aider l'identification de l'information ou des documents recherchés. Pour la catégorisation du « connu », nous nous sommes appuyés sur la catégorisation de base des sujets des questions de recherche des études de Duff et Johnson (2001), Bearman (1989-1990), Collins (1998), et Gagnon-Arguin (1998):

- 1) sujet ou thème;
- 2) nom propre (en tant que sujet ou thème);
- 3) acte ou type de document;
- 4) divers.

À la suite de deux séries d'analyse des données, cette grille de codage a été complétée et précisée par l'ajout de nouvelles catégories.

Exemple de codage du contenu des questions:

Existe-t-il des documents pouvant prouver que Claude Lévi-Strauss a postulé pour un poste d'enseignant à l'UdeM dans les années 1940-1941?

Voulu: Preuves documentaires

Connu: Nom propre (Claude Lévi-Strauss), activité (candidature à un poste d'enseignant), nom d'organisme (UdeM), période (années 1940-1941).

Dans cet exemple, la catégorie «nom propre» désigne une personne physique et la catégorie «nom d'organisme» fait référence au nom d'une personne morale. Deux autres catégories émergent de l'analyse de cette question : l'«activité» qui fait référence à une action particulière, familiale ou individuelle et la «période» qui désigne un intervalle temporel. Les autres catégories développées sont présentées dans la section résultats.

RÉSULTATS

Profil démographique et expérience de recherche dans les archives

Quarante-neuf étudiants (74,24%) sur les 66 inscrits au cours *ARV1050 Introduction à l'archivistique* ont consenti à participer à la recherche. Sur ce nombre, les données de trois étudiants ont été exclues de l'analyse, car leur question de recherche ne répondait pas à l'une ou l'autre des trois conditions d'inclusion (par exemple, une question de recherche simple). Finalement, les données de 46 répondants (35 femmes, 11 hommes) ont été retenues et incluses dans l'analyse. Les répondants avaient en moyenne 27,7 ans. Un seul répondant avait mentionné avoir suivi une formation complète en archivistique, 15 répondants (32,61%) débutaient un certificat en archivistique, et 8 répondants (17,39%) avaient complété au moins un cours en archivistique. Neuf répondants (19,57%) avaient déjà eu l'occasion de réaliser une recherche en archivistique ou consulté des instruments de recherche en archivistique. En ce qui concerne les années d'expérience de recherche sur le Web, l'expérience moyenne des répondants était de 8,85 ans.

Questions de recherche

La deuxième partie du questionnaire comportait la question de recherche choisie par chacun des répondants et des questions relatives à leur niveau de familiarité et leur niveau d'intérêt avec le sujet de leur recherche, et le niveau de difficulté attribué *a priori* à la recherche de l'information reliée à leur question. De manière générale, les étudiants ont répondu «neutre» (ni peu familier, ni familier) concernant leur niveau de familiarité avec la question posée, se sont dit être «intéressés» par la question posée, et ont jugé *a priori* «neutre» (ni peu difficile, ni difficile) le niveau de difficulté de la recherche dans les archives pour répondre à la question qu'ils avaient choisie.

Type de questions

Le Tableau 1 montre une catégorisation du type de questions posées par les répondants selon les quatre catégories retenues de Duff et Johnson (2001). Les deux types de questions les plus populaires parmi les répondants étaient «recherche d'informations» (43,47% des questions posées) et «recherche d'un document particulier» (30,43%). Ensuite, la «recherche de preuves documentaires» apparaît dans 17,39% des questions et la «recherche d'un document connu» dans 4,34% des cas. Par ailleurs, l'analyse des questions a révélé une nouvelle catégorie de questions qui combine deux catégories : recherche à la fois d'informations et de preuves documentaires (4,34%). Par exemple, une des questions qui a été associée à cette dernière catégorie est la suivante : «Est-ce que [Prénom Nom], premier ministre du [Pays] en [Année], est venu à

Montréal, durant son mandat? Si oui, est-ce qu'il existe des preuves dans les archives (photos, documents officiels qui se rapportent à lui, etc.) qui indiquent son passage?».

Tableau 1. Types de questions posées par les répondants

Type de questions	Nombre (N=46)	Pourcentage (%)
Informations (<i>Facts-finding Informations</i>)	20	43,47
Document particulier (<i>Specific form</i>)	14	30,43
Preuves documentaires (<i>Material-finding Documents</i>)	8	17,39
Document connu (<i>Known Item</i>)	2	4,34
Informations (<i>Facts-finding Informations</i>) et preuves documentaires (<i>Material-finding Documents</i>)	2	4,34

Contenu des questions

La première analyse du contenu des questions a révélé 168 entités distinctes regroupées dans 13 catégories présentées ci-après par ordre décroissant de fréquence :

- 1) Nom d'organisme (par exemple, Université de Montréal, Hôpital Général Juif, Seigneurie de Coulanges) (n=26)
- 2) Période (par exemple, années 1900-1920, avant 1964) (n=25)
- 3) Thème (par exemple, poésie, médecine) (n=20)
- 4) Type de document (par exemple, carte, acte de baptême, photographie) (n=19)
- 5) Nom propre (par exemple, Jean Lesage, Lumumba, René Lévesque) (n=17)
- 6) Fonction (par exemple, ministre, enseignant, professeur) (n=15)
- 7) Activité (par exemple, candidature, construction, agrandissement, chasse) (n=14)
- 8) Lieu (pays, ville, quartier, etc.) (par exemple, Congo, Montréal, arrondissement Saint-Laurent) (n=10)
- 9) Culture (par exemple, canadiens-français, québécois, sénégalais) (n=7)
- 10) Date (année) (par exemple, 1960, 1961) (n=7)
- 11) Titre (par exemple, *Dans une galaxie près de chez vous*, *Famille Plouffe*) (n=4)
- 12) Événement (par exemple, Tragédie de Polytechnique, Expo 67) (n=3)
- 13) Sexe (c.-à-d. filles) (n=1)

La deuxième analyse du contenu des questions a permis de faire une nouvelle catégorisation, beaucoup plus générale, basée sur deux regroupements de base :

- 1) les entités nommées qui renvoient à une seule entité dans le monde soit un être, une chose ou un événement (par exemple, un nom propre, un nom d'organisme, un titre, une date, un lieu);

- 2) le sujet qui se définit par la négative soit tout ce qui n'est pas déjà identifié par une entité nommée et qui constitue une entité «recherchable» (par exemple, une activité, un thème, une fonction, un sexe, une culture).

Suite à cette deuxième analyse, les 168 entités ont été regroupées dans les cinq facettes génériques suivantes ou «macrocatégories» présentées par ordre décroissant de fréquence, constituant le point de départ d'autant de sentiers navigables vers des sujets précis :

- 1) SUJET (n=57) (Comprend cinq classes de deuxième niveau : thème, activité, fonction, sexe, culture)
- 2) NOM PROPRE (n=47) (Comprend quatre classes de deuxième niveau : nom de personne, nom de famille, nom d'organisme, titre d'une œuvre originale ou d'un fonds d'archives)
- 3) DATE (n=35) (Comprend : date, période, événement)
- 4) TYPE DE DOCUMENT (n=19)
- 5) LIEU (n=10)

Les macrocatégories apparaissent rarement au nombre d'une (3 questions) ou de cinq (2 questions), souvent au nombre de deux (14 questions) ou quatre (10 questions) et le plus souvent au nombre de trois (17 questions). Ainsi, on peut conclure que les questions de recherche incluent dans 63 % des cas au moins trois facettes. On note que les classes créées à l'intérieur des facettes ne s'excluent pas mutuellement. L'assignation d'une ressource à plusieurs classes est fortement encouragée pour que se multiplient les voies d'accès à une ressource pertinente, par exemple : Activité (Recrutement) + Fonction (Professeur).

Comparaison avec les mots-clés utilisés

Les utilisateurs d'archives accèdent à un important volume d'informations de nature archivistique disponible sur le Web au moyen de stratégies de recherche plus ou moins efficaces le plus souvent basées sur l'utilisation de mots-clés contrôlés ou non, par balayage de moteurs de recherche généraux de type *Google*, de portails en archivistique ou par exploration d'instruments de recherche en archivistique spécialisés. Les participants à cette étude devaient indiquer les mots-clés utilisés dans les instruments et moteurs de recherche, le cas échéant. Les résultats de l'analyse révèlent que le nombre d'entités est passé de 168 à 225, effectuant ainsi une augmentation d'environ 25 %. Ceci est dû à l'utilisation de différentes formes terminologiques pour représenter un même concept ou nom propre.

La première analyse du contenu des mots-clés a permis de regrouper les 225 mots-clés distincts dans 13 catégories présentées ci-après par ordre décroissant de fréquence :

- 1) Nom propre (n=33)
- 2) Nom d'organisme (n=30)
- 3) Thème (n=31)
- 4) Lieu (n=28)

- 5) Type de document (n=24)
- 6) Fonction (n=18)
- 7) Activité (n=15)
- 8) Titre (n=13)
- 9) Date (n=12)
- 10) Culture, nationalité (n=9)
- 11) Période (n=8)
- 12) Événement (n=2)
- 13) Sexe (n=2)

À la suite d'une deuxième analyse, les 225 mots-clés ont été regroupés dans les cinq catégories générales suivantes ou «macrocatégories» présentées par ordre décroissant de fréquence :

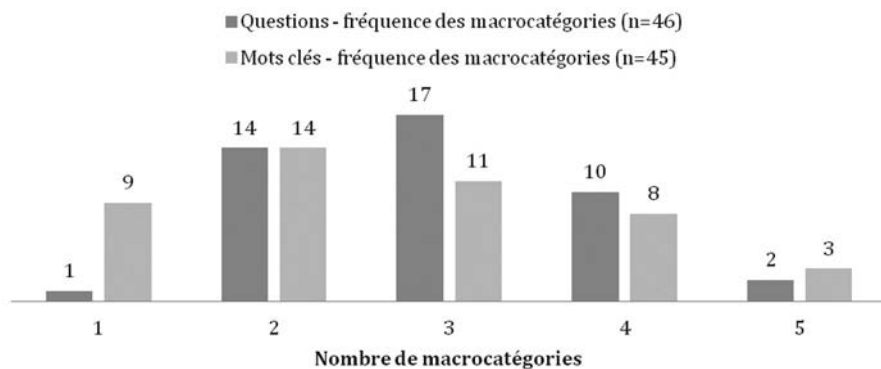
- 1) NOM PROPRE (n=76): nom d'individu (32 occurrences), nom de famille (1 occurrence), nom d'organisme ou de la communauté (31 occurrences), titre d'œuvre originale ou d'un fonds d'archives (13 occurrences)
- 2) SUJET (n=75): thème (31 occurrences), activité (15 occurrences), fonction (18 occurrences), culture (9 occurrences), sexe (2 occurrences)
- 3) LIEU (n=28): adresse (1 occurrence), quartier ou arrondissement (6 occurrences), pays (2 occurrences), villes (17 occurrences), île ou région (2 occurrences)
- 4) TYPE DE DOCUMENT (n=24)
- 5) DATE (n=22): année (10 occurrences), jour/mois/année (2 occurrences), période (8 occurrences), événement (2 occurrences)

Les cinq macrocatégories ne sont pas représentées de manière similaire dans les questions de recherche et dans les mots-clés utilisés pour y répondre. Les deux mêmes premières macrocatégories sont inversées, à savoir le NOM PROPRE d'abord, puis le SUJET. Les diverses catégories du NOM PROPRE apparaissent dans 76 mots-clés; le SUJET totalise 75 mots-clés; le LIEU a 28 mots-clés; le TYPE DE DOCUMENT compte 24 mots-clés et la DATE 22.

À partir de notre catégorisation de la question de recherche de chaque répondant et à partir des mots-clés qu'il a indiqués pour sa recherche, nous pouvons voir combien de macrocatégories sont présentes dans la question et dans l'ensemble des mots-clés d'une recherche. Ainsi, la Figure 1 montre que 63% des questions et 49% des mots-clés comprennent au moins trois macrocatégories ou facettes.

Les résultats de la présente étude suggèrent une autre piste de réflexion. Il s'agirait de vérifier l'existence d'une relation entre le type de questions posées et les facettes utilisées. Par exemple, pour la recherche d'un document connu, les facettes utilisées le plus souvent par les répondants sont «Type de document – Nom propre – Période». Pour la recherche de preuve documentaire, il s'agit plutôt de la combinaison de «Nom propre – Nom d'organisme». Si une telle relation existe, la catégorisation des types de questions de recherche permettrait de proposer une classification à facettes plus

Figure 1. Comparaison de la fréquence des macrocatégories dans les questions de recherche et dans les mots-clés



proche des besoins des usagers et surtout des concepts connus et communiqués à travers leur requête. Bien entendu, l'étude d'une telle relation devra également inclure des usagers possédant différents niveaux d'expérience en recherche archivistique et inclure une plus grande variété de types de questions posées sur le plan de la complexité.

La section suivante rapporte l'opinion des répondants par rapport à leur expérience dans l'utilisation de divers instruments de recherche papier et numériques⁴, de divers niveaux de description et de divers degrés d'élaboration. Les répondants pouvaient formuler librement des commentaires sur ce qu'ils avaient aimé (ou non) dans les instruments de recherche et suggérer des améliorations pour rendre ces instruments plus utiles selon leur point de vue.

Satisfaction dans l'utilisation des instruments de recherche et améliorations suggérées

Quarante-quatre répondants ont formulé des commentaires relatifs à leur appréciation personnelle des instruments de recherche utilisés. Alors qu'ils ont déclaré être généralement satisfaits dans l'utilisation des instruments de recherche, ils ont néanmoins fait plusieurs suggestions pour en améliorer la présentation et le fonctionnement.

Dix-sept répondants ont mentionné avoir apprécié la **description complète, claire, détaillée ou précise** de tous les niveaux hiérarchiques (du fonds jusqu'au dossier ou à la pièce) avant l'accès à la boîte, car la description de certains contenants (par exemple, «Registres de lettres expédiées 1965-1980») ou les titres des notices descriptives sont parfois jugés vagues et pas toujours significatifs. Le manque de précision dans la description de certains instruments de recherche comme les guides des fonds et guides des séries a obligé un répondant à consulter plusieurs contenants. À l'inverse, un répondant a mentionné que le contenu des fiches descriptives était suffisamment précis pour ne pas avoir eu besoin de consulter les documents, ce qui a été jugé positif. Deux répondants ont apprécié le fait d'avoir de l'information précise sur l'accessibilité

ou les restrictions pouvant s'appliquer au document recherché. Un répondant exprime cette qualité des instruments de recherche de la manière suivante :

Tout d'abord, j'ai été particulièrement étonné de la pertinence de l'information dans les descriptions du fonds. Grâce à la description donnée dans les zones de portée et contenu, l'utilisateur peut, au premier coup d'œil, apercevoir la totalité du fonds et ainsi prendre une décision éclairée par rapport à la direction à suivre pour sa recherche. Cette première description est un outil incontestablement pratique et aussi très économique au niveau de la durée investie à la recherche à l'intérieur d'un fonds. Deuxièmement, les données relatives aux restrictions sont très précises. Grâce à une consultation sur l'état général du fonds, j'ai pu facilement repérer les restrictions ainsi que les dossiers auxquels elles se rattachent, mais aussi, tous les détails concernant les coordonnées des ayants droit.

Un autre répondant qui n'a pas eu la chance d'avoir l'information sur l'accessibilité d'un document témoigne :

J'ai moins aimé le manque de petits détails pour préciser l'accessibilité aux documents lors des descriptions des fonds. Certains documents, qui appartenaient au fonds d'archives et dont la consultation m'intéressait, n'étaient pas accessibles à cause d'un projet de numérisation et cette précision ne m'a pas (sic) été transmise que lors de la date de la consultation.

Une autre caractéristique, appréciée par huit répondants, est la consultation des instruments de recherche en ligne et leur disponibilité sur le Web permettant une **recherche à distance** qui procure de **l'autonomie** (mentionnée par deux répondants), et qui aide à **sauver du temps** (mentionné par cinq répondants) même si une répondante dit avoir rencontré des problèmes d'accès au réseau Internet et qu'une autre aimerait qu'il n'y ait pas de contrainte dans les périodes de consultation des instruments de recherche en ligne.

La **rapidité** est une qualité des instruments de recherche souvent mentionnée par les répondants. Ces derniers disent apprécier un **repérage rapide** (quatre répondants) **et efficace** (deux répondants) permis par certains instruments ou moteurs de recherche. La rapidité de la recherche est non seulement permise par la mise en ligne des instruments de recherche qui permet d'éviter des déplacements jugés inutiles, mais peut aussi être associée à un niveau de description détaillée ou de recherche avancée. Par exemple, un répondant dit avoir aimé les instruments de recherche au niveau de la pièce (inventaire sommaire et index onomastique) qui permettent des réponses rapides « puisque'on arrive directement au document que l'on cherche ». Par exemple, « pour trouver la photo de graduation de mon père, je n'ai eu qu'à taper son nom et je suis directement arrivée au lien de l'image. »

La possibilité de faire une **recherche simple ou avancée** avec l'option de chercher plusieurs mots ou expressions à la fois « à l'aide des multiples descripteurs et opérateurs booléens disponibles » contribue positivement, selon plusieurs répondants, à accélérer le repérage du document ou de l'information pertinente souhaitée. À ce sujet, un répondant déclare que :

La possibilité d'investiguer par mots-clés permet un accès plus direct aux documents d'archives pertinents au sujet de recherche choisi. Également, il est possible de

naviguer **par type de support** et **par fonds spécifique**, ce qui m'a permis de restreindre les résultats de ma recherche aux documents graphiques «photographies» du fonds de recherche [Nom du fonds d'archives]. Cet instrument permet donc des résultats clairs, précis, ainsi qu'une maximisation du temps.

Un autre répondant déclare :

Les instruments de recherche que j'ai utilisés comportent tous l'option de recherche avancée, si on prend l'exemple de [Nom d'un organisme], on a la possibilité de rechercher **par région administrative, par organisme** ou **par titre** ou autres champs, ce qui permet d'avoir des résultats précis. Pour l'instrument de recherche [Nom de l'instrument de recherche], on trouve encore plus d'options de recherche comme la recherche **par genre de documents, par date**.

Quelques améliorations sont suggérées quant à l'utilisation des moteurs de recherche et des mots-clés. Il s'agirait notamment d'en augmenter le contrôle. Par exemple, un répondant souhaiterait une **uniformisation des mots-clés** d'un instrument de recherche à l'autre. Un autre répondant aurait souhaité pouvoir consulter un **index sujet**.

Un autre répondant juge que l'utilisation du vocabulaire est moins intuitive au moment de la recherche :

Il faut savoir quels termes on doit utiliser pour éventuellement aboutir aux résultats que l'on recherche et cela ne se fait pas automatiquement. Il faut pratiquement y aller par essai-erreur. [...] Il faut acquérir un vocabulaire spécifique à la recherche d'archives et comprendre la classification préalablement à la recherche.

Implicitement, les propos d'un répondant suggèrent **l'apport d'un thésaurus** :

Mieux que la présence de l'index, l'instrument ne pourrait-il pas relier automatiquement le terme entré à un autre correspondant qu'il reconnaît comme étant l'appellation exacte? Ou bien il pourrait demander à l'utilisateur de choisir entre différents termes correspondants.

Un autre répondant va dans le même sens en mentionnant le **peu de clarté** dans la présentation de certains résultats de recherche :

La multitude de résultats trouvés sur certains instruments de recherche fait en sorte qu'ils sont pratiquement impossibles à vérifier si l'utilisateur ne dispose que de peu de temps. Par exemple, sur le site de [Nom de l'organisme], ma première recherche simple concernant le fonds de [Nom du fonds d'archives] a donné quarante-six résultats. La vérification de ces données exige beaucoup de temps si l'on considère qu'environ dix d'entre eux demandent une investigation plus poussée étant donné leur pertinence sur le sujet. Sur le site [Nom d'un autre organisme], cent trois résultats émergent à propos du fonds d'archives de [Nom du fonds d'archives], malgré le genre de documents et le niveau hiérarchique défini. Les recherches avancées me semblent donc beaucoup plus pertinentes et efficaces afin de mieux cibler les archives désirées, mais le simple utilisateur inexpérimenté peut être pénalisé par les notions archivistiques requises pour exercer de telles fouilles et même pour certains champs à remplir lors des recherches de base. Bref, des connaissances du moins basiques sur les instruments de recherche me paraissent donc essentielles afin d'éviter une avalanche de résultats et faciliter la recherche.

Enfin, la **complexité de l'interface de recherche** est à éviter, car jugée «intimidante» par un répondant :

Je n'ai pas aimé les formulaires de recherche. Content d'avoir un indice où rechercher mon archive, je suis arrivé sur les archives du [Nom de l'organisme] en voulant rechercher et quand j'ai cliqué sur «lancer la recherche» ça m'a emmené à un formulaire. J'ai été un peu intimidé par ce gros formulaire avec beaucoup de champs que je ne savais pas si je devais remplir ou pas. J'ai donc pris un risque et juste entré [Nom du type de document - année] et j'ai eu ce que je recherchais, mais le formulaire en tant que tel est intimidant. Je sais que ça peut aider des gens, mais je ne sais pas si c'est vraiment la première utilisation que les gens en font. Je crois plutôt que les gens utilisent la recherche dans le texte, comme nous sommes habitués avec *Google* que j'utilise quotidiennement.

La **facilité et la simplicité** liées soit à la compréhension des instruments de recherche, leur lecture, leur utilisation, soit à la navigation dans l'interface de recherche ou encore au repérage sont des qualités jugées importantes et appréciées par douze répondants. Ces derniers disent aimer la présentation «conviviale» de l'instrument de recherche (2 répondants) et son utilisation «agréable» (un répondant). Enfin, la **clarté dans la présentation des résultats** a été mentionnée par six répondants.

Le téléchargement des outils sous format PDF dotés d'une table des matières et permettant une recherche plein texte, le «panier» qui permet d'enregistrer la sélection des résultats de la recherche, l'accès direct aux documents numérisés, la diversité de la nature (répertoires, bases de données, catalogues, guides, etc.) et des supports des instruments de recherche (papier et numérique), l'affichage des sources complémentaires au fonds, sont des exemples de qualités relevées par plusieurs répondants. Le témoignage d'un répondant est révélateur :

J'ai apprécié que l'instrument de recherche soit accessible à tous à partir du site Web et qu'il soit téléchargeable. Comme il s'agit en fait d'un document au format PDF, il est possible au besoin de faire de la recherche plein texte à l'intérieur du document grâce à la fonctionnalité de recherche plein texte qu'offre l'application de lecture. De plus, la table des matières est faite de renvois, il est donc facile de naviguer à l'intérieur du document par les hyperliens à partir de la table des matières.

Enfin, plusieurs répondants ont aimé la **disponibilité du personnel travaillant dans les archives, le savoir-faire de l'archiviste, son soutien** comme en témoignent les propos suivants :

Malgré la quantité de travail qu'elle [l'archiviste] avait à faire, elle a cherché le dossier contenant les photos que je veux [sic] et a pris le temps de répondre à quelques-unes de mes questions. C'est en partie cette employée qui m'a fait apprécier le Centre d'archives. De cette expérience, j'en ai conclu qu'un visiteur, qui apprécie un Centre d'archives, sera plus enclin à y revenir.

Je voudrais mentionner que ça a été ma première expérience dans l'utilisation des instruments de recherche. Une belle expérience? Oui, absolument. Je suis fasciné par le travail des archivistes et en tant qu'utilisateur j'ai eu beaucoup de plaisir à découvrir les instruments de recherche. Même si les instruments de recherche en ligne n'ont pas donné la réponse à ma question, ils m'ont beaucoup aidée et ils

m'ont orientée vers la réponse correcte. Ce qui est important aussi de mentionner, c'est que durant la recherche on a été bien guidés et ça nous a permis de choisir les instruments pertinents à la réalisation de notre travail.

J'ai apprécié l'aide que m'a apportée le service à la clientèle du [Nom de l'organisme]. Cela m'a permis de m'orienter sur leur site, d'inscrire les bons mots et les bons numéros, de télécharger les bons outils afin de lire les documents numérisés, et également d'apprendre à lire ce type de document.

Ainsi, alors que plusieurs répondants ont apprécié le fait d'être autonomes dans leur recherche, d'autres ont mentionné avoir profité de l'accompagnement offert par le personnel des archives ou par la présence sur le site Web de l'institution d'**instructions** précises sur l'utilisation des instruments de recherche consultables en ligne.

J'étais très étonnée d'arriver à trouver réponse à ma question de manière autonome (sans devoir faire appel à un archiviste dès le début). De plus, les instructions données sur la manière d'utiliser l'instrument de recherche sur le site Web de [Nom de l'organisme] sont précises. [...] J'ai aussi trouvé très utile la présence d'un encadré à gauche du moteur de recherche intitulé «Quelques trucs de recherche». Cet encadré fournissant quelques astuces aidant dans la recherche d'archives, je crois avoir économisé un peu de temps à l'aide de ces informations pertinentes.

L'absence de tutoriel Web (ex. vidéo explicative) expliquant la manière d'utiliser l'instrument de recherche fait selon moi perdre un peu de temps. En effet, la présence d'un tutoriel ferait économiser le temps requis à la familiarisation du logiciel de recherche par essais et erreurs. Bien que je sois d'avis que l'utilisation de l'instrument est très conviviale, j'ai perdu un nombre considérable de temps à me familiariser avec l'instrument.

Le développement de la formation et des compétences en recherche archivistique mérite d'être poursuivi afin d'augmenter l'autonomie des utilisateurs d'instruments de recherche en archivistique. Bien que le soutien des archivistes à la référence soit toujours apprécié, l'évolution rapide des technologies encourage la création d'interfaces conviviales accompagnées de tutoriels en ligne qui remplacent (et soulagent!) les intermédiaires traditionnels et permettent à de nouveaux utilisateurs toujours plus mobiles de découvrir la richesse des archives à partir du lieu de leur choix.

CONCLUSION

Différentes conclusions se dégagent quant aux caractéristiques relatives aux concepts et aux mots-clés utilisés, mais aussi quant aux limites des instruments de recherche telles que perçues par les usagers.

Comme le soulignent Uddin et Janecek (2007), certains types d'interfaces sont mieux adaptés à certains types de recherches. La recherche très pointue (avec plusieurs conditions) et la recherche d'un produit ou d'un article familier (déjà connu par l'utilisateur) fonctionnent généralement mieux avec des interfaces de recherche à partir de mots-clés. Les recherches plus larges à formulation très ouverte fonctionnent mieux avec des interfaces de navigation permettant l'exploration. Dans un contexte archivistique, il s'agit d'offrir des instruments de recherche hybrides, offrant à la fois la possibilité de naviguer à travers les fonds d'archives et d'effectuer des recherches

par mots-clés. Cela suppose de continuer à porter une attention particulière à la description et à l'indexation par sujet des fonds et collections d'archives et non seulement à la description archivistique de leur contexte de création, de conservation et de communicabilité.

Les utilisateurs d'archives ont tendance à rechercher du matériel archivistique spécifique qui peut être profondément enfoui dans les fonds d'archives. Comme relevé par plusieurs répondants de la présente étude, l'usage d'un moteur de recherche en archivistique peut amener beaucoup de bruit dans les résultats proposés en réponse à une requête. Le présent projet est parti de la prémisse que l'utilisation de la notion de facettes, qui permet de représenter certains sujets beaucoup plus finement et pertinemment que la combinaison de mots-clés ou la navigation à travers des structures hiérarchiques énumératives, apparaît comme une piste utile pour une meilleure diffusion et un meilleur repérage des documents d'archives.

L'analyse des questions de recherche simples et des mots-clés d'utilisateurs novices a permis d'identifier cinq facettes génériques liées au contenu (nom propre, sujet, lieu) et au contexte (type de document, date) de leur recherche. Ces facettes permettent finalement de répondre aux questions suivantes : QUI? (Nom propre), QUOI? (Sujet), OÙ? (Lieu), COMMENT? (Type de document), QUAND? (Date). Environ 63% des questions de recherche et 49% des mots-clés utilisés pour s'interroger sur les moteurs et instruments de recherche disponibles en ligne sont composés à partir de la combinaison d'au moins trois de ces facettes génériques. Comme relevé dans les travaux de Fachry et al. (2008), les répondants de la présente étude apprécient toujours la description hiérarchique et détaillée qui est faite des fonds d'archives et qui place dans son contexte original le matériel archivistique recherché. Les cinq facettes génériques pourraient cependant offrir un cadre pour la conception de vocabulaires contrôlés, comme les thésaurus, ou venir compléter dans un environnement numérique la description hiérarchique des fonds, séries, dossiers d'archives selon les RDDA afin de pallier l'absence de normalisation dans les fonctionnalités de recherche d'une interface à l'autre.

Remerciements

Pour avoir généreusement offert leur expertise et leur collaboration tout au long de ce projet, merci aux archivistes de référence du Centre d'archives de Montréal de BAnQ, de l'UQAM, de l'Université de Montréal, du Musée McCord, de l'Hôpital Général Juif, de la Cinémathèque québécoise, du Musée des Beaux-Arts, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre et que j'aurais malencontreusement oublié de mentionner.

Je tiens également à remercier les étudiants inscrits durant l'hiver 2013 au cours *ARV1050 Introduction à l'archivistique* de l'EBSI pour la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant volontairement de participer à cette recherche.

Sabine Mas Professeure agrégée, EBSI / Université de Montréal

NOTES

1. Ce délai a été jugé suffisant pour permettre de répondre à des contraintes à la fois pédagogiques (c.-à-d. évaluation du devoir à réaliser avant la fin de la session universitaire) et, parfois, administratives (retards possibles dans la consultation des documents d'archives en raison de déménagements occasionnant une inaccessibilité ou restriction temporaire, de processus de numérisation, etc.).
2. Nous désirons souligner la contribution significative d'une candidate au doctorat de l'EBSI qui a participé à ce projet à titre d'assistante de recherche; il s'agit de Mme Laure Guitard.
3. Les quatre autres catégories de questions identifiées par Duff et Johnson (2001, 49-51) et qui n'ont pas été jugées pertinentes dans le présent projet sont les suivantes:
 - 1) *Administrative/Directional* (par exemple, communication des heures d'ouverture);
 - 2) *Service Request* (par exemple, demande de photocopie d'un document);
 - 3) *Consultation* (par exemple, la pertinence d'un fonds d'archives pour répondre à une question);
 - 4) *User Education* (par exemple, recherche de conseil sur la façon de rechercher de l'information dans les fonds d'archives).
4. Dans leurs commentaires, les répondants ne font pas toujours de distinction explicite entre les instruments de recherche papier et ceux en version numérique.

BIBLIOGRAPHIE

- BEARMAN, David. 1989-1990. User Presentation Language in Archives. *Archives and Museum Informatics* 3, Winter : 3.
- COLLINS, Karen. 1998. Providing Subject Access to Images : A Study of User Queries. *American Archivist* 61, 1 : 36-55.
- DUFF, Wendy M. et Catherine A. JOHNSON. 2001. A Virtual Expression of Need : an Analysis of E-mail Reference Questions. *The American Archivist* 64 : 43-60.
- DUGAST, Claire. 2011. Utilisabilité des interfaces de recherche à facettes proposées par les OPAC de nouvelle génération. In *Site Revue électronique suisse de science de l'information*, [En ligne]. http://www.ressi.ch/num12/article_074 (Page consultée le 15 février 2013).
- FACHRY, Khairun Nisa, Jaap KAMP et Junte ZHANG. 2008. Access to Archival Material in Context. [En ligne]. <http://staff.science.uva.nl/~kamps/publications/2008/fach:acce08.pdf> (Page consultée le 15 février 2013).
- FAGAN, Jody Condit. 2010. Usability Studies of Faceted Browsing : A Literature Review. *Information Technology and Libraries* 29, 2 : 58-66.
- GAGNON-ARGUIN, Louise. 1998. Les questions de recherche comme matériau d'études des usagers en vue du traitement des archives. *Archivaria*, 46 : 86-102.
- HUDON, Michèle. 2007. L'utilisation de facettes pour la classification et l'accès aux ressources numériques : proposition et exemple. In *Usages et pratiques en bibliothèques numériques*, sous F. Papy (Ed.). Paris, Hermès Science : 145-170.
- LA BARRE, Kathryn. 2006. The Use of Faceted Analytico-Synthetic Theory in the Practice of Website Construction and Design. Doctoral thesis, Indiana University.

- LA BARRE, Kathryn. 2010. A Semantic (Faceted) Web? *Les Cahiers du numérique* 6, 3 : 103-131.
- MAS, Sabine, Aurélien BÉNEL, Jean-Pierre CAHIER et Manuel ZACKLAD. 2008. Classification à facettes et modèles à base de points de vue : Différences et complémentarité. In *Actes du 36^e congrès annuel de l'Association canadienne des sciences de l'information (ACSI)*. University of British Columbia, Vancouver, 5 au 7 juin 2008. [En ligne]. http://www.cais-acsi.ca/proceedings/2008/mas_2008.pdf (Page consultée le 20 février 2013).
- MARLEAU, Yves, Sabine MAS et Manuel ZACKLAD. 2008. Exploitation des facettes et des ontologies sémiotiques pour la gestion documentaire. In *Actes de la deuxième conférence Document numérique et société : Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme?* ADBS Éditions : 91-110.
- MAS, Sabine et Yves MARLEAU. 2009. Proposition of a Faceted Classification Model to Support Corporate Information Organization and Digital Records Management. In *Proceedings of the 42nd Hawaii International Conference on System Sciences*. Waikoloa, Big Island, Hawaii. [En ligne] <http://doi.ieeecomputersociety.org/10.1109/HICSS.2009.874> (Page consultée le 20 février 2013).
- MAS, Sabine, Dominique MAUREL et Inge ALBERTS. 2011. Applying Faceted Classification to the Personal Organization of Electronic Records : Insights into the User Experience. *Archivaria* 72 : 29-59.
- UDDIN, Mohammad Nasir et Paul JANECEK. 2007. Performance and Usability Testing of Multidimensional Taxonomy in Web Site Search and Navigation. *Performance Measurement and Metric* 8, 1 : 18-33.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉTUDIANTS INSCRITS AU COURS ARV1050 INTRODUCTION À L'ARCHIVISTIQUE À L'HIVER 2013

ARV1050 Hiver 2013 – Devoir (20 %)

À déposer sur StudiUM, le mardi 16 avril minuit au plus tard.

Travail individuel.

Présentation du travail :

Vous devrez choisir et faire valider par le professeur une question simple impliquant, pour y répondre, la consultation d'un ou de plusieurs fonds d'archives conservés dans un ou plusieurs services d'archives sur le territoire de Montréal.

Le travail consistera à documenter votre démarche de recherche dans les archives pour tenter de répondre à votre question.

Ce devoir permettra à l'étudiant(e) de prendre le rôle d'un utilisateur d'archives, d'appliquer sa connaissance des principes archivistiques, de consulter et d'évaluer les instruments de recherche conçus par les archivistes, d'exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction dans sa recherche documentaire et de formuler des recommandations pour améliorer les instruments de recherche en archivistique. Ce devoir comptera pour 20 % de la note finale.

Participation à un projet de recherche : Si vous consentez à ce que votre travail soit analysé dans le cadre d'un projet de recherche visant à étudier l'expérience d'un groupe d'utilisateurs d'instruments de recherche en archivistique vous pouvez répondre à la Partie 1 du questionnaire. Sinon, vous pouvez commencer à répondre directement à la partie 2.

1. Partie 1 – Profil démographique et expérience de recherche dans les archives (Facultatif)

Cette partie du questionnaire vise à dresser le profil démographique des étudiant(e)s et à décrire leur expérience générale dans les archives. Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à cette partie du questionnaire si vous ne voulez pas participer au projet de recherche visant à étudier l'expérience d'un groupe d'utilisateurs d'instruments de recherche en archivistique. Les réponses à ce questionnaire seront traitées de manière anonyme dans le cadre du projet de recherche.

1.1 Êtes-vous une femme ou un homme?

1.2 Quel est votre âge?

1.3 Quelle est votre expérience avec les archives?

1.3.1 Combien de cours en archivistique avez-vous complétés?

- 1.3.2 Avez-vous déjà suivi une formation en archivistique dans un autre programme (par exemple, technique en documentation) ou dans un autre pays?
- 1.3.3 Êtes-vous inscrit(e) au certificat en archivistique?
- 1.3.4 Étiez-vous familier(e) avec la terminologie en archivistique avant de vous inscrire au cours ARV1050?
- 1.3.5 Avez-vous déjà réalisé une recherche en archivistique ou consulté des instruments de recherche en archivistique?
- 1.4. Combien d'années d'expérience avez-vous en recherche sur le Web de manière générale?

2. Partie 2 – Informations à colliger avant de réaliser votre recherche (10 points).

- 2.1 Quelle est votre question de recherche? (4 points)
- 2.2 Quel est votre niveau de familiarité avec le sujet de votre question de recherche? (2 points)
- 2.3 Quel est votre niveau d'intérêt avec le sujet de votre question de recherche? (2 points)
- 2.4 Quel niveau de difficulté attribuez-vous *a priori* à la recherche de l'information reliée à votre question de recherche? (2 points)

3. Partie 3 – Informations à colliger durant votre recherche (30 points).

- 3.1 Veuillez développer ici votre raisonnement pour repérer les sources d'information (par exemple, point de départ, stratégie de recherche, choix et élimination des ressources consultées, etc.) (8 points)
- 3.2 Quels sont les noms et adresses URL des sites Web consultés? (4 points)
- 3.3 Quelle est la date de prise du premier rendez-vous avec l'archiviste de référence, le cas échéant? (2 points)
- 3.4 Quels sont les noms des instruments de recherche utilisés (en ligne ou papier)? (4 points)
- 3.5 Quels sont les mots-clés ou descripteurs que vous avez utilisés pour la recherche dans les instruments de recherche? (4 points)
- 3.6 Quels sont les cotes et les titres des fonds d'archives, séries et sous-séries consultés? (4 points)
- 3.7 Quels sont les cotes et les titres des dossiers et documents consultés? (4 points)

4. Partie 4 – Informations à colliger après avoir réalisé la recherche (50 points)

- 4.1 Est-ce que cela a été difficile de démarrer votre recherche? (2 points)
- 4.2 Est-ce que cela a été difficile de faire la recherche? (2 points)
- 4.3 Êtes-vous satisfait(e) du résultat de votre recherche? (2 points)
- 4.4 Quel est le niveau de pertinence de l'information que vous avez trouvée? (2 points)
- 4.5 Combien de **temps moyen en minutes** avez-vous approximativement passé à :
- a. Poser des questions ou des requêtes? (4 points)
 - b. Naviguer (à travers des instruments de recherche papier ou numérique) (4 points)
 - c. Lire (les instruments de recherche, les dossiers et documents) (4 points)
- 4.6 Avez-vous eu suffisamment de temps pour réaliser votre recherche de manière efficace? (2 points)
- 4.7 Avec quel niveau de certitude pensez-vous avoir complété la démarche de recherche? (2 points)
- 4.8 Avec quel niveau de satisfaction les instruments de recherche vous ont aidé(e) dans cette tâche? (2 points)
- 4.9 Avec quel niveau de difficulté avez-vous appris à utiliser les instruments de recherche? (2 points)
- 4.10 Avec quel niveau de difficulté avez-vous utilisé les instruments de recherche? (2 points)
- 4.11 Est-ce que la présentation des résultats était claire dans les instruments de recherche? (2 points)
- 4.12 Avez-vous utilisé la recherche plein texte (ctrl+f) dans les instruments de recherche? (2 points)
- 4.13 Qu'est-ce que vous avez aimé dans l'utilisation des instruments de recherche? Veuillez développer votre réponse (4 points)
- 4.14 Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans l'utilisation des instruments de recherche? Veuillez développer votre réponse (4 points)
- 4.15 À partir de votre expérience de recherche décrite précédemment, quelles améliorations suggérez-vous dans la conception des instruments de recherche en archivistique? (500 mots maximum) (8 points)
- 4.16 Commentaire ou toute autre information que vous jugez pertinente à communiquer (facultatif) (+1 point bonus)

COLLOQUE

Pour des interventions archivistiques favorisant l'utilisation des archives¹

Donald O'Farrell

L'utilisation des archives est confrontée à des difficultés qui relèvent des interventions archivistiques menées dans les institutions. Elles prennent une autre dimension lorsqu'il s'agit de l'appareil judiciaire québécois composé d'institutions indépendantes, aux pratiques pourtant formalisées, appelées à fonctionner en réseau dans des rapports constants d'échange et de transfert des archives.

Dans cette perspective, nous voulons montrer que l'utilisation des archives passe par une interrelation dynamique et articulée des interventions archivistiques intra et extra institutionnelles. Des observations menées sur des institutions judiciaires québécoises permettent d'ailleurs de faire état de certains problèmes comme les modes de consignation des dossiers judiciaires, des lacunes en matière de classement et les transactions documentaires entre institutions judiciaires qui ne semblent pas appliquées de façon uniforme et régulière. Déjà peut-on évoquer l'idée qu'elles compliquent ou ne favorisent pas l'utilisation des archives. Cela dit, des interventions archivistiques à dimensions multiples se sont réalisées au sein du réseau judiciaire principalement au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle; ce réseau a connu un remarquable progrès et, en cela, nous croyons qu'il contribue malgré tout à l'évolution de l'ère numérique.

Après avoir précisé à quelles interventions archivistiques nous faisons référence, nous proposerons, dans un premier temps, une relecture des fonctions et nous préciserons en quoi ce changement constitue une plus-value pour l'exploitation. Dans un deuxième temps, nous introduirons la notion des contextes appliquée à la dynamique archivistique; nous en expliquerons les tenants et les aboutissants. Enfin, nous ferons état d'observations préliminaires retenues jusqu'ici dans le cadre de notre recherche en regard de l'appareil judiciaire.

LES INTERVENTIONS ARCHIVISTIQUES

Au début des années 80, l'archivistique se définissait par l'une de ses fonctions jugées fondamentales par ses praticiens, à savoir le traitement des archives². L'UNESCO, qui menait depuis un certain temps des études³ pour contribuer au développement des

connaissances et des pratiques de ses états membres, chercha précisément dans l'une d'elles à faire : «[...] ressortir l'essentiel des principes, des pratiques et des problèmes qui sont le lot commun des tous les archivistes et responsables de la gestion des documents dans l'exercice de leur commune profession.» (Walne 1995, i)

C'est dans un souci d'harmonisation des pratiques, mais également des méthodes d'enseignement des futurs archivistes que cette étude proposait une orientation des fonctions archivistiques regroupées sur les bases suivantes : la gestion des documents et des archives, l'évaluation et les éliminations, le classement et la description, l'accès et les services d'orientation, les expositions, les services pédagogiques et les relations avec le public, et enfin la conservation. Il s'agissait d'une approche des fonctions archivistiques qui favorisa clairement une distinction des rôles professionnels conçue :

[...] à l'intention d'archivistes, de responsables de la gestion des documents ou d'autres spécialistes de l'information [et] reflètent forcément les divers concepts nationaux résultants de la tradition administrative et de la pratique de la tenue des archives propres à chaque pays [...] des principes, des pratiques et des problèmes qui sont le lot commun de tous les archivistes et responsables de la gestion des documents dans l'exercice de leur commune profession. (Walne 1995, p.i)

En dépit de ce clivage, il faut retenir que cette étude et d'autres ont favorisé une harmonisation des pratiques qui, dans leur application, auront contribué au développement de la discipline archivistique. Au Québec, des archivistes qui, dans les années 1980, participaient à une définition des pratiques archivistiques vont reconnaître plus tard que : «[...] depuis, la discipline archivistique et la profession d'archiviste ont beaucoup évolué et se sont renouvelées. [...]. Les méthodes de travail propres à ce domaine d'activité se sont précisées et les interventions archivistiques se sont raffinées.» (Couture et All. 1999, 3)

Partant d'un certain consensus, c'est autour de l'idée d'une politique plus large de gestion des archives que vont dorénavant se définir les fonctions archivistiques, à savoir : l'analyse des besoins, la création, l'évaluation, l'accroissement, la classification, la description et l'indexation, la diffusion et la préservation⁴. Établissant un certain consensus autour des praticiens, elles seront perçues comme des moyens d'action d'une politique d'ensemble visant l'efficacité du travail de l'archiviste dans son organisation. S'inspirant des travaux de Jenkinson, Schellenberg, Booms, Taylor et d'autres, Terry Cook proposa plutôt un paradigme fondé sur une relecture des fonctions basées sur les processus archivistiques. Pour les archivistes québécois et canadiens, les fonctions archivistiques seront résolument abordées sous l'angle des processus de gestion des archives.

En définitive, nous aurons assisté, au cours des quarante dernières années, à une longue, mais avantageuse mutation des fonctions archivistiques. C'est d'ailleurs ce que confirme Jacques Grimard : «Pour plusieurs, ce sont les pratiques professionnelles, qu'il s'agisse de création, de traitement, de communication ou d'exploitation de l'archive, qui ont connu les changements – généralement jugés positifs – les plus manifestes.» (Grimard 2005-2006, 62-63)

Pour lui, il s'agit d'une approche intégrée des pratiques, d'une réingénierie documentaire. Nous nous sommes longtemps définis par l'objet; nous nous définissons maintenant par le processus de l'objet. Cela nous a amené à développer une méthode

pour créer une quantité nécessaire de liaisons engagées d'activités combinatoires, dans un mouvement aller-retour constant – le *Buttom up top down* de Bearman et Lytle (1985-1986) – entre l'ensemble des composantes des fonctions archivistiques qui concourent à la constitution d'une mémoire totale des institutions. Et puis, cela nous a amenés à développer une forme de médiation des professions, c'est-à-dire la connaissance des autres, ce qu'elle peut nous apporter et cette connaissance qu'ils ont de nous-mêmes.

Dans cette perspective, nous définissons les fonctions archivistiques comme étant l'ensemble des activités inscrites dans des processus interactifs professionnalisés qui favorisent la création, l'évaluation et l'acquisition des archives, qui prévoient l'élaboration et le maintien des mesures nécessaires de préservation et qui participent à l'articulation des archives dans le giron de la classification, du classement et de la description, misant sur des modes variés d'exploitation des archives. Ces activités sont toutes articulées par des actions performantes, dynamiques et interactives qui convergent au carrefour des traditions (les formes et les modes opérationnels déjà transmis ou connus, de la personnalité, de la personne physique ou morale et des valeurs qui l'animent, de leur structure, intra et extra organisationnelle, des influences, internes comme externes, et du contexte immédiat).

Plus précisément, la création-évaluation-acquisition est composée d'un ensemble d'actions d'abord inscrites dans un processus de création-utilisation-transformation de la production documentaire, puis faisant l'objet d'une évaluation de la valeur des documents, leur tri, en vue, ultimement, de les acquérir parce qu'ils témoignent d'une réalité mémorielle. Pour sa part, la préservation est une fonction stratégique qui nécessite une organisation structurée et des ressources spécialisées pour assurer la protection des documents. Elle est celle qui nécessite le plus d'activités opérationnelles encadrées par un ensemble de politiques, de normes et de procédures, de mesures, de plans et de programmes de prévention et d'intervention qui concourent vers un même but.

Permettez-nous une nécessaire parenthèse. L'accès aux archives est associé, depuis longtemps, à la fonction de diffusion pour des préoccupations à l'égard de la communication des archives, sur l'intérêt des usagers et pour une plus grande ouverture et des mesures à prendre pour leur faciliter la recherche⁵. Mais à compter des années 80, du moins au Québec, les préoccupations changent à la faveur de préoccupations d'ordre éthique et juridique comme en témoignent les deux lois importantes sanctionnées par les législateurs québécois⁶ et des débats dans les milieux universitaires⁷. La question de l'accès demeure pour nous une préoccupation qui transcende l'ensemble des fonctions. Lorsque l'archiviste participe à la création, à l'évaluation et à l'acquisition des archives, il doit connaître les limites et les conditions de l'accessibilité, voire, dans le cadre de la conservation des archives, de l'état physique des documents pour intervenir en conséquence. Ces limites et ces conditions auront un impact sur la pertinence et la priorité du traitement de ces archives. Enfin, en tenant compte de l'ensemble de ces prérogatives, l'archiviste verra à évaluer la pertinence ou non de restreindre la consultation, la reproduction ou la publication des archives. Voilà pourquoi la question de l'accès revêt une importance qui met en cause l'ensemble des fonctions archivistiques. Mais, par nécessité pratique, la question de l'accès sera abordée dans le volet préservation des fonctions archivistiques. Car, si les conditions sont favorables, l'utilisateur a accès aux archives. Par contre, une multitude de situations

non favorables nécessitent une gestion appropriée dont certaines s'imposent à l'étape de la préservation : mauvais état des documents qui nécessite une restauration ou un transfert par obligation de protection ou de sauvegarde, archives en phase de traitement qui ne peut permettre leur exploitation, etc.

Le contexte actuel des pratiques archivistiques reconnaît que la classification et le classement sont deux notions distinctes d'un même processus qui vise à donner aux documents une organisation intellectuelle uniforme et structurée qui témoigne de la personnalité du fonds et une organisation physique qui permet son repérage. En ce sens, elle crée définitivement un lien organique entre les parties et l'ensemble et se distingue des éléments extérieurs. La classification mise sur un exercice intellectuel d'analyse documentaire et le classement sur son application physique. Enfin, à l'instar de ces derniers, la description et l'indexation sont deux notions distinctes d'un même processus qui vise à faire connaître le contenant et le contenu des documents de l'ensemble documentaire, de situer les documents dans leur contexte par une analyse documentaire conséquente. Dans cette optique, la description est le produit, après analyse, d'une représentation du fonds d'archives qui permet de connaître son créateur ou son producteur, des liens existants entre ceux-ci et les documents qui le composent, des fonctions et des activités dont il témoigne et du contexte de production; à cet égard, la référence au plan de classification permet de saisir les relations hiérarchiques et fonctionnelles révélées par l'organisation interne. La description du fonds d'archives fait également état des formes qu'il contient, des liens possibles avec d'autres fonds d'archives, mais également d'autres sujets dont il peut témoigner. La description facilite l'accès à la connaissance du fonds d'archives et sert d'outil de contrôle administratif de l'ensemble documentaire. Conséquemment, l'indexation est l'opération qui consiste à identifier les concepts contenus dans la description et à les transmettre dans un langage admissible et accessible. À terme, cette opération donne un résultat des concepts accessibles en vocabulaire libre ou de termes en vocabulaire contrôlé que traduit le langage documentaire à partir d'un fichier d'autorité, d'un thésaurus ou d'une liste normalisée. Ce résultat vise à témoigner clairement et brièvement du contenu de l'ensemble documentaire, en définitive, à fournir un message complet, cohérent et efficace.

Depuis longtemps, la fonction d'exploitation est abordée sous l'angle opérationnel et promotionnel des activités. Plus récemment, un espace important a été réservé aux relations avec les clientèles dans la perspective de la sensibilisation grand public et de l'éducation auprès des clientèles scolaires. Actuellement, la fonction est abordée en précisant le caractère crucial de l'accès des archives, son importance en regard de l'ensemble de la population et de ses exigences légales, en apportant parfois une nuance sur les distinctions à faire entre les réalités du secteur public et privé. La fonction est également abordée comme préoccupation à l'égard des besoins des différentes clientèles; le sujet a notamment donné lieu à quelques articles et à une étude sur la question. (Conway 1986; Gagnon-Arguin 2000) Finalement, elle est abordée pour signifier l'utilité des rapports entre différentes fonctions; parlant du rapport entre l'acquisition et la diffusion, un auteur précise que : «Des critères d'acquisition clairs [vont permettre] d'éviter toute spéculation sur la valeur [...] des documents [et fournir] des moyens efficaces pour que les fonctions d'acquisition et d'évaluation soient au diapason de celle de la diffusion». (Couture 1999, 377)

Par contre, plusieurs considèrent l'exploitation comme la finalité des archives. D'autres auteurs abordent cependant la question dans une perspective plus dynamique et systémique des fonctions archivistiques; ceux-là considèrent que la diffusion est l'une des finalités des archives. Dans la littérature québécoise contemporaine, la diffusion est présentée comme étant : «l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs.» (Couture 1999, 374) Elle a également comme mission culturelle de sensibiliser la population à l'existence des archives et à la richesse qu'elles représentent pour les utilisateurs potentiels; cette définition est appuyée et défendue par bon nombre d'auteurs et archivistes praticiens. Il s'agit d'une conception opérationnelle et promotionnelle à laquelle nous adhérons.

Pour notre part, en effet, nous croyons qu'en outre d'être l'action par laquelle elle s'anime, cette fonction des archives réunit un ensemble de processus qui concourent à assurer l'existence de la mémoire, sa continuité et sa connaissance, en définitive, son exploitation. Ces processus misent sur des objectifs soutenus par des actions animées, par des mécanismes et contrôlés par des outils de régulation : des valeurs sociétales que traduisent les droits démocratiques comme le droit à l'information et à l'accès, les règles légales et éthiques telles que les conditions d'utilisation, les responsabilités scientifiques comme celle de faire connaître l'existence même des archives et, enfin, les exigences organisationnelles. Ces processus sont au nombre de trois : l'appareil législatif, le service de référence et la promotion des archives. C'est sur cette base que nous définissons la fonction d'exploitation des archives. Le premier processus réfère aux législations en vigueur, aux politiques, aux règles et aux normes qui régissent l'ensemble des activités menées en matière d'exploitation. Le second renvoie à l'utilisation des archives et aux besoins exprimés par les clientèles internes et externes d'avoir recours aux archives à diverses fins par le prêt et la reproduction des documents, par la consultation des instruments de recherche et les outils de référence, par l'aide-conseil consentie par l'archiviste. Le dernier mise sur la sensibilisation menée auprès des clientèles professionnelles, scolaires, culturelles et touristiques par des expositions, des publications et des conférences selon des objectifs qui, au premier abord, semblent divergents, mais qui convergent tous vers la valorisation des archives. Ces trois ancrages s'inscrivent dans un système complexe de processus et d'activités en interrelation qui contribue à supprimer : «les débats stériles fondés sur le syllogisme à l'effet que diffuser c'est mettre en valeur; valoriser c'est mettre en valeur et donc valoriser égale diffuser.» (Cardin 2010, 10)

L'appareil législatif intervient dans les processus de référence et de promotion; il est appelé à participer étroitement à l'élaboration des mécanismes et des outils de régulation. La référence interroge constamment le cadre législatif, voire, parfois, tente d'en influencer les orientations dans la perspective d'une plus grande utilisation des archives. La promotion des archives aura donc un impact certain sur la référence. Cela illustre le caractère holistique de la démarche qui est inscrit au cœur de chacune des fonctions archivistiques.

Ces ancrages sont faits de ce que Martine Cardin qualifie comme étant : «un système [quil] est conditionné par ses rapports avec un environnement. Par conséquent, pour saisir le système d'exploitation des archives il faut s'attarder sur ses ancrages

disciplinaires, institutionnels, organisationnels et sociaux.» (Cardin 2010, 5) Dans cette optique, l'exploitation est perçue comme un système qui intervient sur les autres fonctions. Elle interroge les processus de création des documents pour mieux comprendre et expliquer leur dynamique. Elle peut être appelée à suggérer l'acquisition d'ensembles documentaires pour répondre davantage aux besoins des utilisateurs. Elle interpelle les processus de traitement dans la perspective de la connaissance des archives et de leur accès, elle se porte à la défense des conditions imposées de préservation ou de manipulation des documents. Ce faisant, elle participe à l'interrelation des fonctions, voire au redéploiement des processus.

POUR UN NOUVEAU PARADIGME : LES CONTEXTES ARCHIVISTIQUES

Mais vouloir mettre en perspective les fonctions archivistiques dans une approche intégrée de la gestion depuis la création des documents jusqu'à leur exploitation ne peut cependant pas tout expliquer de la formation des archives, de leur sédimentation, de leur métamorphose, bref de leur genèse. Cela appelle à une analyse des contextes pour caractériser les documents d'archives, c'est-à-dire comprendre ce pourquoi et par qui ils ont été créés, à quoi ils peuvent servir et comment ils peuvent fournir des représentations pour les producteurs et les autres utilisateurs potentiels. L'archéologie contextuelle⁸ définit le concept de contexte comme étant l'ensemble des outils qui permettent d'analyser les relations entre un site et son environnement. Pour Martine Cardin, il s'agit de : « *more than just a set of external circumstances which explains, after the fact, why an archival fonds exists in one state or another: context directly affects the way we define archives in the present.* » (Cardin 2001, 118)

La notion de contextes est fondamentale dans la compréhension de ce phénomène pour arriver à répondre à ces questions; cela nous amène à proposer un angle de vue différent pour expliquer le rôle et les influences de la dynamique archivistique sur la constitution de la mémoire institutionnelle; il est fondé sur une conception des contextes appliqués aux fonctions archivistiques. Non étrangère à la discipline, nous voulons démontrer comment cette notion des contextes s'est progressivement fait une place dans l'univers archivistique, comment elle a permis une relecture des dynamiques archivistiques et comment elle peut introduire une conception renouvelée des fonctions archivistiques.

Il est reconnu par plusieurs disciplines que les contextes appartiennent au temps et à l'espace. C'est là du moins la trajectoire empruntée par les sciences historiques. Elles y réfèrent pour traduire l'évolution, pour expliquer le déclin ou la croissance d'un phénomène qui a marqué une époque délimitée dans le temps. Cherchant à expliquer un phénomène, les sciences historiques s'emploient également à le situer dans un lieu, un espace qui le distingue des autres. Temps et espace sont indissociables, car ils visent un même objectif qui est de situer et d'expliquer l'événement.

Les contextes sont abordés par d'autres spécialistes sous un autre angle qui traduit des pratiques différentes. Un projet de recherche a été mené par la University of British Columbia School of Library; le UBC Project : *Preservation of the Integrity of Electronic Records research project*⁹. InterPARES propose une conceptualisation de

l'objet qui participe de la notion des contextes. En outre de posséder une identité unique, le document d'archives se définit à travers trois dimensions : les éléments de son support, une structure organisationnelle (ses fonctions et ses activités) et une transaction; mais le document appartient également à des contextes de création. InterPARES propose une catégorisation des contextes fondée sur cinq rubriques : le contexte juridico-administratif, le contexte de provenance, le contexte procédural, le contexte documentaire et le contexte technologique. La première catégorie réfère aux aspects légaux et organisationnels des *records*. La seconde renvoie au mandat, à la structure, aux fonctions et nous ajouterons aux activités des *records*. La troisième se rapporte aux règles et aux procédures des *records*. La quatrième concerne la structure interne du fonds, élément fondamental à la compréhension des *records*. Enfin, la dernière catégorie a trait aux *databases* des *records*, aux infrastructures et au *know how* qui soutient la consignation, le stockage et la communication¹⁰.

Luciana Duranti, une des protagonistes d'InterPARES, considère que les contextes sont des composantes essentielles des documents :

It is essential to specify at each given time what context one is referring to, if one wishes to use the concept in a meaningful way. Every record has four relevant contexts [...] The juridical-administrative context [...] The provenancial context [...] The procedural context [...] The documentary context [...]. (Duranti, Eastwood et MacNeil 2002, 18)

Ces contextes ne font cependant pas l'unanimité. Ils peuvent être perçus différemment selon les modes exploratoires. Ainsi, Terry Eastwood, qui s'intéresse à l'*Appraisal*, met l'emphase sur certains d'entre eux car, dit-il, ils se prêtent davantage à l'analyse :

Le contexte organisationnel est constitué de plusieurs contextes. D'une part, il y a le contexte des pratiques dans lequel les organisations conduisent leurs affaires. D'autre part, il y a aussi le contexte documentaire et, enfin, il y a le contexte technologique. Ces contextes sont cependant en relations étroites dans les organisations et il est très difficile de parler de l'un sans évoquer les deux autres». (Eastwood 1999, 204) Quoi qu'il en soit, et comme le précise Jacques Mathieu : «Les contextes [...] sont pluriels. [...] Au surplus, ces contextes doivent rester ouverts, en étroites interrelations. (Mathieu 1987, 15) Ils diffèrent selon les époques et sont d'importances variables.

Actuellement, il y aurait une tendance au sein du milieu archivistique québécois à reconnaître que les contextes sont déterminants dans les modes de consignation, de gestion et de communications des archives. Toutefois, c'est dans la définition de ceux-ci et leur degré d'importance que les opinions varient en fonction des approches théoriques privilégiées et des trajectoires empruntées. Pour Martine Cardin, elle reprend : «*context is more than just a set of external circumstances which explains, after the fact, why an archival fonds exists in one state or another: context directly affects the way we define archives in the present.*» (Cardin 2001, 118)

Ces contextes appliqués à notre étude s'expriment à travers un appareil législatif et judiciaire. Ils traduisent l'action du pouvoir législatif et des institutions judiciaires, des producteurs et des propriétaires, une mission, des fonctions et des activités au sein des cours de juridictions civiles et criminelles. Ces cours s'expriment à travers un ensemble de processus et de procédures qui mettent en œuvre des transactions et des

formes documentaires variées dans un cycle de vie qui nous semble d'abord improvisé et plus tard structuré à l'intérieur de codes de procédure qui se distinguent, en dépit de leur parenté. De plus, ces contextes doivent, par le prisme des processus et des procédures des fonctions, répondre à certaines questions afin de pouvoir expliquer la genèse des archives¹¹.

Notre analyse des institutions judiciaires se fonde sur la catégorisation des fonctions archivistiques présentée plus tôt dans ce texte et fondée sur une modulation des contextes qui s'inspire également d'autres domaines scientifiques, des approches, des méthodes et des conceptions perçues comme des lieux de rencontre et de liaisons possibles¹². Nous croyons que la discipline archivistique doit revoir ses bases scientifiques et déployer un nouveau cadre théorique. Dans cette perspective, nous proposons un nouveau paradigme qui s'appuie sur ces contextes et dont le modèle conceptuel – entre ce qui existe et ce qui devrait exister – s'inspire des travaux de Jean-Louis Le Moigne (2006) et de la théorie du système général de la modélisation. Il emprunte à la pluralité des modèles concevables d'un même phénomène, une pluralité de méthodes de modélisation. Le défi réside dans l'équilibre entre le simple et le complexe – précaire parce que subjectif par essence – pour disposer d'un outil de référence et de compréhension d'un phénomène systémique d'institutions judiciaires, d'une *Machine à faire le droit* (Goule 1987) complexe, de ses acteurs qui exercent des formes multiples de médiation en interaction, dans des pratiques culturelles en interrelation, à l'intérieur d'un réseau d'influence et de contextes multiples. C'est de l'ensemble de ses éléments que la modélisation des pratiques archivistiques trouve sa définition et une structure d'analyse que nous appellerons contextes archivistiques.

Notre approche est également inspirée des savoirs nomades¹³ que l'archivistique a côtoyés et côtoie encore aujourd'hui et qui ont contribué, avec le temps, à la mise en œuvre de pratiques archivistiques. En ce sens, ces savoirs nomades participent à cette modélisation. Ces nouveaux savoirs scientifiques nous ont déjà permis d'aborder les institutions productrices de documents d'une manière différente, d'abord comme témoignant d'une culture qui les distingue et non comme des éléments statiques appartenant à des temps fixes. Ils nous ont permis d'aborder les organisations comme des systèmes complexes à composante humaine dotés d'une culture institutionnelle dont il n'est pas toujours possible de prévoir ou de saisir les changements qui peuvent s'opérer dans des contextes de rupture ou de continuité. En définitive, c'est à une *Machine* complexe à faire le droit, à une *Machine* à gérer la mémoire des archives que nous nous attaquons. Plus récemment, le repositionnement professionnel disciplinaire nous a fait prendre conscience que l'archiviste pouvait jouer un rôle fort différent de celui qu'on lui avait confié traditionnellement : pour plusieurs, il est acteur principal et médiateur de son milieu.

Dans un premier temps, c'est à la personne, la personnalité et le personnage¹⁴ institutionnel qu'une étude des contextes archivistiques s'attarde afin de reconnaître le cadre identitaire. Il faut arriver à distinguer les institutions judiciaires, civiles et criminelles, et en saisir les différences, les parentés et les voisinages. C'est à travers leur mandat déterminé par le pouvoir législatif, leurs fonctions – ce qu'elles qualifient de juridiction – et les relations qui appartiennent à des cultures françaises et anglo-saxonnes qui œuvrent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures institutionnelles

faites de mouvances que nous arriverons à dresser ce portrait. Il faut se référer à la notion de provenance pour expliquer la dimension identitaire de l'institution. C'est à partir du mandat et de ses fonctions que l'archiviste arrive à déterminer cette identité. Partant, il pourra saisir le positionnement hiérarchique et son organisation interne dans des ensembles souvent vastes et associés à d'autres organisations apparentées.

Nos observations préliminaires sur l'appareil judiciaire nous ont fait rapidement prendre conscience que nous sommes en présence d'institutions qui opèrent à l'intérieur de réseaux juridico-administratifs complexes – civils et criminels – qui ont connu de nombreuses transformations au cours de la période que nous parcourons, soit près de deux cents ans. Nous devons suivre attentivement leur évolution de manière à en comprendre toutes les dimensions. À cet égard, nous croyons que les documents constitutifs¹⁵ nous en apprendront beaucoup sur les modes de création des institutions civiles, d'appartenance française, qui précisent clairement leur mandat, par opposition aux institutions criminelles, d'appartenance anglaise, qui laissent parfois aux pratiques communes – la *Common Law* – le soin de déterminer ou de préciser leur orientation. Nous observerons également les structures judiciaires civiles et criminelles pour voir dans quelle mesure les législations distinguent les propriétaires et les producteurs de cette mémoire.

Dans un second temps, les activités des organisations sont déterminées par des fonctions, générales et spécifiques, qui leur sont habituellement dictées par des textes officiels. De manière à apprécier la complexité du système judiciaire, son articulation et son évolution dans une conception architecturale intra et extra institutionnelles, il faut pouvoir observer le degré d'application des textes législatifs et des codes de procédure. Nos observations sur les activités judiciaires et leur évolution porteront sur la nature des textes juridiques et normatifs pour tenter d'expliquer les interventions archivistiques menées dans le giron institutionnel. Nous observerons notamment le caractère manifeste et latent des règles judiciaires et leur impact sur les activités.

Dans un troisième temps, les actions de l'archiviste sont juxtaposées aux processus et aux procédures qui appartiennent à des fonctions spécifiques de l'organisation. Elles s'expriment dans des modes de consignation, une production documentaire, voire des transactions inscrites dans un cycle de vie conséquent. Tout comme pour l'ensemble des contextes, ces éléments s'animent selon le principe des poupées russes : de manière générale, les processus et les procédures orientent les activités que traduit, de manière particulière, une production documentaire cohérente. En définitive, c'est sur le personnage institutionnel que nous devons faire porter toute notre attention, c'est-à-dire sur ce qui «sert à désigner le système fonctionnel qui acquiert, traite et diffuse la connaissance» (Cardin 1995, 37) Martine Cardin suggère de se référer également à la personne institutionnelle «qui se retrouve dans le système matériel présent dans la dimension physique.» (Cardin 1995, 37) et d'identifier principalement la production et les transactions documentaires. À travers les fonctions, les processus et les procédures, il faut pouvoir observer la nature et le degré de la production documentaire, les modes de consignation et de transactions possibles. Sont-ils imposés par une quelconque législation ou inspirés d'une tradition? Enfin, quel est le rôle joué par les acteurs institutionnels?

Une analyse des contextes archivistiques, appuyée sur la modélisation présentée, nous permettra de saisir le rôle et les influences des pratiques archivistiques, et des

acteurs qui en ont dessiné la trame, sur cette constitution des mémoires judiciaires. Nous croyons que l'approche que nous avons privilégiée et qui est fondée sur une étude des contextes suggère un regard nouveau, une manière différente d'analyser l'objet archivistique et de fournir à l'archivistique un cadre d'étude et d'analyse plus large.

LES OBSERVATIONS SUR L'OBJET TÉMOIN : DES RÉSULTATS, DES TENDANCES ET LEUR IMPACT SUR L'EXPLOITATION

Notre choix des institutions judiciaires civiles et criminelles comme objet témoin de la construction d'une mémoire s'est imposé par l'intérêt que nous accordons depuis longtemps à cet univers institutionnel et documentaire complexe. Ces institutions représentent un milieu où les pratiques documentaires sont fortement normalisées et comptent parmi les plus importants et les plus anciens producteurs d'archives. Surtout, ces institutions judiciaires sont indépendantes, mais elles sont appelées à fonctionner en réseau dans des rapports constants d'échange et de transfert des archives.

Sans aucune faille importante au plan documentaire, nous pouvons observer la construction des archives judiciaires depuis la première loi de Judicature adoptée en 1794¹⁶, jusqu'aux plus récentes mesures législatives qui ont considérablement transformé le portrait des cours de justice de juridiction civile et criminelle, notamment par l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires* (L.R.Q., chapitre T-16) en 1986 et mise en application en 1988. De plus, l'institution judiciaire est présente sur l'ensemble des territoires de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent; nous avons le choix de nous en tenir à deux districts judiciaires sur les trente-six que compte le Québec. Même si chaque district peut présenter des particularités uniques, notre étude ne se veut pas quantitative, mais qualitative, nous croyons donc que nos observations – qui portent sur plusieurs des cinquante cours de justice que comptent les deux districts judiciaires – vont nous permettre des constats représentatifs d'un ensemble beaucoup plus large d'institutions judiciaires. Enfin, nous avons exclu l'ensemble des tribunaux administratifs qui ne relèvent pas du pouvoir judiciaire bien qu'ils s'inscrivent à l'occasion dans ce réseau extra-institutionnel d'échanges et de partages des archives.

Chaque institution judiciaire est créée par une loi constitutive qui spécifie ses compétences (identifiées comme juridiction, une notion introduite par le Régime anglais), ses limites territoriales et, pour certaines, ses modes de fonctionnement. Chaque institution est identifiée comme Tribunal dans l'univers du droit civil, d'inspiration française, ou du droit criminel, d'inspiration anglaise.

Leurs pratiques sont formalisées, soit par des textes de loi, soit par un code. En matière criminelle, les pratiques appartiennent également à la *Common Law*, une approche inspirée de la coutume anglaise. Leur mandat, identifié par une juridiction, prévoit l'obligation d'instaurer des rapports d'échange permettant la circulation de l'information entre institutions. Pensons par exemple au jugement d'une cause de première instance qui se retrouve en appel à une deuxième instance. Enfin, l'abolition d'une cour implique habituellement le transfert de responsabilité à une autre cour ou la création d'une nouvelle cour et le transfert des archives.

Bien que très préliminaires, nos observations ont d'abord porté sur les distinctions, les parentés et les voisinages entre les institutions judiciaires, civiles et criminelles. Ainsi, il

nous est apparu que la mémoire des institutions évolue dans des cultures différentes qui laissent entrevoir des modes constitutifs et des traits de personnalité qui diffèrent et qui ne se traduisent pas toujours dans les mandats. De plus, cette mémoire institutionnelle judiciaire, opérant à l'intérieur de réseaux juridico-administratifs complexes – civils et criminels – a connu de nombreuses transformations qui la rendent parfois incomplète. En quelque sorte, pourrait-on dire, la dynamique des parentés et des voisinages institutionnels demeure parfois nébuleuse. Par ailleurs, les législations qui créent les structures judiciaires civiles et criminelles distinguent clairement, de façon générale, les propriétaires et les producteurs de cette mémoire. Nous avons cependant observé, en certaines circonstances, des modifications apportées aux structures judiciaires annoncées afin de répondre à des réalités qui divergent pour certains territoires. Dernière observation : les modes de création des institutions civiles, d'appartenance française, précisent clairement leur mandat et leurs fonctions, par opposition aux institutions criminelles d'appartenance anglaise qui laissent parfois aux pratiques communes – la *Common Law* – le soin de déterminer ou de préciser leur orientation.

Nos observations ont également porté sur les activités judiciaires et leur évolution menées dans le cadre des fonctions que précisent les textes législatifs, les procédures et les codes pour témoigner des pratiques établies dans le giron institutionnel; elles ont également porté sur le caractère manifeste ou latent des règles judiciaires et leur impact sur les activités. Les textes législatifs qui précisent les juridictions de chacune des cours sont parfois absents ou, lorsque présents, ne témoignent pas toujours clairement des particularités territoriales. Enfin, sauf exception précisée dans un texte de loi, les codes de procédure n'apparaissent que tard au 19^e siècle. Les officiers de justice et magistrats sont donc laissés à eux-mêmes dans l'application des lois. Nos observations portant sur les activités judiciaires et leur évolution vont se poursuivre en regardant l'action des acteurs institutionnels et leur influence sur les structures judiciaires. Nous observerons également les transactions documentaires qui s'opèrent entre institutions judiciaires, leur emplacement et leur déplacement. Plusieurs autres questionnements seront soulevés sur les activités judiciaires. Ainsi, par exemple, qu'en est-il de la sollicitation des compétences qui s'exerce à l'occasion dans des échanges entre les acteurs du système dans les espaces de création, de circulation et de signification à la faveur de la construction de la mémoire?

Enfin, nos observations ont porté sur les processus et les procédures, la nature et le degré de production documentaire et de gestion des dossiers de cours. De façon générale, les processus et les procédures sont imposés par une législation, un code ou inspirés de la tradition de la *Common Law*. Nous croyons qu'ils auraient été, en certaines circonstances, l'œuvre des acteurs en place qui, contrairement à leurs contemporains, n'auraient pas exercé, sauf exception, une influence significative et soutenue dans la production documentaire. Par ailleurs, la préoccupation à l'égard de la création de l'information n'est pas récente, du moins dans l'univers judiciaire. Les processus et les procédures documentaires dans les modes de consignation pour l'application des lois civiles sont écrits et ils appartiennent à la tradition française qui, à tout le moins, remonte à l'adoption du premier code de procédure civile de 1866. Cela dit, ils ont tout de même été, dans certains cas, précédés de mesures législatives dont certaines remontent à la fin du 18^e siècle avec la première loi de la Judicature. Celles associées à l'application des lois criminelles sont de tradition anglo-saxonne et appartiennent,

en certaines circonstances aux lois constitutives, mais pour la plupart au cas par cas et à l'expérience menée que l'on veut confirmer par écrit. Dans l'univers judiciaire, ils relèvent de la *Common Law* et pourraient, à l'instar de la pratique française, remonter à l'adoption du Code criminel de 1896. Là également, nos observations vont se poursuivre en regardant de plus près le rôle et l'influence des acteurs institutionnels dans les processus de création documentaire, leur transformation et les actions que suscite cette production. Comme vous pouvez le constater, notre travail sur l'appareil judiciaire demeure préliminaire; bien qu'inachevé, il va se poursuivre.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il est acquis que nos travaux sur l'objet témoin des institutions judiciaires vont se poursuivre sur cette même base d'analyse des distinctions, des parentés et des voisinages entre les institutions, des activités, des processus et des procédures, de la production et de la gestion des dossiers de cours. Bon nombre de questionnements seront encore soulevés. L'examen judiciaire qui va se poursuivre va sans doute nous en apprendre davantage, par exemple, de l'influence exercée par les officiers de justice de l'époque sur la nature même des interventions archivistiques. Nous serons sans doute appelé à démontrer que certaines de nos pratiques archivistiques actuelles en sont inspirées.

Nous voulons, pour terminer, relater des événements plus récents qui ont indéniablement contribué à faire évoluer nos pratiques archivistiques; il s'agit d'un modèle d'intervention dans un rapport créateur de l'information et archiviste. Au Québec à une certaine époque, des utilisateurs, au premier plan les historiens, ont revendiqué le droit d'utilisation des archives judiciaires :

«Les dossiers judiciaires sont en principe publics. Malgré les inconvénients que cela peut comporter pour certaines personnes, les tribunaux [...] sont très réticents à enfreindre la règle de l'accessibilité des dossiers, considérée comme une garantie contre les justices secrètes [...] Or, nous savons que nos dossiers judiciaires surabondent de renseignements souvent forts embarrassants sur les personnes». (Boucher, Grimard et Robert 1992, 90)

Cette prudence en regard de tout ce que les archives judiciaires pouvaient comporter de renseignements personnels exigeait cette réserve, surtout au regard de l'existence d'une loi québécoise sur l'accès et de ce qu'elle ne fournissait pas, à l'époque, comme réponses aux attentes de ces utilisateurs. Pourtant, précisaient-ils, ces archives ne répondent que d'une exception : «La quasi-totalité de ces dossiers est publique sauf ceux qui concernent les mineurs ou les dossiers d'adoption qui échappent en règle générale à la consultation publique.» (Boucher, Grimard et Robert 1992, 90)

Il fallut du temps pour trouver les réponses dans les fondements mêmes du système judiciaire et de ce principe très cher aux acteurs de cette institution, c'est-à-dire de la transparence de l'appareil judiciaire qui émane du droit anglais de l'*Open Court* pour témoigner du caractère accessible de ces archives. Un constat a été réalisé en matière d'accessibilité des archives judiciaires et, s'il en fallait un, c'est celui qui aura justifié la création du Comité interministériel sur les archives judiciaires et la nécessité d'entreprendre ces travaux : «Le personnel des services judiciaires, occupé à répondre aux besoins de fonctionnement de l'appareil, ignorant les rouages des systèmes

judiciaires anciens et parfois peu sensibles à l'importance de la recherche en sciences humaines, n'est pas porté à offrir aux chercheurs l'aide dont ils ont besoin.» (Ministère des Affaires culturelles et ministère de la Justice 1989, 18) Pour cette raison et bien d'autres, plusieurs projets de recherche dans le monde universitaire ou simplement des demandes d'accessibilité n'ont pas connu, du moins à cette époque, des suites favorables en dépit du caractère public de l'information.

Bientôt 25 ans après le dépôt du Rapport du Comité Interministériel sur les Archives Judiciaires (CIAJ) et ses recommandations, il faut préciser que d'imposants travaux de classification, de classement et de description, dans certains cas de restructuration, ont été menés par les archivistes, facilitant, du coup, l'exploitation des archives judiciaires par les utilisateurs actuels.

Donald O'Farrell Doctorant et chargé de cours en archivistique. Faculté des Lettres. Université Laval

NOTES

1. Ce texte s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste de doctorat mené à l'Université Laval portant sur «*Le rôle et les influences des fonctions archivistiques dans la construction des fonds d'archives institutionnelles. L'exemple des cours de justice de juridiction civile et criminelle des districts judiciaires de Gaspé et de Rimouski, 1793-1988.*»
2. Au Québec, un ouvrage va marquer la profession et damer le pion aux emprunts faits jusque-là aux ouvrages français en cette matière: Louis Cardinal, Victorin Chabot, Jacques Ducharme, Gilles Janson et Georges Lapointe, *Les instruments de recherche pour les archives*, Documentor, 1984.
3. Ces études sont menées dans le cadre du Programme général d'information et UNISIST de l'UNESCO, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, plus spécifiquement dans le cadre d'un programme à long terme pour la gestion des documents et archives s'adressant aux états membres, mieux connu sous l'appellation des études RAMP (Records and Archives Management Program).
4. Référence aux chapitres de l'ouvrage de Carol Couture et al. (1999). Le code de déontologie de l'Association des archivistes du Québec suggère la catégorisation suivante: création et acquisition, évaluation, organisation et traitement, conservation et élimination, accès et diffusion. Enfin, *l'Association of Canadian Archivist* suggère la catégorisation suivante: *appraisal, selection, acquire, preserve, arrange and access.*
5. Ces questions ont maintes fois été soulevées lors de congrès et de colloques internationaux, notamment ceux du Conseil international des archives: 5^e Conférence à Paris en 1961 sur *Les archives au service de la recherche historique*, le Congrès de Washington en 1966 sur *L'ouverture des archives à la recherche* et celui de Madrid en 1968 portant sur l'accès aux archives.
6. La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) de 1982 et la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chapitre A-21.1) de 1983.
7. Par exemple, ce colloque tenu à l'Université Laval en 1995 au thème évocateur: *Entre l'éthique et le juridique: l'accès aux renseignements personnels.*
8. Sur ce sujet, lire notamment Hodder et Hutson (2003).
9. Entamé en 1994, il deviendra, en 1999, InterPARES. Le projet cherchait à réunir des connaissances théoriques et méthodologiques et à développer des modèles stratégiques, politiques et normatifs en mesure de préserver l'intégrité des documents et

- d'assurer la création, la manipulation et la conservation permanente des *Electronics Records*.
10. Ce dernier ensemble réfère aux techniques passées et présentes de l'information, c'est-à-dire aux microformes, photocopieur, disque optique, etc. et leur impact sur les pratiques professionnelles : multiplication des copies, augmentation de la masse documentaire, multiplication des supports et modes de conservation.
 11. Ce questionnement appartient aux processus des fonctions. Ils posent la question du par «qui» les archives ont été créées et le «pourquoi» de leur existence, à «quoi» peuvent-ils servir, le «où» du lieu de leur appartenance et du «quand» de leur période; enfin «comment» peuvent-ils fournir des représentations pour les producteurs et les utilisateurs.
 12. Dans la perspective des sciences historiques et des travaux de Jacques Mathieu sur l'objet et ses contextes, des travaux de Charles Joyner, de Jean Du Berger, du CÉLAT et des tenants de la *New Archaeology* qui portent sur les contextes de représentations et de significations, nous retenons que l'objet procède d'une relation producteur-propriétaire, qu'il témoigne de réalités matérielles, qu'il procède d'une fonction et qu'il peut appartenir à plusieurs contextes, temps et espaces. Cet objet n'est cependant pas que le témoignage ou la représentation d'une relation, il en est le produit. Dans la perspective des sciences de l'organisation et des travaux de Morgan, Mintzberg, Bachelard et Weaver, De Rosnay, Morin et Le Moigne sur la complexité des organisations, de Jean Goulet sur la cybernétique du droit, nous retenons que cette complexité des institutions et leur évolution participent au construit et à l'agir d'une *Machine à faire le droit*. Enfin, dans la perspective de la sociologie des professions et des travaux de Bernoux, Dubar et Tripier, Caune, Six et Lamizet, nous retenons qu'il importe de jeter un regard sur les coalitions et les parentés d'acteurs, les emprunts disciplinaires et les savoirs pratiques acquis, plus tardivement sur l'acquisition de connaissances et le développement de méthodes d'analyse qui ont marqué la genèse du métier et de la profession des archivistes.
 13. Nous empruntons ce concept de Brigitte Dumas (1999) qui montre très bien comment les sciences voyagent de l'une à l'autre en commettant des infidélités qui peuvent servir à un nouveau savoir.
 14. Sur cette question de la dynamique institutionnelle, lire le chapitre 5 de la thèse de doctorat de Martine Cardin publiée par Septentrion en 1995.
 15. Les lois et les règlements des pouvoirs provincial et fédéral, les documents parlementaires, les débats et les rapports des différentes instances gouvernementales, les Journaux et les Débats des assemblées et des conseils législatifs et les Documents des sessions parlementaires.
 16. Le choix de 1794 comme début de la période étudiée s'impose au plan historique et archivistique. À la suite de la capitulation du gouvernement français au profit du gouvernement anglais en 1759 et de la signature du Traité de Paris en 1763, le gouverneur Murray décide, par une Ordonnance de 1764, d'imposer le droit civil anglais. Il sera aboli par l'acte de Québec de 1774 à la suite duquel le nouveau gouverneur tentera de mettre en place, par des mesures plus ou moins fructueuses à compter de 1777, une double structure judiciaire de droit civil français et de droit criminel anglais. Ce n'est qu'avec la Loi de la Judicature de 1794 que la population du Bas-Canada pourra compter sur une véritable première structure des institutions judiciaires au Québec. Au plan archivistique, la présence des plus anciens documents identifiés au territoire étudié remontent à la première loi de la Judicature de 1794.

BIBLIOGRAPHIE

- BEARMAN, David et Richard H. LYTTLE. Hiver 1985-1986. The Power of the Principle of Provenance. *Archivaria*, 21 : 14-27.
- BOUCHER, Jacques, Jacques GRIMARD et Jean-Claude ROBERT. 1992. Les apports du droit et de l'histoire au développement de la normalisation en archivistique au Québec. Dans Carol COUTURE, *La normalisation en archivistique. Un pas de plus dans l'évolution d'une discipline. Mélanges Jacques-Ducharme*. Sillery, Association des archivistes du Québec et Documentor, 1992 : 77-103.
- CARDIN, Martine. 1995. *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990*. Sillery, Septentrion.
- CARDIN, Martine. Spring 2001. Archives in 3D. *Archivaria*, 51 : 112-136.
- CARDIN, Martine. 2010. La valorisation des archives : Pourquoi? Pour qui? Comment? Dans *La valorisation des archives. Une mission, des motivations des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Actes des *Journées des archives*, Service des archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, 25 et 26 mars 2010.
- CONWAY, Paul. Fall 1986. Facts and Frameworks: An Approach to Studying the Users of Articles, *Amercian Archivist*, 49 : 393-407.
- COUTURE, Carol (Dir.). 1992. *La normalisation en archivistique. Un pas de plus dans l'évolution d'une discipline. Mélanges Jacques-Ducharme*. Sillery, Association des archivistes du Québec et Documentor.
- COUTURE, Carol *et al.* 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- DUMAS, Brigitte. Printemps 1999. Les savoirs nomades. Dans *Sociologie et Sociétés*, vol. XXXI, 1 : 51-62.
- DURANTI, Luciana, Terry EASTWOOD et Heather MACNEIL. 2002. *Preservation of the Integrity of Electronic Records*. Dordrecht, Boston et Londres, Kluwer Academic Publishers.
- EASTWOOD, Terry. 1999. Une approche pragmatique de l'évaluation des archives. Dans *Regards et perspectives – une image en mouvement*. Actes du 28^e congrès de l'Association des archivistes du Québec tenu à Québec : 199-205.
- GAGNON-ARGUIN, Louise. 2000. Pour le développement de méthodologies intégrées dans l'évaluation des besoins d'utilisateurs. Dans *Pour que survive la mémoire vive*. Actes du 29^e congrès de l'Association des archivistes du Québec tenu à Québec : 10-18.
- GOULET, Jean. 1987. *La machine à faire le droit*. Sillery, PUQ.
- GRIMARD, Jacques. 2005-2006. L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information ... ou la « Révolution » numérique à l'« âge » archivistique. *Archives*, 37, 1 : 59-87.
- HODDER, Ian et Scott HUTSON. 2003. *Reading the Past: Current Approaches to Interpretation in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press.

- LE MOIGNE, Jean-Louis. 2006. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris, PUF.
- MATHIEU, Jacques. Automne 1987. L'objet et ses contextes. *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 26 : 7-18.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES et MINISTÈRE DE LA JUSTICE. 1989. *Rapport du comité interministériel sur les archives judiciaires (CIAJ)*. Montréal, s.é., 3 vol.
- WALNE Peter. 1985. *Techniques modernes d'administration des archives et de gestion des documents : recueil de textes*. Paris, Programme général d'information et UNISIT, études RAMP.

COLLOQUE

*Archives et
numérique :
retour sur quelques
expériences*

Paul Servais et Françoise Mirguet

INTRODUCTION

L'explosion numérique des deux dernières décennies affecte l'ensemble de la société et de ses membres, quelles que soient leurs activités¹. La gestion et la conservation des archives ne font pas exception : archivistes, documentalistes, *records managers* en font quotidiennement l'expérience.

Réfléchir sur le lien entre archives et univers numérique pourrait prendre de multiples formes, de la plus théorique à la plus pratique. Ainsi, à simplement jouer sur les mots, on pourrait, d'une part envisager l'exploitation et la valorisation numérique des archives, d'autre part, orienter le propos vers l'exploitation et la valorisation des archives numériques.

L'angle d'approche de ces quelques pages sera toutefois légèrement différent. Il tentera de cerner les impacts de l'explosion numérique sur les pratiques institutionnelles de gestion des archives dans un cadre très précis, celui de l'Université catholique de Louvain (Belgique). C'est que, en ce début de 21^e siècle, l'omniprésence du document électronique bouscule le rapport individuel et organisationnel à l'information, au document et aux archives, y compris dans leurs concrétisations les plus classiques.

L'intensification des demandes institutionnelles est une constante où disposer de l'information adéquate au moment adéquat et pour la personne adéquate est non seulement un impératif, mais surtout une attente d'accès global et immédiat : *tout, tout de suite*. Or, la multiplication des problèmes de communication est également un phénomène très présent, imputable autant à la dispersion de la création des documents, rendue possible par le développement de la micro-informatique, qu'à l'obsolescence accélérée du matériel comme des logiciels. Les risques de *trou de mémoire* informationnel et patrimonial s'en trouvent accrus de manière impressionnante. La récurrence des difficultés et leur nombre croissant, malgré les atouts indéniables de l'outil informatique et de ses extensions, suscitent naturellement depuis longtemps la réflexion. Deux exemples louvanistes peuvent en rendre compte, d'une part la

réflexion sur les chantiers engendrés par le numérique, (Delpierre, Hiraux et Mirguet 2012) d'autre part, de manière déjà plus ancienne, une réflexion sur la formation des archivistes confrontés aux défis de la société de l'information (Vandevoorde 2006). Mais ces volumes ne sont significatifs que dans la mesure où ils prennent rang parmi une multitude de journées d'étude, de colloques, de congrès, de publications².

Compte tenu de ces éléments, notre réflexion³ prendra délibérément un point de vue *d'en bas*, celui d'un service d'archives institutionnelles, rassemblant une petite équipe d'archivistes-historiens, dotée de petits moyens et évoluant progressivement de préoccupations essentiellement patrimoniales vers l'inclusion d'actions de gestion et de préservation de documents administratifs. Mais aussi celui d'un professeur d'archivistique soucieux de munir les étudiants des compétences les meilleures et les plus adéquates. Elle exclura tout aussi délibérément l'analyse de l'électronique comme moyen de valorisation et privilégiera une focalisation sur la chaîne de traitement documentaire. Dans un premier temps, elle présentera brièvement le tout récent mandat renouvelé des Archives de l'Université, concrétisé, notamment, par la place du Service des Archives dans l'organigramme institutionnel. Puis elle s'attardera aux projets initiés dans le prolongement de ces modifications. Elle se conclura par un bilan au terme de 18 mois de fonctionnement dans une nouvelle structure et par l'examen de quelques facteurs qui pourraient en rendre compte et de pistes potentielles d'amélioration.

LE MANDAT DES ARCHIVES

La situation des archives au sein de l'Université catholique de Louvain est singulière, notamment en raison de leur histoire. Fondée en 1425 et fermée une première fois lors du rattachement des Pays-Bas autrichiens à la République française, l'université de Louvain voit une partie de ses archives déplacées jusqu'aux confins du Danemark avant de revenir vers les Pays-Bas, puis d'intégrer partiellement les archives départementales de la Dyle. Restaurée en 1834, l'université catholique se remet tout naturellement à produire des archives, qui sont en grande partie détruites lors de l'invasion allemande de 1914. Elles sont à nouveau affectées par l'invasion allemande de 1940. Elles reçoivent enfin un dernier coup lorsque les sections francophone et flamande de l'Alma Mater louvaniste se séparent brutalement en 1968 dans le cadre de l'affaire de Louvain, ce qui entraîne la division des archives comme des fonds de la bibliothèque. (D'Haenens 1992; Laporte 1999; Coppens, Derez et Roegiers 2005)

Cette histoire mouvementée semble s'apaiser dans la grande entreprise de déménagement de l'université et de construction de la première ville nouvelle en Belgique depuis le 17^e siècle⁴. Des espaces sont disponibles pour une gestion décentralisée des archives créées. L'impact du développement de la micro-informatique est perçu de manière particulièrement positive en matière de traitement de l'information, et la perception des conséquences de cette mutation est plus de l'ordre de l'utopie sans papier que de la préservation à long terme. L'engorgement progressif des surfaces au début du 21^e siècle, associé à un certain nombre de difficultés d'accès à l'information stratégique non immédiate, et aux évolutions légales en matière de force probatoire des documents⁵, d'intégrité et d'authenticité de l'information ou encore aux développements de l'*e-gouvernement*⁶ met progressivement cette vision optimiste en question.

Un rapport interne transmis au Conseil rectoral le 15 décembre 2011, constate que : La gestion des informations nécessaires à la gouvernance et à la vie administrative de l'UCL, à sa visibilité et à la valorisation de son image, se trouve aujourd'hui à un moment crucial du fait de trois ordres de facteurs :

Technologique

La production, la préservation et la consultation de l'information administrative reposent désormais le plus souvent sur les outils et des systèmes numériques. Le « papier », cependant, est loin d'avoir disparu. Au total, dans une sorte de milieu du gué à la fois technologique et organisationnel, les pratiques restent peu coordonnées et trop faiblement pertinentes.

Administratif

La création de l'UCL en Hainaut et l'intégration des ISA, mais également la structuration des secteurs, des facultés et des instituts ainsi que l'évolution des services généraux ont enclenché un processus de réorganisation administrative qui appelle, entre autres choses, une harmonisation des pratiques de production et de préservation des informations et des documents administratifs.

Politique et stratégique

La reconfiguration politique de l'enseignement supérieur en Belgique francophone est en plein débat, tandis que la concurrence internationale s'amplifie constamment. Pour soutenir sa vision, son projet et ses intérêts stratégiques, l'UCL a besoin d'une gestion de l'information à la mesure des enjeux et de la mobilisation de tous ses moyens documentaires au service de son identité et de sa communication⁷. (Archives de l'Université et Cabinet de l'Administrateur général 2011)

S'appuyant sur ces constats, le Conseil rectoral du 21 décembre 2011 redéfinissait le mandat des Archives de l'université de la manière suivante : mettre en place la politique institutionnelle de gestion documentaire et archivistique de l'Université catholique de Louvain.

Il en précisait les modalités de mise en œuvre :

- En accompagnant la mise en place d'un système intégré de gestion de l'information administrative sur la base des principes du *Records Management*
- En soutenant les activités de gestion des archives au sein des entités de l'institution par la proposition de règles à respecter et de principes à suivre
- En assurant la diffusion et le développement d'une culture des archives au sein de l'institution, notamment par l'organisation d'activités de formation, par la mise en place et la supervision d'un réseau de CGDA (cellules de gestion documentaire et archivistique)
- En formulant des avis en matière de conservation à long terme, d'authentification et de communication des archives définitives, notamment électroniques, de l'institution et de ses membres
- En étant consulté pour tout projet de gestion d'information ayant un impact sur la conservation, l'authentification et la communication

- En assurant la conservation pérenne des archives définitives de l'institution, de ses entités constitutives et de ses membres
- En contribuant à la valorisation du patrimoine mémoriel de l'institution
- En proposant son expertise aux acteurs (personnes et associations) de la société en matière d'évaluation, de description, de valorisation et de conservation des archives

Qui plus est, le Conseil rectoral modifiait la position des archives de l'université dans l'organigramme institutionnel, rattachant le service directement à l'Administrateur général comme service en appui aux Autorités, en lieu et place d'un positionnement en secteur de logistique scientifique, très réducteur par rapport aux nouvelles missions.

En interne enfin, le service des Archives saisissait l'occasion d'une redéfinition de ses missions pour se restructurer non plus sur la base du producteur des archives conservées ou de leur support, mais plutôt en cohérence avec les grandes fonctions archivistiques classiques : évaluation et acquisition, conservation, communication et valorisation.

DES PROJETS

Dans la foulée de cette grande remise en question et de cette mutation peut-être encore inachevée, différents projets ont été initiés.

Le premier visait à la mise en place d'un greffe institutionnel dédié au soutien à la gouvernance et responsable d'organiser l'information directement nécessaire aux Autorités de façon à mettre immédiatement à disposition l'information stratégique et en assurer la conservation à long terme, baliser le suivi des décisions et veiller à leur bonne exécution. Pour sa mise en place, une logique de *Records Management* devait être privilégiée : en permettant l'insertion des documents dans le système documentaire et d'archivage, et leur identification à la source; en gérant les procédures de communication, physique ou informatique, pour mieux la sécuriser; en tenant à jour la liste des ayants droit; en informant des droits et des obligations; en garantissant en outre l'authenticité, la fiabilité, l'intégrité et l'accessibilité des documents comme des informations. L'optimisation des procédures devait en constituer un objectif central et déboucher sur la proposition de règles à respecter et de principes à suivre, comme sur la mise en place de formations spécifiques.

Le deuxième projet proposait la mise en place d'un réseau de cellules de gestion documentaire et archivistique (CGDA) supervisé par le service des Archives de l'Université, l'objectif poursuivi étant de faire progresser la gestion documentaire et l'archivage administratif au sein de l'institution en matière de conservation, de classement des documents. La constitution de ce réseau devait en outre permettre l'amélioration et le développement d'une gestion locale, par les acteurs concernés, des archives administratives courantes et intermédiaires, le développement de procédures standardisées, l'évolution résolue vers le *Records Management* et la constitution progressive d'une véritable culture institutionnelle des archives.

Un troisième, fondamental, envisageait la mise sur pied d'un véritable archivage électronique. Deux motivations sous-tendaient le propos. L'une était logique et, tenant

compte de la nature numérique native de la très grande majorité des documents produits, estimait souhaitable de les conserver dans leur forme originelle. L'autre était technologique et, prenant acte de la complexité croissante de nouveaux objets archivistiques, souhaitait proposer des solutions pour conserver non seulement des informations, mais aussi leurs environnements spécifiques et les relations établies entre elles, voire leur interactivité. Dans le même registre, la complexification de la conservation et de la communication, ainsi que la fragilisation de la sécurité constituaient autant de défis à prendre en compte et à relever. Ce qui impliquait de définir périmètres, modalités, procédures, responsabilités et d'identifier acteurs et partenaires.

Une campagne de sensibilisation était également suggérée. Destinée à l'ensemble de la communauté universitaire, cette campagne devait avoir pour but de : montrer qu'un archivage structuré est gage d'efficacité et de satisfaction dans le travail; rappeler les exigences en termes de conservation de documents; faire une *offre de service*; diffuser des *bonnes pratiques*; promouvoir les cellules de gestion documentaire et archivistique...

UN BILAN AU TERME DE 18 MOIS DE TRAVAIL

De janvier 2012 à juin 2013, différents groupes de travail, techniques ou politiques, se sont réunis, rassemblant d'une part des acteurs de terrain, d'autre part des archivistes et par ailleurs des représentants des autorités de l'université pour chacun des chantiers ouverts⁸. Si le numérique n'a pas été nécessairement, constamment et de manière exclusive au cœur des réflexions, il a clairement constitué à la fois un enjeu et un moteur essentiel. Il n'en reste pas moins que le bilan que l'on peut tirer au terme de ce qui peut être considéré comme une première étape est en demi-teinte. L'évaluation qui peut être faite de cette situation laisse apparaître un certain nombre d'éléments potentiellement explicatifs.

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, on peut notamment évoquer l'image persistante de l'archiviste⁹. (Libert 2007; Kern 2010) Comme en témoigne, par exemple le dessin de François Schuiten, elle reste associée à l'accumulation, parfois très désordonnée, de documents traditionnels, le plus souvent renvoyant à un passé lointain, concrétisé par des matières rares (cuir, parchemin, papiers filigranés...) et des écritures difficiles à déchiffrer. L'environnement dans lequel il se situe fleurit bon la poussière; la lumière y est parcimonieuse, les moyens d'éclairage privilégiant de rares ampoules à incandescence; l'équipement renvoie, dans le meilleur des cas, au 19^e siècle. Il n'est pas jusqu'à son vêtement – le cache-poussière, les manches de lustrine, la visière – qui ne renvoie à un monde pourtant résolument disparu. Rien dans tous ces éléments ne l'associe d'une quelconque manière à la modernité contemporaine, *a fortiori* à une gestion documentaire au rythme trépidant appuyée massivement sur les technologies de l'information et de la communication.

Certaines difficultés à communiquer résultent sans doute de cette image, parfois intériorisée par l'archiviste lui-même. Toutefois, elles peuvent aussi pointer vers un ou des problèmes de formation. On peut relever des difficultés liées à sa capacité à gérer un projet, à coordonner et animer une équipe ou à se montrer assertif. En la matière, le rapport que l'archiviste entretient avec l'électronique est sans doute aussi à considérer. Utilisateur averti des outils informatiques, maîtrisant un vocabulaire spécifique, est-il pour autant parfaitement au fait des réalités sous-jacentes et de leurs implications?



© Casterman/François Schuiten/Benoît Peeters

La résistance au changement et à la nouveauté de l'archiviste, des institutions, des personnes est également à considérer¹⁰. (Bareil 2004; Vas et Lejeune 2007) De même que le point de vue qui est le sien : celui du long terme. Trop souvent, il semble – de manière fausse – s'opposer au temps court de la gestion et se focaliser sur la conservation patrimoniale, alors que la préoccupation des acteurs de terrain n'est pas d'abord cette projection dans un avenir lointain, même pour des institutions à l'histoire longue.

Et ces différents éléments peuvent, associés aux contraintes, notamment budgétaires, des organisations, aider à comprendre le rythme lent de mise en route d'un processus de réorganisation de la gestion documentaire et archivistique et la difficulté d'y allouer les moyens matériels et humains nécessaires à la bonne fin d'un projet, même si cette allocation n'implique pas l'engagement de nouveaux archivistes, mais la *simple* réorientation de ressources existantes.

DES PISTES POUR L'AVENIR ?

Ce bilan et ce partage d'expérience, au terme de ce qui ne peut être considéré que comme une première étape de réflexion et, partiellement, d'action, n'appellent naturellement aucune conclusion. Il attire cependant l'attention sur un certain nombre

de questions, auxquelles les réponses apportées pourraient s'avérer cruciales pour une fonction millénaire, mais un métier somme toute récent.

S'il semble essentiel de conserver les expertises et compétences considérées comme classiques de l'archiviste, de même que devraient être toujours cultivés son rapport spécifique au temps et sa préoccupation de la longue durée, force est d'admettre que les profils doivent incorporer de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences, de nouvelles aptitudes. Les référentiels métiers récents en témoignent¹¹. Le rôle des associations professionnelles est essentiel en la matière¹², celui des institutions de formation spécialisées ne l'est pas moins¹³.

Mais se cantonner à ces aspects spécifiques d'un métier d'archiviste, même considérablement élargi, ne suffit sans doute plus. Se poser la question «l'archiviste doit-il être historien?» (Devriese 2009) ou, au contraire, «l'archiviste ne doit-il surtout pas être historien?» (Robert 2009) serait-il largement dépassé? Devrait-on plutôt, paraphrasant une déclaration choc d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, il y a déjà plusieurs décennies (Le Roy-Ladurie 1973), considérer que l'archiviste sera *manager* ou ne sera plus? La réponse ne s'impose pas nécessairement pour toutes les situations, les institutions ou les positions. Mais si elle s'avérait positive, elle impliquerait un certain nombre de translations mentales faisant de l'archiviste-conservateur un archiviste tout autant communicateur (Herniaux 1998; Cordelier et Montignac-Marie 1998), transformant l'archiviste isolé en archiviste beaucoup plus «chef d'orchestre» (Cleyet-Michaud 2007), sans pour autant prétendre à jouer l'homme-orchestre, faisant évoluer le métier d'archiviste, à l'identité garantie par une forte formation généraliste, en une diversité de profils d'archivistes caractérisés par leurs aptitudes spécifiques, mais où la capacité/fonction d'intégrateur serait essentielle... et reconnue.

En somme, de cette courte expérience, très concrète et précisément localisée, émergent de multiples questions beaucoup plus générales, qui peuvent interpeller la communauté des professionnels des archives et à propos desquelles les réponses, et leurs modalités de mise en œuvre, contribueront à redéfinir et à redessiner la figure de l'archiviste du 21^e siècle.

Françoise Mirguet Archiviste, Directrice adjointe des Archives, Université catholique de Louvain

Paul Servais Professeur ordinaire, Directeur des Archives, Université catholique de Louvain

NOTES

1. Voir par exemple *La société numérique en question(s)* d'Isabelle Compiègne (2011) ou *La société numérique*, dossier sous la direction de Philippe Tronquoy (2013).

2. Par exemple *Building infrastructures for archives in a digital world*, colloque financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de la politique de soutien

aux technologies de l'information et de la communication tenu au Trinity College de Dublin les 26, 27 et 28 juin 2013.

3. Cette réflexion se situe dans le prolongement de Paul Servais. Voir Servais (2007) et Servais (2009).

4. Voir à ce sujet : Michel Woitrin 1987; Jean-Marie Lechat 2001 et 2006; Françoise

- Hiroux 2009; André Mertens 2002; Jean Remy 2007.
5. Voir les travaux du Crids (Centre de Recherche Information, Droit et Société de l'Université de Namur).
 6. Voir le site dédié à l'e-gouvernement (*world e.gov forum*) et les activités qu'il recense ou organise; les études développées par l'OCDE, suite au programme intitulé *L'administration électronique: un impératif*, 2004; et le *Colloque International Droit de l'administration électronique*, tenu à Paris, les 6 et 7 décembre 2006 à l'Université Paris 1 Sorbonne.
 7. *La gestion des archives à l'UCL. Propositions pour rencontrer les besoins et optimiser l'archivage administratif*, Louvain-la-Neuve, Archives de l'Université et Cabinet de l'Administrateur général, 15 décembre 2011.
 8. Avec l'appui d'un coordinateur, les Archives ont participé aux groupes de travail suivants: *Groupe Greffe*, composé des chefs des cabinets, de leur secrétaire et d'un informaticien; *Groupe CGDA*, un groupe politique composé des vice-recteurs de secteurs et des chefs de cabinet, qui évoluera en un groupe technique (ARCV et coordinateur); *Groupe Archivage électronique* avec des responsables informatiques; *Groupe Stockage physique* avec un responsable des services d'attribution des locaux.
 9. Marc Libert met en lumière une image de l'archiviste perçue dans l'imaginaire culturel collectif. L'article de Gilliane Kern évoque le personnage de l'archiviste véhiculé dans les films, la littérature, les séries télé. Le premier Forum de l'association des archivistes français (AAF) tenu à Angers du 20 au 22 mars 2013, *Les archives, aujourd'hui et demain* avait prévu à son ordre du jour une section sur le thème *Archives et archivistes: représentations et regards*. On peut noter que les remises en question des images véhiculées par les métiers sont multiples, par exemple celle des professeurs, et même celle du chef d'orchestre: voir l'appel à contribution *Figures du chef d'orchestre* pour le n° 5 de la revue *Transposition. Musique et sciences sociales* <http://calenda.org/258171>.
 10. Pour une vue d'ensemble, voir Céline Bareil. Pour une approche éclairante, bien que située dans un autre environnement, voir Alain Vas et Christophe Lejeune.
 11. Voir, par exemple:
 - pour l'AAF, *Le référentiel métiers: La profession archiviste ou les métiers des archives*. Pour chaque activité, le référentiel énumère les savoirs et/ou savoir-faire et/ou savoir-être mis en œuvre pour chaque tâche. <http://www.archivistes.org/Referentiel-metiers>
 - pour les Archives de France: *Référentiel métiers des archives* <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/formations/metiers/>
 - pour l'Association des archivistes suisses: *Les métiers des archives. Le profil professionnel des archivistes*: http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user_upload/texte/beruf/aas_metiers_table_2012-09-04_fr.pdf
 12. France: Association des archivistes français; Suisse: Association des archivistes suisses; Belgique francophone: Association des archivistes francophones de Belgique (AAFb); Belgique néerlandophone: vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, Archief an Documentatie (VVBAD).
 13. On peut en juger sur base de la liste des formations disponibles en France et de leur contenu, à l'adresse <http://www.archivistes.org/Les-formations-initiales>; pour la Suisse, on se reportera à http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user_upload/texte/beruf/aas_schema_de_formation_2012-09-05_fr.pdf et <http://www.vsa-aas.org/de/beruf/ausbildung-weiterbildung/>; pour l'Allemagne, le site de l'école de Marburg propose également une liste d'écoles: <http://www.archivschule.de/DE/service/ausbildungsstaetten/>; pour les Pays-Bas, voir <http://www.archiefschool.nl/cursussen/>. L'ensemble offre plus que matière à réflexion. Il en va de même des modules de formation proposés par le Portail international d'archivistique francophone <http://www.piaf-archives.org/>.

BIBLIOGRAPHIE

- BAREIL, Céline. 2004. La résistance au changement : synthèse et critique des écrits, *Cahiers du Centre d'études en transformation des organisations* 04, 10. [En ligne] http://web.hec.ca/sites/ceto/fichiers/04_10.pdf (Page consultée le 13 mai 2014).
- CHATILLON, Georges, dir. 2011. *Droit de l'administration électronique, 1^{er} Colloque International à Paris, 6 et 7 décembre 2006*. Louvain-la-Neuve, Bruylant.
- CLEYET-MICHAUD, Rosine. 2007. L'archiviste d'aujourd'hui : un métier à multiples facettes. In *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, sous la dir. de Martine Aubry, Isabelle Chave et Vincent Doom. Villeneuve d'Ascq, IRHiS (*Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest* 36). [En ligne depuis 2012]. <http://hleno.revues.org/176> (Page consultée le 13 mai 2014).
- COMPIÈGNE, Isabelle. 2011. *La société numérique en question(s)*. Paris, Éditions Sciences Humaines.
- COPPENS, Chris, Mark DEREZ, Jan ROEGIERS, dir. 2005. *Leuven University Library 1425-2000*. Louvain, Leuven University Press.
- CORDELIER, Benoit et Hélène MONTAGNAC-MARIE. 2008. Conduire le changement organisationnel? *Communication et organisation* 33 : 8-16.
- CORDELIER, Benoit et Hélène MONTAGNAC-MARIE. 1998. Management par projet et logiques communicationnelles. *Communication et organisation. Revue française des sciences de l'information et de la communication* 13.
- CRIDS. Site du *Centre de Recherche Information, Droit et Société de l'Université de Namur*. [En ligne]. <http://www.crids.eu/> Page consultée le 13 mai 2013
- DELPIERRE, Nicolas, Françoise HIRAUX et Françoise MIRGUET, dir. 2012. *Les chantiers du numérique. Dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*. Louvain-la-Neuve, Academia.
- DEVRIESE, Didier. 2009. Pêché et (dés)ordre originels. L'abstention comme prévention de l'erreur selon Jenkinson. Dans *L'erreur archivistique. De la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes*, sous la dir. de Cathy SCHOUKENS, Paul SERVAIS. Actes des 7^{es} Journées des Archives. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. pp. 109-116.
- D'HAENENS, Albert, dir. 1992. *L'Université catholique de Louvain : vie et mémoire d'une institution*. Bruxelles, Presses universitaires de Louvain/La Renaissance du Livre.
- ELDIN, François. 1998. *Le management de la communication : de la communication personnelle à la communication d'entreprise*. Paris, l'Harmattan.
- HERNIAUX, Gérard. 1998. Gérer la communication du projet. *Communication et organisation* 13. [En ligne depuis 2012]. <http://communicationorganisation.revues.org/2022> (Page consultée le 12 septembre 2013).

- HIRAUX, Françoise, dir. 2009. *L'avènement d'une ville universitaire: La création de Louvain-la-Neuve: hommage à Michel Woitrin*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- KERN, Gilliane. 2010. L'archivistique dans les œuvres de fictions. Dans *Site de l'EBSI*, [En ligne]. <http://lareference.ebsi.umontreal.ca/spip.php?article325> (Page consultée le 13 mai 2014).
- LAPORTE, Christian. 1999. *L'Affaire de Louvain, l'histoire du Walen buiten, 1960-1968*. Bruxelles, De Boeck.
- LECHAT, Jean-Marie. 2001. *Louvain-la-Neuve: Trente années d'histoires*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- LECHAT, Jean-Marie. 2006. *Naissance de Louvain-la-Neuve: Chronique d'une aventure entrepreneuriale*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- LE ROY-LADURIE, Emmanuel. 1973. *Le territoire de l'Historien*. Paris, Gallimard.
- LIBERT, Marc. 2007. L'image de l'archiviste dans la bande dessinée belge. Dans *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, sous la direction de Martine Aubry, Isabelle Chave et Vincent Doom. Villeneuve d'Ascq, IRHiS (*Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest* 36). [En ligne depuis 2012]. <http://hleno.revues.org/183> (Page consultée le 13 mai 2014).
- MERTENS, André. 2002. *Louvain-la-Neuve: Une aventure urbanistique*. Paris, L'Harmattan.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2004. *L'administration électronique: un impératif*.
- REMY, Jean. 2007. *Louvain-la-Neuve, une manière de concevoir la ville: Genèse et évolution*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- ROBERT, Olivier. 2009. Faut-il vraiment que l'archiviste soit historien? Dans *L'erreur archivistique. De la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes*, sous la dir. de Cathy SCHOUKENS, Paul SERVAIS. Actes des 7^{es} Journées des Archives. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. pp. 117-126.
- SERVAIS, Paul. 2007. Gestion de l'information stratégique et compétences de l'archiviste. In *Les archives et l'information stratégique. Actes du 5^e Symposium du GIRA*. Montréal, GIRA. [En ligne]. <http://www.gira-archives.org/> (Page consultée le 13 mai 2014)
- SERVAIS, Paul. 2009. Les évolutions d'un métier et d'une fonction : archives et archivistes à l'Université catholique de Louvain. Dans *Les Archives dans l'Université*, sous la direction d'Olivier Robert. Berne, Peter Lang, pp. 145-165.
- TRONQUOY, Philippe, dir. 2013. La société numérique. *Cahiers français* 372.
- VANDEVOORDE, Evelyne, dir. 2006. *La formation des archivistes. Pour relever les défis de la société de l'information*. Louvain-la-Neuve, Academia.
- VAS, Alain et Christophe LEJEUNE. 2007. *La gestion du changement à l'université: une approche interprétativiste*. Center for Research in Change, Innovation and Strategy, Louvain School of Management, Louvain. [En ligne]. <http://www>.

uclouvain.be/cps/ucl/doc/iag/documents/WP_07-08_Vas_Lejeune.pdf (Page consultée le 13 mai 2013).

WOITRIN, Michel. 1987. *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe: Le grand dessein*. Gembloux, Duculot.

WORLD E.GOV FORUM. Page consultée le 13 mai 2014 Site du *world e.gov forum*. [En ligne]. <http://wegf.org>

COLLOQUE

Penser l'exploitation des archives en tant que système complexe

Martine Cardin

INTRODUCTION

L'exploitation et la mise en valeur des documents sont des concepts centraux dans le discours archivistique. En effet, la conservation des archives se conçoit mal en dehors du besoin de faire connaître et faire circuler la documentation archivée. Quiconque s'intéresse à cette problématique rencontre cependant un certain nombre de difficultés. Les multiples perspectives disciplinaires qui se croisent dans l'exploitation conduisent souvent à utiliser un même terme pour désigner des choses différentes. Par exemple, la définition de l'objet documentaire n'est pas la même pour un muséologue et un archiviste. Plus encore, dans le domaine archivistique même, certaines notions semblent interchangeable. C'est notamment le cas des notions de valeurs historiques et patrimoniales souvent utilisées à tort comme des synonymes. Enfin, le vocabulaire diffère de part et d'autre de l'Atlantique. Alors que les uns parlent de valorisation et de communication, les autres parlent de diffusion et de référence. À ces divergences terminologiques s'ajoute une difficulté à saisir la valeur archivistique exploitée. Cette dernière a de nombreuses acceptions : preuve, information, témoignage, primaire et secondaire, administrative, financière, légale, patrimoniale, etc. auxquelles se juxtaposent des valeurs marchandes, scientifiques, esthétiques, pour ne nommer que celles-là. Ce chevauchement est porteur de confusions tant sur l'objet que sur la finalité de l'exploitation et sur l'identité de ceux à qui elle devrait profiter. (Cardin 2012, 33-49)

Plus encore, sur le plan théorique, le système d'exploitation des archives semble être une boîte noire. Dans la littérature, on trouve des textes sur ses intrants, ses extrants, ses cadres normatifs, la typologie de ses acteurs, ses enjeux ou encore ses dispositifs technologiques. Autrement dit, on discute de ce qui entre dans l'exploitation, de ce qui en sort, de ce qui la soutient, mais on s'intéresse moins à la dynamique de ses processus de transformation et de mise en valeur des documents. À cet égard, si des travaux se penchent sur certains vecteurs de développement, la plupart sous-estiment ou ignorent d'autres aspects importants. Par exemple, la mise en valeur fondée sur la gestion efficace des ressources tient généralement pour acquis que les usages sont reconnus et acceptés par tous, ou encore que le sens donné aux informations consignées est universel et gratuit (compréhensible sans effort). Inversement, les discussions sur la

légitimité de l'exploitation réduisent trop souvent les aspects économiques et opératoires des usages à de simples considérations techniques.

Cette divergence des ancrages scientifiques freine le développement d'une lecture transdisciplinaire de l'exploitation et engendre un certain cloisonnement de la recherche. Ce faisant, on constate que, aussi omniprésent soit-il dans le discours archivistique, le concept d'exploitation reste vaste et flou. Cette présentation part de ce constat. Après avoir schématisé les principales approches telles qu'on les retrouve dans la littérature archivistique, nous problématiserons l'exploitation dans la perspective d'un système complexe, puis proposerons un cadre qui pourrait, nous semble-t-il, être rassembleur. Nous concluons sur la pertinence d'un tel modèle pour réagir aux changements induits par la culture numérique sur la production documentaire et ses conditions d'utilisation.

LE CADRE CONCEPTUEL

Le dictionnaire définit généralement l'exploitation comme l'action de mettre en valeur quelque chose en vue d'en tirer un profit. Une telle définition met en relief trois éléments. Dans tout système d'exploitation, il y a un objet exploité, un processus de traitement méthodique par lequel l'objet est mis en valeur et un bénéficiaire qui profite de l'exploitation. Voyons comment ces éléments se transposent en archivistique.

À première vue, l'objet exploité semble facile à identifier. La définition des archives précise qu'il s'agit de l'ensemble des documents générés par et pour les activités d'une organisation dans l'accomplissement de sa mission. Mais il y a un hic. Le concept de document diffère selon les approches scientifiques. (Senécal 2007-2008) De manière générale, on peut dire que pour les uns, c'est un message, pour les autres c'est le véhicule du message et pour d'autres encore, c'est l'intention sous-tendant le message. Autrement dit, l'objet de l'exploitation archivistique n'est pas évident à saisir, car sa conception varie selon les angles du contenu, du contenant et de l'expression des contextes.

Il en va de même avec le processus de traitement qui transforme l'objet archivistique pour lui donner une valeur ajoutée. Chacune des dimensions précédemment identifiées procède d'une logique qui lui est propre. Par conséquent, on retrouve autant de modèles d'intervention qu'il y a de perspectives d'appréhension théorique.

L'approche du contenu conçoit le traitement dans une logique communicationnelle ou transactionnelle. Les documents y sont des informations que les acteurs présents dans un même environnement s'échangent pour développer ou faire progresser les connaissances. À cet égard, la conception du système d'exploitation repose sur l'idée que les documents non accessibles, tant sur un plan intellectuel que physique, ne fournissent aucune information et sont, de ce fait, inutiles ou mal exploités. Dans ces conditions, la mise à profit recherchée est l'accroissement de la capacité à nourrir et documenter les préoccupations de chacun. Pour ce faire, le processus intervient sur la structuration et la description de la masse pour faciliter le repérage de l'information qu'elle renferme et favoriser son accessibilité par le plus grand nombre. Cette approche fait de la diffusion un moyen et une finalité de l'intervention, car le bénéfice escompté est que les documents soient diffusables et diffusés pour satisfaire les besoins des utilisateurs. (Charbonneau 1999, 379-380)

La chose est différente dans l'optique du contenant. L'objet documentaire y est perçu comme un instrument essentiel pour la conduite des affaires. Le fonctionnement du système repose sur une logique économique où il faut intervenir sur la production et la distribution des ressources pour accroître leur efficacité et leur efficience. D'un côté, le traitement rationalise les documents pour qu'ils servent au mieux les fins pour lesquelles ils sont créés ou acquis (efficacité). D'un autre côté, il maximise la valeur de la ressource documentaire par l'identification d'usages secondaires (efficience). On remarquera ici que l'emphase n'est pas sur l'accessibilité, mais sur l'utilisation optimale des ressources. En marge de la disponibilité en temps et lieu opportuns, le document doit contribuer à la réalisation des programmes ou des activités à réaliser, sinon il est jugé inutile. (Sutter 1993, 80) En conséquence, la qualité du système d'exploitation exige de mettre en place des moyens pour évaluer la masse et discriminer l'utile de l'intéressant. L'objectif est de retirer de la circulation ce qui est inutile pour le recycler vers d'autres fonctions ou l'éliminer. Une telle vision rejoint le discours sur le développement durable qui conduit à se demander si la conservation de certaines archives définitives ne serait pas un mauvais investissement lorsque des documents traités sont « dédaignés » par les utilisateurs sur de longues périodes. (Garon 1998, 127)

Quant à ceux pour qui le document est un objet culturel chargé de sens, ils inscrivent leur conception de l'exploitation dans des perspectives d'analyse plus historiques et ethnologiques, voire politiques. Pour eux, les archives préservent les significations du passé et permettent de les transmettre aux générations présentes et futures. Par conséquent, la valeur des documents se mesure dans leurs capacités à fournir des représentations consignées actuelles et vivantes. En ce sens, les documents jugés inutiles sont ceux qui ont perdu leur pertinence. Pour éviter cela, le processus d'exploitation met en œuvre des moyens de valorisation des archives qui maintiennent la cohérence et la continuité du cadre de référence institutionnel sans compromettre l'authenticité, la fiabilité et la complétude de ses éléments documentaires. Bref, l'exploitation procède ici d'un exercice de lecture du passé et de construction de sens qui préserve l'intelligibilité de l'objet culturel documentaire pour soutenir l'identité des producteurs et participer à leur développement et leur progrès. (Hodder et Hutson 2003)

En marge de ces divergences, les approches partagent cependant la même conception des bénéficiaires. Généralement, elles souscrivent à un modèle où la dimension humaine a finalement peu d'impact sur les modalités de traitement. D'une part, des acteurs internes, en amont du processus, génèrent des intrants. Ils sont vus comme les opérateurs qui appliquent sans discuter les normes et règles administratives. D'autre part, des chercheurs scientifiques et le grand public se positionnent en aval du processus. Ils sont les consommateurs des extrants. Ils entrent en contact avec les documents par des voies d'accès strictement aménagées et contrôlées.

Ce modèle classique de l'exploitation postule la passivité des bénéficiaires dans la mise en valeur archivistique (voir figure 1), et ce, quelle que soit leur identité. À cet égard, les spécialistes des systèmes d'information organisationnels se sont intéressés aux relations entre les acteurs dans l'exploitation des informations/ressources/représentations documentaires. (Roy, Landry et Banville 1996)

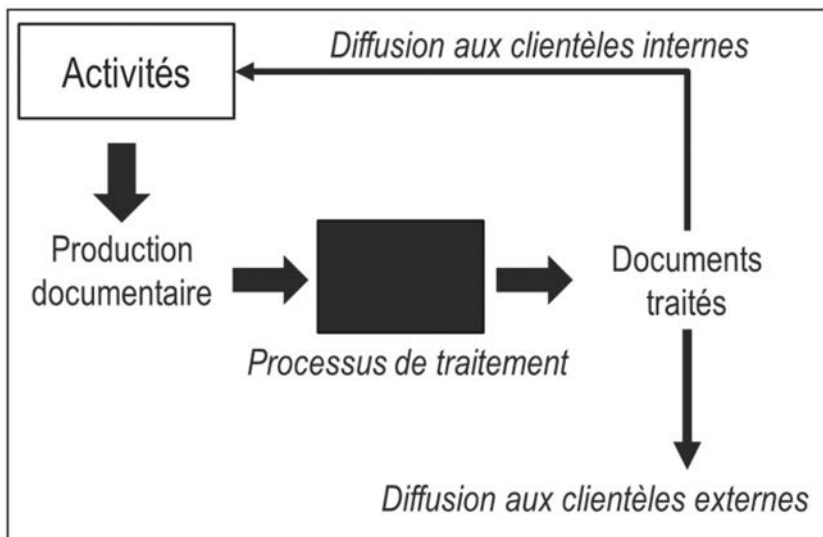


Figure 1. Le modèle classique du système d'exploitation

Selon ces chercheurs, un modèle naïf de ces relations consiste à établir que celui à qui profite l'exploitation est le propriétaire (voir figure 2). Ce dernier détermine des modes de production et d'usages des ressources et il les programme dans un système d'action qu'il impose aux utilisateurs. Ces derniers ne peuvent alors interagir que dans le cadre prescrit par le propriétaire.

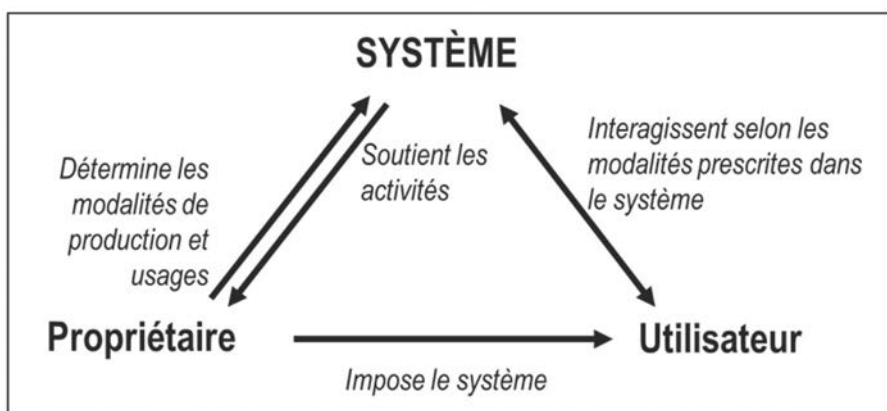


Figure 2. Modèle naïf de la problématique des interactions entre le dirigeant, l'utilisateur et le système (Roy *et al.* 1996, 50)

Il existe un second modèle naïf qui semble plus élaboré, mais qui en définitive est tout aussi statique (voir figure 3). Dans cette conception, le propriétaire mandate un

concepteur expert à qui il accorde son soutien logistique et politique pour concevoir et implanter le système d'exploitation. Pour ce faire, l'expert recense les besoins et les contraintes du propriétaire et des utilisateurs, puis les transpose dans un système opératoire. Comme dans le cas précédent, les utilisateurs du système peuvent interagir, mais seulement dans les limites des modalités prescrites par le concepteur.

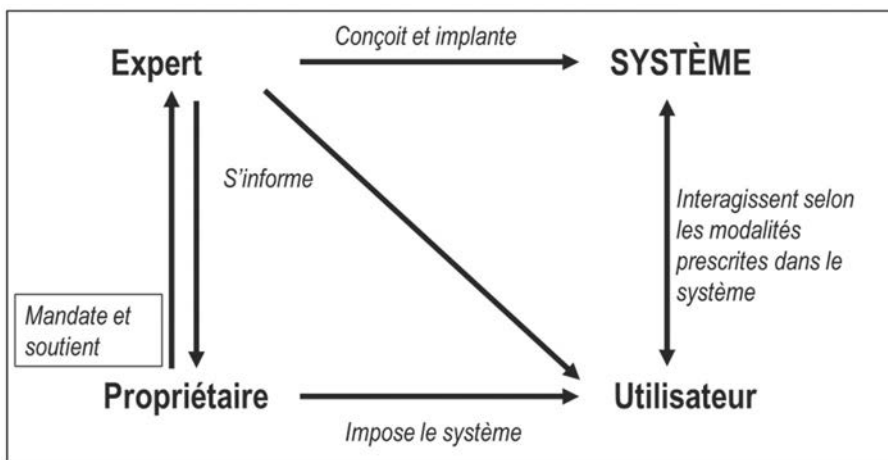


Figure 3. Modèle naïf modifié de la problématique des interactions entre le dirigeant, le concepteur, l'utilisateur et le système (*Ibid.*, 51)

Dans ces deux modèles, les utilisateurs n'ont que le seul et unique pouvoir d'utiliser des extraits d'un système d'exploitation fonctionnant en dehors de leur cercle d'action. Or, l'analyse des interactions entre le propriétaire, le concepteur et les utilisateurs dans une approche de la complexité montre une tout autre dynamique.

Le système d'exploitation complexe

L'approche de la complexité postule que le fonctionnement d'un système organisationnel ne peut être désincarné de sa dimension humaine, puisque ce sont les acteurs qui transforment l'organisation au gré de leurs transactions et échanges. Conséquemment, si on adopte une telle approche, il faut admettre que les usagers internes et les chercheurs externes influencent les modalités de l'exploitation. Il faut aussi reconnaître que ces usagers entrent en relation avec les propriétaires des ressources documentaires ainsi qu'avec les concepteurs du système. Bref, les parties prenantes dans le système ont des jeux de relations politiques beaucoup plus dynamiques et collaboratives que ne le laissent croire les modèles naïfs (voir figure 4).

Par ailleurs, dans un système complexe d'exploitation, les documents servent de preuve, d'information et de témoignage. Ces usages s'inscrivent dans des fonctions, ces dernières ne devant pas être confondues avec les premiers. En effet, les usages réfèrent à la capacité des objets à être utilisés à certaines fins. Les fonctions, quant à elles, sont des contextes de significations dans lesquels les usages prennent place. (Moussette 1994,

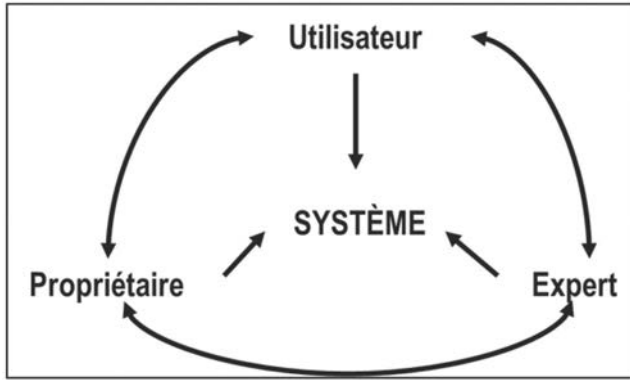


Figure 4. Le modèle « politique » de la problématique des interactions entre le dirigeant, le concepteur, l'utilisateur et le système (*Ibid.*, 53)

p. 21) Les fonctions sont définies à partir des valeurs accordées à l'objet par celui qui le possède. Ainsi, de même qu'on reconnaît des pouvoirs fonctionnels ou symboliques à un objet, on donne aux documents une crédibilité dans certains domaines. Cette autorité délimite des fonctions dans lesquelles les usages se déploient. À ce sujet, une étude ethnologique des pratiques culturelles permet d'établir que la consignation sert trois fonctions. Elle répond à des besoins coutumiers, pragmatiques et expressifs dans la société. (Du Berger 1997)

Premièrement, les documents ont une fonction coutumière régulatrice. Ils instrumentent l'exercice du pouvoir, quelles que soient les modalités de gouvernance de ce pouvoir : monarchie, démocratie, dictature, etc. Ils constituent des écritures, officielles ou tacites, qui prouvent, informent et témoignent des intentions et de l'agir des dirigeants. La couverture médiatique qui évoque l'absence ou la présence d'archives pour juger de certains événements au quotidien confirme d'ailleurs cette importance institutionnelle.

Les documents servant une fonction coutumière permettent d'établir le cadre de gouvernance, d'optimiser le pilotage managérial et d'attester l'accomplissement des devoirs institutionnels (voir figure 5). Les gouvernants, qui représentent les propriétaires et qui agissent en leur nom, interviennent généralement pour assurer une mise en archives minimale de cette mémoire institutionnelle.

Les utilisateurs accèdent aux documents par des dispositifs de référence. Leurs motifs de consultation varient : droit de gérance, défense de droit personnel ou simple sensibilité particulière à l'égard d'un sujet, peu importe lequel. Ils ont accès aux contenus documentaires dans les limites de leurs droits et libertés.

Les cadres juridiques, normatifs et réglementaires qui balisent les droits de chacun orientent les pratiques d'exploitation et président à l'institutionnalisation du système. À cet égard, l'archiviste se range du côté des concepteurs pour assurer l'enregistrement officiel des documents institutionnels. Grâce à son savoir-faire professionnel, il veille

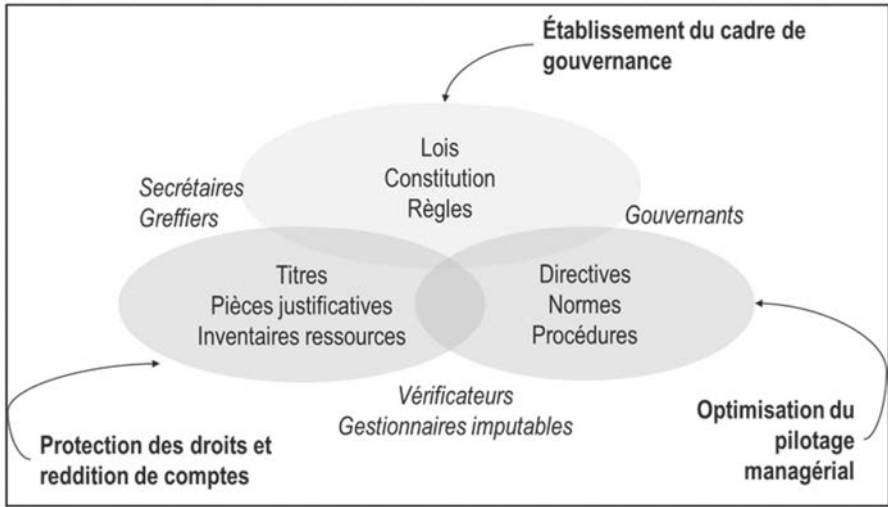


Figure 5. Les relations entre les acteurs dans la fonction instrumentation de l'exercice du pouvoir

à ce que le système capture des traces représentatives, intègres et authentiques de la vérité des producteurs dans l'équilibre entre les intérêts collectifs et individuels. Pour ce faire, il travaille en collaboration avec les autres officiers, qui sont, dans leurs domaines de compétences respectifs, gardiens des intérêts institutionnels. Ce partage de responsabilités rend d'ailleurs les luttes de pouvoir inévitables lorsque la juridiction des uns empiète sur celle des autres.

Deuxièmement, les archives ont une fonction pragmatique cognitive. Elles répondent au besoin de sauvegarder et de transmettre des savoir et savoir-faire nécessaires à la réalisation humaine. Dans une réflexion sur les transformations du document à l'ère numérique, le collectif Roger T. Pédaque affirme en ce sens que grâce à leurs propriétés physiques, les documents convertissent de l'abstraction en objets perceptuels manipulables et mémorisables. (Pédaque 2006) Les unités d'information qui en découlent peuvent être organisées et mises en relation pour produire de la connaissance. Bref, le document documente.

Cette fonction « progrès des connaissances » engendre des documents tels que des directives, des décisions, des organigrammes, des programmes d'activités, des bilans, des normes ou encore des procédures. Toutes ces productions explicitent les modalités de l'action, soutiennent la performance et favorisent le développement de la culture organisationnelle (voir figure 6).

* Les figures 5, 6 et 7 sont inspirées des travaux de Cardin 1995 et 2012.

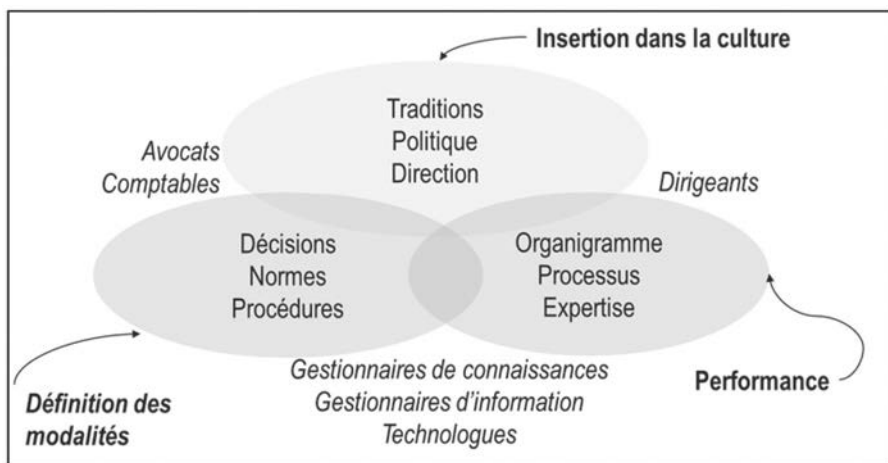


Figure 6. Les relations entre les acteurs dans la fonction « Progrès des connaissances »

Dans ce système, les dirigeants représentent les propriétaires et influencent la production documentaire en l'inscrivant dans la tradition. Les usagers sont les agents administratifs créateurs des documents. Ils les utilisent pour réaliser le produit ou le service lié à la mission de l'organisation, pour alimenter les activités en ressources essentielles ou encore pour gérer et orienter les opérations. Ces experts ont une influence sur la consignation du savoir organisationnel puisque ce sont leurs décisions, normes et procédures qui font évoluer la nature et les formes documentaires. Ce sont les processus dans lesquels se déploie leur expertise qui commandent des valeurs primaires et secondaires et qui configurent le cycle de vie des documents.

L'archiviste, quant à lui, appartient au groupe des concepteurs. Il assiste les agents organisationnels dans la mise en place des pratiques documentaires. De concert avec les avocats et les comptables, ancêtres des gestionnaires de documents, il établit les lignes directrices pour guider l'accès et la conservation de l'information documentaire. De même, avec les gestionnaires de connaissances, les technologues et autres nouveaux scribes organisationnels, il participe à l'optimisation de la masse documentaire pour que chacun puisse y déposer ou y extraire de l'information utile.

Troisièmement, les documents ont une fonction expressive médiatrice. Ils servent à la reproduction culturelle de la société. De fait, le recours à l'écrit permet de «sauvegarder : d'une part, la stabilité, la permanence de l'inscription, destinée à corriger la fragilité et l'imprécision de la mémoire; et d'autre part la légalité de la lettre, trace irrécusable, indélébile, pense-t-on, du sens que l'auteur de l'œuvre y a intentionnellement déposé». (Barthes 1997, 811A) Pour peu qu'ils soient chargés de signification, les documents ont la capacité de jeter des ponts entre le réel et l'imaginaire. Ils incarnent des affects, des croyances, des valeurs, etc. Ils permettent de s'approprier, tant rationnellement qu'émotivement, des principes pour concevoir le présent. En ce sens, les documents sont un patrimoine. Ils sont des objets de médiation culturelle qui, comme l'affirme Fernand Dumont, jouent un rôle de pédagogie du passé. (Dumont 1997, 109)

Dans cette fonction «Reproduction culturelle», les archives sont exploitées pour favoriser la cohésion entre les membres d'un groupe d'appartenance institutionnel et leur permettre de se projeter dans le temps, l'espace et leur société (voir figure 7).

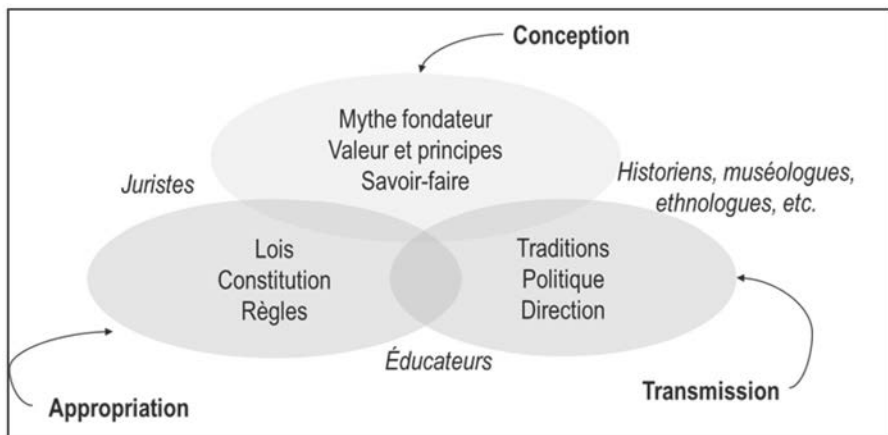


Figure 7. Les relations entre les acteurs dans la fonction «Reproduction culturelle»

L'action que peuvent y avoir les utilisateurs est souvent sous-estimée en archivistique. En effet, les activités sont la plupart du temps conduites par des agents externes qui œuvrent dans des institutions universitaires et des institutions culturelles. Bien que pour une large part, ils utilisent des archives dites définitives, ces usagers influencent néanmoins tout le système documentaire. Par leurs activités d'apprentissage ou leurs performances spectaculaires (pensons aux expositions de musées par exemple), ils mettent à jour les discours identitaires et développent les méthodologies scientifiques sur lesquelles l'institution s'appuie. Bien que moins tangibles dans l'organisation, les actions de ces acteurs rétroagissent sur la culture, et de loin en loin affectent les modes de direction et la conception des pratiques.

Le travail de l'archiviste est ici celui d'un médiateur culturel qui contribue à la valorisation du patrimoine documentaire pour maintenir vivantes les significations en perte de pertinence. Il s'agit d'une participation active dans un processus qui transcende les contenus pour mettre en exergue des schèmes culturels et des valeurs dominantes. Les auteurs du module sur la valorisation du Portail international archivistique francophone PIAF affirment à cet égard que «valoriser les archives, c'est agir concrètement pour faire changer leur statut. De documents conservés et individuellement communiqués, voici qu'ils deviennent des documents mis en avant, choisis pour leur force documentaire et symbolique, sélectionnés et présentés pour être rendus attractifs.» (Pipon et Laubie 2009) En ce sens, on peut dire que l'exploitation dans cette fonction «chosifie» le document à des fins pédagogiques et interpelle l'émotion. Ce n'est plus son contenu qui compte vraiment, mais ce qu'il incarne. Par exemple, n'importe quelle lettre signée par le fondateur pourra avoir une fonction expressive dans un organisme.

L'archiviste est dans cette fonction un collaborateur aux côtés des historiens et autres agents culturels, d'où les discours parfois musclés entre ces spécialistes pour

déterminer qui est responsable de la mise en valeur des archives. À ce groupe, s'ajoute un autre acteur souvent oublié : le juriste. De fait, bien qu'il œuvre dans une zone plus normative des représentations collectives, le législateur est un agent de mémoire au sens où par son action, il participe à la formulation des processus collectifs par lesquels le patrimoine est reconnu et approprié.

Ces trois fonctions des archives existent simultanément dans un système d'exploitation complexe. Elles mettent en scène des relations entre les propriétaires, les concepteurs et les usagers en regard d'aspects distincts. Il faut toutefois admettre que le poids relatif de ces fonctions dans le système peut varier selon l'âge de l'organisation, sa taille, la configuration de sa structure de fonctionnement, la nature de sa mission, etc.

CONCLUSION

Une approche complexe peut être féconde, puisqu'elle permet de rapprocher les cadres théoriques développés dans les diverses traditions archivistiques. On constate assez facilement que chacune des trois fonctions des archives est le point focal d'une approche théorique. Il serait donc certainement possible d'enrichir la compréhension de la fonction d'instrumentation du pouvoir grâce à des travaux réalisés dans l'optique de la gestion des ressources documentaires. De même, les avancées de la recherche sur la gestion des contenus informationnels pourraient nourrir la conceptualisation des fonctions cognitives des archives. Enfin, la fonction «Reproduction culturelle» permet de montrer toute la pertinence à développer la réflexion archivistique non plus uniquement en la fondant sur des processus de création dans les organisations productrices, mais en l'enchâssant dans les processus de représentation symbolique d'une société. Un tel exercice reste à faire, mais il est d'ores et déjà certain qu'il exige une écriture à plusieurs mains compte tenu de l'ampleur des chantiers à couvrir. Autrement dit, l'avancement des connaissances archivistiques dans une perspective complexe commande une fédération des efforts scientifiques.

À cet égard, le temps est peut-être venu de consentir un tel effort de coopération. En effet, qu'on le veuille ou non, les sociétés changent sous le coup d'une révolution numérique qui progressivement modifie les rapports aux autres, au temps et à l'espace. Cette innovation induit des valeurs de partage et de collaboration et projette les activités de chacun dans l'univers du *multi*, du *trans* et de *l'inter*. Elle contribue ainsi à faire émerger un idéal d'efficience dans l'utilisation de l'information/de la ressource/du patrimoine documentaire. Du coup, elle exige de mieux comprendre et mieux maîtriser les pratiques sous-tendant l'exploitation.

Par ailleurs, l'impact de la migration des pratiques sociales dans l'espace numérique va bien au-delà de l'accroissement du volume de documents exploités. Grâce aux fonctionnalités technologiques et à la convivialité des modes de transmission des réseaux numériques, des sites intègrent désormais dans un seul et même lieu l'ensemble des facettes de l'exploitation. Ils valorisent les archives dans des expositions virtuelles; diffusent des descriptions, voire les documents eux-mêmes, font connaître les conditions de publication et de reproduction, offrent des possibilités de référence par contact électronique, etc. En butinant à travers les sites et en empruntant les hyperliens, les internautes peuvent accéder aux sources, les commenter, discuter leur pertinence et

leur valeur avec des pairs dans des blogues spécialisés voire, faire des liens avec leurs propres travaux dans des espaces collaboratifs. Les technologies laissent donc entrevoir un rêve du partage et de démocratisation de l'accès aux archives.

Mais qui dit démocratisation dit aussi appropriation par le citoyen qui joue un rôle actif dans l'espace numérique. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de sites où tout un chacun s'improvise collectionneur d'archives. Dans un autre registre, des sites comme *Wikileaks* s'appuient sur les valeurs des archives, sans que l'authenticité des documents soit contrôlée ou critiquée. La production qui ressort de ces nouvelles pratiques numériques montre qu'il peut y avoir une fragilité des frontières entre la valorisation et la propagande, la diffusion et la désinformation, la référence et l'indiscrétion.

Par ailleurs, devant une masse grandissante de contenus numériques, il faut trier et faire des choix. Dans ce contexte, il est urgent de développer une lecture globale de l'exploitation archivistique pour se pencher efficacement sur des questions comme les critères d'accès ainsi que la hiérarchie des savoirs consignés dans l'espace numérique. Bref, les chantiers de recherche possibles sont nombreux, mais une chose apparaît d'ores et déjà certaine : le développement de ces connaissances doit passer par une mise en commun des approches de l'exploitation et une approche complexe peut favoriser une telle démarche.

Martine Cardin Département des sciences historiques. Université Laval.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, Roland. 1997. Théorie du texte. *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Éd. de l'Encyclopædia Universalis, 811A.
- CARDIN, Martine. 1995. *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, Sillery, Septentrion.
- CARDIN, Martine. 2012. La valorisation des archives : Pourquoi? Pour qui? Comment? Dans Françoise HIRAUX et Françoise MIRGUET (Eds), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborateurs*. Enjeux et pratiques actuels, Louvain-la-Neuve (Belgique), Académia : 33-64.
- CHARBONNEAU, Normand. 1999. «La diffusion» dans Carol Couture et coll. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy : 373-428.
- DU BERGER, Jean. 1997. *Guide des pratiques culturelles*, Ste-Foy, Septentrion, 406 p.
- DUMONT, Fernand. 1997. *Raisons communes*, Montréal, Boréal : 109.
- GARON, Robert. 1998. «L'importance des considérations budgétaires». Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) et Université de Montréal, *L'évaluation des archives des nécessités de la gestion aux exigences du témoignage, 3^e Symposium archivistique, Université de Montréal*.

- HODDER, Ian et Scott HUTSON. 2003. *Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology*. Cambridge; New York : Cambridge University Press.
- HOOG, Emmanuel. 2009. «Trop de mémoire tue l'histoire», *Le Monde*.
- MOUSSETTE, Marcel. 1994. *Le site du Palais de l'intendant à Québec: genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les éditions du Septentrion, 229 p.
- PÉDAUQUE, Roger. T. 2006. Document et modernités. *RTP 33* (Mars). Département STIC, CNRS. [En ligne]. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/28/26/PDF/Pedauque3-V4.pdf>. (Page consultée le 20 octobre 2013).
- PIPON, Brigitte et Xavier LAUBIE. 2009. *Module 1 - Section 1: Introduction générale*, version du 04/09/09, Portail International Archivistique Francophone, www.piaf-archives.org/espace-formation. (Page consultée le 20 octobre 2013).
- ROY, Vital, Maurice LANDRY et Claude BANVILLE. 1996. «Les systèmes informatiques comme aboutissement d'un processus politique soumis à l'obligation de légitimité». Dans Université Laval. *Entre l'éthique et le juridique: l'accès aux renseignements personnels. Actes du colloque organisé par la Division des archives et les programmes d'archivistique de l'Université Laval, 9 novembre 1995*, Québec: Université Laval : 47-77.
- SENÉCAL, Sylvain. 2007-2008. «Documents et connaissance». *Archives*, 39, 2 : 89-107.
- SUTTER, Éric. 1993. *Maîtriser l'information pour garantir la qualité*, Paris, AFNOR.

COLLOQUE

*Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique*¹

Yvon Lemay

INTRODUCTION

*L*e domaine archivistique a connu de profonds bouleversements tant sur les plans pratique que théorique au cours des dernières décennies. En premier lieu, on pense aussitôt à l'environnement numérique dont on ne cesse, encore aujourd'hui, de mesurer les effets sur les archives. Mais, parallèlement au phénomène du numérique, le courant de pensée postmoderne a lui aussi grandement affecté les fondements de la discipline en mettant de l'avant une vision de la réalité archivistique radicalement différente de celle qui lui est traditionnellement attribuée. Enfin, même si on commence à peine à en saisir l'ampleur, l'utilisation de documents d'archives à des fins de création est devenue une pratique de plus en plus répandue tant dans le milieu artistique que dans l'ensemble de la scène culturelle. Et, tout en contribuant à remettre en question l'image habituelle des archives et leur utilité au plan social, l'utilisation des archives à des fins de création permet de considérer la discipline archivistique selon de nouvelles perspectives.

En effet, à partir du moment où l'on prend en considération la création comme une forme d'exploitation courante des archives, le domaine archivistique se transforme complètement. Le cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives, les fonctions qu'elles remplissent, l'importance des conditions d'utilisation, leur rapport à la mémoire tant individuelle que collective, la conception même des archives et de leur cycle de vie changent du tout au tout.

Le but de ce texte est de faire état des avancées que ce phénomène, selon nous, représente pour la discipline archivistique. À la suite des travaux que nous avons effectués depuis 2007, en collaboration avec des étudiantes à la maîtrise et au doctorat, six aspects nous apparaissent aujourd'hui essentiels à considérer. Nous présenterons d'abord ce qui caractérise chacun d'entre eux pour ensuite souligner de quelle façon ils contribuent à jeter un tout autre éclairage sur la discipline.

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

En 2009, dans son mémoire de maîtrise, Marie-Pierre Boucher a montré comment les artistes contemporains ont exploité ou « mis en scène » des archives selon

différents contextes de création. Comme en témoignent les nombreux exemples qu'elle a répertoriés, «les artistes ont usé de diverses stratégies pour mettre en scène les archives.» (Boucher 2009, 112) En effet, selon Magee et Waters, «l'utilisation d'archives par les artistes peut prendre diverses formes depuis l'examen du concept d'archives et des pratiques d'archivage à la recherche de sujet ou de récit dépeint dans les collections d'archives, en passant par l'intérêt porté aux propriétés visuelles ou matérielles des pièces d'archives.» (Magee et Waters 2011, 273, notre traduction)

Depuis notamment la fin des années 1980, et même bien avant, les artistes ont été nombreux à exploiter les archives à des fins de création. D'ailleurs, Anne-Marie Lacombe, dans un mémoire qu'elle vient de compléter sous notre direction, s'intéresse à la place des archives dans l'œuvre de l'artiste américain Robert Rauschenberg au cours des années 1960². Et loin d'être exceptionnel, ce phénomène, qualifié de «postproduction» par Nicolas Bourriaud (Bourriaud 2003), a littéralement envahi non seulement le milieu des arts mais la scène culturelle dans son ensemble.

En quoi ce nouveau type d'exploitation des archives, qui a été peu pris en considération par les archivistes jusqu'à présent, peut-il avoir un réel impact sur la discipline archivistique, à commencer par l'utilité des archives?

À la question «Pourquoi conserver des documents d'archives?», les archivistes répondent : Parce qu'elles sont utiles afin de prouver, de témoigner ou d'informer. C'est donc dire qu'en plus de servir de preuve, les deux principales fonctions que l'on reconnaît aux archives et qui justifient leur conservation à long terme sont, d'une part, le témoignage qu'elles fournissent quant aux activités, aux réalisations et à l'évolution de leur créateur et, d'autre part, la satisfaction des besoins informationnels de toute nature des usagers. En conséquence, le cadre de référence des archives, c'est-à-dire les champs d'existence, les domaines d'activité associés aux documents d'archives, comme le propose Anne Klein dans ses travaux de doctorat, (Klein 2012a, 4) est déterminé en regard des contextes d'utilisation traditionnels, c'est-à-dire l'administration, la recherche et le patrimoine. Or, face à ce nouveau type d'exploitation qu'est l'utilisation des archives à des fins de création, et à l'ampleur qu'il a connue au fil des ans, ce cadre de référence n'est plus à même de rendre compte de la place et du rôle des archives dans la société. Les fonctions qu'elles sont amenées à remplir excèdent les limites des champs servant habituellement à justifier leur utilité. Ce qui, en définitive, constitue une sérieuse lacune, empêchant même les services d'archives de profiter de nouvelles voies de développement. Car, dans ce nouveau contexte, les archivistes sont appelés à collaborer avec le milieu artistique, notamment avec les galeries et les musées, et ainsi à être mis en contact avec un nouveau public qui, découvrant les archives sous un autre éclairage, sera éventuellement intéressé à poursuivre l'expérience et à fréquenter les services d'archives.

Les archivistes ont alors tout intérêt à élargir le cadre de référence leur servant à justifier l'utilité des archives et à faire en sorte que : «L'accès le plus large aux archives [soit] maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens» (ICA 2010) et, pour ajouter aux raisons déjà invoquées par la *Déclaration universelle des archives*, favoriser la créativité.

L'ÉMOTION OU LA FACE CACHÉE DE L'ARCHIVE

À la suite des enquêtes, menées sous la direction de notre collègue Sabine Mas (Mas et Klein 2010-2011; Klein, Mas et Dufour 2012), qui montrent l'importance que revêt la question de l'émotion dans la pratique des archivistes, il est étonnant de constater le peu d'attention accordée à cette qualité pourtant fondamentale des archives dans la littérature archivistique. À peine trouve-t-on, ici et là, quelques passages ou mentions à l'effet que les archives ont la capacité non seulement de prouver, de témoigner et d'informer, mais aussi d'émouvoir, d'être des «vecteurs d'émotion». (Preud'Homme 2007, 148)

Nous avons eu l'occasion, d'abord en collaboration avec Marie-Pierre Boucher, et ensuite avec Anne Klein, d'explorer la question et de montrer que cette face cachée des archives n'a rien en soi d'exceptionnel. Elle n'est pas uniquement l'effet, bien que fondamental, de l'utilisation artistique des archives. En fait, l'émotion est la plupart du temps en latence, dans l'attente d'un regard, d'une présentation, de circonstances qui lui permettent de prendre forme et de se manifester. (Lemay et Boucher 2010-2011, 46)

«Les archives et les documents permettent l'établissement de liens émotionnels et intellectuels avec les gens et les événements des époques antérieures.» (Jimerson 2003, 90, notre traduction) En effet, qu'elles nous émerveillent ou nous rendent nostalgiques, qu'elles nous surprennent, nous bouleversent ou nous illuminent, les archives sont à même de nous émouvoir parce qu'elles ont la capacité d'évoquer, c'est-à-dire de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit. Autrement dit, le potentiel dont est capable le document d'archives sur le plan émotionnel est constitué d'une «charge émotive» à forte concentration d'évocation. Un potentiel qui s'alimente à même certaines de ses propriétés. C'est donc dire qu'indépendamment d'un attachement sentimental étant à même d'engendrer des émotions de toutes sortes, des composantes telles que l'authenticité, la dimension matérielle des archives et les traces du passage du temps sont susceptibles de soutenir une expérience émotive. D'autant plus que, dans les faits, ces propriétés interagissent entre elles et, par le fait même, augmentent grandement le pouvoir d'évocation des archives. (Lemay et Klein 2012a)

Toutefois, ces propriétés, aussi déterminantes soient-elles afin de comprendre la valeur d'évocation des archives et la fonction émotive qui en découle, ne sont pas les seuls facteurs en cause car, pour que l'expérience émotive puisse se concrétiser, ces propriétés doivent être placées dans des conditions adéquates.

LES CONDITIONS D'UTILISATION

Ce que les artistes nous aident à réaliser, et cela en raison de la nature de leurs activités qui les oblige à porter attention à tout ce qui entoure, entoure ou conditionne la production et la réception de leurs œuvres, est que toute exploitation de documents d'archives ne peut se faire sans nécessairement satisfaire à certaines conditions d'utilisation. En d'autres termes, à chaque fois que quelqu'un veut exploiter un document d'archives, et ce, peu importe ses intentions, il ne peut le faire sans, par la même occasion, inscrire ce document dans un réseau de relations. (Lemay 2010a, b)

À l'aide d'exemples provenant des arts visuels ainsi que d'autres milieux comme la littérature (Lemay et Klein 2013) ou l'histoire (Klein et Lemay 2013), il nous est apparu que quatre principaux aspects caractérisent les conditions d'utilisation, à savoir l'objet, le dispositif, le contexte et le spectateur.

Le document d'archives comme objet est porteur de signification. La moindre de ses caractéristiques matérielles, de son support à sa mise en forme, en passant par les imperfections et les traces du passage du temps, contribue à produire un effet de sens. S'il n'y a pas d'utilisation sans une mise à contribution d'un ou de plusieurs aspects de la dimension matérielle du document d'archives, celui-ci ne peut par ailleurs être exploité sans faire appel à un dispositif, c'est-à-dire à l'interrelation de divers éléments qui serviront à la présentation. «À la fois machine et machination (au sens de la *méchanè* grecque), tout dispositif vise à produire des effets spécifiques. Cet «agencement des pièces d'un mécanisme» [...] est nécessairement de l'ordre de la scénographie». (Duquet 1988, 226) Mettant en jeu des éléments tels que les textes d'accompagnement du document ou les images pouvant y être juxtaposées, le dispositif s'articule dans la manière dont ces différents éléments sont organisés dans le temps (montage) ou dans l'espace (mise en scène). Par ailleurs, «le potentiel de signification des documents d'archives va se réaliser en fonction d'un champ, d'un domaine, d'un discours». (Lemay 2010b, 77) Le contexte de l'utilisation des documents, le champ d'existence des archives, tient une place majeure dans la signification qui leur est assignée. Enfin, le dernier aspect mis en jeu lors de l'exploitation des documents d'archives est le rôle assigné au public destinataire des objets créés. Le spectateur n'est pas un simple récepteur passif de faits et de relations préalablement établis, mais il participe à les établir. Les procédés mis en place par les utilisateurs lors de leurs exploitations des archives ne fonctionnent pleinement que si le spectateur est capable de reconnaître les archives. Le public des archives mis en jeu dans différentes utilisations est actif : «[...] observe, [...] sélectionne, [...] compare, [...] interprète. Il lie ce qu'il voit à bien d'autres choses qu'il a vues [...] en d'autres sortes de lieux.» (Rancière 2008, 19) En somme, ces différents aspects, présents ou mis en œuvre lors de toute exploitation des documents d'archives, permettent ainsi de mieux comprendre comment les archives sont utilisées selon la façon dont les utilisateurs les envisagent et à quelles fonctions ils les associent (preuve, témoignage, information, émotion).

LES ARCHIVES ET LA MÉMOIRE

Comme on le sait, les archives sont intimement liées à la mémoire. Elles sont considérées tantôt comme la mémoire d'une institution, d'une organisation, d'une administration ou d'une entreprise, tantôt comme la mémoire de la nation, la mémoire collective, la mémoire du monde ou de l'humanité, tantôt comme la mémoire patrimoniale, scientifique ou industrielle, tantôt encore comme la mémoire d'une ville, d'une région, d'une famille ou des individus, pour ne mentionner que les exemples les plus fréquents d'association des archives à la mémoire. (Piggott 2005) Mais, au fait, comment la mémoire vient-elle aux archives? De quelle manière s'opère cette relation? «Comment le témoignage est-il lié à la mémoire?» (Upward 2005, 207, notre traduction)

Dans leur exploitation des archives, plusieurs artistes ont exploré la problématique de la mémoire, tant du point de vue individuel que collectif. (Lemay et Klein 2012b) Dans cette optique, leurs œuvres sont une aide précieuse pour comprendre

la façon dont se matérialisent les liens entre les archives et la mémoire. En effet, ces œuvres permettent d'explorer les éléments en jeu qui «non seulement aident mais influencent et façonnent aussi ce que nous nous rappelons et la manière dont nous le faisons», (Millar 2006, 116-117, notre traduction) tels que le processus sélectif selon lequel fonctionne la mémoire; l'importance de l'élément déclencheur pour activer ce processus; la place occupée par l'émotion dans le phénomène de la mémoire et le rôle du présent. Elles mettent aussi en évidence «la distinction entre le souvenir, qui est alimenté à même l'expérience vécue par chacun (soit la mémoire épisodique), et la connaissance provenant de notre maîtrise du langage et de notre capacité à se rappeler des informations accumulées sur le monde (soit la mémoire sémantique).» (Lemay et Klein 2012b, 129) Ces aspects mis en lumière dans les œuvres des artistes contemporains aident à déchiffrer la relation que les archives entretiennent avec la mémoire et ainsi à montrer que les archives sont davantage des «véhicules de la mémoire» (Millar 2006, 121, notre traduction) et la métaphore des archives comme mémoire, bien qu'elle soit fort utile socialement pour justifier leur conservation, n'est pas adéquate. Elle n'est pas à même de traduire les particularités de cette relation.

ARCHIVES ET DIALECTIQUE

Comme l'ont montré les archivistes postmodernes (Harris 1997; Ketelaar 2001; Nesmith 2005), «le document d'archives n'est pas [...] une construction statique et stable mais plutôt un concept fluide qui change selon les interactions des archivistes et des utilisateurs.» (Lane et Hill 2010, 9, notre traduction) Par conséquent, les archives ne se réalisent pleinement que dans leur exploitation. Celle-ci est donc le moment critique de l'existence des documents. Or, ce moment ne peut être pensé dans le cadre théorique actuel de l'archivistique, et ce, même du point de vue de la critique postmoderne qui, étant trop axée sur l'action du sujet, tend à oublier la nature du rapport que les documents entretiennent avec le passé. Les artistes contemporains permettent de concevoir les archives selon une temporalité non linéaire, un temps discontinu. Autrement dit, dans une perspective fondée sur la théorie de l'histoire de Walter Benjamin, comme vise à le démontrer Anne Klein, les archives peuvent être envisagées comme le fruit d'une relation dialectique entre «le Maintenant» de leur utilisation et «l'Autrefois» de leur création. (Klein 2012a) Cette relation, précise-t-elle, peut être définie comme la rencontre entre, d'une part, un utilisateur, son champ de connaissances, sa culture, son univers et, d'autre part, le document d'archives, sa matérialité, son contenu, son contexte. Ainsi, cette vision des archives, que les artistes rendent tangible dans leurs productions, les dégage de leur lien exclusif au passé puisqu'on peut les considérer comme de potentielles images dialectiques: c'est-à-dire des objets historiques qui, selon Benjamin, «trouve[nt] représentée en [leur] intérieur [leur] propre histoire antérieure et postérieure.» (Benjamin 1989, 493) Ainsi, loin d'être un moment du passé fixé une fois pour toutes, les archives sont un objet dynamique dont la nature est essentiellement révélée par ses utilisations présentes.

LES ARCHIVES DÉFINITIVES : UN DÉBUT DE PARCOURS

Enfin, l'exploitation d'archives à des fins de création montre la pertinence d'une vision différente de leur cycle de vie, car dans une vision classique de l'archivistique,

les archives définitives, souvent aussi appelées archives historiques, sont envisagées comme étant l'étape finale, l'aboutissement du cycle de vie des documents d'archives. En d'autres termes, après une première étape (archives courantes), où les documents sont indispensables à la conduite des activités, intervient une seconde étape (archives intermédiaires) au cours de laquelle ceux-ci sont utilisés moins fréquemment mais conservés pour répondre aux besoins administratifs, financiers, légaux ou opérationnels. À l'issue de cette deuxième étape, les documents sont soit éliminés, soit conservés de manière permanente (archives définitives) pour leur capacité à témoigner ou à informer les usagers dans le futur.

En nous faisant la démonstration, dans leurs productions, de la nature dialectique des archives, les artistes montrent que les archives définitives marquent moins la fin d'un cycle qu'un nouveau moment d'existence des archives. C'est-à-dire que, dans une vision non linéaire, à côté de la création et de la conservation, les archives définitives correspondent au moment d'exploitation des documents d'archives. Ce moment n'est pas pris en considération, même dans le modèle du «Records continuum», (McKemmish, Upward et Reed 2009; Upward 1996) qui se veut une représentation de la temporalité des archives moins linéaire, plus multidimensionnelle et multifonctionnelle que la théorie des trois âges.

Pourtant, il est étonnant de constater à quel point les éléments qui ont été identifiés comme des facteurs déterminants lors de l'utilisation des documents d'archives, à savoir le cadre de référence, l'émotion, les conditions d'utilisation et la vision dialectique, viennent s'inscrire et prolonger la portée de l'un ou l'autre des axes du modèle du *Records continuum* qui sont, en ordonnée, les axes de l'identité (*Identity*) et de l'opérationnalité (*Transactionality*) et, en abscisse, les axes de l'évidentialité ou caractère probant (*Evidentiality*) et les contenants (objets et lieux) d'archivage (*Recordkeeping containers*), et ainsi faire apparaître, à la suite des quatre dimensions de la création, de la captation, de l'organisation et de la pluralisation, une 5^e dimension, c'est-à-dire celle de l'exploitation³ (voir Figure 1).

En effet, l'axe de l'«Identité», qui sert à identifier la chaîne des intervenants depuis les créateurs jusqu'aux institutions qui ont la garde des archives, trouve son prolongement dans l'axe de l'«Activité». Ce dernier permet d'ajouter à la chaîne des acteurs, les utilisateurs et leurs domaines d'activité, c'est-à-dire le cadre de référence. Quant à l'axe de l'«Opérationnalité» établissant les fonctions remplies par les documents au cours de leur existence, il se transforme en regard de l'exploitation en axe de la «Finalité», majorant les fonctions de preuve, de témoignage et d'information, de la dimension de l'émotion, cette face cachée des archives. Pour ce qui est de l'axe de l'«Évidentialité», associé au rôle fondamental joué par les archives en regard de la mémoire, il devient l'axe de la «Temporalité» fondé sur le lien dialectique entre le Maintenant de l'utilisation des archives et l'Autrefois de leur création, car les archives surgissent au point de rencontre d'un document et d'un utilisateur tout autant que le document est le résultat tangible d'une action posée par son créateur. Enfin, l'axe des «Contenants d'archivage» étend sa portée en devenant l'axe de la «Matérialité» qui indique qu'il n'y a pas d'usage possible du document d'archives en tant qu'objet sans satisfaire à des conditions particulières d'utilisation, comme nous l'avons souligné précédemment⁴.

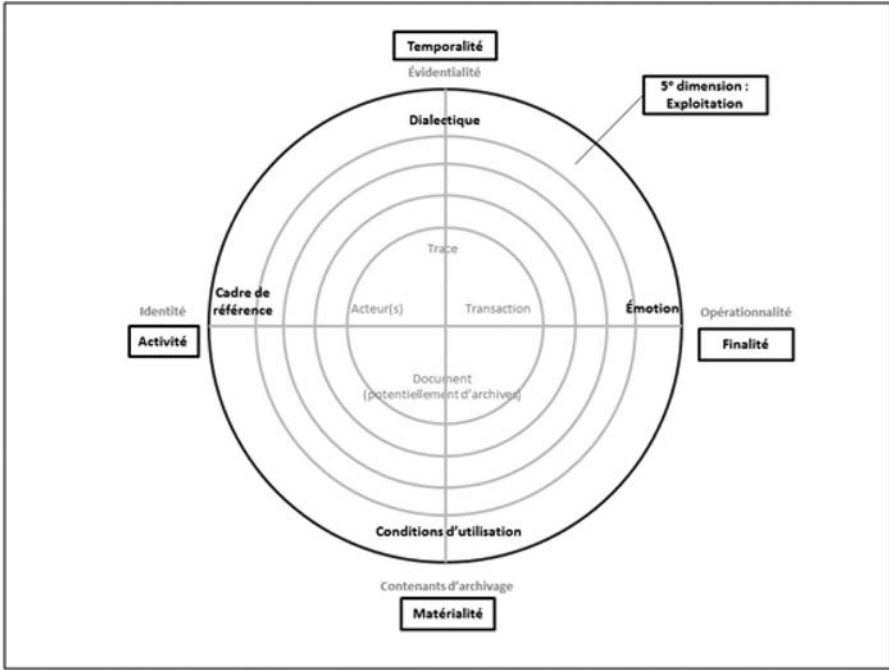


Figure 1. L'exploitation ou la cinquième dimension du *Records continuum* (Lemay et Klein 2014)

NOUVELLES PERSPECTIVES SUR L'ARCHIVISTIQUE

L'ensemble des aspects qui sont apparus à la suite de l'analyse de l'utilisation des archives à des fins de création vient ainsi jeter un tout autre éclairage sur la discipline archivistique. Pour faire image, on pourrait dire qu'ils nous font découvrir le paysage archivistique sous un nouveau jour (voir Figure 2).

Les archives sont produites et, le cas échéant, conservées afin de satisfaire notamment à des besoins de gestion, de justification et de documentation, (DAF 2007) donc pour être exploitées. En considérant l'exploitation comme un moment d'existence à part entière des archives, il en découle qu'à la suite des dimensions de la création, de la captation, de l'organisation et de la pluralisation, une 5^e dimension fait son apparition selon le modèle du «*Records continuum*». Une dimension qui, en fonction des conditions d'utilisation que sont l'objet, le dispositif, le contexte et le spectateur, permet de considérer les archives selon de toutes nouvelles perspectives.

Le cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives voit sa portée considérablement augmentée car les archives ne font pas que satisfaire à des finalités administratives, patrimoniales ou de recherche. Elles sont tout aussi utiles à la création. Les valeurs et fonctions attribuées aux archives sont également enrichies dans la mesure où les documents d'archives ont la capacité d'émouvoir tout comme de prouver, de

témoigner ou d'informer. La relation que les archives entretiennent avec la mémoire devient plus précise. En constatant que les archives représentent «des véhicules de la mémoire», il est alors possible de mieux comprendre de quelle manière, selon quels rouages les documents d'archives prennent part au processus complexe de la mémoire tant individuelle que collective. Enfin, il est possible de mettre en évidence le caractère dialectique des archives, c'est-à-dire que les documents d'archives ne sont ni captifs du passé, ni uniquement déterminés par l'avenir mais qu'ils constituent un point de rencontre entre l'Autrefois de leur création et le Maintenant de leur exploitation.

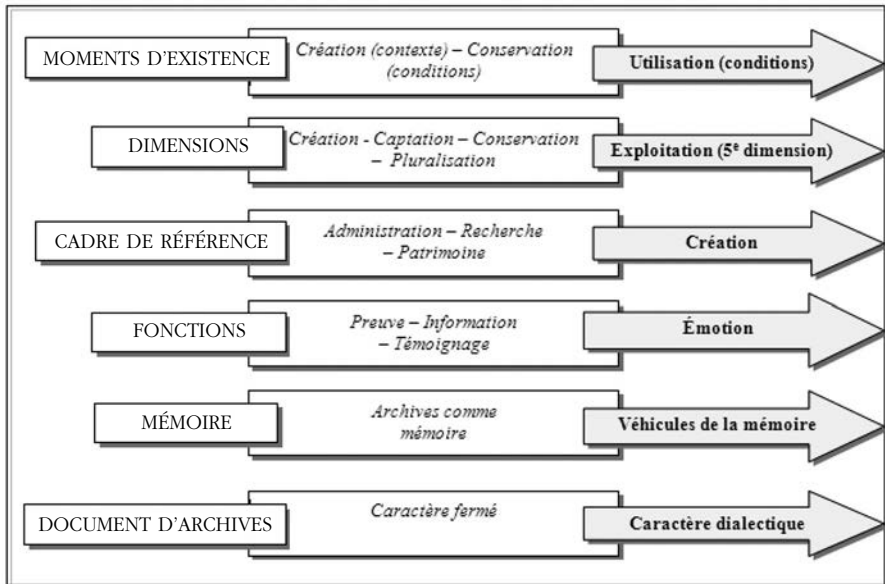


Figure 2. Nouvelles perspectives sur l'archivistique

Élargir les finalités, enrichir les valeurs et fonctions, éclaircir la relation que les archives entretiennent avec la mémoire, soutenir une vision dialectique des documents d'archives, voilà, en effet, lorsque l'on considère l'exploitation comme un moment constitutif des archives, autant d'éléments permettant d'envisager l'archivistique autrement, selon une vision plus large, mieux à même d'étendre les frontières de la discipline, de faire valoir la diversité des utilités et de mettre en évidence la nature particulière des archives, notamment dans le contexte du numérique où les réflexions sur celles-ci ont été principalement axées sur l'étape de la création, sur les moyens de garantir son authenticité alors qu'il s'agit d'un espace de nature essentiellement dynamique où les objets, d'une grande malléabilité, n'ont pas d'état stable, original, définitif et sont souvent intégrés à des ensembles dont les proportions sont gigantesques.

CONCLUSION

Depuis 2007, nous avons mené, en collaboration avec des étudiantes aux cycles supérieurs, des recherches sur l'exploitation des archives à des fins de création, plus

particulièrement dans le domaine des arts visuels. Ces travaux nous ont permis de faire connaître le phénomène dans le milieu des archives et, par la même occasion, de mettre en évidence des aspects comme la dimension émotive des archives, la relation complexe que les archives entretiennent avec la mémoire, les conditions d'utilisation des documents d'archives, etc.

Nous partageons le point de vue des archivistes du courant postmoderne (tels que Cook 2001; Harris 1997; Ketelaar 2001; Nesmith 2005) dans leur critique de l'archivistique classique sur de nombreux points : la construction sociale des archives et le rôle de l'archiviste dans ce processus, la nature ouverte, en devenir des archives et, par conséquent, leur signification davantage contingente, liée à un contexte, plutôt qu'universelle et objective. Toutefois, leur vision ne nous apparaît pas à même de considérer certains aspects liés aux archives, à commencer par ce nouveau type d'exploitation qu'est l'utilisation de matériel d'archives à des fins de création. Sans compter que les tenants d'une archivistique postmoderne soutiennent une conception du document d'archives trop axée sur l'action du sujet au détriment du document.

Face à cette situation, comme le propose Anne Klein, la vision dialectique du philosophe allemand Walter Benjamin pour qui la vérité d'un objet, sa nature, est à chercher dans la relation dialectique, réciproque, entre cet objet, le sujet qui l'appréhende et le moment historique dont participent à la fois l'objet et le sujet, apparaît des plus prometteuses. Elle permet d'affirmer que la vérité du document d'archives, sa possibilité conceptuelle, doit être cherchée au point de rencontre entre un document et un utilisateur, c'est-à-dire dans ce que nous nommons l'exploitation et ainsi rappeler un point essentiel de la définition des archives, à savoir qu'elles sont conservées pour répondre à des besoins, donc pour être exploitées selon diverses finalités, y compris à des fins de création.

Yvon Lemay Professeur agrégé. Université de Montréal.

NOTES

1. Le texte de cette conférence fait état des principaux axes d'un projet de recherche (2013-2016) financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du programme Savoie.
2. En effet, comme le soutient Lacombe, les stratégies d'appropriation développées dans les années soixante par des artistes comme Rauschenberg ont en quelques sorte « mis la table » pour le mouvement des artistes allant puiser dans les archives pour leur pratique artistique, mouvement qui s'est développé depuis la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix. » (Lacombe 2013, i)
3. Le modèle développé par Frank Upward est en quelque sorte une carte conceptuelle structurée de manière à favoriser différentes lectures. Il comprend 16 concepts, 4 dimensions et 4 axes soit, au total, 28 éléments présentés au sein de 4 cercles concentriques. Pour avoir accès à une représentation du modèle en ligne, voir Upward 1996.
4. Pour en savoir davantage sur l'exploitation ou la cinquième dimension du *Records continuum*, voir Lemay et Klein 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- BENJAMIN, Walter. 1989. *Paris, capitale du XIX^e siècle : Le livre des passages*. Traduction de Jean Lacoste. Paris : Cerf.
- BOUCHER, Marie-Pierre. 2009. *La mise en scène des archives par les artistes contemporains*. Mémoire de maîtrise. Montréal. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. [En ligne] <http://hdl.handle.net/1866/2962> (Page consultée le 5 février 2014).
- BOURRIAUD, Nicolas. 2003. *Postproduction : La culture comme scénario : comment l'art reprogramme le monde contemporain*. Dijon : Presses du réel.
- COOK, Terry. 2001. Archival science and postmodernism : new formulations for old concepts. *Archival Science* 1, 1 : 3-24.
- DAF (Direction des Archives de France). 2007. *Dictionnaire de terminologie archivistique*. [En ligne]. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226> (Page consultée le 5 février 2014).
- DUQUET, Anne-Marie. 1988. Les dispositifs. *Communications*, 48 : 221-242.
- HARRIS, Verne. 1997. Claiming Less, Delivering More : A Critique of Positivist Formulations on Archives in South Africa. *Archivaria*, 44 : 132-41. [En ligne] <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/12200/13217> (Page consultée le 5 février 2014).
- ICA (Conseil international des archives). 2010. *Déclaration universelle sur les archives*. [En ligne]. <http://www.ica.org/6574/documents-de-rfrnce/dclaration-universelle-des-archives.html> (Page consultée le 5 février 2014).
- JIMERSON, Randall C. 2003. Archives and memory. *OCLC Systems & Services* 19, 3 : 89-95.
- KETELAAR, Eric. 2001. Tacit Narratives : The Meanings of Archives. *Archival Science* 1, 2 : 131-141.
- KLEIN, Anne. 2012a. *L'exploitation artistique des archives au prisme benjaminien*. Travail dans le cadre du séminaire PLU6042 Approches intermédiales des archives. Montréal : Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, 19 p.
- KLEIN, Anne. 2012b. *Pour une pensée dialectique des archives. Exploitation artistique des archives*. Proposition de recherche. Montréal : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 46 p.
- KLEIN, Anne et Yvon LEMAY. 2013. Matérialité des archives et transmission de l'histoire. *Gazette des archives*, 229 : 233-241.
- KLEIN, Anne, Sabine MAS et Christine DUFOUR. 2012. Émotion et archives : qu'en disent les archivistes? Résultats d'une enquête descriptive internationale. Dans *Créer, partager, transmettre les savoir-faire, Congrès des milieux documentaires*, Palais des congrès de Montréal, 2 novembre 2012.
- LACOMBE, Anne-Marie. 2013. *Les archives dans l'art de Robert Rauschenberg*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. [En ligne]. <http://hdl.handle.net/1866/9939> (Page consultée le 5 février 2014).

- LANE, Victoria et Jennie HILL. 2010. Where do we come from? What are we? Where are we going? Situating the archive and archivists. In *The Future of Archives and Recordkeeping: A Reader*, sous la dir. de Jennie Hill, 3-22. Londres : Facet Publishing.
- LEMAY, Yvon. 2010a. Le détournement artistique des archives. In *Falsifications, instrumentalisation, censures, divulgations: Les maltraitances archivistiques: Actes des 9^e Journées des Archives de l'Université de Louvain*, Louvain-La-Neuve, 23 et 24 avril 2009, sous la dir. de Paul Servais, 223-240. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- LEMAY, Yvon. 2010b. Livres d'artistes et documents d'archives. *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, no 2 : 70-81. [En ligne]. http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/revue2_2010-p_70-81.pdf (Page consultée le 5 février 2014).
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2014. Les archives définitives : un début de parcours. *Archivaria*, 77.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2013. Un regard archivistique sur les ouvrages de W. G. Sebald. *The Canadian Journal of Information and Library Science/La Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie* 37, 1 : 40-58.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012a. Archives et émotions. *Documentation et bibliothèques* 58, 1 : 5-16.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012b. Mémoire, archives et art contemporain. *Archivaria*, 73 : 105-134. [En ligne]. <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/13386/14695> (Page consultée le 5 février 2014).
- LEMAY, Yvon et Marie-Pierre BOUCHER. 2010-2011. L'émotion ou la face cachée de l'archive. *Archives* 42, 2 : 39-52. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol42_2/42_2_lemay_boucher.pdf (Page consultée le 5 février 2014).
- MCKEMMISH, Sue, Franklyn Herbert UPWARD et Barbara REED. 2009. Records Continuum Model. In *Encyclopedia of Library and Information Sciences*, 3^e édition, 4447-4459. New York : Taylor and Francis, Published online.
- MAGEE, Karl et Susannah WATERS. 2011. Archives, artists and designers. *Journal of the Society of Archivists* 32, 2 : 273-285.
- MAS, Sabine et Anne KLEIN. 2010-2011. L'émotion : une nouvelle dimension des archives. *Archives* 42, 2 : 5-8. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol42_2/42_2_mas_klein.pdf (Page consultée le 5 février 2014).
- MAS, Sabine et Louise GAGNON-ARGUIN en collaboration avec Aïda Chebbi et Anne Klein. 2010-2011. Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes. *Archives* 42, 2 : 53-64. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol42_2/42_2_mas_gagnon-arguin.pdf (Page consultée le 5 février 2014).
- MILLAR, Laura. 2006. Touchstones : Considering the Relationship between Memory and Archives. *Archivaria*, no 61 : 105-126. [En ligne]. <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/12537/13679> (Page consultée le 5 février 2014).

- NESMITH, Tom. 2005. Reopening Archives : Bringing New Contextualities into Archival Theory and Practice. *Archivaria*, 60 : 259-274. [En ligne]. <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/12523/13660> (Page consultée le 5 février 2014).
- PIGGOTT, Michael. 2005. Chapter 12 Archives and Memory. In *Archives : Recordkeeping in Society*, sous la dir. de Sue McKemmish *et al.*, 299-328. Wagga Wagga, New South Wales : Charles Sturt University, Centre for Information Studies.
- PREUD'HOMME, Jean-Pierre. 2007. Archives et transdisciplinarité. Dans *L'action éducative et culturelle des archives. Actes du colloque Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives?*, Hôtel de ville de Lyon, 1^{er} et 3 juin 2005, 146-150. Paris : La documentation française.
- RANCIÈRE, Jacques. 2008. *Le spectateur émancipé*. Paris : La Fabrique.
- SPIEKER, Sven. 2008. *The Big Archive : Art from bureaucracy*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- UPWARD, Frank. 1996. Structuring the Records Continuum – Part One : Postcustodial Principles and Properties. First published in *Archives and Manuscripts* 24, 2 : 268-285. [En ligne]. <http://www.infotech.monash.edu.au/research/groups/rcrg/publications/recordscontinuum-fupp1.html> (Page consultée le 5 février 2014).
- UPWARD, Frank. 2005. Chapter 8 The records continuum. In *Archives : Recordkeeping in Society*, sous la dir. de Sue McKemmish *et al.*, 197-222. Wagga Wagga, New South Wales : Charles Sturt University, Centre for Information Studies.

COLLOQUE

Diffuser les archives numériques : faire plus avec moins

André Gareau et Natasha Zwarich

INTRODUCTION

*L*e numérique a sans conteste permis une plus grande diffusion et une mise en valeur des documents d'archives, tant analogiques que numériques, comme en témoigne l'augmentation du nombre de projets de numérisation. Tandis que les premières initiatives des archives sur Internet ont consisté à diffuser des instruments de recherche, on assiste aujourd'hui à une diversification des projets qui dépassent la simple publication de ceux-ci. L'accès aux archives s'est ainsi transformé et, aujourd'hui, les utilisateurs découvrent les documents différemment et les centres d'archives peuvent maintenant aller à la rencontre du public. Le Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a su exploiter ces outils, notamment par la création d'expositions virtuelles, la mise en place d'une borne interactive et la création d'un nouveau site Internet pour répondre aux besoins d'une clientèle variée. Après une brève description du concept de la diffusion des archives, nous aborderons l'évolution des moyens de diffusion ainsi que les enjeux du numérique. Afin d'illustrer ces concepts, cette évolution et ces enjeux, nous présenterons par la suite l'expérience vécue par le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM en matière de diffusion d'archives.

1. LA DIFFUSION DES ARCHIVES NUMÉRIQUES EN BREF

La diffusion est une fonction archivistique qui peut être réalisée à tous les stades de vie d'un document. Dans cette section, nous nous intéresserons principalement à la diffusion d'archives historiques.

1.1 Le concept de la diffusion

Le concept de la diffusion des archives est défini par Normand Charbonneau comme étant «l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques». (Couture 1999, 374) Cette définition de la diffusion met en

évidence la relation entre le personnel d'un centre d'archives et les utilisateurs afin de répondre à différents besoins informationnels.

La diffusion en tant que fonction archivistique est une activité importante tant pour les centres d'archives que pour ses clientèles. À cet égard, pour rejoindre ces clientèles, la diffusion d'archives peut prendre diverses formes. Ainsi, Yvon Lemay et Anne Klein rappellent que «[...] la diffusion comprend plusieurs aspects comme la communication (l'accès aux documents), la valorisation (les activités éducatives et culturelles), l'exploitation (l'utilisation des documents d'archives à diverses fins), la référence (l'aide aux chercheurs) et la promotion (autant des fonds et des centres d'archives que de l'archivistique)». (Lemay et Klein 2012, 18)

Les buts de la diffusion sont multiples. Pour certains, l'objectif de la diffusion est l'utilisation des ressources par les clientèles. En effet, la diffusion peut être considérée comme étant l'une des «finalités les plus importantes de l'archivistique» (Couture 1999, 22) puisque les fonctions d'acquisition, d'évaluation, de description et de conservation convergent vers la diffusion des archives aux utilisateurs. Alors que pour d'autres, la diffusion est une occasion pour un centre d'archives d'obtenir davantage de visibilité auprès de ses clientèles, mais également, auprès des décideurs, le cas échéant. La diffusion peut également être l'occasion pour un centre d'archives d'obtenir des ressources (humaines, financières et technologiques) supplémentaires pour la réalisation de projets de diffusion. Évidemment, les raisons derrière une stratégie de diffusion d'un centre d'archives ne sont pas nécessairement uniques et celle-ci peut viser divers objectifs à la fois. Par ailleurs, la diffusion suppose également la connaissance des utilisateurs d'un centre d'archives, tant la clientèle externe que la clientèle interne de façon à développer des moyens de diffusion pour rejoindre ces clientèles. Pour ce faire, divers moyens de diffusion sont utilisés par les centres d'archives.

1.2 Évolution des moyens et outils de diffusion

Plusieurs moyens de diffusion des archives existent et, avec l'utilisation sans cesse grandissante des technologies de l'information et des communications (TIC), les moyens de diffusion se sont diversifiés afin de rejoindre un plus large public. Nous ferons donc un bref survol des principaux outils de diffusion, tant traditionnels que ceux faisant appel aux TIC.

Tout d'abord, il importe de préciser que les moyens de diffusion utilisés par un centre d'archives varient selon les ressources disponibles (humaines, financières et technologiques) et la clientèle visée. Il est donc fréquent de voir des centres d'archives utiliser de manière concurrente différents moyens de diffusion.

Sophie Roy, dans son mémoire de maîtrise ayant pour titre *La diffusion d'archives à l'aide des technologies du Web 2.0: le cas du Musée McCord*, présente les moyens de diffusion regroupés en deux catégories, soit les moyens directs et les moyens indirects de diffusion. Selon cette dernière, les moyens directs de diffusion permettent un contact direct avec la clientèle et «ne comportent pas de travail de vulgarisation ou de mise en scène des documents d'archives». (Roy 2012, 10) L'un des moyens directs de diffusion est l'instrument de recherche. L'instrument de recherche est un «outil de description ou de référence élaboré ou reçu par un centre d'archives dans l'exercice

de son contrôle administratif ou intellectuel sur les documents d'archives» (Portail International Archivistique Francophone 2009) qui vise à faire connaître les fonds d'archives conservés et ainsi en faciliter l'accès aux chercheurs. Par ailleurs, autre moyen de diffusion, la référence permet d'assister les usagers dans leur recherche et elle peut être effectuée par le biais de divers moyens dont le téléphone, le courrier, la télécopie et, évidemment, l'assistance en salle de consultation. De plus, des moyens de diffusion dits indirects sont utilisés pour rejoindre une clientèle diversifiée. Les moyens de diffusion indirects «visent à rendre intelligible le contenu d'archives» (Roy 2012, 11) par le biais d'expositions en salle, de conférences, d'activités éducatives, etc.

L'émergence et l'utilisation grandissante des TIC ont permis la diversification des moyens de diffusion des archives. Il faut néanmoins préciser que les moyens dits traditionnels de diffusion n'ont pas disparus depuis l'apparition des TIC. Jacques Grimard, dont l'article *L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information... ou la «Révolution» numérique à l'âge archivistique* visait à proposer des pistes de réflexion sur l'impact des TIC sur la profession archivistique, aborde brièvement l'impact des TIC sur les activités de diffusion, de communication et de mise en valeur des archives. À cet égard, il rapporte les propos d'une archiviste qui souligne «le potentiel remarquable offert par l'Internet au plan de la communication des archives». (Grimard 2005-2006, 74) En effet, le Web offre aux centres d'archives une nouvelle vitrine pour se faire connaître et diffuser à une plus grande échelle les fonds et collections qu'ils possèdent en proposant notamment une assistance en ligne aux chercheurs, la publication en ligne de leurs instruments de recherche, la numérisation de certains de leurs documents, la mise en valeur au moyen d'expositions virtuelles, la création d'un site Internet consacré aux activités du centre d'archives, l'utilisation des technologies du Web 2.0, etc. Les moyens de diffusion sont donc plus variés grâce aux TIC. Cependant, le recours au numérique pour la diffusion d'archives soulève un certain nombre d'enjeux qu'il importe de considérer.

1.3 Quelques enjeux du numérique

Dans cette section, nous présenterons deux types d'enjeux qu'un centre d'archives doit considérer dans sa stratégie de diffusion : les enjeux légaux et organisationnels ainsi que les enjeux archivistiques.

Tout d'abord, en ce qui concerne les enjeux légaux et organisationnels, il est important de rappeler que la fonction archivistique de la diffusion s'effectue conformément au cadre légal et réglementaire du centre d'archives. Par conséquent, l'archiviste se doit de respecter les lois et règlements applicables notamment l'accès à l'information, la protection à la vie privée et le droit d'auteur dans l'environnement numérique. Par ailleurs, au niveau organisationnel, dans sa stratégie de diffusion d'archives numériques, un centre d'archives doit considérer les ressources disponibles (humaines, financières et technologiques). En effet, la diffusion d'archives à l'ère numérique nécessite un personnel qualifié notamment pour assurer la numérisation des archives et la gestion de celles-ci. Évidemment, le recours aux TIC pour permettre la diffusion d'archives nécessitera certainement des ressources technologiques supplémentaires tels que des numériseurs, des ordinateurs, des espaces de stockage mais nécessitera également de revoir les façons de faire de manière à assurer une

gestion appropriée de ces archives numériques entre autres en s'assurant de mettre à la disposition des clientèles des outils conviviaux et faciles d'utilisation ainsi que d'assurer une veille technologique. Finalement, des ressources financières supplémentaires peuvent être requises pour mettre de l'avant de telles initiatives.

Quant aux enjeux archivistiques, ils sont multiples à l'ère du numérique. Mentionnons d'abord que le numérique offre de belles possibilités pour la diffusion d'archives notamment par l'accès à distance où les clientèles peuvent plus facilement accéder à des archives dans le confort de leur foyer et être rejointes de différentes manières au moyen de divers outils. Pour le centre d'archives, le numérique permet une réutilisation des archives. En effet, un document numérisé peut être utilisé à plusieurs fins, que ce soit pour être diffusé dans le cadre d'une exposition virtuelle pour ensuite faire l'objet d'une diffusion dans les médias sociaux. Cependant, le recours au numérique pour assurer la diffusion des archives peut amener son lot de difficultés et nécessiter une adaptation dans les pratiques d'un centre d'archives. En effet, il importe de considérer la migration des archives afin de suivre l'évolution technologique ainsi qu'avoir un contrôle de la qualité rigoureux au niveau du traitement des archives pour éviter toute perte d'information et s'assurer de conserver l'intégrité et l'authenticité de celles-ci. De plus, des métadonnées doivent être assignées, les formats de fichiers doivent assurer une conservation la plus pérenne possible et la fiabilité des supports de stockage doit être assurée.

Afin d'illustrer efficacement et concrètement nos propos, nous avons choisi d'utiliser l'exemple des outils et moyens de diffusion des archives développés par le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM.

2. ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE DIFFUSION DES ARCHIVES À L'UQAM

En matière de diffusion d'archives, l'expression «faire plus avec moins» prend souvent tout son sens. En effet, la proportion des ressources qui sont allouées aux fonctions d'acquisition, de traitement et de préservation des archives laisse bien souvent très peu de marge de manœuvre aux opportunités de diffusion et de mise en valeur. C'est dans cet esprit que le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM a développé ses outils et moyens de diffusion, notamment par la création d'expositions virtuelles, la mise en place d'une borne interactive et la création d'un nouveau site Internet pour répondre aux besoins d'une clientèle variée. L'objectif visé était simple : favoriser au maximum la réutilisation du matériel numérisé et utilisé dans un but de diffusion.

Examinons d'abord dans quel contexte général se réalisent les activités de diffusion des archives à l'UQAM.

2.1 Contexte général

Le Service des archives et de gestion des documents relève directement du Secrétaire général de l'Université. Il est responsable de la gestion des documents administratifs et historiques de l'Université et en assure la conservation, le traitement et la diffusion. Pour remplir adéquatement le mandat qui lui a été confié, le Service a mis en place trois programmes d'activités touchant la gestion des documents administratifs,

la gestion intégrée des documents et la gestion des archives historiques. C'est dans le cadre de ce dernier programme que les activités de diffusion des archives numériques sont réalisées, c'est pourquoi nous nous attarderons uniquement sur celui-ci.

Le programme de gestion des archives historiques comprend tous les éléments nécessaires au développement, à la conservation, à l'organisation et à la communication des archives historiques qu'elles soient institutionnelles ou privées. Les objectifs de ce programme sont d'une part, de rassembler et de rendre accessibles les documents concernant l'histoire de l'université et, d'autre part, de fournir aux professeurs, aux étudiants et à l'ensemble des chercheurs, des fonds et collections d'archives privées, d'individus ou d'organismes, aux fins de l'enseignement et de la recherche.

Dans le cadre de la présente démonstration, nous nous concentrerons sur la fonction de diffusion des archives. Par cette fonction, le Service des archives et de gestion des documents vise à faire connaître et à rendre accessibles les ressources archivistiques dont il dispose; pour ce faire, il publie des instruments de recherche, maintient un service de référence pour les chercheurs, organise des expositions et met en place des services éducatifs tels que des visites, des conférences ou tout autre matériel promotionnel.

Nous traiterons principalement de cinq catégories d'outils de diffusion utilisés par le Service : des instruments de recherche, des expositions virtuelles d'archives, des expositions physiques d'archives, une borne interactive développée pour présenter des documents d'archives et un nouveau site Internet. Nous soulignerons l'évolution des modes de diffusion traditionnels vers une diffusion plus interactive des archives numériques et présenterons dans quelle mesure leurs interrelations favorisent une meilleure communication et mise en valeur des archives.

2.2 Instruments de recherche

Le moyen de diffusion le plus traditionnel utilisé par le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM est la production d'instruments de recherche et leur communication aux clients potentiels du service. Jusqu'en 1990, les répertoires contenant les descriptions d'archives étaient produits sous forme de publications qui étaient principalement distribuées aux centres d'archives québécois et mis à la disposition des chercheurs en salle de consultation (voir Figure 1).

La forme de ces instruments de recherche a bien sûr évolué au fil des années. De la publication traditionnelle de répertoires sur papier, nous sommes passés à l'enregistrement de l'état général de chacun des fonds sur le site Internet du Service, dans la foulée des projets de mise en commun et de mise en ligne des descriptions de fonds d'archives (Réseau de diffusion des archives du Québec et Archives Canada). Cette évolution a constitué un point central dans la transition vers la diffusion d'archives numériques par l'UQAM. En effet, pour accompagner l'état général des fonds décrits sur notre site Internet, il fut décidé d'illustrer chacun de ceux-ci par une image significative de son contenu (un spécimen), ce qui a permis aux employés de notre laboratoire de développer de façon significative leur expertise en matière de numérisation.



Figure 1. Répertoire numérique détaillé du fonds du Frère Jérôme. Avril 1981.
UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

Un autre moment important a été celui de la décision de rendre disponibles, sur le site Internet du service, les descriptions à plusieurs niveaux de certains des fonds d'archives, conformément aux *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA). À cet effet, un formulaire d'enregistrement de métadonnées a été développé par le Service de l'audiovisuel de l'UQAM, ce qui permet d'enregistrer des descriptions aux niveaux d'un fonds (état général), d'une série, d'une sous-série, d'un dossier et d'une pièce. Ultimement, cette fonctionnalité permet d'intégrer les images associées à la description d'un dossier ou d'une pièce, ce qui nous a permis encore une fois de poursuivre notre expertise en matière de numérisation¹. Plusieurs projets présentés dans le cadre du Programme national de développement des archives (PNDA) ont été réalisés pour enregistrer des descriptions dans le site Internet et pour alimenter les réseaux québécois et canadien de descriptions archivistiques.

2.3 Expositions virtuelles d'archives

Les années 2000 ont été marquées par la réalisation de plusieurs expositions virtuelles d'archives par le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM.

Ces projets ont tous été rendus possibles grâce au programme Culture canadienne en ligne de Patrimoine canadien, à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et au Conseil canadien des archives (CCA). Ce programme, qui n'existe malheureusement plus aujourd'hui, a permis la réalisation de six expositions virtuelles d'archives² :

- 2002-2003 : *Se laisser raconter l'UQAM 1960-2000* (exposition mise à jour en 2008)
- 2003-2004 : *L'éveil scientifique de la jeunesse canadienne-française*
- 2004-2005 : *Vive le sport ! Du sport de la raquette aux olympiades modernes !*
- 2005-2006 : *Place au théâtre*
- 2006-2007 : *Je m'appelle Claude Jutra*
- 2007-2008 : *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature*



Figure 2. Recherches scientifiques, exposition virtuelle *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature*, 2009. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

Toutes ces expositions ont été réalisées en collaboration avec le Service de l'audiovisuel de l'UQAM, dont l'expertise et la compétence ne sont plus à démontrer³.

À titre d'exemple, mentionnons l'exposition *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature*⁴ qui contient plus de 2000 documents textuels, photographiques, sonores et vidéos qui sont accessibles à tous via le Web (voir Figure 2). À cette masse importante d'archives numériques disponibles en quelques clics, s'ajoutent différents outils développés pour enrichir l'expérience de visite de l'exposition : une introduction animée offrant un survol de la vie de Pierre Dansereau au moyen d'archives, des économiseurs d'écran et des fonds d'écran à télécharger, un moteur de recherche pour accéder aux documents relatifs à un sujet spécifique, une galerie multimédia (voir Figure 3) (contenant une mosaïque de l'ensemble des pièces numérisées, par catégories de documents : sonores, vidéos, photographiques), des outils d'apprentissage, un lexique, une bibliographie sélective, etc.

Dans les prochaines parties de la présente démonstration, nous reprendrons l'exemple de l'exposition *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature* pour démontrer les possibilités et les opportunités de réutilisation d'archives numériques qui s'offrent aux centres d'archives.



Figure 3. Galerie multimédia, exposition virtuelle *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature*, 2009. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

2.4 Expositions physiques d'archives

Les différentes expositions virtuelles réalisées par le Service des archives et de gestion des documents ont nécessité la numérisation de milliers de documents

d'archives. La question qui s'est posée assez rapidement est celle de la réutilisation de ces ressources numériques. Grâce au travail déjà réalisé pour produire ces expositions virtuelles, nous disposons de milliers de documents numérisés, avec source précise, métadonnées détaillées, etc. Pourquoi ne pas réutiliser le matériel déjà produit pour le mettre en valeur dans d'autres contextes?

En réponse à cette question, le Service a décidé d'utiliser le corridor attenant à ses locaux pour présenter ses expositions physiques d'archives, ce que Denys Chouinard résume très bien dans un article publié en 2010 à ce sujet sur le blogue *Les archives à l'affiche*:

«... en matière de mise en valeur des archives, il faut savoir réutiliser le matériel déjà produit. C'est le cas à l'UQAM pour les expositions virtuelles réalisées au cours des dix dernières années. Une fois que les documents numérisés ont été mis en ligne, rien n'interdit, bien au contraire, de les récupérer et de les présenter dans la forme d'expositions réelles dans le corridor attenant au Service. Ce lieu vaut d'autant plus la peine d'être exploité qu'il est au vu de la haute direction de l'institution qui loge dans la même bâtisse, tout comme le service des ressources humaines et celui des finances. Sans compter que le corridor en question est remarquablement achalandé par les étudiants, les employés et les visiteurs de l'université puisqu'il conduit entre autres à la cafétéria, à une salle de concert et à la station de métro». (Chouinard, 2010)



Figure 4. Exposition physique d'archives *L'UQAM en quelques images* dans le corridor du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2009. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

Grâce à la disponibilité des documents en format numérique, le Service a pu réaliser des expositions physiques d'envergure pour rejoindre une clientèle différente, soit celle des étudiants et des employés de l'Université qui circulent physiquement dans ce corridor, devenu depuis ce temps le «mur des archives» clairement identifié «Archives UQAM». C'est dans ce contexte que trois expositions physiques d'archives (basées principalement sur les expositions virtuelles réalisées antérieurement) ont pu être montées assez rapidement : une exposition sur le théâtre, une exposition sur l'histoire de l'UQAM (voir Figure 4) et une exposition sur le professeur Pierre Dansereau (voir Figure 5).



Figure 5. Exposition physique d'archives *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature* dans le corridor du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2009. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

L'économie de temps découlant du fait qu'il n'était pas nécessaire de trouver, décrire et numériser d'autres documents d'archives à exposer, a permis de consacrer les efforts au développement d'un concept de vitrines à faibles coûts grâce à l'équipe des menuisiers de l'Université. Une combinaison de sept vitrines présentant des reproductions de documents d'archives, d'appliqués muraux pour illustrer et mettre en contexte l'exposition, de deux alcôves dans lesquelles sont disposés des objets et artefacts en lien avec l'exposition, a permis de réaliser un projet extrêmement apprécié par les passants.

Un autre exemple du potentiel de réutilisation du matériel numérisé est celui de l'hommage que l'Université a rendu à Pierre Dansereau suite à son décès, quelque temps avant son 100^e anniversaire de naissance. À cette occasion, on a demandé au Service d'utiliser l'exposition d'archives sur Pierre Dansereau dans un autre endroit

physique, soit au Complexe des sciences Pierre-Dansereau (voir Figure 6). Puisqu'il s'agit d'une exposition fixe, cela aurait été difficile et coûteux. Il a quand même été possible de répondre à cette demande en faisant produire des panneaux amovibles représentant exactement les mêmes éléments d'exposition, et ce, encore une fois à faibles coûts. Ces panneaux amovibles sont toujours utiles, puisqu'ils sont réutilisés annuellement à l'occasion de la remise de la bourse institutionnelle Pierre-Dansereau, destinée à un nouvel étudiant inscrit au doctorat à l'UQAM.



Figure 6. Panneaux amovibles présentant l'exposition d'archives *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature* dans le hall d'entrée du Complexe des sciences Pierre-Dansereau de l'UQAM, 2010. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

2.5 Borne interactive des archives

Après l'intégration des instruments de recherche sur le site Internet incluant des documents numérisés, la réalisation d'expositions virtuelles d'envergure, puis d'expositions physiques utilisant les mêmes documents, l'idée d'améliorer l'interaction avec nos clients a fait surface. La directrice du service de l'époque, madame Christiane Huot, a eu l'idée de proposer l'installation d'un écran tactile, outil abondamment utilisé dans les musées. Le projet d'installer une borne interactive (avec sons et images animées) sur le mur des archives du pavillon Athanase-David de l'UQAM prend forme rapidement et se concrétise.

À ses débuts, la borne interactive offre aux visiteurs un diaporama de photographies illustrant diverses scènes de la vie universitaire (membres de la communauté, pavillons, campus, activités étudiantes et autres). Peu de temps après, le

contenu intégral de l'exposition virtuelle *Pierre-Dansereau, écologiste: rencontre entre l'Homme et la Nature* est accessible pour les visiteurs intéressés. Finalement, un projet réalisé en collaboration avec nos collègues du Service de l'audiovisuel de l'UQAM a permis de développer et d'offrir un tout nouveau contenu original au moyen de l'écran tactile. Grâce à ce projet, un nouveau contenu intitulé «Les archives de l'UQAM» (voir Figure 7) permet d'accéder à des centaines de documents d'archives, en passant par différents thèmes: des moments d'histoire de l'Université, le journal *L'UQAM*, l'histoire des pavillons, les prix et mérites accordés par l'UQAM, le livre d'or institutionnel et un jeu-questionnaire sur l'histoire de l'UQAM (comme nous le verrons plus loin, le contenu de cette borne interactive est maintenant disponible⁵ sur le nouveau site Internet du Service des archives et de gestion des documents mis en ligne en octobre 2013).



Figure 7. *Les archives de l'UQAM*. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La première section de la borne intitulée *Explorez quelques moments d'histoire* permet aux visiteurs d'écouter, de visionner et d'explorer quelques pièces d'archives (films, extraits sonores et images) illustrant des moments d'histoire de l'UQAM entre 1970 et 2010 (voir Figure 8). Parmi ces moments d'histoire, des discours et des entrevues de recteurs, des scènes d'activités académiques, des cérémonies d'inauguration de pavillons, des messages publicitaires de l'UQAM, des images d'anniversaires marquants, des cérémonies de remise de doctorats honorifiques ainsi qu'un «LipDub» de 2009 mettant en scène 172 étudiants au baccalauréat en communications de l'UQAM et qui a été visionné à plus de 10 millions de reprises sur *YouTube*⁶.



Figure 8. *Explorez quelques moments d'histoire.* Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La deuxième section intitulée *Parcourez le journal L'UQAM au fil du temps* (voir Figure 9) permet aux visiteurs de prendre connaissance des faits marquants de l'histoire de l'UQAM depuis 1971 à travers la page couverture des différents numéros du journal⁷.



Figure 9. *Parcourez le journal L'UQAM au fil du temps.* Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La troisième section intitulée *Découvrez l'histoire des pavillons de l'université* (voir Figure 10) permet de partir à la découverte de l'histoire des pavillons de l'UQAM, du campus central au Complexe des sciences Pierre-Dansereau. En plus de l'historique de chaque pavillon, on y retrouve des informations biographiques sur les personnalités dont le nom a été choisi pour désigner les pavillons et certaines salles importantes de l'UQAM.



Figure 10. *Découvrez l'histoire des pavillons de l'université*. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La quatrième section intitulée *Survolez les prix et mérites accordés par l'UQAM* (voir Figure 11) permet d'entrer dans un hall d'honneur, de connaître les différents prix et mérites accordés par l'université à travers le temps et de voir une photographie des récipiendaires (professeurs émérites, doctorats honorifiques, prix de mérite scientifique ou artistique, médaille de l'UQAM, etc.).



Figure 11. *Survolez les prix et mérites accordés par l'UQAM*. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La cinquième section intitulée *Feuilletez le livre d'or de l'université* (voir Figure 12) permet aux visiteurs de tourner de façon interactive les pages du livre d'or, témoignage d'événements marquants survenus à l'université depuis sa création. D'un simple balayage du doigt, les pages du livre d'or peuvent être tournées sans aucun risque d'endommager l'original!

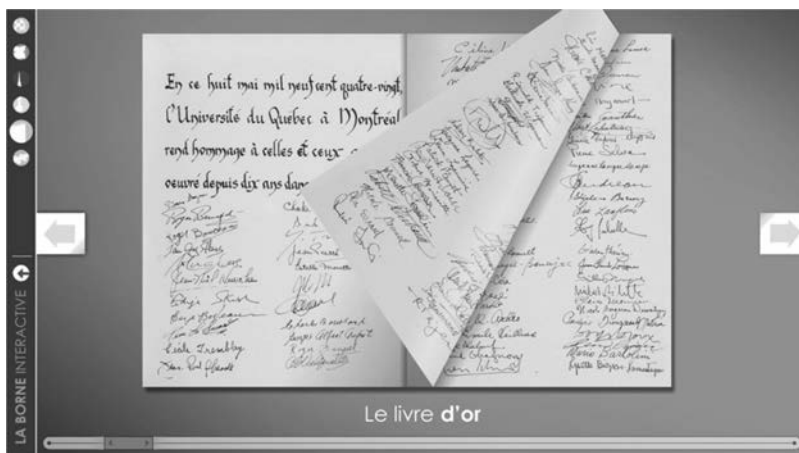


Figure 12. *Feuilletez le livre d'or de l'université*. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La dernière section intitulée *Évaluez vos connaissances sur l'histoire de l'UQAM* (voir Figure 13) permet aux visiteurs de participer à un jeu-questionnaire et d'évaluer leur niveau de connaissance (débutant, intermédiaire ou expert) de l'histoire de l'UQAM.



Figure 13. *Évaluez vos connaissances sur l'histoire de l'UQAM*. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

La borne interactive des archives s'est vite révélée comme un excellent complément aux expositions physiques (voir Figure 14) et continue d'intéresser bon nombre d'étudiants, d'employés et de personnes qui viennent à l'Université pour des événements ponctuels (elle est située non loin des salles de classe, d'une cafétéria, d'une grande salle de réunion et d'une salle de spectacle)⁸.



Figure 14. Borne interactive située au rez-de-chaussée du pavillon Athanase-David de l'UQAM, 2011. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

2.6 Site Internet du Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM

Une nouvelle version du site Internet du Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM⁹ est en ligne depuis octobre 2013 (voir Figure 15). La version précédente du site datant des années 1990, il ne fait aucun doute que la nouvelle version était attendue tant par le personnel du Service que par sa clientèle administrative et de recherche.

Le nouveau site, développé avec une orientation client, permet d'abord de prendre connaissance des différents programmes d'activités du Service (gestion des documents administratifs, gestion des archives historiques, et gestion intégrée des documents), en plus d'une présentation graphique complètement révisée au goût du jour.



Figure 15. *Nouvelles*. Site Internet du Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, 2013. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.

Un objectif important du nouveau site est de mettre en valeur l'histoire de l'UQAM par la meilleure diffusion possible des archives. En plus de fournir les descriptions de l'ensemble des fonds d'archives institutionnelles et privées que le Service conserve, le site permet d'accéder aux expositions virtuelles et permettra, dans une prochaine phase, d'accéder aux archives du journal *L'UQAM* (par date ou au moyen d'un moteur de recherche).

Pour faire le lien avec les efforts décrits précédemment en matière de diffusion des archives numériques, nous insisterons particulièrement sur une nouvelle section du site Internet, soit la section Histoire de l'UQAM. À l'historique des pavillons qui existait déjà dans l'ancien site s'ajoutent maintenant des albums de photos et capsules historiques, une ligne du temps sur l'histoire de l'Université, une liste des recteurs et des références sur l'histoire de l'UQAM.

À titre d'exemple, plusieurs albums de photos et capsules historiques touchant divers aspects de l'histoire de l'Université sont disponibles (clocher de l'église Saint-Jacques, colloques sur les leaders politiques du Québec contemporain, École des beaux-arts de Montréal, etc.). Les visiteurs peuvent ainsi accéder à un texte qui décrit le thème abordé, auquel s'ajoute une mosaïque de photographies qui illustrent le sujet traité (voir Figures 16 et 17).

Grâce à son nouveau site Internet, le Service des archives et de gestion des documents dispose désormais d'un outil beaucoup plus efficace pour assurer la diffusion des archives qu'il conserve. Cela se confirme surtout par le fait que le Service pourra en assurer une mise à jour régulière de façon tout à fait autonome, ce qui lui permettra notamment de multiplier les efforts de diffusion d'archives en fonction de l'actualité et des opportunités qui se présenteront. De plus, une utilisation judicieuse et ciblée des médias sociaux lui permettra de faire la promotion des nouveautés de son site Internet, devenu le principal véhicule de diffusion des archives conservées à l'UQAM.



Figure 16. *Albums-photos et capsules historiques*. Site Internet du Service des archives et de gestion des documents, 2013. UQAM, Service des archives et de gestion des documents.



Figure 17. *Le clocher Saint-Jacques*. Mosaique de photographies sur le clocher Saint-Jacques. Site Internet du Service des archives et de gestion des documents, 2013.

CONCLUSION

En conclusion, il ne fait aucun doute que l'évolution des outils et moyens qui sont à la disposition des centres d'archives entraîne l'adoption de changements au niveau des stratégies de diffusion et de communication des archives. La distance entre les documents d'archives et les utilisateurs potentiels tend à diminuer. En effet,

les modes de diffusion des archives numériques ont grandement évolué grâce au développement des technologies de numérisation et des moteurs de recherche qui sont de plus en plus performants.

Dans ce contexte, il nous apparaît opportun de formuler un certain nombre de recommandations pour favoriser une diffusion plus efficace des archives à l'ère numérique :

1. Développer nos objectifs de diffusion des archives pour répondre en priorité aux besoins de notre clientèle principale, puis progressivement, pour élargir nos clientèles tant à l'interne qu'à l'externe.
2. Concevoir des outils et moyens de diffusion des archives qui favorisent un maximum de souplesse et d'autonomie : formulaires de métadonnées, fonctionnalités de mise à jour des outils, etc.
3. Pour tout projet de diffusion d'archives, s'associer à des partenaires compétents en matière de communications, d'aménagement, de graphisme, de programmation informatique, de marketing, etc.
4. Privilégier la mise en commun des moyens et des expertises, en multipliant les échanges entre centres d'archives et archivistes qui ont des expériences similaires en matière de diffusion d'archives numériques.
5. Favoriser un continuum de diffusion des archives numériques afin d'exploiter au maximum leur potentiel (privilégier la réutilisation des documents numérisés et leur diffusion dans différents contextes et auprès de clientèles diversifiées).
6. Centraliser les efforts de diffusion des archives en faisant du site Internet du centre d'archives le lieu central des activités de diffusion.
7. Valoriser les archives en fonction de l'actualité : saisir toutes les occasions et se servir de tous les événements quotidiens possibles pour mettre en valeur les archives.
8. Utiliser les médias sociaux afin d'amener les visiteurs vers le site Internet du centre d'archives.

André Gareau Directeur des Services des archives et de gestion des documents
Université du Québec à Montréal

Natasha Zwarich Professeure du Département d'histoire. Université du Québec à
Montréal.

NOTES

1. Pour un exemple de description générale qui conduit à des pièces d'archives numérisées du fonds d'archives Louis Cyr, voir : <http://archives.uqam.ca/fonds-archives/archives-privees/11-gestion-archives-historiques/46-fonds-archives.html?varcote=120P> (consulté le 21 novembre 2013).
2. UQAM. Service des archives et de gestion des documents. Expositions virtuelles <http://archives.uqam.ca/expositions-virtuelles.html>
3. Le Service de l'audiovisuel et le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM ont été finalistes du concours OCTAS 2008 pour ces expositions virtuelles

- (catégorie : Les TI dans les secteurs culturel, éducatif ou médiatique).
4. UQAM. Service des archives et de gestion des documents. *Pierre Dansereau, écologiste: rencontre de l'Homme avec la Nature*, 2009 <http://www.archives-expopd.uqam.ca/>.
 5. <http://www.bornev2.uqam.ca/swf/>.
 6. http://www.youtube.com/watch?v=-zcOFN_VBVo (consulté le 22 novembre 2013).
 7. Nous verrons plus loin que le Service des archives et de gestion des documents envisage de compléter cet outil en rendant disponible (après numérisation) l'ensemble des numéros du journal *LUQAM* sur son nouveau site Internet.
 8. La borne interactive est située au pavillon Athanase-David de l'Université du Québec à Montréal situé au 1430 rue Saint-Denis, Montréal (au rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée du Service des archives et de gestion des documents, local D-R400).
 9. UQAM. Service des archives et de la gestion des documents. Site Internet, 2013 <http://archives.uqam.ca/>

BIBLIOGRAPHIE

- CHOUINARD, Denys. 2010. Première présentation d'affiches à un congrès de l'AAQ : une réussite! *Les archives à l'affiche*, 22 juillet. [En ligne]. <http://archivesaffiche.wordpress.com/2010/07/22/premiere-presentation-d%e2%80%99affiches-a-un-congres-de-l%e2%80%99aaq-une-reussite/> (Page consultée le 21 novembre 2013).
- COUTURE, Carol, dir. 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GRIMARD, Jacques. 2005-2006. L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information... ou la « Révolution » numérique à l'« âge » archivistique. *Archives* 37, 1 : 59-87.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012/3. La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique* 8 : 15-48. DOI : 10.3166/LCN.8.3.15-48.
- PORTAIL INTERNATIONAL ARCHIVISTIQUE FRANCOPHONE. 2009. *Se Former. Module 6 – Traitement des archives définitives*. [En ligne]. <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/course/view.php?id=8> (Page consultée le 21 novembre 2013).
- ROY, Sophie. 2012. La diffusion d'archives à l'aide des technologies du Web 2.0 : le cas du Musée McCord. Mémoire de maîtrise, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal. [En ligne]. <http://hdl.handle.net/1866/8447> (Page consultée le 21 novembre 2013).

COLLOQUE

La gouvernance des documents d'activité : le plan de cours, un ordre négocié

Dominique Maurel

INTRODUCTION

Les valeurs et attitudes partagées par les membres d'une organisation sur l'importance de l'information contribuent à modeler la culture informationnelle qui, à son tour, influe sur les pratiques adoptées par les employés pour gérer leurs documents. (Davenport 1997, 84; Choo 2013, 775) Ces pratiques peuvent être formelles si elles se conforment aux politiques et procédures définies par l'organisation, ou informelles si elles répondent aux préférences individuelles des employés. Dans le cadre de nos recherches, nous nous intéressons aux documents d'activité¹ créés lors de l'accomplissement des processus d'affaires et aux pratiques informationnelles favorisant leur gestion. Au Québec, les organisations des secteurs public et parapublic peuvent compter sur la *Loi sur les archives* (L.R.Q. c. A-21.1) qui soutient la mise en œuvre de dispositifs de gestion uniforme des documents actifs, des documents semi-actifs et des archives définitives. Malgré cela, on constate l'existence d'une grande diversité de pratiques de classification et de conservation personnelles, la multiplicité de systèmes d'information (serveurs institutionnels, ordinateurs personnels, tablettes, téléphones mobiles...) et d'applications (*DropBox*, *GoogleDrive*, *SkyDrive*...) internes ou externes à l'organisation pour stocker et conserver l'information, l'absence de mesures appropriées pour la protection de renseignements sensibles, etc. Tous ces facteurs représentent des risques à une gouvernance efficace de l'information. (Maurel et Bergeron 2007; Mas 2009) La coexistence de pratiques hybrides, couplée à l'accélération du processus d'informatisation et de dématérialisation de l'information, entraîne de grands défis de gouvernance informationnelle. Elle devient également une source de tensions entre les différents intervenants chargés de gérer l'information dans l'organisation. (Maurel et Bouchard 2011)

La gouvernance informationnelle suppose une approche globale qui «inclut les processus, les rôles, les normes et principes à respecter, de même que les indicateurs de mesure visant à évaluer l'utilisation efficace et efficiente de l'information pour permettre à une organisation d'atteindre ses objectifs.» (Logan 2010, notre traduction) Une telle approche institutionnelle encourage des pratiques informationnelles formelles afin de

répondre à des exigences d'accessibilité, d'imputabilité, de contrôle, de rentabilité et de sécurité. (Davis 2010; Kooper *et al.* 2011; Queensland 2012) À notre connaissance, peu d'études empiriques en archivistique ont examiné la gouvernance informationnelle qui se crée et se négocie au jour le jour dans la gestion des documents d'activité, ni les dynamiques de pouvoir à l'œuvre pour le contrôle de ces documents. Cet article s'inscrit dans un projet de recherche visant à étudier la diversité des pratiques informationnelles dans les organisations et à observer le type de gouvernance informationnelle qui s'établit au quotidien. Nous examinons ici le processus de gestion des plans de cours dans les universités, ces documents constituant des témoins essentiels de la mission d'enseignement de ces institutions. Ce processus inclut la création du plan de cours, sa diffusion, son utilisation, son organisation et sa conservation pour chaque cours donné durant l'année universitaire. De telles activités constituent en fait un sous-ensemble d'un processus d'affaires plus large, celui de la gestion d'un cours. Dans cet article, nous présentons la démarche conceptuelle qui motive notre recherche, tout en l'illustrant de résultats préliminaires. Nous discutons de la complémentarité des pratiques de travail et des pratiques informationnelles, du caractère négocié de la gouvernance informationnelle et du processus de co-construction des pratiques.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Notre projet de recherche s'inscrit dans une démarche exploratoire et descriptive. Les douze répondants rencontrés œuvrent dans une université québécoise et interviennent à divers titres dans le processus de gestion des plans de cours : il s'agit de membres du personnel enseignant, du personnel administratif des départements et du personnel de l'unité de gestion des documents et des archives. Cette diversité de répondants a favorisé une complémentarité de perspectives sur l'interaction des acteurs organisationnels aux différentes étapes du processus de gestion des plans de cours, sur les fonctions et valeurs attribuées aux plans de cours par ces acteurs et sur les pratiques informationnelles mises en place par chacun. Le principal mode de collecte de données a été l'entrevue en profondeur en personne avec les répondants. Un mode de collecte complémentaire a consisté à recueillir les plans de cours créés par les enseignants au trimestre où ils étaient rencontrés. Les données recueillies ont été analysées selon une analyse qualitative de leur contenu. (Strauss et Corbin 1998)

Complémentarité des pratiques de travail et des pratiques informationnelles

Au sein des organisations, les unités responsables des différents volets de gouvernance informationnelle (documents et archives, centre de documentation, veille stratégique...) mettent en place des dispositifs que les employés sont encouragés à respecter. Les politiques, procédures, systèmes et outils qui sont conçus visent à faciliter l'organisation de l'information, sa conservation ou son élimination, son accessibilité, son utilisation et sa réutilisation dans la conduite des processus d'affaires, de même que la protection de l'intégrité des contenus informationnels.

Les acteurs organisationnels reconnaissent généralement l'importance d'une saine gestion des documents d'activité et l'utilité de dispositifs formels pour y parvenir.

Des pratiques informationnelles normalisées aident grandement les titulaires de postes, particulièrement dans les cas de fort roulement de personnel. Toutefois, plusieurs employés choisissent d'organiser leurs documents selon des méthodes personnelles (Barreau et Nardi 1995; Jones et Teevan 2007) Ils participent ainsi activement à la création de solutions alternatives pour organiser leur information, par exemple pour la classification des documents et des dossiers, la gestion des différentes versions des documents, les règles de nommage des documents et des dossiers, l'élimination ou la conservation des documents, le stockage et l'organisation des documents dans un ou plusieurs systèmes informatisés. (Maurel et Bouchard 2010) Le fait que plusieurs employés interagissent dans un même processus d'affaires a comme résultat que les divers exemplaires et versions d'un même document sont soumis à des modes d'organisation et de conservation distincts, tout en se voyant localisés sur des systèmes et plateformes disparates ne garantissant pas tous la sécurité des contenus. Les groupes (groupes de travail, comités, unités administratives), pour leur part, mettent souvent en place des pratiques informationnelles qui leur sont propres et qui caractérisent leur mode collectif d'organisation du travail. De plus, les systèmes d'information utilisés pour créer les documents imposent leur propre logique d'organisation en raison de leur nomenclature et de leurs fonctionnalités. Il résulte de tous ces facteurs un désordre informationnel de plus ou moins grande ampleur (Bergeron *et al.* 2009) qui fragilise, voire anéantit, les efforts d'une gouvernance informationnelle forte et uniforme.

Par ailleurs, à une époque où les documents sont créés, organisés et conservés sur des systèmes informatisés, les pratiques informationnelles se voient de plus en plus étroitement imbriquées aux pratiques de travail. L'interconnexion des systèmes d'information accroît encore davantage cette imbrication. Chez les enseignants rencontrés pour notre étude, l'acte de création d'un document s'accompagne en parallèle, et de façon immédiate, de gestes informationnels :

- La création d'un plan de cours à l'aide d'un logiciel de traitement de texte va de pair avec le nommage du fichier et sa classification dans un répertoire. Le nommage des fichiers prend toute son importance lorsque des versions préliminaires du plan de cours sont conservées en plus de la version finale. Les enseignants rencontrés, dans l'un des départements, sont aussi incités à créer leur plan de cours directement dans une base de données dédiée sur l'intranet. Le plan de cours peut ensuite être converti au format PDF à des fins de conservation sur l'ordinateur personnel de l'enseignant ou sur d'autres types d'applications internes et externes, ou à des fins de diffusion sur des plateformes conçues à cet effet. C'est le cas de la plateforme institutionnelle d'apprentissage en ligne *Moodle* utilisée dans cette université. De tels documents PDF reçoivent à leur tour un intitulé et sont classés par l'enseignant à l'endroit approprié sur la plateforme choisie.
- Un même plan de cours peut ainsi se voir créé en parallèle sur plusieurs applications qui favorisent les mises à jour dynamiques du contenu à tout moment durant le trimestre, en fonction des besoins des enseignants. Ces caractéristiques rendent difficile l'identification de l'exemplaire principal des plans de cours à des fins de conservation permanente : s'agit-il du document diffusé aux étudiants à la première séance du cours ou du document qui

continue d'évoluer et ne prendra sa forme finale qu'à la dernière semaine du trimestre; du document qui se trouve sur le disque dur de l'enseignant ou de celui qui est déposé sur une plateforme de rédaction/diffusion du matériel pédagogique? Le moment de la cueillette de chaque plan de cours de même que le choix de la version à recueillir et la plateforme d'où elle sera prélevée font partie des pratiques informationnelles requérant une coordination entre les enseignants, les départements et l'unité de gestion des documents et des archives.

- La diffusion numérique du plan de cours auprès des étudiants peut motiver la sauvegarde du document dans un format différent (PDF) du format de création (Word ou XML, par exemple). La diffusion analogique, pour sa part, entraîne la conservation à plus ou moins long terme d'exemplaires papier qui sont temporairement rangés dans le bureau de l'enseignant (dans un classeur, sur une étagère ou sur une table de travail) pendant le trimestre en cours. Soulignons que la diffusion des plans de cours sur le site intranet ou Internet des départements n'est pas une pratique normalisée, comme nous l'ont confirmé les répondants rencontrés.
- L'annotation du plan de cours par les enseignants est fréquente pendant les quinze semaines du cours, et ce, à des fins d'aide-mémoire pour l'année suivante. Ce geste se solde par la création d'un document de travail à forte valeur pédagogique et logistique, quoique temporaire. Les annotations peuvent se faire sur l'exemplaire papier ou numérique du plan de cours, ou même les deux à la fois. La version numérique annotée constitue un document ayant son identité propre qui doit recevoir un intitulé et être classé pour faciliter son repérage ultérieur. Les enseignants qui créent leur plan de cours à même la base de données dédiée de leur département ne peuvent pas procéder à des annotations à même cette application; ils ont alors recours à l'annotation numérique sur une version PDF, ou à l'annotation manuscrite sur une version papier du plan de cours.
- Enfin, lors de la création du plan de l'année en cours, les enseignants réutilisent tous la version (le plus souvent annotée) de l'année précédente. L'acte de mise à jour peut éliminer d'office le plan de cours de l'année antérieure si aucun autre exemplaire n'est conservé.

La situation décrite ci-dessus, relativement simple, implique un seul enseignant. Cette situation devient plus complexe lorsque deux enseignants créent conjointement le plan de cours, par exemple dans le cas d'un cours donné en tandem. Ces enseignants peuvent alors choisir de partager les différentes versions du plan de cours par courriel lors du processus de création. Mais ils peuvent aussi décider de travailler sur le plan de cours à l'aide d'applications comme *GoogleDrive*, *Framapad*, *Etherpad*, etc. Dans ce dernier cas, les pratiques de travail et les pratiques informationnelles sont non seulement imbriquées, mais se font de manière simultanée et en temps réel. Les deux enseignants doivent alors en arriver à un consensus immédiat sur les pratiques à privilégier.

L'imbrication des pratiques de travail et des pratiques informationnelles s'observe également à l'échelle d'une unité administrative. Dans l'un des départements d'attache des répondants, une volonté d'uniformisation de la structure et du contenu des plans

de cours s'est traduite par l'élaboration d'une base de données soutenant l'acte de rédaction. Un dispositif technique soutient ainsi une pratique collective et normée d'un réseau d'acteurs par l'intermédiaire d'un modèle unique. Ce dispositif contribue également à uniformiser les pratiques informationnelles de diffusion, d'organisation et de conservation des plans de cours : la base de données est utilisée pour assurer leur diffusion sur le site Web départemental, ce qui permet aux étudiants d'y avoir accès et de planifier leurs trimestres ultérieurs. Elle fait l'objet de sauvegardes régulières qui favorisent la pérennité des contenus informationnels; de plus, un membre du secrétariat est chargé de prélever un exemplaire PDF de chaque plan de cours pour conservation dans les archives numériques du département. Il relève en effet de la responsabilité des départements, chaque trimestre, de recueillir les plans de cours à des fins pédagogiques et administratives. Tout comme les dossiers de cours dans lesquels ils s'inscrivent, les plans documentent la mission d'enseignement de l'université et affichent à ce titre une valeur patrimoniale forte. Leur conservation permanente doit ensuite être assurée par l'unité de gestion des documents et des archives, tel que le requiert la règle de conservation sur les dossiers de cours.

Dans une approche collective de la théorie des genres de documents, le plan de cours inclut des fonctions sociocognitives, propres à une communauté, qui peuvent être associées tant aux pratiques de travail qu'aux pratiques informationnelles. (Stockinger 2001; Alberts 2009) Dans le contexte des organisations, les employés ont une compréhension partagée de la structure, du contenu et de la fonction des différents genres de documents : dans cette optique, les genres de documents constituent des actions de communication typifiées utilisées en réponse à des situations récurrentes. (Yates et Orlikowski 1992; Andersen 2008) Sur la base de cette compréhension partagée, le plan de cours s'est construit collectivement à travers les années, pour se cristalliser dans une forme et un contenu relativement bien typés au sein de l'université d'attache des répondants. La valeur de contrat d'un plan de cours lie l'enseignant et ses étudiants. Elle rend essentielle la présence de sections sur la période de disponibilité de l'enseignant et ses coordonnées, la description et les objectifs du cours, le calendrier des activités (thèmes abordés, laboratoires, etc.), l'évaluation des apprentissages, ainsi que les dates des examens ou des remises de travaux. Le plan de cours tient aussi lieu de feuille de route pour l'enseignant qui s'attend à ce qu'il en soit autant pour les étudiants : le calendrier des activités, incluant les dates des travaux et des examens, devrait permettre aux étudiants de planifier leur emploi du temps durant le trimestre. Il en est de même pour les auxiliaires d'enseignement qui épaulent les enseignants, par exemple pour la supervision de travaux pratiques ou pour la correction d'examens. Les plans de cours, comme genre de document faisant consensus au sein d'une communauté, servent ainsi à établir la coordination des activités entre les acteurs organisationnels concernés. (Orlikowski et Yates 1994)

Des fonctions et des valeurs associées aux plans de cours devrait normalement découler une compréhension partagée des pratiques informationnelles visant à assurer leur classification et leur conservation. Même si la culture informationnelle formelle s'avère suffisamment forte pour que les enseignants et les départements reconnaissent l'importance de conserver les plans de cours, de nombreuses pratiques individuelles subsistent. Celles-ci témoignent d'une nette résistance aux efforts institutionnels et sont à l'origine de lacunes dans la mémoire organisationnelle.

Une gouvernance informationnelle négociée au quotidien

La gouvernance informationnelle consiste en un cadre de responsabilités précisant les principes et règles de base, la structure de direction, de même que les modalités de gestion et d'accessibilité de l'information pour que celle-ci soit utilisée de manière efficace et efficiente dans l'organisation. Le système de gouvernance informationnelle d'une organisation doit pouvoir répondre à des exigences de nature juridique, politique, économique et éthique. (McManus 2004; White *et al.* 2007) Il sert à établir une base normative qui devrait faire consensus à toutes les strates de l'organisation. Plusieurs organisations ne disposent pas d'un système intégré de gouvernance informationnelle, ou choisissent de concentrer leurs efforts sur la technologie au détriment du contenu. (McManus 2004; Kooper *et al.* 2011) La gouvernance informationnelle est souvent partagée par plusieurs unités administratives (par exemple : documents et archives, centre de documentation, centre de connaissances, veille, technologies de l'information, protection des données, accès à l'information) qui disposent de leurs propres normes et dispositifs. Or, chaque unité apporte sa perspective disciplinaire à la gouvernance de l'information (par exemple : documentaire, technologique, juridique).

Une stratégie de gouvernance informationnelle est souvent conçue par les dirigeants de l'information selon un processus décisionnel hiérarchique «du haut vers le bas». Le système proposé devrait inclure des composantes telles que l'approche choisie (gouvernance intégrée ou sectorielle, centralisée ou décentralisée), objectifs visés, les pratiques à privilégier, et les dispositifs réglementaires et normatifs à mettre en place, toutes ces composantes contribuant à créer une culture d'information partagée au sein de l'organisation. (Maurel 2013) L'uniformisation des pratiques vise à instaurer un «ordre informationnel» formel qui s'appuie sur cette culture partagée. Puisque des pratiques informationnelles hybrides continuent de coexister, il est permis de se demander s'il est possible d'en arriver à un équilibre entre la gouvernance informationnelle formelle et celle qui se pratique au jour le jour.

Le système de gouvernance informationnelle de l'organisation se voit remis en question dès que s'installent, au quotidien, d'autres ordres informationnels pour la gestion des documents d'activité. L'ordre informationnel institutionnel peut être ignoré par les employés, volontairement ou involontairement. S'ils ignorent volontairement les règles et processus en place, il s'agit alors d'évitement : continuer à appliquer son propre mode d'organisation des documents en espérant qu'aucun contrôle ne sera fait. L'ordre informationnel institutionnel peut aussi être contourné en partie seulement : les employés peuvent, par exemple, continuer de classer leurs documents selon leur propre méthode, mais se conforment par ailleurs aux règles institutionnelles de conservation des documents. Il arrive aussi qu'il y ait confrontation directe entre des groupes d'employés et l'unité de la gestion des documents et des archives quant aux règles à respecter. Qu'il s'agisse d'évitement, de contournement ou de confrontation, ces différents stratagèmes émergent lorsque des employés ou des unités administratives ne voient pas l'utilité de se plier à des pratiques informationnelles dont ils ne comprennent pas bien l'importance ou qui ne leur conviennent pas.

Il en résulte une forme négociée de gouvernance informationnelle où la résistance active ou passive des individus et des groupes finit par exercer un poids tel sur l'ordre formel que celui-ci doit s'ajuster en conséquence. Les entrevues avec les répondants

ont mis au jour une telle situation. Ainsi, plusieurs enseignants ignorent la règle de conservation s'appliquant au plan de cours même s'ils reconnaissent la valeur de ce document pour leur université. La décision de conserver tous leurs plans de cours à travers les années est non seulement basée sur la valeur qu'ils accordent à ce document, mais aussi sur leurs pratiques de travail : de manière générale, les enseignants ont tendance à conserver les plans de cours créés depuis leur entrée en poste à l'université; par contre, d'autres ne conservent, pour chaque cours, que la dernière version mise à jour, ce qui oblitère par le fait même la version de l'année précédente. Tous les enseignants ont des attentes quant au rôle de leur département à conserver systématiquement tous les plans de cours de tous les programmes à travers les années. Certains enseignants connaissent la procédure interne à leur département et savent que celui-ci recueille systématiquement les plans de cours au début de chaque trimestre. D'autres s'attendent à ce que cela se fasse, mais n'ont pas vérifié si tel est le cas, et n'ont pas l'habitude d'en déposer un exemplaire au secrétariat. Au département revient la responsabilité d'exercer un contrôle pour recueillir tous les plans de cours et appliquer ainsi la règle de conservation. Ce contrôle est facilité lorsqu'une procédure interne soutient cet effort et qu'une personne est chargée de son application. Les enseignants rencontrés s'attendent aussi à ce que leur département transmette les plans de cours au service des archives, mais très peu connaissent les pratiques formelles mises en place à cet égard.

Chaque type d'intervenant a ainsi des attentes envers les autres. L'absence de coordination entre les pratiques des enseignants et celles de leur département augmente le risque de lacunes dans la mémoire organisationnelle, en l'occurrence ici dans les dossiers de cours qui doivent être conservés de manière permanente. Les efforts de l'unité de gestion des documents et des archives pour recueillir systématiquement les plans de cours à même la plateforme pédagogique institutionnelle ont créé des remous chez le groupe des professeurs. Lors des entrevues, un certain nombre d'entre eux ont témoigné du refus de la majorité des professeurs, au nom de la liberté universitaire, de se conformer à une telle obligation de diffusion des plans de cours qui aurait pourtant permis leur recueil à grande échelle. De fait, sur le site Web du syndicat des professeurs de cette université, un billet sur la propriété intellectuelle rappelle que les professeurs sont titulaires des droits d'auteur sur leurs réalisations scientifiques et pédagogiques. Ces dernières incluent les documents qui constituent le dossier de cours, dont le plan. Selon cette logique, il revient aux professeurs de décider si les plans de cours seront diffusés et sous quelle forme. Cet état de fait apparaît paradoxal au regard du règlement pédagogique de cette université, lequel stipule que les professeurs doivent présenter et fournir un plan de cours aux étudiants lors du premier cours. Il est également paradoxal au regard de la politique sur les droits des étudiants qui précise le droit de ceux-ci à recevoir un plan de cours dès la première semaine du cours. Il reste que nous assistons ici à une négociation de type confrontation entre le groupe des professeurs et l'unité de gestion des documents et des archives, qui doit conduire à une révision de la stratégie initiale. Une nouvelle formule doit être pensée afin d'obtenir leur adhésion.

Construire ensemble les pratiques

Le concept d'ordre négocié est important dans la tradition interactionniste de la théorie de l'action qui rejette toute forme de déterminisme : les actions prennent place au

sein de structures existantes qui se voient elles-mêmes transformées par l'interaction des acteurs organisationnels (qu'il s'agisse d'employés ou d'unités administratives). (Blumer, 1969; Strauss 1992 et 1993) Il importe donc d'analyser conjointement les processus d'interaction et les dimensions structurelles dans lesquelles ils s'inscrivent pour avoir une meilleure compréhension des épisodes de négociation. La structure organisationnelle inclut les différentes dimensions de l'environnement interne d'une organisation : la structure administrative et décisionnelle, les politiques et règlements internes, etc. Outre le contexte structurel dans lequel prennent place les négociations, des propriétés spécifiques influent plus directement sur la manière dont se déroule le processus de négociation : par exemple, le nombre d'intervenants engagés dans la négociation et les intérêts qu'ils représentent, l'objet sur lequel portent les négociations, le rythme des négociations, les dimensions du pouvoir qui se manifestent, les enjeux en cause. (Strauss 1992 et 1993) Les résultats des négociations entre acteurs organisationnels s'inscrivent dans des limites temporelles plus ou moins longues; les termes de la négociation sont appelés à être réévalués, révoqués ou renouvelés, modifiant ainsi l'ordre négocié.

Strauss (1993) propose la métaphore «arrière-plan – avant-plan» (*background-foreground metaphor*) pour distinguer, d'une part, les éléments les plus stables de l'ordre organisationnel (par exemple : la structure hiérarchique, les politiques et règlements internes) qui évoluent plus lentement et, d'autre part, les arrangements de travail qui s'inscrivent dans une durée plus courte et peuvent se voir modifiés plus rapidement (par exemple : la manière dont les employés réalisent les processus de travail). Ce concept d'ordre négocié et la métaphore «arrière-plan – avant-plan» peuvent s'appliquer à la situation de la gouvernance informationnelle dans une organisation. L'arrière-plan est ainsi constitué d'éléments qui se veulent relativement stables sur une certaine période, par exemple le système de gouvernance informationnelle entériné par la haute direction, la structure hiérarchique de prise de décision, la politique générale de gouvernance informationnelle, et les procédures et outils qui permettent d'opérationnaliser cette dernière. À l'avant-plan se trouvent des éléments susceptibles d'être modifiés sur une base régulière en fonction des préférences des individus ou des groupes, par exemple les pratiques d'organisation, de stockage et de conservation des documents créés et reçus dans l'accomplissement des processus d'affaires.

Malgré l'existence d'un cadre normatif et réglementaire, l'individualité et la créativité des acteurs organisationnels se manifestent sur une base quotidienne. Les pratiques émergent, se rencontrent, se confrontent et se modifient au contact les unes des autres. Il en est ainsi avec l'étroite imbrication des pratiques de travail et des pratiques informationnelles qui se construisent – et se co-construisent – en continu. On observe ce phénomène avec l'élaboration d'un gabarit d'aide à la rédaction des plans de cours dans l'un des départements d'attache des enseignants rencontrés, tel que cela a été discuté plus haut. Le gabarit proposé traduit et sert à réguler la pratique développée par la majorité des enseignants de ce département, tout en répondant au modèle traditionnel d'un plan de cours universitaire. L'utilisation d'une base de données permet par le fait même de normaliser un certain nombre de pratiques informationnelles, notamment l'organisation, la conservation et la diffusion des versions numériques des plans de cours. Un dispositif technique sert ainsi à ancrer une construction collective des pratiques de travail et des pratiques informationnelles. Adopté progressivement par

les enseignants de ce département, il fixe les pratiques développées au fil du temps. Ce faisant, il crée un ordre du travail et un ordre informationnel qui prévaudront tant qu'ils seront jugés utiles au sein de ce département.

Dans le cadre de leurs activités, les individus et les groupes sont donc amenés à interagir, à mettre en commun leurs pratiques et à les faire évoluer. D'un point de vue constructiviste, ces interactions permettent aux individus membres d'une communauté de bâtir une compréhension partagée de leur environnement, des activités à accomplir et des pratiques de travail les plus appropriées pour y parvenir. (Bryant et Charmaz 2007) Ces pratiques finissent par se cristalliser dans des routines et des procédures adoptées par tous, contribuant ainsi à forger la culture organisationnelle et la manière dont se conçoivent et se réalisent les processus d'affaires. Il en est de même des valeurs et normes partagées par les membres de l'organisation sur le rôle de l'information, lesquelles s'intègrent à la culture informationnelle formelle et la font évoluer. Celle-ci, à son tour, se concrétise dans des dispositifs qui deviennent la norme mais se voient remis en question sur une base régulière, de manière évolutive. Il s'exerce ainsi un jeu d'aller et de retour entre l'individuel et le collectif, l'informel et le formel. Les pratiques de travail, tout comme les pratiques informationnelles, se construisent, se déconstruisent et se reconstruisent au gré de ces interactions.

CONCLUSION

Observer les pratiques informationnelles des différents intervenants lors de la réalisation d'un processus d'affaires permet de mieux saisir la dynamique des pouvoirs entre acteurs organisationnels, qu'il s'agisse d'employés individuels, de groupes ou d'unités administratives. Cela permet également de mieux comprendre l'imbrication des pratiques de travail et des pratiques informationnelles, de mieux cerner les valeurs accordées aux documents par les acteurs organisationnels, et les attentes de ceux-ci en matière de gouvernance informationnelle. L'analyse des mécanismes de négociation entre ces acteurs, en ce qui a trait à la gestion de leurs documents, permet d'observer si – et de quelle manière – les pratiques individuelles ou de groupe peuvent exercer un poids suffisamment important sur le système de gouvernance informationnelle formel pour amener celui-ci à s'adapter. Il s'agit ici d'une relation complexe où les différents intervenants concernés en viennent à co-construire des pratiques d'information qui sont étroitement imbriquées à leurs pratiques de travail. De cette co-construction finit par se dégager une culture informationnelle partagée qui prévaut alors dans les unités administratives concernées. Les acteurs organisationnels élaborent ainsi une réalité qui leur est propre dans leur environnement spécifique, bien que cette réalité reste sujette à des redéfinitions ponctuelles. (Weick 2001; Czarniawska 2005)

Afin d'examiner plus en profondeur les interactions qui surviennent entre les pratiques de travail et les pratiques informationnelles, une prochaine étape de notre recherche consistera à suivre la trajectoire des documents d'activité créés dans l'accomplissement des processus d'affaires. Le concept de trajectoire s'inscrit dans la théorie interactionniste de l'action où la société, les institutions et les organisations sont conceptualisées comme le résultat toujours en évolution de l'action collective de ses membres. (Blumer 1969; Timmermans 1998) Le contexte sociétal ou organisationnel, de nature normative, n'est jamais totalement immuable et se modifie au gré de l'évolution

des interactions des individus et des groupes. (Millerand et Bowker 2008) L'approche de la trajectoire offre une grille d'analyse complémentaire permettant de bien distinguer les actes et les acteurs : une tâche peut en effet être réalisée par divers intervenants aux compétences professionnelles variées, à des moments précis de l'évolution du phénomène étudié. (Strauss 1992) Suivre la trajectoire des documents représente un angle prometteur pour examiner les tensions qui ébranlent le système de gouvernance informationnelle formel.

Dominique Maurel Professeure agrégée. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

NOTE

1. «Documents d'activité» est la traduction française de «records» recommandée par la norme ISO30300 (ISO 2011).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTS, Inge. 2009. Exploitation des genres de textes pour assister les pratiques textuelles dans les environnements numériques de travail : le cas du courriel chez des cadres et des secrétaires dans une municipalité et une administration fédérale canadiennes. Thèse de doctorat. Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. [En ligne]. <http://hdl.handle.net/1866/2839>
- ANDERSEN, Jack. 2008. LIS and Genre : Between People, Texts, Activity and Situation. *Bulletin of the American Society for Information Science and Technology* 34, 5 : 31-34.
- BARREAU, Deborah K. et Bonnie A. NARDI. 1995. Finding and Reminding : File Organization from the Desktop. *SIGCHI Bulletin* 27, 3 : 39-43.
- BERGERON, Pierrette *et al.* 2009. La gestion stratégique de l'information. In *Introduction aux sciences de l'information* sous la dir. de Jean-Michel SALAÛN et Clément ARSENAULT. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- BLUMER, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall.
- BRYANT, Antony et Kathy CHARMAZ, dir. 2007. *The SAGE Handbook of Grounded Theory*. Thousand Oaks, California, SAGE.
- CHOO, Chun Wei. 2013. Information Culture and Organizational Effectiveness. *International Journal of Information Management* 33 : 775-779.
- CZARNIAWSKA, Barbara. 2005. Karl Weick : Concepts, Style and Reflection. *The Sociological Review* 53, 1 : 267-278.

- DAVENPORT, Thomas H. 1997. *Information Ecology: Mastering the Information and Knowledge Environment*. New York, New York, Oxford University Press.
- DAVIS, Judith R. 2010. *Information Governance as a Holistic Approach to Managing and Leveraging Information*. BeyeNetwork Custom Research Report prepared for IBM Corporation.
- ISO (INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION). 2011. *ISO30300: 2011 – Information et documentation – Systèmes de gestion des documents d'activité – Principes essentiels et vocabulaire*. Genève, ISO.
- JONES, William P. et Jaime TEEVAN. 2007. *Personal Information Management*. Seattle, Washington, University of Washington Press.
- KOOPER, Michiel N., Rik MAES et E.E.O. (Edo) ROOS LINDGREEN. 2011. On the Governance of Information: Introducing a New Concept of Governance to Support the Management of Information. *International Journal of Information Management* 31, 3: 195-200.
- LOGAN, Debra. 2010. What is Information Governance? And Why is it so Hard? In *Site de Gartner Blog Network*, [En ligne]. http://blogs.gartner.com/debra_logan/2010/01/11/what-is-information-governance-and-why-is-it-so-hard (Page consultée le 30 septembre 2013).
- Loi sur les archives*. Lois Refondues du Québec, c. A-21.1, à jour le 1^{er} mai 2014.
- MAS, Sabine. 2009. Caractéristiques de schémas de classification personnels de documents administratifs électroniques: éléments d'analyse et de discussion. *Documentation et bibliothèques* 55, 1: 5-17.
- MAUREL, Dominique et Pierrette BERGERON. 2007. Comment répondre aux besoins d'information des cadres intermédiaires municipaux? Mieux connaître leurs besoins informationnels et les sources d'information utilisées. In *Actes du 5e Symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, Montréal, 24 mars 2006*. Montréal, Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique.
- MAUREL, Dominique et Dany BOUCHARD. 2010. Repenser les fonctions documentaires selon les trajectoires des documents corporatifs. In *Enjeux politiques du document numérique*, sous la dir. de Évelyne BROUDOUX et Ghislaine CHARTRON. Paris, ADBS.
- MAUREL, Dominique et Dany BOUCHARD. 2011. Le document corporatif comme espace de négociation dans la gestion de la mémoire organisationnelle. *Actes du Colloque Org&Co, Nice, 31 mai-1^{er} juin 2011*. Nice, Groupe d'études et de recherches sur les communications organisationnelles de la Société française des sciences de l'information et de la communication, et Laboratoire Information, Milieux, Médias, Médiations de l'Université de Nice Sophia Antipolis et de l'Université de Toulon-Var. [En ligne]. <http://www.org-co.fr/images/stories/Colloque/actes-colloque-orgco-2011.pdf> (Page consultée le 30 septembre 2013).
- MAUREL, Dominique. 2013. Gouvernance informationnelle et perspective stratégique. In *L'information professionnelle*, sous la dir. de Viviane CLAVIER et Céline PAGANELLI. Paris, Hermès Sciences Lavoisier.

- McMANUS, John. 2004. Working Towards an Information Governance Strategy. *Management Services Journal* 48, 8: 8-13.
- MILLERAND, Florence et Geoffrey C. BOWKER. 2008. Metadata, trajectoires et «énaction». In *La cognition au prisme des sciences sociales*, sous la dir. de Claude ROSENTAL et Bernard LAHIRE. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- ORLIKOWSKI, Wanda J. et JoAnne YATES. 1994. Genre Repertoire: the Structuring of Communicative Practices in Organizations. *Administrative Science Quarterly* 39, 4: 541-574.
- QUEENSLAND GOVERNMENT CHIEF INFORMATION OFFICE. 2012. *Implementing Information Governance*. Final, June 2012, v.2.0.0. Queensland Government.
- STOCKINGER, Peter. 2001. *Traitement et contrôle de l'information: procédures sémiotiques et textuelles*. Paris, Hermès Sciences.
- STRAUSS, Anselm L. 1992. *La trame de la négociation: sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis et présentés par Isabelle BASZANGER. Paris, L'Harmattan.
- STRAUSS, Anselm L. 1993. *Continual Permutations of Action*. New York, New York, Aldine de Gruyter.
- STRAUSS, Anselm L. et Juliet CORBIN. 1998. *Basics of Qualitative Research*. Thousand Oaks, California, SAGE.
- TIMMERMANS, Stefan. 1998. Mutual Tuning of Multiple Trajectories. *Symbolic Interaction* 21, 4: 425-440.
- WEICK, Karl E. 2001. *Making Sense of the Organization*. Oxford, Blackwell Publishers.
- WHITE, Don, John McManus et Andrew ATHERTON. 2007. Governance and Information Governance: Some Ethical Considerations within an Expanding Information Society. *The International Journal for Quality and Standards* 1, 1: 180-192.
- YATES, JoAnne et Wanda J. ORLIKOWSKI. 1992. Genres of Organizational Communication: a Structural Approach to Studying Communication and Media. *Academy of Management Review* 17, 2: 299-326.

COLLOQUE

L'archive inconcevable : les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissances de la recherche

René Audet

*L*e titre de ce texte, volontiers provocateur, vise à secouer certaines évidences, certaines habitudes dans la perception de nos environnements meublés de masses documentaires. Par la mention de ce caractère inconcevable, j'essaie plutôt d'attirer notre attention sur les transformations de statut des documents numériques lorsqu'ils sont saisis en regard de leur contexte d'utilisation. Quels rapports existe-t-il entre documents et archives? Quelle tension, quel vecteur entre utilisation et archivage? Il ne s'agit pas ici d'écraser les distinctions que l'archivistique et les sciences de l'information ont su mettre de l'avant avec finesse et rigueur. Néanmoins, partant d'une réflexion générale pour examiner ensuite le terrain qui a été le mien dans les dernières années, je vois se dessiner dans ce milieu d'expérimentation des modalités et des enjeux de circulation du document numérique qui me paraissent aptes à recadrer certains lieux communs. Ce texte se fondera sur cette expérience concrète pour discuter plus avant des déplacements propres au document numérique dans un environnement d'apprentissage et de recherche.

D'emblée, quelques truismes qu'il importe de rappeler. Les archives, bien sûr, doivent être considérées selon le contexte qui les génère. Des acteurs sont impliqués, générant des processus qui répondent à des besoins; des résultats en émergent, laissant dans leur sillage quelques traces, résidus ou témoignages du travail accompli. Le contexte qui est mien, celui de la recherche universitaire en lettres et sciences humaines, n'échappe aucunement à ce fonctionnement. On y trouve des réseaux hiérarchisés d'acteurs (organismes subventionnaires, chercheurs, auxiliaires de recherche, constellations de collaborateurs, etc.), ainsi que des programmes de recherche, des

échanciers, des objets d'étude, des processus d'investigation qui produisent des artefacts et des résultats conformes aux usages de la discipline.

Corollairement, il ne faut pas négliger les dynamiques observables dans ce contexte universitaire. On y observe autant des signaux de compétitivité que de collaboration, favorisant ici des avancées autonomes et individuelles, là des mises en commun nécessaires selon les projets. Il apparaît nécessaire de prendre en considération le type de rapport qui s'établit entre les chercheurs – nécessaire de saisir cette dynamique qui les anime, qui les fait travailler en collaboration ou de façon isolée. Il paraît toutefois encore plus déterminant de bien comprendre et de qualifier le rapport que ces chercheurs entretiennent avec la matière au fondement de leurs travaux.

La recherche au CRILCQ

Le contexte qui est mien est celui du CRILCQ¹, un centre de recherche sur la littérature et la culture québécoises, rassemblant des chercheurs de trois universités; il existe sous cette appellation depuis 2003, mais est né de la fusion d'entités mises en place au tournant des années 1980. Des travaux y sont menés sur l'histoire littéraire et culturelle du Québec, sur les interactions culturelles et sur les enjeux poétiques et esthétiques de la littérature contemporaine. Ce centre se caractérise notamment par la façon d'y mener la recherche : des travaux fondateurs ont été réalisés par de larges équipes de professeurs et d'étudiants. Ces projets en équipes ont suscité une collaboration étroite entre leurs membres et ont conduit à la constitution d'ensembles documentaires massifs et inédits. Emblématique, le projet GRILFIQ² a rassemblé un corpus impressionnant de textes fantastiques et de science-fiction publiés au Québec entre 1960 et 1985, allant des romans édités jusqu'aux textes dans des fanzines obscurs. C'est sans compter le travail colossal d'annotation, de classification, de recherches corollaires, travail qui a rassemblé et produit des rapports de recherche, des banques de données difficilement accessibles aujourd'hui, de la correspondance avec des auteurs, des listes bibliographiques, des compilations de réception critique et de travaux théoriques sur ces genres, les publications et communications des chercheurs du projet, etc.



Figure 1. Documents du projet CRILFIQ

On constate, à partir de cet exemple, à quel point la notion de document est variable dans ce contexte. Pour le chercheur, professeur ou étudiant, le document est autant une source « noble » (manuscrit, texte édité) qu'une liste bibliographique, une grille d'analyse ou une version préalable d'un article – tous des documents qu'on dira intermédiaires³ dans le processus menant du programme de recherche à sa réalisation sous la forme de publications scientifiques. Les matériaux sont nombreux et variés pour le chercheur en littérature et culture québécoises : banques de données, entretiens, annotations de textes, repérage bibliographique, articles de journaux, etc. Et les archives des projets en témoignent de façon éloquente.

Cette variabilité est tout autant observable dans l'établissement de la valeur associée aux documents. Aux yeux des chercheurs, certains sont accessoires dans leur parcours – un état donné d'une fiche de lecture, la retranscription d'une entrevue ou une photocopie d'un article de journal. D'autres, par contre, jouent un rôle crucial dans le déroulement de la recherche ou comportent une valeur intrinsèque qui dépasse leur utilité ou leur potentiel informatif circonstanciel : pensons à des manuscrits d'écrivains, à un enregistrement audio du discours d'une figure culturelle importante ou à une correspondance inédite.

Si ces documents remplissent une fonction indéniable au moment de leur création, de leur compilation ou de leur mobilisation, ils sont néanmoins soumis à un principe de rapide obsolescence. Ce principe n'est pas spécifique au contexte universitaire – c'est là le lot de nombreux ensembles documentaires, évidemment –, mais il est ici conditionné de façon spécifique. Le rythme des subventions octroyées et l'assujettissement des documents aux résultats projetés et produits font en sorte que l'obsolescence frappe opiniâtrement ces ensembles documentaires, qui se trouvent déportés au statut de matériel périmé. Et c'est sans compter la logique retorse qui lie l'octroi des subventions au travail à réaliser. Chaque nouveau projet appelle donc à la constitution d'ensembles documentaires inédits, puisque les sommes demandées visent notamment à financer cette activité scientifique. De là s'impose l'idée prégnante que la recherche construit et consolide un système documentaire qui produit des archives. Ce n'est pas faux, mais ce n'est pas pour autant une réalité immuable. Voyons comment cela peut s'incarner différemment à partir d'un cas-témoin.

Le projet DÉCALCQ⁴ : gérer des traces

Au CRILCQ, quelques dizaines de projets ont laissé des archives derrière eux : ce sont des ensembles documentaires thématiquement cohérents, produits par une unité plus ou moins grande (un professeur, un petit groupe de professeurs et d'étudiants ou une large équipe interuniversitaire), au profit d'un programme de recherche à échéance déterminée (par exemple, une subvention de trois ans) ou d'un programme inscrit dans la durée (un large projet avec volets ou livrables à intervalles). Ainsi, le projet GRILFIQ, évoqué plus haut, comptait un groupe de trois professeurs, de six collaborateurs et de sept auxiliaires de recherche; il a été en activité de 1986 à 1990. La masse documentaire constituée est de 5,5 mètres linéaires, comptant des documents papier, des documents informatiques et également plus de 12 000 fiches de carton.



Figure 2. Archives malmenées par la vie

Les fonds du CRILCQ, stratifiés dans des classeurs et dans des boîtes malmenées par la vie, ont été abordés dans une perspective archivistique. La première étape a été de s'en saisir. Classement, description, résolution des problèmes d'organisation (un tiroir de fiches pêle-mêle, rejetées ou non reclassées, par exemple). Suivant le protocole mis en place dans les dernières années, ces fonds ont ensuite été numérisés et décrits par métadonnées Dublin Core qualifiées⁵. Dans le cas du GRILFIQ, ce travail a été récemment complété et donne ainsi accès à près de 15 500 documents, représentant 47 300 pages de documentation pour ce seul projet. Il ne s'agit que d'un exemple parmi la dizaine de fonds traités jusqu'à maintenant dans le cadre du projet DÉCALCQ, mis en place en 2009 par le Laboratoire Ex situ rattaché au CRILCQ – site Université Laval⁶.

Évidemment, le projet a été influencé par les deux vecteurs de variabilité exposés plus haut. Sur le plan de la variabilité ontologique des documents : cohabitent des entrées de nature diverse, ce dont rend compte les champs «Type de document» et «Description». La variabilité qualitative (ou axiologique) est beaucoup plus délicate à gérer. Les principes archivistiques dictent que la détermination de la pertinence d'une pièce survient au moment de l'évaluation du fonds – sont alors écartés des éléments jugés moins intéressants, de valeur intrinsèque ou informationnelle réduite. Telle n'a pas été la voie retenue. Ce critère, dans un contexte de documentation scientifique intermédiaire, aurait conduit à des décisions hautement arbitraires, de sorte que toute sélection préalable a été écartée. Un mode de compensation retenu a été d'établir des «documents-clés». Ainsi, selon une logique complètement inversée, certains documents ont été ciblés pour leur intérêt général, pour leur haut degré d'information sur le projet ou sur les résultats scientifiques obtenus. De la sorte, les personnes consultant ces fonds numérisés pourront être guidées dans leur exploration.

Cette décision, fondamentalement pragmatique, ne permet toutefois de gérer qu'un aspect de la situation. On ne peut faire abstraction de la diversité des requêtes et des intérêts des utilisateurs, pas plus que de l'efficacité liée à la naturelle sérendipité

d'une exploration dans un tel fonds numérique. Mais surtout, ce retour incessant sur les traces du passé définit profondément la démarche scientifique. Contrairement à ce que la course aux subventions peut laisser croire, la recherche n'est pas qu'une fuite en avant. Dans son fonctionnement même, elle est appelée à repasser dans ses propres traces, à réétudier le discours scientifique antérieur, à remobiliser des documents déjà produits ou à convoquer les travaux qui l'ont précédée. Cette forme de récursivité – autant de boucles revenant en arrière pour profiter d'un meilleur élan vers l'avant – fait en sorte que le document apparemment abandonné et en instance de stratification peut soudainement se retrouver réinvesti. Un bel exemple en acte de cette récursivité a été observé dans le fonds GRILFIQ. La matière première de ce projet (les formes du fantastique et de la science-fiction au Québec entre 1960 et 1985) a commencé à être rassemblée par l'équipe du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (DOLQ) – ce dont témoignent les introductions des tomes couvrant cette période⁷. La recherche s'est ensuite autonomisée par le projet GRILFIQ, dont le programme de recherche était spécifiquement consacré à ce corpus. La récupération des travaux menés par le DOLQ a permis un démarrage rapide du GRILFIQ, lequel a pu mener une recherche plus pointue et plus appliquée. On observe des effets récursifs entre les deux équipes, les avancées de l'une alimentant les perspectives plus généralistes de l'autre, de façon spontanée et ouvertement collaborative. À échelle temporelle réduite, cet exemple illustre que les documents en voie de déclasserment sont aisément récupérables en vue d'être autrement exploités.

Ouverture, collaboration, avancées de la recherche

Cet exemple incarne tout à fait un principe qui tend à s'affirmer et à s'imposer, à savoir la corrélation entre l'ouverture des données et des résultats de recherche, et la progression du savoir scientifique. Les volets d'une ouverture de la recherche (*open research*), soit la circulation des données (*open data*) et le libre accès aux publications scientifiques (*open access*), visent d'emblée à une diffusion large des contenus scientifiques. Cette diffusion est dite ouverte, donc non entravée, sans délai, au profit de la communauté sans discrimination quelconque d'ordre économique, politique ou idéologique. Si cet objectif d'accessibilité au savoir est bien atteint par les modalités généralement mises en place dans les universités (revues ouvertes, dépôts institutionnels et politiques de diffusion), il s'agit néanmoins de l'effet le plus immédiat de cette démarche. L'effet de deuxième ordre, pourtant, pourrait être la contribution significative de cette ouverture même à l'exercice de la recherche scientifique. La bonification des travaux, la circulation plus efficace des résultats récents et l'enrichissement des programmes de recherche à venir sont de prévisibles conséquences de cette adhésion à une vision de recherche ouverte.

C'est dans cet esprit qu'a été envisagé un volet complémentaire du chantier DÉCALCQ – complémentaire, mais profondément conséquent. Alors que ce chantier visait à se saisir des documents intermédiaires des projets de recherche – paperoles, versions provisoires et documents administratifs –, il s'est imposé, pour les chercheurs impliqués et la direction du centre, que ces fonds ne pouvaient être considérés isolément. À l'image même du processus de la recherche, le substrat documentaire de ces projets forme un continuum, depuis les sources étudiées jusqu'aux résultats de la recherche. De

façon consciemment stratégique, le centre s'est engagé dans la constitution d'un dépôt numérique des publications de ses chercheurs. Les ouvrages, les articles, les colloques et les communications sont documentés et, si possible, numérisés, pour constituer une *archive*, un fonds consolidé des différents éléments scientifiques produits par les chercheurs. Aux documents intermédiaires saisis par DÉCALCQ s'ajoute ce qu'ils ont contribué à structurer et à alimenter : les résultats de recherche. Ces documents sont décrits de façon conforme aux normes Dublin Core et sont rattachés à l'architecture organisationnelle du centre (par un étiquetage en fonction des axes de recherche et des équipes constituées). C'est là un nouveau chantier, entamé récemment, qui permet d'étendre l'offre du CRILCQ. La visibilité accrue de ces travaux a un double impact : d'une part, faciliter l'accès aux productions scientifiques de cet ensemble de chercheurs (et indirectement conduire les utilisateurs à consulter les fonds intermédiaires rattachés à ces publications); d'autre part, positionner les chercheurs de façon à affirmer leur créneau de spécialisation, dans un monde où la circulation et la citation sont les gages de la reconnaissance scientifique.

À ce chantier s'en juxtapose un autre, dont je ne dis ici qu'un mot : la numérisation des sources. Pour résumer rapidement : les études littéraires reposent sur des objets stables, qui ont la particularité, dirait Nelson Goodman (Goodman 1976), d'être des pratiques allographiques, qui sont reproductibles sans perte. Néanmoins, malgré cette vertu, la disponibilité des œuvres littéraires, notamment les plus anciennes, est très variable, et encore davantage sur support numérique (où la qualité des textes n'est pas toujours garantie). Pour combler cette lacune, le CRILCQ travaille à offrir, de ces œuvres libres de droit, des versions numériques validées et conformes, par l'intermédiaire d'une plateforme de lecture Web. En s'installant comme éditeur numérique des classiques littéraires québécois, le centre de recherche vient ainsi prendre en charge le troisième maillon de ce continuum documentaire numérique (et le premier selon l'ordre logique) : des sources à leur examen et de la recherche en acte vers la publication de ses résultats.

On le voit : le démarrage de ce chantier, qui s'annonçait comme un pur projet de traitement archivistique, a petit à petit débloqué les conditions d'une exploration des modes de diffusion numérique possibles d'une documentation scientifique pertinente. Les archives ont été propulsées à l'avant-plan, alors que le fonctionnement de la recherche au CRILCQ, comme dans la plupart des groupes et centres, avait jusque-là plutôt privilégié les seuls résultats de recherche (et encore là, sans même en maximiser la visibilité). L'accessibilité aux modalités d'établissement et de diffusion des sources, augmentée par les outils numériques et l'exclusion d'une obligation d'exploitation commerciale des produits, accroît par ailleurs le champ d'intervention des chercheurs. On pourrait ajouter à ce triumvirat diverses initiatives qui contribuent à une expérimentation large sur les nouveaux modes de diffusion : bases de données collaboratives en ligne, revues numériques, carnets Web de recherche, etc.⁸

Toutefois, cette vision de la prise en charge de la documentation scientifique reste abusivement centrée sur le seul geste de la diffusion, étape postérieure au processus de recherche lui-même. Il ne faudrait pas se laisser aveugler par cette étape noble de la science, où l'accession à une visibilité et une reconnaissance publiques sanctionne le travail mené. Le travail entrepris depuis le projet DÉCALCQ, combiné aux publications des chercheurs, en aval, et à l'édition des sources, en amont, pose les bases

d'un environnement propice à l'accompagnement des chercheurs dans l'élaboration et dans la conduite de projets scientifiques. Par l'intégration à cet environnement de différents outils de participation, de travail collaboratif, voire d'interaction, se dessine une nouvelle approche combinant l'utilisation et la production du savoir. Ainsi, les trois volets abordés précédemment (sources, documentation intermédiaire, publications) et leurs plateformes pourront être mieux intégrés. Non plus simplement mis à disposition des lecteurs-usagers, ces contenus feront l'objet d'une démarche collective, ici mue par des annotations et des commentaires d'une équipe sur des contenus en élaboration, là fondée sur la co-construction d'expérimentations, d'analyses et de publications scientifiques. Le développement d'un environnement numérique de recherche – c'est là l'horizon qui se profile nettement – s'appuiera ainsi sur les trois volets présentés et les augmentera d'outils numériques d'élaboration de projets et de collaboration. De la sorte, ce projet tentaculaire se constituera peu à peu comme un rouage à part entière de la production scientifique des membres d'un centre de recherche (et non pas seulement de la diffusion de ses traces et résultats).

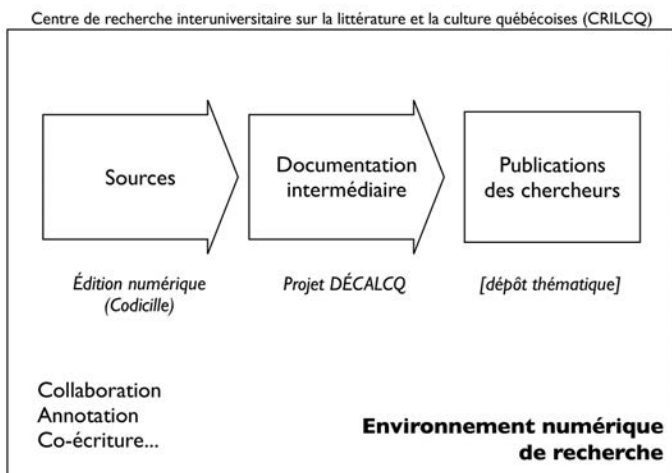


Figure 3. Schématisation d'un environnement numérique de recherche

Le regard porté sur le contexte esquissé plus haut peut tendanciellement être déplacé. Si nous l'avons abordé en considérant extérieurement la recherche, perçue comme processus générant des archives (lesquelles doivent être prises en charge et exploitées pour elles-mêmes), nous avons constaté que le caractère interrelié de la recherche, du travail sur les objets et de la diffusion oblige à une compréhension plus dynamique et plus réticulaire. Plus encore, le focus glisse des seuls résultats vers le travail actif des projets de recherche. Dans cet esprit, il est aisé de généraliser la situation et de soutenir qu'un milieu de recherche est un terrain de gestion globale des connaissances qu'il faut structurer et supporter pour ces qualités mêmes.

En recadrant le souci archivistique pour le placer sous une perspective de gestion des connaissances, on vient lourdement intervenir sur la définition et le rôle du document, des archives et du savoir dans le contexte de la recherche universitaire.

Matériau investi ou constitué, trace soudain décalée du processus, mais réinvestie de façon impromptue, élément préalable à la stabilisation d'un savoir sous forme de publication scientifique, indice et témoignage de la démarche scientifique en cours : le document illustre par lui-même le caractère illusoire de sa catégorisation trop ferme – il y échappe constamment, rendant compte du continuum incessant de la recherche. Toute publication scientifique, habituellement perçue comme fin du processus de la recherche, apparaît plutôt ici comme une stabilisation momentanée mais infiniment provisoire du savoir. Les termes «éphémère», «transitoire» et «remodelable» qualifient certainement mieux les documents scientifiques de tous ordres – ce que leur nature numérique vient d'ailleurs considérablement accuser et accroître. Le passage de ces masses documentaires au support numérique pose des enjeux tout aussi massifs : modalités de description, conditions de pérennisation des installations, adhésion ou appropriation par les chercheurs, constant combat contre l'obsolescence des outils, des contenus et des données, etc. Néanmoins, l'évaluation demeure pour l'instant positive, ces défis et inconvénients étant largement contrebalancés par les avantages et les gains, de l'ordre de la coopération, de la sérendipité, de la mise à profit des travaux antérieurs, de la diffusion et de la visibilité des résultats de recherche.

À l'intersection des enjeux archivistiques, de la valorisation des fonds documentaires, des collections numériques et des dépôts institutionnels et donc de l'*open data* et l'*open access*, ce chantier met de l'avant l'organicité profonde des rapports entre acteurs et documents, en fonction non pas de la seule préservation et description des fonds documentaires, mais aussi et surtout du rôle primordial que jouent ceux-ci dans l'écosystème de connaissances de la recherche universitaire.

René Audet Professeur titulaire. Département des littératures. Université Laval. Directeur du site Université Laval du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

NOTES

1. Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises. (CRILCQ, 2013)
2. Groupe de recherches interdisciplinaires sur les littératures fantastiques dans l'imaginaire québécois.
3. Sont définis comme intermédiaires les documents qui sont produits dans le cadre d'un projet de recherche; ils ne sont ni des sources (habituellement les œuvres) ni des publications (les résultats mêmes de la recherche).
4. Dépôt électronique et vitrine de consultation des archives en littérature et culture québécoises.
5. Pour être plus précis : les fonds eux-mêmes et leur structure sont décrits conformément aux RDDA, alors que les pièces sont décrites grâce à la version qualifiée de la norme Dublin Core. Chacune comporte une petite dizaine de métadonnées parmi la cinquantaine de champs définis par la norme.
6. Le projet DÉCALCQ pourra être consulté dans les prochains mois, à la faveur de son intégration au nouveau site Web du CRILCQ (<http://ex-situ.info>).
7. Lemire [dir.], 1984; Lemire [dir.], 1987; Dorion [dir.], 1994; Boivin [dir.], 2003.
8. À titre d'exemples pour ces trois types de diffusion : Orion•Qc (Équipe Poétiques et

esthétiques du contemporain), *temps zéro* (Audet, dir.) et le carnet *Penser la narrativité contemporaine* (Audet et Xanthos).

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, René [dir.], *Temps zéro. Écritures contemporaines*, [En ligne]. <http://tempszero.contemporain.info>.
- AUDET, René et Nicolas XANTHOS, *Penser la narrativité contemporaine*, [En ligne]. <http://penserlanarrativite.net>.
- BOIVIN, Aurélien [dir.] (2003), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome VII : 1980-1985, Montréal, Fides.
- CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA LITTÉRATURE ET LA CULTURE QUÉBÉCOISES (CRILCQ). Site du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises [En ligne]. <http://www.crilcq.org> (Page consultée en 2013).
- DORION, Gilles [dir.] (1994), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome VI : 1976-1980, Montréal, Fides.
- ÉQUIPE POÉTIQUES ET ESTHÉTIQUES DU CONTEMPORAIN, *Orion•Qc. Outil de recherche inter-projets sur les œuvres narratives québécoises contemporaines*, [En ligne]. <http://orion.crilcq.org>.
- GOODMAN, Nelson (1976), *Languages of Art: An Approach to a Theory of Symbols*, revised edition, Indianapolis, Hackett Publishing Company.
- LEMIRE, Maurice [dir.] (1984), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome IV : 1960-1969, Montréal, Fides.
- LEMIRE, Maurice [dir.] (1987), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome V : 1970-1975, Montréal, Fides.

COLLOQUE

Archives historiques et organisation : une difficile rencontre

Sylvain Senécal

INTRODUCTION

Nous vivons aujourd'hui dans un monde bien éloigné de celui qui a vu naître le principe de provenance. La façon de penser le monde, l'action de l'homme sur celui-ci, sa conception du sujet historique, tout ce qui influence le cadre même de réflexion sur les archives et leur exploitation a évolué dramatiquement. Les technologies de l'information fournissent des moyens d'action radicalement nouveaux qui portent avec eux de nouveaux modèles d'action sociale et de collaboration. Cette situation pose à l'archiviste la question de la détermination d'un nouveau sujet historique. À la métaphore organique du corps social se substitue celle du réseau de neurones. La théorie organisationnelle apporte elle aussi d'autres métaphores qui peuvent être productives dans la compréhension de l'action organisationnelle. Ainsi avec Morgan (1989), on peut considérer l'organisation en tant que machine, organisme, cerveau, culture, réseau, système politique, etc.

Selon l'historien et anthropologue Jean-Pierre Vernant, «aux diverses époques et dans les diverses cultures, il y a solidarité entre les techniques de remémoration pratiquées, l'organisation interne de la fonction, sa place dans le système du moi et l'image que les hommes se font de la mémoire.» (Vernant 1996, 109)

De nouveaux rapports entre ces différents aspects de la mémoire collective se sont installés, notamment avec l'arrivée du numérique dans toutes les facettes de nos relations sociales. Qui agit socialement? L'idée de personne morale a-t-elle encore un sens aujourd'hui? Qui se remémore? De quelle façon et à quelles fins? Comment une entreprise pense-t-elle ses archives? Sont-elles toujours, si elles ne le furent jamais, «gardiennes de sa mémoire», utiles à son action?

Exploiter des archives aujourd'hui, en appeler d'un rôle de gardien de la mémoire, ne veut plus dire la même chose qu'il y a 100 ans. Il ne s'agit pas de faire une quelconque histoire des archives en regard de l'évolution historique de la pratique même de la mémoire. Il s'agit plutôt de situer plus globalement la place des archives dans une organisation où la mémoire est opératoire, à court terme et bien souvent remplacée par l'information et la connaissance. Une organisation toute tournée vers l'action, au sein

d'une société fonctionnant en réseau, où les possibilités technologiques déterminent les actions sociales, qui nie la présence même de la mort par une technologisation de plus en plus grande de la vie.

La possibilité de voir intervenir une nouvelle conception des archives et de leur exploitation ne peut passer que par une remise en question profonde des notions et pratiques archivistiques actuelles alors qu'elles abordent ce monde avec la seule notion de fonds d'archives. Ce texte traite de certaines raisons pour lesquelles la discipline archivistique a de la difficulté à assurer une exploitation efficace des archives en entreprise (ci-après nommées «organisation»). La perception que la discipline a de son rôle face à la mémoire, du document en tant que dépositaire de celle-ci, n'est pas en phase avec son temps, avec l'entreprise et avec les disciplines qui touchent tout autant l'information chez celle-ci.

Nous tenterons d'abord d'évaluer la perception de l'archivistique, de son apport comme de la définition de son objet pour une organisation. Nous verrons ainsi la place congrue qui est celle de l'archivistique au sein des sociétés à vocation commerciale et nous nous interrogerons sur certaines raisons à cet état de fait, qui seraient notamment à trouver dans sa conception différente de l'action organisationnelle et du sujet historique. Enfin, nous discuterons de l'apport de l'archiviste face à la possibilité de la conservation numérique intégrale de l'information, souvent présentée comme la réponse technique à la constitution d'une mémoire organisationnelle et sociale. Nous concluons sur l'avantage concurrentiel de l'archiviste dans ce monde dominé par les possibilités d'exploitation qu'offre le numérique et par l'action à court terme.

LA PLACE DES ARCHIVES EN ORGANISATION

Selon Karl Erik Sveiby, (2000, 29) les organisations à vocation commerciale du domaine des services publics ont une valeur qui se compose à 65 % de capital matériel et à 35 % de capital immatériel. On peut comprendre dans ce capital les ressources humaines (leurs compétences et leurs connaissances), mais aussi la réputation de la compagnie, les brevets et ce qu'on appelle parfois le «capital immatériel»¹. Supposons donc que ce 35 % de valeur réside dans l'information, les documents et les connaissances de l'organisation. Ces trois éléments sont parfois catégorisés en connaissance tacite et connaissance explicite, où information et document sont de l'ordre de l'explicite et, évidemment, les connaissances non exprimées (non exprimables en fait) sont considérées comme tacites. Bérubé et Privé (2009) disent, comme bien d'autres, que 80 % des connaissances sont tacites et seulement 20 % explicites dans les organisations. Le capital immatériel serait ainsi composé à 80 % de connaissances tacites (soit 28 % de la valeur de l'organisation) et à 20 % d'explicite (soit 7 % de la valeur totale).

Le 7 % de connaissances explicites, qui est composé d'informations et de documents, est lui-même représentable sous le bon vieux couple du monde des TI : information structurée et information non structurée². Selon le rapport de l'APROGED, (Couillault et Le Foll 2007, 10) faisant écho à bien d'autres auteurs, on souligne que l'information est à 80 % sous forme non structurée (documents/textes) et 20 % structurée (base de données). Enfin, il est reconnu dans la profession que les archives historiques représentent de 5 à 10 % de la masse documentaire de l'organisation (l'information non

structurée), ce qui nous donne 0,28% de la valeur d'ensemble de cette organisation. Cette petite mathématique peut être représentée ainsi.

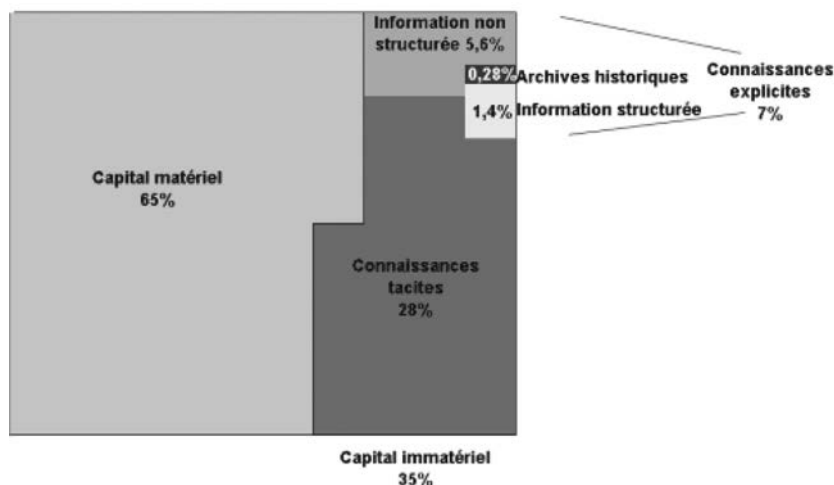


Figure 1. Répartition de la valeur du capital organisationnel des entreprises d'utilités publiques

Dans les organisations où le capital matériel est prévalant, comme dans notre exemple, les activités archivistiques et de gestion des connaissances sur le capital immatériel sont considérées comme un centre de coûts, car elles ne sont pas considérées au cœur de l'augmentation de la valeur de l'organisation. Elles sont en soutien à celle-ci. Le défi est de démontrer le lien à l'augmentation de cette valeur. Par exemple, par une meilleure gestion des documents techniques associés à l'entretien des installations (éviter la perte de valeur des immobilisations, éviter les ruptures de services, etc.).

Mathématiquement pas beaucoup plus petite que l'information structurée, la portion «archives historiques» ne possède, par définition, à peu près aucun lien avec la ligne d'affaire d'une organisation, puisqu'on parle de valeur historique ou patrimoniale (qui se traduit, par exemple, par une sorte de capital social de l'entreprise en tant que contribution à son image de marque ou de citoyen corporatif). Son lien étant ténu, sa contribution à la valeur globale est en conséquence. Avec un tel positionnement des archives et même de l'archivistique dans son ensemble dans l'organisation, il n'est pas étonnant en effet que ce domaine passe définitivement sous le radar organisationnel et qu'il soit perçu comme son terminus informationnel. Non seulement, peu de place lui est faite, mais la notion même de document s'inscrit différemment selon les perspectives disciplinaires qui s'y confrontent. Ce qui tend encore plus à minoriser le travail de l'archiviste et son rôle dans l'exploitation des documents. Dans ce contexte, les archivistes sont-ils vraiment les gardiens de la mémoire organisationnelle, à tout le moins un gardien parmi d'autres? (Maurel et Bergeron 2009) Certainement pas pour ceux qui exploitent les contenus documentaires et pour qui, effectivement, les archives historiques ne semblent avoir aucun impact sur les affaires.

LES ARCHIVES COMME DOCUMENTS PÉRIMÉS

Pour l'organisation, les archives sont des connaissances désuètes, périmées. Parfois, on s'y réfère, dans l'imagerie populaire comme un lieu de punition; des oubliettes du genre «Envoyez-le aux Archives!» Pourquoi donc les archives sont-elles considérées comme des connaissances périmées? Parce que les paroles s'envolent et les écrits restent. Ils restent comme dans l'expression «rester lettre morte». Les idées s'envolent lorsqu'elles sont débattues, lorsque l'information est utile à l'action, lorsque tout est en mouvement. Nous l'avons vu plus haut, la connaissance tacite est plus importante que la connaissance explicite. Le transfert même de la connaissance se fait par la parole et par l'action en organisation. Dans cette perspective, envoyer les documents aux Archives, c'est les envoyer au tombeau.

En entreprise, les archives sont perçues comme des documents périmés. Dans les différents modèles présentant le cycle de vie des connaissances des organisations, il est frappant de constater que la notion de conservation ou préservation des connaissances n'y apparaît pas. (Dalkyr 2005) Même les archivistes comme Gracy (1981, 14) le soulignent «*Archives are for use, not dead storage*», les archives se doivent d'être utilisées, sinon elles sont lettres mortes. Mais en organisation, elles semblent être utilisées pour des usages qui leur échappent totalement. Pour Rivard et Roy, l'archiviste des connaissances «a la lourde tâche de mettre à jour et d'archiver les documents devenus périmés». (Rivard et Roy 2005, 146)

Et plus encore, la connaissance périmée qui n'est pas documentée est elle-même évacuée par l'organisation. Selon Herbert Simon,

«Because much of the memory of organizations is stored in human heads, and only a little of it in procedures put down on paper (or held in computer memories), turnover of personnel is a great enemy of long-term organizational memory. This natural erosion of memory with time has, of course, both its advantages and disadvantages. In the previous section I emphasized one of its disadvantages. Its advantage is that it automatically removes outdated irrelevancies (but without discriminating between the relevant and the irrelevant).» (Simon 1997, 233)

Apparaît l'image d'une organisation sans mémoire autre qu'opérationnelle; une organisation markovienne selon Klein *et al.* :

«Thus emerges a picture of the Markovian organisation : an organisation determined solely by its current state rather than by memories of its part... Knowledge that lies outside the requirements of any activity cycle is lost to the organisation. In this way, knowledge is retained within the organisation only by virtue of its continued utilisation. Such knowledge is "live" in a sense in which stored knowledge within the neo-functional perspective of memory is not; it changes as the activities of the organisation change.» (Klein *et al* 2007, 114)

De ce point de vue, les connaissances sont uniquement préservées lorsqu'elles sont utiles aux activités courantes : les activités changent et les connaissances changent tout simplement. Nul besoin d'y revenir. Les archives, lorsqu'elles existent, sont déjà périmées. L'organisation ne peut y découvrir un usage au-delà de ses objectifs commerciaux et les archivistes semblent difficilement capables de leur faire entrevoir

un usage lié à l'atteinte de ses objectifs d'affaires. Il s'agit d'un véritable problème existentiel des archives.

Pourquoi l'archivistique est-elle aussi décentrée par rapport à l'exploitation des archives en organisation et la notion de document aussi étrangère à ses principes d'efficacité et d'usage? Sans doute plusieurs raisons ayant trait à la difficulté de toute entreprise culturelle dans un milieu à vocation commerciale peuvent être soulevées. Mais nous en retenons particulièrement deux qui semblent éloigner le travail des archivistes de l'organisation: la conception même que se fait l'archivistique du sujet agissant, très éloignée de celle de l'organisation, et une perception organisationnelle (et souvent sociale) que les archives, au fond, c'est la mort.

LES ARCHIVES, LE SUJET HISTORIQUE ET LA MORT

Selon la Direction des Archives de France, «un fonds d'archives est en effet l'ensemble de pièces de toute nature que tout corps administratif, toute personne physique ou morale, a automatiquement et organiquement réuni en raison même de ses fonctions ou de ses activités.» (Direction des Archives de France 1970, 23)

Une personne morale doit répondre à certains critères (Duchain 1977, 79-80) pour être identifiée comme producteur d'un fonds. Elle doit :

- posséder une identité juridique propre;
- posséder un mandat officiel spécifique;
- avoir un niveau de responsabilité précis;
- avoir de l'autonomie;
- posséder un organigramme.

Autant la définition que les cinq critères d'identification d'un fonds d'archives déterminent la représentation d'une personne morale particulière comme sujet de l'histoire: capable de décisions et donc de volonté autonome, ayant des buts précis à atteindre et qui a la capacité d'agir. Dire qu'un fonds d'archives est le produit de la réunion organique des pièces d'un «corps administratif» permet d'en faire un sujet historique, un principe explicatif du déroulement de l'histoire. Considérer quelque chose comme un organisme, c'est le constituer comme vivant et le déroulement même de cette vie crée la possibilité d'une histoire.

Judith Schlanger a étudié longuement le rôle de la métaphore de l'organisme dans la création d'un sujet de l'histoire dans le discours :

«Les catégories organiques ont pour fonction ici de substantier le support du changement et d'identifier ainsi le devenir comme force au devenir comme sujet. Le temps extérieur et brut des données historiques devient le temps intérieur qui préside aux manifestations du vivant. Éparpillement et hiatus deviennent l'égrènement inhérent à la réalisation d'une personne. Poser un substrat organique, c'est déjà se rendre possible la pensée de l'histoire. À partir de là, tout reste à déterminer: l'échelle et la teneur du sujet de l'histoire, la nature et la signification du déroulement historique.» (Schlanger 1971, 144)

C'est justement cette définition du sujet historique qui est mise à mal de nos jours, par toute une conception «postmoderne» des archives (entre autres Cook,

1992). La façon de penser l'homme dans la société a évolué, les modèles de gestion déterminant la nature même des acteurs sociaux et les modalités de leurs actions ont changé. De même, les possibilités techniques forcent un questionnement sur la nature du sujet historique.

La perte du sujet historique dans nos sociétés prend racine, selon la sociologue Céline Lafontaine dans ce qu'elle nomme la culture cybernétique :

«L'époque moderne qui a débuté par l'affirmation de la toute-puissance du sujet pourrait bien s'achever par le dépassement de l'idée même d'autonomie subjective avec tout ce qu'elle implique de responsabilité politique. Si l'on prend au pied de la lettre les tendances les plus radicales du paradigme cybernétique, c'est bien à un monde naturalisé et spiritualisé, sorti de la lourde épreuve de l'histoire humaine, que certains penseurs semblent aspirer. Face à une telle logique, le sujet voit sa singularité historiquement reconnue s'effriter entre, d'une part, le modèle d'une rationalité technique déclassant en capacité le cerveau humain, et, d'autre part, une industrie biotechnologique qui modèle le corps en fonction d'un idéal d'adaptabilité et d'immortalité.» (Lafontaine 2004, 222)

Cette question sur le sujet historique, on la voit déjà poindre quelques années plus tôt dans l'idée même d'intelligence collective portée par Pierre Lévy (1998, 11 et suivantes) par exemple, censée émerger des nouvelles formes d'interrelation portées par le cyberspace. Pour le journaliste et politologue Ignacio Ramonet, avec l'arrivée de ce système planétaire qu'est le Web, le pouvoir se déplace du milieu politique traditionnel vers les lieux financiers, nous laissant «sans sujet de l'histoire à opposer au cours des choses». (Ramonet 1996, 22) Dans cet univers, les forces sociales sont diffuses, éclatées, globales et immatérielles, d'où émergent des communautés d'intérêts variées sans cesse en redéfinition et réorganisation.

Cette forme d'action et son décentrement par rapport aux lieux de pouvoirs traditionnels fait émerger de nouvelles forces sociales qu'il est difficile de qualifier de réel sujet historique. Les modalités d'action, la structure même de ces entités et leur complexité ne peuvent être rendues par le modèle archivistique du sujet historique. Les archivistes comprennent l'action historique et sociale (la représentant au travers du concept de fonds d'archives) d'une manière qui ne peut prendre en compte ces nouvelles réalités. Ceci appelle une réflexion sur le créateur de fonds d'archives et la capacité de ce modèle d'organisation documentaire à assurer une exploitation viable des contenus.

Serait-ce le retour des horribles archives par «sujet» «formée[s] de documents considérés de façon arbitraire comme particulièrement intéressants du point de vue de l'histoire»? (Duchein 1977, 73) Étrange état des choses pour nous archivistes qui serions habitués «à considérer les archives comme un produit naturel de l'activité de l'organisme qui les a formés.» (Duchein 1977, 72) Ainsi, le corps administratif, l'organisme, produirait des archives comme notre corps produit et forme du cholestérol : sans intervention personnelle, naturellement et organiquement. Le fonds, c'est de laisser groupés les documents, c'est ne rien faire. Une notion aux assises théoriques de moins en moins tenable dans le contexte de l'exploitation des archives.

La perte du sujet, c'est en même temps sinon la perte d'une certaine pertinence du concept de fonds d'archives, du moins l'avènement d'une organisation intellectuelle

des archives en vue de leur exploitation qui n'est pas basée sur un principe de regroupement fondé sur la personne physique ou morale. On assiste à l'éclatement du sens des archives en autant d'acteurs qui les interprètent, pris eux-mêmes dans leurs propres contextes d'exploitation spécifiques. La production et l'exploitation de plus en plus éclatées des documents ainsi qu'un accès davantage ouvert à ceux-ci sur Internet fait glisser toujours plus les archives vers l'archive. Il y a prolifération des initiatives individuelles et collectives d'agrégation, de diffusion et d'exploitation d'archives sur Internet.

Au-delà de la perte du sujet historique, une autre raison concourt au décentrement des archives dans cet exercice d'exploitation. La métaphore de l'organisme introduit la perspective historique par la notion du vivant qu'elle implique et qui, en retour, intègre inévitablement dans son horizon la mort. Globalement, en organisation, les archives sont perçues comme le bout de ligne, la fin pour les documents. Conserver les archives des personnes et organismes passés, c'est préserver leur mémoire. Préserver leur mémoire, c'est élever des mausolées, ce n'est pas les exploiter. Les archives sont toujours associées, d'une façon ou d'une autre à cette idée de mort, telle est du moins l'image que tout un chacun s'en fait. Convenons qu'il s'agit ici d'un problème qui n'affecte pas la gestion de l'information, ou encore la gestion de «contenus», pour qui le concept de mort n'existe pas.

Tout ceci rend les archives d'autant moins populaires que notre société évacue de plus en plus cette idée de mort. Selon Lafontaine, «la mort est affaire d'individu, les espèces sont en elles-mêmes potentiellement immortelles. Chez l'humain, la conscience prospective de la mort donne un caractère tragique à cette réalité biologique. Comme Simmel l'a si bien décrit, la vie n'existe qu'à travers l'incarnation des existences individuelles, et c'est en cela qu'elle est inséparable de la mort.» (Lafontaine 2008, 21)

Malgré sa finitude, l'individu trouve son immortalité dans la communauté qui le transcende. Bien qu'il soit mortel, mourir pour son pays assure au combattant une certaine part d'immortalité. Toutefois, de nos jours, l'individu en vient à se croire unique, sans attaches, sans liens aux générations qui l'ont précédé, alors même que leur travail a constitué la société même dont il fait partie. Pourtant, chaque culture tente de transcender collectivement la mort, «d'inscrire le passage des vies individuelles dans la permanence mémorielle des institutions collectives». (Lafontaine 2008, 55) De ce point de vue, les archives peuvent être perçues comme une de ces institutions collectives qui participent de cet effort, mais qui les rattache d'autant plus à cette idée de mort que tout participe à sa mise entre parenthèses.

«Fondée sur l'obsolescence rapide des objets, nourrie par le flot incessant des mass médias, la société post-mortelle a pour seul horizon la projection dans le futur du mouvement présent – d'où la tendance contemporaine à remplacer le concept d'avenir par celui d'évolution. Alors que l'idée d'avenir sous-tend l'existence d'un projet commun et d'une volonté politique, le concept d'évolution suppose la poursuite exponentielle des logiques sociales déjà existantes, au sens où l'on parle d'évolution des marchés et d'évolution technologique. Cette projection dans le futur d'un présent infini participe de la déconstruction de l'immortalité dans la mesure où, sous l'effet de la déchristianisation, il n'existe plus un au-delà de la mort, ni même, dans la foulée du rejet des grandes idéologies, la possibilité de s'immortaliser dans l'histoire.» (Lafontaine 2008, 55-56)

Le progrès peut ainsi être assimilé à l'évolution en tant que prolongement du présent. Il en résulte un oubli du passé et du futur dans un présent étiré qui ne fonde pas un avenir. Aussi, le poids de l'expérience et la sagesse des anciens comptent de moins en moins. Ils sont relégués au troisième âge, la plupart du temps exclus de la société de production. La vieillesse devient de plus en plus médicalisée, elle devient une pathologie.

«Le traitement et le contrôle de l'information apparaissent alors comme une façon, du moins provisoire, de combattre le désordre et de faire reculer la mort. C'est d'ailleurs à cette tâche de décodage et de manipulation de l'information génétique que vont s'atteler, à partir des années soixante, la biologie moléculaire et son corollaire, le génie génétique.» (Lafontaine 2008, 104)

Un des symptômes de cette pathologie : l'oubli. Et celui-ci est combattu de la même façon, par un plus grand contrôle possible de l'information. Le remède informationnel : tout conserver. La négation des archives même ?

TOUT CONSERVER - UNE EXPLOITATION HORS LES MURS ARCHIVISTIQUES

Tout conserver. Une promesse qui nous est maintenant faite (Bell et Gemmill 2009) de pouvoir tout conserver ce qui nous concerne : nos conversations, nos rencontres, nos faits et gestes, etc. Quoi de mieux que de tout se remémorer ; avoir un nom, une date, une personne que l'on croise au bout de ses doigts ou de sa vidéo. Ne plus rien oublier, jamais. La chose est rassurante, car elle offre une alternative aux défaillances de notre mémoire à préserver et se souvenir.

Ce projet d'éloigner la mort, dans le monde numérique, c'est cette tentative de tout conserver, car nous avons la capacité technique de le faire. Nul besoin d'expliquer plus avant en quoi cette conception technologiste des choses est prévalente dans les organisations et détermine la façon même dont on problématise actuellement les enjeux archivistiques d'exploitation et de conservation des documents. C'est ce qui est, d'ailleurs, au cœur même de la discussion sur la différence entre archivage des données et conservation des documents³.

Éloigner la mort, c'est éloigner une certaine idée des archives. Perpétuer la mémoire dans ce contexte c'est se maintenir dans un présent perpétuel, l'ici et maintenant dans le futur qui n'est pas un avenir. Exploiter c'est, au fond, tout conserver pour toute exploitation possible. Tout conserver, cela veut dire que les archives disparaissent et plus de mémoire, car tout est là. Tout conserver, c'est aussi la possibilité de devenir son propre objet d'étude, d'avoir la capacité de sonder ses propres faits et gestes, ses habitudes, son état de santé, ses fréquentations et son biorhythme comme son rythme de vie. Via le «*lifelogging*», c'est aussi construire son propre mémorial. Faire don de soi, bâtir le patrimoine familial où les autres pourront se remémorer tels que nous-mêmes nous étions. Répondant aux plus profonds désirs d'omniscience, d'éternité et d'affirmation d'une présence, la conservation de l'ensemble d'une vie – le «*lifelogging*» pose des questions à l'archiviste.

Est-il encore utile dans un processus d'exploitation des contenus ? Quel est son apport ? S'il est réellement le gardien de la mémoire de la société, (Héon 1995) celui

qui nous met personnellement «à l'abri de l'oubli», (BANQ 2008) la conservation totale ne répondrait-elle pas alors à ses souhaits? Tout peut être exploité, tout est peut être exploitable, alors pourquoi ne pas tout conserver? Se définir comme une mémoire, une certaine mémoire, c'est en quelque sorte s'inscrire dans cette logique du «tout conserver». Nous semblons maintenant engagés dans ce que Michel Melot appelait déjà en 1986 l'hallucination de la conservation absolue: «Absolument, si vous travaillez pour l'historien futur, vous avez raison de tout ramasser, de tout classer, puisqu'on ne sait jamais...Mais alors?... Mais alors, on entre dans l'hallucination de la conservation absolue de l'Histoire protégée, de la reconduction du Temps.» (Melot 1986, 15)

Que faire alors de l'oubli? Certainement l'ennemi à combattre pour les adeptes du «tout conserver». Est-il compatible avec cette idée de l'archiviste gardien de la mémoire? L'oubli peut être créateur; oublier pour innover et pas seulement pour répéter le passé. Libérateur aussi tant au point de vue individuel que collectif où le pardon nécessite l'oubli de la faute pour être réellement régénérateur, où le droit à l'oubli doit côtoyer la nécessaire commémoration.

Avec *Funes ou la mémoire*, Borges (1956) a produit un texte magnifique sur le rôle de l'oubli. Ceux qui soulignent généralement ce texte (Ricoeur 2000, 522; Fentress et Wickham 1992, 39) mettent de l'avant la monstruosité d'une mémoire qui se souvient de tout. Le texte de Borges montre surtout le caractère positif de l'oubli. L'oubli est ainsi nécessaire à la créativité et à l'imagination, mais il est d'abord le *modus operandi* du souvenir même; ce qu'il nous montre en négatif en tissant sa trame autour d'un individu, Funes, incapable d'oublier quoi que ce soit, enregistrant fantastiquement tout.

Autre conséquence importante de l'absence d'oubli: les images et souvenirs deviennent d'égale importance, de sorte que la distance critique, l'analyse des concepts et la possibilité même des concepts sont inexistantes.

«Penser, c'est oublier des différences, c'est généraliser et abstraire. Dans le monde surchargé de Funes il n'y avait que des détails, presque immédiats.» (Borges 1956, 118)

De cette façon, le rapport au monde change, la conscience même de soi, de son identité s'émiette, car la discontinuité des changements de surface prend le pas sur les éléments pérennes de la personnalité, sorte d'abstraction d'identité. Se souvenir, c'est donc reconstituer les jours dans leur entièreté, une réplication, un miroir inutile du présent et donc l'impossibilité de toute histoire. Ici Borges rejoint William James pour qui: «se souvenir de tout serait, en bien des circonstances, aussi fâcheux que ne se souvenir de rien; il faudrait, pour nous rappeler une portion déterminée de notre passé, exactement le temps qu'il fallut pour la vivre, et nous ne viendrions jamais à bout de penser.» (James 2006, 392)

S'il est techniquement possible de tout conserver, l'analyse force l'archiviste et le lecteur à discriminer, à oublier pour créer du nouveau. Sur quelles bases? L'oubli répond alors à des principes liés à ses projets actuels. S'il n'est pas possible de tout conserver, il faut «faire avec» ce qui reste et construire quelque chose à partir de lui: forme active de l'oubli. Le travail de l'oubli est nécessaire à la créativité même. Pas de création sans oubli. Sélectionner, c'est déjà exploiter.

Dans le contexte des archives personnelles comme du «*lifelogging*», c'est le souci de soi, la possibilité de se définir soi-même, de se raconter à soi-même dans

une quête d'identité qui en caractérise l'usage. On peut garder ce récit ou non tout comme il est possible d'oublier les documents qui l'ont fait naître⁴. Toutefois, conserver à long terme des documents d'archives procède d'une attitude autre, celle du souci de l'autre, souci d'un héritage, d'un futur par la création d'archives personnelles. Dans le domaine organisationnel, ce souci de l'autre, c'est bien cette possibilité de se définir comme société, au travers et au-delà de la personne morale même.

Si la différence entre tout conserver et le vrai travail de l'archiviste consiste en cette possibilité de l'autre, qu'en est-il du travail du «tout venant» qui s'improvise curateur ou archiviste sur le Web, sinon cette capacité de mise en récit. Selon Pierre Assouline,

«La mise en ligne de milliers d'archives à flux tendu ne produit ni récit ni analyse historiques, qu'il s'agisse du XVII^e ou du XXI^e siècle. Les Français se croyaient déjà tous critiques de cinéma, sélectionneurs de l'équipe de France de football, journalistes... Grâce à Internet, les voilà tous historiens de l'actualité. La démagogie a de beaux jours devant elle, car rien ne favorise la pente obsidionale comme le prétendu dévoilement des coulisses. Plus l'information confidentielle sera ainsi mise en spectacle, plus les gouvernements renforceront le champ du secret. En superposant l'histoire en direct à l'histoire immédiate, la tyrannie de la transparence ne fait qu'ajouter à la confusion générale.» (Assouline 2011)

Dans cette zone, quel rôle peut bien avoir l'archiviste, si ce n'est d'aider les autres à se raconter et à soutenir leurs récits de documents qui, autrement, seraient peut-être détruits? Ceci rejoint d'ailleurs certaines préoccupations de la gestion des connaissances qui cherche, elle aussi, à recueillir des récits personnels afin d'en tirer des connaissances particulières pour une organisation.

Ainsi, en organisation, l'agir est numérique et en réseau et l'organisation est un processeur d'intelligence d'affaires, qui analyse certains contenus informationnels selon des paramètres précis et pour qui les archives, c'est remonter cinq ans en arrière dans les données systèmes afin de réaliser des prévisions à long terme sur trois ans. L'organisation est sans mémoire et vit dans l'action en continu. Elle ne puise que très peu aux archives et le point de vue de la technologie numérique est prévalent et tend vers la conservation totale. Ce qui nie l'idée même d'archives alors que la gestion des connaissances de l'organisation les considère comme des objets périmés parce qu'elle est préoccupée par la circulation des idées. Que reste-t-il alors des archives en organisation? Y a-t-il même un sens à tenter de se mettre «à l'abri de l'oubli»?

CONCLUSION – L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DE L'ARCHIVISTE

L'idée même des archives comme mémoire réceptacle n'est pas possible, car on ne peut tout conserver et l'oubli est productif. Possiblement, les archives ne peuvent être exploitées en organisation. Cette exploitation trouve toujours son assise à l'extérieur de celle-ci, dans la pluralité des lectures sociales du document. Ce sont les archivistes qui assurent le passage du cercle individuel aux perspectives historiques et patrimoniales. Ceci implique un souci de l'autre qui entraîne un souci d'avenir que le «tout conserver» au présent ne peut nous fournir. Il en est de même de la perspective citoyenne. Sans ce souci, pas de mémoire collective et sans critique du témoignage, pas d'histoire.

Toutefois, si on ne peut tout conserver, s'il faut sélectionner et oublier, il n'est pas certain que ce travail doit être basé sur la perspective de documents naturellement secrétés par un sujet dont l'importance historique est constamment à définir. Par ses choix disciplinaires, l'archiviste propose une vision du monde qui lui est propre, mais la signification de son travail, comme des documents qu'il détient, lui échappe. Il est frappant de constater qu'on attend beaucoup du domaine artistique (Lemay 2009; Boucher et Lemay 2009) pour proposer des significations, des rapprochements, des mises en relations convenant plus à la sensibilité sociale, une mise en récit du monde de plus en plus hors des archives de marketing, des archives publicitaires, là où elles sont instrumentalisées pour servir les fins de l'organisation.

Que veut dire exploiter les archives en organisation, sinon aider à déterminer les fins de l'action sociale? Jusqu'à maintenant, la stratégie des archivistes a consisté à préserver ce qui «naturellement» se ramasse aux archives, laissant groupés, autour d'une construction intellectuelle qu'est la personne morale et au hasard des usages, les documents qu'éventuellement on voudra bien exploiter. Ce faisant, et sans en avoir souvent conscience, l'archiviste procède à des choix (ne rien faire est aussi un choix déterminant). L'archiviste lit la société et prend position. En cela, il s'inscrit au sein d'une pratique culturelle soumise à des contraintes économiques et idéologiques qui doivent être analysées. Ces pratiques servent à représenter l'action des hommes à un moment donné, à révéler le contexte de l'action sociale à un moment particulier. Or, les archives citoyennes prennent le relais du travail de l'archiviste. Pour ses praticiens, l'activité archivistique est une fin en soi, elle n'est au service que de son propre récit. Un modèle d'intervention des archivistes dans cette construction de récit reste à découvrir.

Il est certes possible de concevoir le travail archivistique comme en étant un d'intervention critique dans le domaine culturel de la société; l'anthropologie et la muséologie se sont depuis longtemps positionnées en ce sens. Une pensée critique sur l'intervention sociale et sur le rôle politique joué par les institutions culturelles s'est ainsi développée. En 1999, Roland Arpin parlait en ce sens du rôle des musées et leur intervention en «exploitation» comme d'un «médiateur et un puissant outil de communication mis au service de l'intelligence et de la pensée». (Arpin 1999, 40) C'est peut-être un tel rôle de médiateur qui attend l'archiviste face aux diverses archives se constituant sur le Web; un rôle d'assistance dans la construction des récits. La fonction politique des archives reste encore à révéler.

Sylvain Sénécal Chargé de cours, Université Laval

NOTES

1. *Le capital immatériel de l'entreprise comprend la détention d'un savoir, d'une expérience concrète, d'une technologie, d'une organisation, de relations avec les clients, de compétences professionnelles qui lui confèrent un avantage compétitif sur le marché.* Montoux, Alain. 2000. *Dictionnaire des organisations*, Paris, PubliBook, p. 91.
2. Pour une définition d'information non structurée, voir entre autres le cours en ligne: Lemire, Daniel. INF6104 Recherche d'informations et Web. Semaine 2. Les

- informations non structurées. Téluc. Accédé le 10 juillet 2013. http://benhur.teluc.uqam.ca/SPIP/inf6104/article.php?id_article=17&id_rubrique=4&sem=Semaine%20
3. Voir l'opposition radicale que pose Kenneth Thibodeau entre l'approche technologique et l'approche centrée sur les «*persistent archives*». Thibodeau, K. 2002. *Overview of Technological Approaches to Digital Preservation and Challenges in Coming Years*. In *The State of Digital Preservation: An International Perspective*. Conference Proceedings, Institute for Information Science, Washington DC, 24-24 avril. pp. 4-31.
 4. Alors que change ma perception de moi-même, change mon récit. Conséquemment, la valeur des documents change et successivement, je conserve, je jette, j'oublie et je retrouve.

BIBLIOGRAPHIE

- ARPIN, Roland. 1999. La fonction politique des musées. Montréal/Québec. Editions Fides/Musée de la civilisation
- ASSOULINE, Pierre. 2011. «Wikileaks est-il vraiment le rêve de l'historien?», Blog La république des livres, 25 février. [En ligne]. <http://passouline.blog.lemonde.fr/2011/02/25/wikileaks-est-il-vraiment-le-reve-de-lhistorien/> (Page consultée le 1er mai 2013).
- BANQ. 2008. À l'abri de l'oubli. Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux. Éditeur officiel du Québec.
- BELL, Gordon et Jim GEMMELL. 2009. Total Recall. New York, Dutton.
- BÉRUBÉ, M-E et C. PRIVÉ. 2009. «La captation des connaissances dans le processus de relève». Site CRHA, Ordre des conseillers Ressources humaines agréés. [En ligne]. <http://www.portailrh.org/expert/fiche.aspx?p=350206> (Page consultée le 10 juillet 2013).
- BORGES, J. L. 1956. «Funes ou la mémoire.» Fictions. Paris, Gallimard, Folio : 109-118.
- BOUCHER, Marie-Pierre et Yvon LEMAY. 2009. «Des artistes dans les services d'archives», Archives, vol. 41, 1 : 3-12. [En ligne] http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol41_1/41_1_boucher_lemay.pdf.
- COOK, Terry, 1992. «The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era : Theory, Problems, and Solutions», Archivaria 35 (Winter 1992-93) : 24-37. [En ligne] <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/11882/12835>.
- COUILLAULT, Alain et LE FOLL, Laurent. 2007. Valorisation de l'information non structurée. Livre blanc. APROGED, Paris, Octobre. [En ligne]. http://www.aproged.org/index.php/Telecharger/Publications/6-Livre-Blanc-Valorisation-de-l-information-non-structuree.html?chk=5c34c12bf9fd85dd2a7a09fa02c583d2&no_html=1.
- DALKIR, Kimiz. 2005. Knowledge Management in Theory and Practice. Burlington, Butterworth-Heinemann.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. 1970. Manuel d'archivistique. Paris : Imprimerie nationale.

- DUCHEIN, Michel. 1977. «Le respect des fonds en archivistique. Principes théoriques et problèmes pratiques». La gazette des archives, 97 : 71-96.
- FENTRESS, James et Chris WICKHAM. 1992. Social Memory : New perspectives on the past. Oxford. Blackwell.
- GRACY, D. 1981, An Introduction to Archives and Manuscripts, New York, SLA, p. 14, In Vuillard-Garzon, Monique. 1995. «Le besoin d'études d'usagers des archives définitives : Un leitmotiv dans la littérature archivistique.» Archives 27.2 :91-104. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol27_2/27-2-vuillard-garzon.pdf.
- HÉON, Gilles. 1995. «Les Archives nationales du Québec : la mémoire de la nation». Archives, 27, 2 :3-15 [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol27_2/27-2-heon.pdf.
- JAMES, William. (1892) 2006. Abrégé de psychologie. Paris, L'Harmattan.
- KLEIN Jonathan et al. 2007. «Who needs memory? The case for the Markovian organisation». Knowledge Management Research & Practice, 5 :110-116.
- LAFONTAINE, Céline. 2004. L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine. Paris, Seuil.
- LAFONTAINE, Céline. 2008. La société post-mortelle. La mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences. Paris, Seuil.
- LEMAY, Yvon. 2009. «Le détournement artistique des archives», 9^e journée des archives : Maltraitements archivistiques. 23 et 24 avril 2009, Louvain-la-Neuve.
- LEMIRE, Daniel. INF6104 Recherche d'informations et Web. Semaine 2. Les informations non structurées. Téléuq. [En ligne]. http://benhur.teluq.uqam.ca/SPIP/inf6104/article.php3?id_article=17&id_rubrique=4&sem=Semaine%202 (Page consultée le 10 juillet 2013).
- LÉVY, Pierre. 1998. Qu'est-ce que le virtuel? Paris. La Découverte.
- MAUREL, Dominique et BERGERON, Pierrette. 2009. «Quel rôle pour les archivistes dans la gestion de la mémoire organisationnelle?», Archives, 40, 2 : 27-44. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol40_2/40_2-maurel-bergeron.pdf.
- MELOT, Michel, 1986. «Les archives considérées comme substance hallucinogène», Traverses, 36. L'archive. Revue du Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou.
- MORGAN, Gareth. 1989. Images de l'organisation. Québec, Ottawa, Les presses de l'Université Laval/Éditions Eska.
- RAMONET, Ignacio. 1996. Nouveaux pouvoirs, nouveaux maîtres du monde. Montréal/Québec. Editions Fides/Musée de la civilisation.
- RICOEUR, Paul. 2000. La mémoire, l'histoire et l'oubli. Paris, Seuil.
- RIVARD, Lucie et Marie-Christine ROY (dir.). 2005. Gestion stratégique des connaissances. Québec, Les presses de l'Université Laval.
- SCHLANGER, Judith. 1971. Les métaphores de l'organisme. Paris, Vrin.

- SIMON, Herbert. A. 1997. *Administrative Behavior*. Fourth Edition. New York, The Free Press.
- SVEIBY, Karl-Erik. 2000. *Knowledge Management : la nouvelle richesse des entreprises*. Paris, Maxima.
- THIBODEAU, K. 2002. «Overview of Technological Approaches to Digital Preservation and Challenges in Coming Years». In *The State of Digital Preservation: An International Perspective*. Conference Proceedings, Institute for Information Science, Washington DC, 24 avril: 4-31 <http://www.clir.org/pubs/reports/pub107/thibodeau.html>.
- VERNANT, J-P. 1996. «Aspects mythiques de la mémoire». *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*. Paris, La Découverte.

COLLOQUE

*Pour une pensée
dialectique des
archives
Penser les archives
avec Walter Benjamin*

Anne Klein

INTRODUCTION

L'intérêt marqué pour l'archive et les archives dans des disciplines telles que la philosophie ou l'histoire de l'art est le corollaire d'une présence de plus en plus marquée des archives dans l'ensemble de la société. En effet, les archives se retrouvent tant dans les discours que dans les pratiques puisqu'elles sont l'objet d'études en philosophie, en histoire, en histoire de l'art, notamment, mais aussi d'utilisations dans des champs jusqu'à présent relativement étrangers au monde archivistique comme les industries culturelles (Internet, publicité, télévision, télécommunications, etc.) et les arts (littérature, cinéma, bande dessinée, musique, arts visuels, etc.).

Pensées et utilisées hors de la discipline archivistique, hors de leur lieu traditionnel qu'est le service d'archives et souvent à côté de l'action des archivistes, les archives tiennent donc une place inédite dans la société actuelle : elles intéressent au-delà de leur valeur de preuve, d'information et de témoignage. Ce contexte appelle une redéfinition du domaine des archives qui n'est possible qu'en comprenant ces nouvelles utilisations. Cependant, cette nouvelle place n'est pas assez prise en considération par les archivistes. Une raison à ce manque de prise en compte réside dans la conception générale que les archivistes ont des archives et de la définition qu'ils leur donnent. Il est proposé ici de revisiter cet objet que sont les archives définitives à partir des visions qu'en ont les archivistes et de l'approche dialectique. La pensée du philosophe allemand Walter Benjamin, grâce aux notions d'image dialectique et de constellation notamment, permettra de mettre en lumière une vision différente, une vision dialectique, qui prend pour point central l'exploitation des archives et qui sera mise en évidence à l'aide d'analyse de démarches artistiques.

VISIONS DES ARCHIVES

Actuellement, deux visions des archives définitives ressortent de la littérature. Dans une vision classique, les archives sont considérées comme un objet organique, constitué dans le cours des activités du producteur, ce qui leur permet d'être le reflet authentique des actes posés par celui-ci et donc d'être signifiantes en soi, grâce aux liens qui unissent les documents d'un fonds: le contexte archivistique. Dans cette perspective, l'archiviste est le gardien de confiance du passé.

À cette conception s'est opposée, depuis les années 1990, une vision postmoderne, dans laquelle les archives sont comprises comme le résultat et le moyen d'une construction sociale: le résultat car les documents sont conservés en fonction de l'histoire qu'ils sont susceptibles de raconter, le moyen car ils sont aussi la base des récits qui vont structurer l'identité collective au travers de la construction de l'histoire. Elles entretiennent donc un lien privilégié avec l'avenir puisqu'elles sont les traces que nous laissons aux générations futures et, finalement, elles sont un objet ouvert et en devenir puisque leur signification est fonction de la subjectivité qui les interprète. Ici, l'archiviste est co-créateur de l'histoire à écrire.

Ainsi nous avons d'un côté, une conception centrée sur un objet concret lié au geste producteur des documents et donc au passé; de l'autre une vision dont l'objet est abstrait, toujours en devenir et où l'archiviste et son rôle social sont placés au cœur de la réflexion. Or, penser les archives de manière unilatérale, théorique (postmoderne) ou empirique (classique), apparaît réducteur du fait qu'elles sont à la fois matière et pensée, concrètes et abstraites.

Elles sont des «documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel.» (DAF 2007, 9) En même temps, elles sont un «témoignage du passé durable et digne de foi» (ICA 1996, 1) et elles constituent «la mémoire individuelle et collective.» (ICA 2010) Ces deux facettes des archives révélées par les différentes définitions invoquent une réflexion ancrée tout autant dans la pratique que dans le champ théorique.

L'APPROCHE DIALECTIQUE

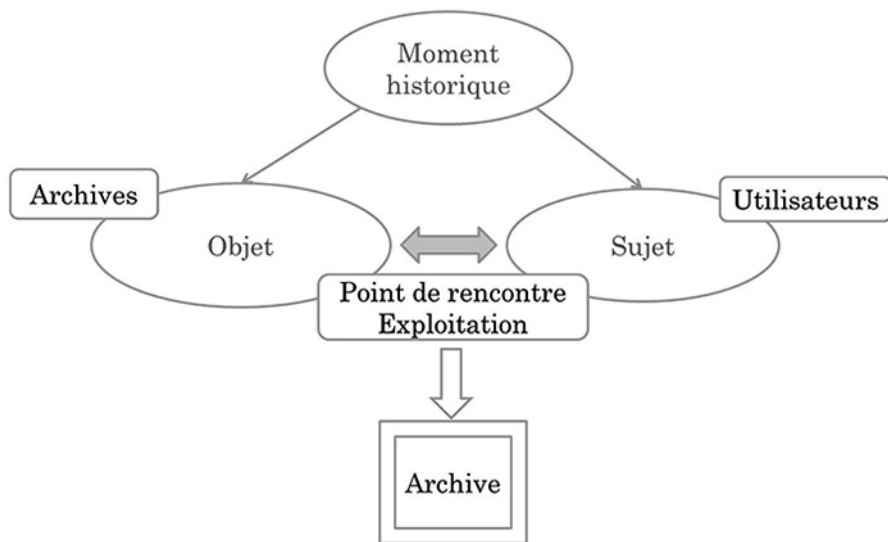
L'articulation de ces deux plans de la connaissance (théorique et empirique) constitue le point central de l'approche dialectique qui consiste à penser les concepts depuis le réel. L'objet d'une étude n'est pas une simple construction, le réel existe avant la connaissance qu'on peut en avoir. Mais aussi, la connaissance d'un objet est déterminée par le moment historique particulier dans lequel le sujet et l'objet s'inscrivent: elle se situe par conséquent dans la relation entre un moment historique, une réalité concrète et une subjectivité.

On dit que la méthode dialectique consiste à rendre chaque fois justice à la situation historique concrète de l'objet auquel elle s'applique. Mais cela ne suffit pas. Car il est tout aussi important, pour cette méthode, de rendre justice à la situation historique concrète de l'intérêt qui est porté à son objet. (Benjamin 1989, 422)

L'objet étudié est une réalité concrète, non une pure construction; cet objet est historiquement situé; enfin, il est étudié au prisme d'un questionnement singulier, lui aussi situé historiquement.

L'intérêt de la dialectique benjaminienne est qu'elle considère le moment historique auquel est lié l'objet tout autant que celui auquel est lié «l'intérêt qui est porté» (Benjamin 1989, 422) à l'objet. En d'autres termes, le contexte de création des documents tout autant que leur contexte d'utilisation, le passé autant que le présent sont déterminants dans la compréhension des archives.

Cela peut se traduire par le développement d'une vision des archives, une conception abstraite (l'archive), qui les pense comme un objet historique à partir des utilisations actuelles (figure 1). Cette conception pourrait s'énoncer comme suit : l'archive en tant que concept surgit au point de rencontre d'un document et d'un utilisateur et cette rencontre est historiquement déterminée. En effet, si les archives ne peuvent être comprises en dehors de l'ensemble des pratiques et des discours qui les investissent, elles n'ont de réalité que dans l'actualisation des possibles qu'elles proposent à un moment et dans un contexte particulier. Dans cette perspective, le point central devient l'exploitation même des documents qui varie en fonction du moment historique qui détermine à la fois l'objet et la subjectivité qui le travaille. Finalement, la lacune, le point aveugle, de chacune des visions des archives (classique et postmoderne), réside dans l'utilisation qui est faite des documents.



Pensée dialectique des archives

C'est donc en analysant l'exploitation artistique des documents au prisme de la pensée du philosophe allemand Walter Benjamin, qu'il est possible de revisiter les archives et d'aborder notamment la question de leur temporalité qui nous intéressera particulièrement ici. En effet, dans une telle perspective, les archives ne sont plus exclusivement liées au passé ni un objet en devenir mais on peut les envisager comme une forme d'image dialectique. C'est-à-dire qu'elles prennent consistance au point de rencontre d'un document et d'un utilisateur. Leur signification n'est pas un donné fini

ni une construction pure, mais on peut les concevoir dans une vision dynamique qui les constitue en constellation, en une forme de totalité fluide.

IMAGE DIALECTIQUE : L'ARCHIVE ET LE TEMPS

Avant tout, il importe de distinguer l'archive des archives. Au singulier, le concept d'archive recouvre tout ce à quoi renvoie potentiellement le mot « archives », tant pour les archivistes que pour les producteurs de documents et pour les utilisateurs. Au pluriel, les archives sont le matériel documentaire, les documents dans leur matérialité. Voyons dans un premier temps quelles pistes de réflexion s'offrent à nous autour du rapport de l'archive à l'histoire et au temps à partir des notions benjaminienne d'image dialectique, de temps continu et de temps non linéaire, pour ensuite envisager la question de la marque historique des objets et de la constitution de l'histoire.

Tout d'abord, Walter Benjamin (1991 et 2000a) interroge notre rapport à l'histoire dans le contexte d'une historiographie rationaliste et positiviste qui conçoit l'histoire comme une science qui « n'imagine pas; elle voit seulement [et elle exige] un esprit absolument indépendant et libre surtout à l'égard de soi-même. » (Fustel de Coulanges cité dans Bourdé et Martin 1989, 153) Ainsi, les historiens des 19^e et 20^e siècles, voyaient dans le passé un objet observable depuis le présent grâce à l'ensemble des sources disponibles dont les plus importantes étaient les documents écrits. Benjamin, pour sa part, distingue les relations entre passé et présent, d'une part; entre Autrefois et Maintenant, d'autre part. La première de ces relations est d'ordre temporel, il s'agit de « quelque chose qui se déroule, » (Benjamin 1989, 479) tandis que la seconde est dialectique, figurative (*bildlich*), il s'agit d'une « image saccadée » (Benjamin 1989, 479). Cette distinction est au fondement du concept d'image dialectique qui est « ce en quoi l'Autrefois rencontre le Maintenant pour former une constellation » (Benjamin 1989, 478), qui appartient au Maintenant et qui ouvre la pensée d'aujourd'hui sur un à venir. Cette constellation ou « synthèse authentique », nous dit Benjamin (1989, 493), est rendue possible par le fait que « l'objet historique [...] trouve représentée en son intérieur sa propre histoire antérieure et postérieure. (Par exemple, l'histoire antérieure de Baudelaire, telle que la présente la recherche actuelle, réside dans l'allégorie, et son histoire ultérieure dans le modern style.) »

Un objet est donc constitué en image dialectique lorsqu'il est « arraché au continuum du cours de l'histoire, » (Benjamin 1989, 493) il ne s'inscrit plus dans une temporalité linéaire mais il la fait éclater parce qu'en lui-même sont déjà inscrites ses possibilités antérieure et postérieure. C'est là que se situe la rupture de la linéarité du temps : l'histoire comme totalité est finalement potentiellement présente à nous au cœur de l'image dialectique qui est une forme de condensation du temps.

Mais, l'image dialectique est soumise aux conditions de l'actualisation des possibles qu'elle porte. Elle est par conséquent en constante mutation. Elle est dynamique, elle est reconfigurée selon les modalités de l'actualisation des possibilités du passé. La connaissance que nous avons du passé varie donc nécessairement en fonction du présent qui l'actualise.

L'archive peut être considérée comme une forme d'image dialectique en ce qu'elle est un objet qui porte en lui-même ses possibilités passées et présentes, mais aussi

parce que la constellation en laquelle ces temporalités sont reconfigurées ouvre sur un à venir. Le travail d'une artiste canadienne permet de bien concevoir cette idée. La série *Lacrimosa* (2010)¹ de la photographe et vidéaste ontarienne Sarah Angelucci présente les photographies personnelles des habitantes du village italien d'où est originaire sa famille. L'artiste propose, dans cette série, un agencement des divers éléments de présentation du document d'archives qui rend tangible le fait que le document est susceptible de porter en lui-même les différentes temporalités auxquelles il est lié. Les personnes sont présentées par l'image d'un moment révolu de leur vie *en même temps* que par une partie de leur corps révélateur du moment présent. En effet, Angelucci, constatant l'importance de la photographie dans la vie du village, a photographié :

... ces vieilles villageoises tenant leur photographie favorite, ou la plus importante pour elles. Dans ces séries de femmes, les mains tenant l'image deviennent le cadre, une forme de mise en abîme, puisque la femme tenant la photographie est représentée dans la photographie qu'elle tient². (Angelucci 2010, trad.)

La temporalité est alors *à la fois* celle du passé et du présent. Mais aussi, il faut noter que l'avenir, en tant qu'évocation de la mort, est sous-jacent à ce «télescopage» des temporalités. L'œuvre nous met face à l'idée que le lieu de l'actualisation, de la constitution de l'archive en image dialectique, est l'utilisation même des archives. En somme, c'est dans la rencontre de l'utilisateur et du document que l'archive accède à une réalité.

Par ailleurs, pour Benjamin (1989, 479-480), l'historicité des objets se situe moins dans leur contexte d'émergence qu'au moment de leur actualisation, leur rencontre avec un Maintenant seul capable de se reconnaître comme visé par eux. Selon lui, «ce qui distingue les images des «essences» de la phénoménologie, c'est leur marque historique [qui] n'indique pas seulement qu'elles appartiennent à une époque déterminée, elle indique surtout qu'elles ne parviennent à la lisibilité qu'à une époque déterminée.» (Benjamin 1989, 479) Il s'agit d'un changement radical dans la conception de l'histoire et du rapport au passé. Pour Benjamin (2000a, 442), une «réalité de fait ne devient [...] un fait historique [qu'] à titre posthume, sous l'action d'événements qui peuvent être séparés d'elle par des millénaires.»

C'est pourquoi la notion de rencontre est fondamentale pour envisager les archives. La connaissance du passé ne peut surgir qu'à l'intersection entre l'Autrefois d'un objet historique et le Maintenant capable d'en faire une lecture qui en reconfigure les possibilités. La temporalité de l'archive serait alors celle de cet entrecroisement de possibles s'éclairant l'un l'autre et permettant la connaissance du passé. La réalité de l'archive pensée à partir de Benjamin se situe donc moins du côté du passé que dans le Maintenant comme moment de lisibilité de l'objet historique. Si la conception proposée depuis Benjamin repose sur la notion d'actualisation, celle de reconfiguration est aussi essentielle. C'est la question de la constellation qui a partie liée avec l'expérience *auratique*.

VISION DYNAMIQUE DES ARCHIVES : L'ARCHIVE COMME CONSTELLATION

On peut recourir aux notions d'aura et de constellation pour mieux comprendre ce rapport que l'archive permet entre un Maintenant et un Autrefois dans l'exploitation.

La question de l'aura se joue dans le tissage de l'espace et du temps, elle peut être comprise comme une mise en tension entre Autrefois et Maintenant puisqu'elle se manifeste par le surgissement du lointain de l'Autrefois dans la proximité matérielle de ce qui se présente Maintenant. «L'aura est l'apparition d'un lointain, quelque proche que puisse être ce qui l'évoque.» (Benjamin 1989, 464) En ce sens, l'expérience *auratique* peut être envisagée comme une manifestation du temps condensé de l'image dialectique.

Ailleurs, Benjamin (2000b, 378) présente «l'aura d'un objet [comme] l'ensemble des images qui [...] tendent à se grouper autour de lui». Elle «correspond [donc] à l'expérience que l'exercice sédimente autour d'un objet d'usage.» (Benjamin 2000b, 378) Cette notion de sédimentation implique que l'objet ne vient pas seul, il entre en résonance avec d'autres objets, d'autres images, qui fondent l'expérience *auratique*.

C'est en cette résonance que réside la constellation qui constitue finalement l'objet en image dialectique puisque l'objet se situe à la fois du côté du Maintenant, de par sa matérialité même (*bic et nunc*, témoignage historique, tradition), et du côté de l'Autrefois par l'inapprochable dont il est l'apparition. La sédimentation concerne aussi les archives qui ne sont pensables qu'au sein d'un ensemble d'objets, d'images ou de moments qui leur sont, pour la plupart, étrangers.

L'artiste argentin Marcelo Brodsky interroge la mémoire des «*desaparecidos*» (disparus) argentins. Lors de la dictature du général Videla (1976-1983), environ 30 000 personnes (Dugal 2010, 18) ont été victimes de disparition forcée qui consistait en :

... l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté, par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi. (HDHC 2006)

Sa première œuvre, *Buena Memoria* (1996)³, est à la fois un questionnement relatif au devenir de ses camarades de classes et une démarche de «transmission du passé aux jeunes générations.» (Caballero 2010, 46) De retour dans son pays d'origine après des années d'exil, l'artiste «a ressenti le besoin de réfléchir à son identité.» (Brodsky 1996, trad.) Parcourant les archives familiales, il a trouvé la photographie de sa classe prise en 1967. Il a alors eu envie de savoir ce que ses camarades étaient devenus. Dans un premier temps, il a invité les personnes qu'il a pu retrouver à poser devant un agrandissement de la photographie avec un élément emblématique de leur vie d'adulte. Cette première étape a donné lieu à une série de portraits.

Puis, à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'école en mémoire des élèves disparus et assassinés par la junte, il a inscrit sur l'agrandissement de la photographie de classe quelques mots relatifs à la vie de chacun de ces disparus. L'agrandissement est alors marqué de cercles entourant des visages tandis que d'autres sont barrés d'un trait rappelant les enlèvements, la plupart sont accompagnés de quelques mots : «Erik en a eu marre. Il vit à Madrid», «Gustavo préfère ne pas apparaître par le passé», «Jorge a eu des gros soucis et ça l'a emmerdé», ou encore «Martín fut le premier qu'ils enlevèrent. Il n'a jamais connu son fils, Pablo, qui aujourd'hui a vingt ans. C'était mon ami. Le meilleur⁴.» Cette démarche répondait, à la fin des années 1990, à un besoin de la majeure partie de la société argentine, comme l'exprime le journaliste Martín

Caparrós : « ... nous avons besoin de reconstruire leurs histoires. » (Caparrós, trad.) En effet, l'œuvre de Brodsky :

... apparaît à une époque où «la réconciliation et le retour à la normalité sont devenus les dociles slogans de l'ère post dictatoriale». Le gouvernement Menem, après avoir gracié de nombreux militaires, menait une politique ultralibérale et prônait une réconciliation entre la société et son passé, malgré les réclamations incessantes de justice menées par les «*Madres*»⁵. (Caballero 2010, 46)

L'artiste s'inscrit donc dans un mouvement de remémoration opposant la visibilité des disparus au discours officiel qui aboutissait à une seconde disparition (Caparrós).

L'agrandissement annoté a été exposé lors de la cérémonie de l'école. Par des jeux de lumières, les visages des visiteurs de l'exposition se reflétaient dans la vitre protégeant l'agrandissement. Brodsky photographia ces reflets qui «font partie intégrante du projet en ce qu'ils représentent la transmission de l'expérience d'une génération à la suivante.» (Brodsky 1996)

Cette œuvre, dans chacune de ses dimensions, met en jeu la question de la temporalité en juxtaposant et en confrontant les différents temps et les différentes expériences. Ainsi, dans sa première dimension, la mise en présence des camarades de classe ou de leur absence avec la photo de groupe, il n'est pas simplement question de passage du temps, elle rend tangible l'ensemble d'une époque, celle de la dictature. Pour n'être pas représentée, celle-ci est pourtant bien présente dans l'absence même des élèves disparus. Or, cette présence-absence n'est possible qu'au travers du geste posé par Brodsky qui entre en résonance avec l'enlèvement de ses amis et de son frère. La mise en œuvre du document d'archives participe bel et bien à la constitution d'une constellation des moments passés et du moment présent qui permet la rencontre entre Autrefois et Maintenant et le surgissement de la connaissance du passé. Les jeunes élèves du collège ont alors accès au passé grâce à cette mise en résonance qui passe aussi par l'exposition même de la photo de classe agrandie et annotée derrière une vitre – et c'est là la seconde dimension de l'œuvre, la confrontation des différents temps – qui impose l'identification des jeunes à leurs prédécesseurs et, plus largement, du public de l'œuvre aux élèves disparus.

Finalement, ce n'est bien qu'«à titre posthume» que le document devient document d'archives. L'archive n'est possible que dans le geste de l'utilisation qui est nécessairement posé en résonance avec d'autres gestes, d'autres expériences possibles autour de l'objet. La constellation est cette résonance même, elle implique l'existence *a priori* d'objets (les documents d'archives) et leur reconfiguration *a posteriori* dans une totalité toujours inédite.

CONCLUSION

Nous avons vu que les archives sont l'objet de deux visions qui entrent en contradiction. La vision classique, ancrée dans une pensée rationaliste, est centrée sur les documents compris comme traces du producteur et liés quasi exclusivement à leur rapport au passé. Pour sa part, la vision postmoderne des archives donne lieu à des réflexions plus conceptuelles autour des questions sociales que pose le rôle de l'archiviste dans la construction de la mémoire collective.

Ces deux visions, par trop unilatérales, peuvent être mises en tension par une approche dialectique qui reconnaît les deux facettes des archives : elles sont à la fois un objet concret, les documents, et un objet abstrait, tout ce à quoi renvoie potentiellement le mot même « archives ». C'est l'articulation de ces deux plans à partir de l'exploitation des documents qui permet de proposer une autre conception des archives. Le point d'entrée pour comprendre les archives devient le moment historique qui détermine à la fois l'objet et le sujet connaissant. Étudier les archives à partir du moment présent, le moment de leur exploitation compris comme rencontre de deux moments, serait alors le moyen d'en avoir une compréhension plus complète, moins unilatérale.

Interrogeant la temporalité des archives, elles apparaissent comme de potentielles images dialectiques benjaminienne. Elles deviennent, à la lumière de cette notion, le lieu de l'entrecroisement d'un Autrefois et d'un Maintenant au travers du geste de l'exploitation. Les possibles offerts par le geste de création des documents sont actualisés dans l'exploitation déterminée par un moment historique particulier. Par ailleurs, l'autre notion benjaminienne exposée ici est celle de constellation mise en lien avec l'expérience *auratique*. La constellation est l'entrée en résonance de temporalités distinctes dans l'expérience *auratique* liée à la matérialité d'un objet. C'est la possibilité de présence de l'absence au cœur de l'objet au travers des gestes, des objets et des images qui se sédimentent autour de celui-ci. Pour ce qui concerne les archives, le document devient, lors de son exploitation, le centre d'une constellation d'images, de gestes et de pensées qui lui permettent la rencontre d'un Maintenant avec quelque chose d'un l'Autrefois. Les démarches artistiques mettant en œuvre les archives contribuent à mieux appréhender cette temporalité des archives qui est celle de l'entrecroisement et de la rencontre. Ainsi, Sarah Angelucci et Marcelo Brodsky nous donnent accès, dans le moment présent, à une certaine connaissance du passé en rendant co-présents le passé et l'avenir à travers leur exploitation de documents d'archives. Ils nous montrent comment les archives sont de potentielles images dialectiques.

L'observation des archives au prisme de leur exploitation révèle donc la possibilité d'une vision différente des archives. En remplaçant la conception linéaire de la temporalité, telle qu'elle préside aux visions traditionnelle et postmoderne, par une conception dialectique benjaminienne, on peut penser les archives en termes de potentialités soumises à des conditions d'actualisation (le contexte et le dispositif par exemple). Mais aussi, les archives, constituées en image dialectique, sont le lieu d'une rencontre entre un Maintenant et un Autrefois dans une constellation puisqu'elles offrent une possibilité de reconfiguration permanente, de par leur structure relationnelle, dans l'exploitation. Enfin, l'archive comme concept surgit au point de rencontre d'un document et d'un utilisateur au même titre que les archives comme matériel documentaire sont l'enregistrement sensible d'une action posée par leur créateur.

Cependant, l'exploitation artistique des archives renvoie à ce moment historique particulier qu'est la postmodernité qui sous-tend des discours sur l'archive interrogeant notamment la mémoire collective et l'identité, les rapports entre histoire et récit, ou encore la structure et la méthode archivistiques⁶. Enfin, l'archive interroge aussi les notions d'origine et d'authenticité qui renvoient, une fois encore, à la question de leur temporalité. La réflexion, ici entamée, reste donc à poursuivre dans les pas de Walter Benjamin.

Anne Klein Professeure assistante, Université Laval

NOTES

1. L'œuvre est reproduite sur le site Web de l'artiste. (Angelucci 2010)
2. Sauf mention contraire, l'ensemble des citations sont des traductions libres de l'auteur.
3. L'œuvre est reproduite sur le site Web de l'artiste. (Brodsky)
4. La traduction des inscriptions est celle de Caballero. (2010, 46)
5. Les «*Madres*» sont les Mères de la Place de Mai, groupe de mères de «*desaparecidos*» manifestant, en brandissant un agrandissement de la photo d'identité de leur enfant, depuis les premières années de la dictature pour connaître le sort de leurs enfants.
6. Le terme «archival» est un emprunt aux discours contemporains sur le concept d'archive.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGELUCCI, Sara. 2010. *Lacrimosa*. In *Site web de l'artiste*, [En ligne]. <http://www.sara-angelucci.ca/lacrimosa.htm> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- BENJAMIN, Walter. 1989. *Paris, capitale du XIX^e siècle : Le livre des passages*. Traduction de Jean Lacoste. Paris, Cerf.
- BENJAMIN, Walter. 1991. Thèses sur le concept d'histoire. In *Écrits français*, 432-443. Traduit et présenté par Jean-Maurice Monnoyer. Paris, Gallimard.
- BENJAMIN, Walter. 2000a. Thèses sur le concept d'histoire. In *Œuvres*, vol. 3, 427-443. Coll. «Folio Essais». Traduit et présenté par Maurice de Gandillac. Paris, Gallimard.
- BENJAMIN, Walter. 2000b. Sur quelques thèmes baudelairiens. In *Œuvres*, vol. 3, 327-390. Coll. «Folio Essais». Traduit et présenté par Maurice de Gandillac. Paris, Gallimard.
- BOURDÉ, Guy et Hervé MARTIN. 1989. *Les écoles historiques*. Paris, Seuil.
- BRODSKY, Marcelo. 1996. Buena Memoria, The Classmates. In *Site web de l'artiste : artistic projects IV*, [En ligne]. <http://www.marcelobrodsky.com/intro.html> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- BRODSKY, Marcelo. Introduction : Work method. In *Zone Zero : Buena Memoria*, [En ligne]. <http://www.zonezero.com/exposiciones/fotografos/brodsky/menu.html> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- CABALLERO, Lucille. 2010. *Représenter l'absence : les photographies des "desaparecidos" de la dictature argentine (1976-1983)*. Mémoire de fin d'études et de recherche appliquée. École Nationale Supérieure Louis Lumière, [En ligne]. <http://www.ens-louis-lumiere.fr/fileadmin/recherche/LucilleCaballero2010MemoirePhoto.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- CAPARRÓS, Martin. Introduction : Reappearances. In *Zone Zero : Buena Memoria*, [En ligne]. <http://www.zonezero.com/exposiciones/fotografos/brodsky/intros/reappearances.html> (Page consultée le 3 septembre 2013).

- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (ICA). 1996. Code de déontologie des archivistes. In *Site du Conseil international des archives*, [En ligne]. <http://www.ica.org/download.php?id=552> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (ICA). 2010. Déclaration universelle sur les archives. In *Site du Conseil international des archives*, [En ligne]. <http://www.ica.org/6573/reference-documents/universal-declaration-on-archives.html> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (DAF). 2007. Dictionnaire de terminologie archivistique. In *Site de la Direction des archives de France*, [En ligne]. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/publications/terminologie-archivistique/> (Page consultée le 3 septembre 2013).
- DUGAL, Marie-Christine. 2010. De camp de concentration à lieu de mémoire : l'École de Mécanique de la Marine (ESMA) en Argentine. *Amerika* 3 : 1-18.
- HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HDHC). 2006. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. In *Site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*, [En ligne]. <http://www2.ohchr.org/french/law/disappearance-convention.htm> (Page consultée le 3 septembre 2013).

COMPTE RENDU

Bénichou, Anne. *Un imaginaire institutionnel: Musées, collections et archives d'artistes*. Paris, L'Harmattan, 2014, 330 pages.

Anne Klein

Professeure assistante, Département des sciences historiques, Université Laval

Avec *Un imaginaire institutionnel*, Anne Bénichou, professeure d'histoire et de théorie de l'art à l'Université du Québec à Montréal, offre une réflexion sur les liens complexes qui régissent le champ artistique à partir d'œuvres fondées sur les pratiques de collecte et d'archivage. Depuis les années 1960, en effet, un intérêt nouveau des artistes pour l'accumulation, la sélection, le classement, l'inventaire et l'abandon des formes plastiques traditionnelles marquent le champ artistique. Selon Bénichou, ces pratiques transforment l'institution muséale en reconfigurant les rapports entre artistes et muséographes (commissaires d'exposition et conservateurs) par divers déplacements des fonctions d'auteur mais aussi par l'apport de nouvelles propositions en matière de préservation et d'enrichissement des collections. Les artistes forcent, en quelque sorte et avec la complicité de certains commissaires et conservateurs, une redistribution des rôles traditionnels de légitimation de l'art en se faisant conservateurs et critiques ou historiens de leur propre art tout autant que les commissaires et conservateurs se considèrent de plus en plus comme porteurs d'un discours singulier sur l'art. Ces réflexions et propositions s'avèrent pertinentes pour l'archivistique à différents égards, ce que nous développerons après avoir fait état des différentes propositions de l'ouvrage.

L'ouvrage offre une analyse détaillée de cinq démarches que Bénichou juge exemplaires des questions soulevées. La réflexion progresse depuis la première manifestation de l'intérêt des muséographes pour le travail des artistes autour des mondes documentaires lors de la *Documenta 5*, exposition quinquennale d'art contemporain tenue à Kassel dont la cinquième eut lieu en 1972, où les «Musées d'artistes» mettaient à mal les rôles traditionnels jusqu'au renouvellement des modalités d'acquisitions par l'intégration d'œuvres prenant la forme d'espaces monographiques au sein des collections. Les analyses de *The Great Wall of 1984* de Glenn Lewis, *Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de...* de Christian Boltanski et *Between the Frames: The Forum* d'Antoni Muntadas sont l'occasion de mieux comprendre, grâce à des œuvres particulières, les relations entre l'institution muséale et les artistes au travers des lignes de force que sont l'autorialité (l'autorité liée à la fonction d'auteur), le discours institutionnel sur l'art ainsi que la préservation et l'acquisition des œuvres.

Si Harald Szeemann, le commissaire de la *Documenta 5*, a affirmé l'autorité des artistes en tant qu'auteurs en même temps que celle du commissaire et inauguré ainsi une redéfinition des fonctions assignées à chacun au sein de l'institution muséale traditionnelle, les artistes avaient déjà proposé un brouillage de l'autorialité. Ainsi, *The Great Wall of 1984* de Lewis participe de l'art par correspondance caractérisé par le

côtoient de différentes formes alternatives d'autorialité comme le «pseudonymat», l'anonymat, le «polynonymat», le collectif, l'effacement ou encore l'incorporation. De son côté, Boltanski, avec *Les Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de...*, remet aussi en cause l'artiste comme auteur individualisé. En proposant au muséographe de se charger de la présentation des objets collectés auprès d'une personne décédée (vente après décès) ou absent de la ville dans laquelle l'exposition devait se tenir, Boltanski délègue une partie de son autorité d'auteur puisque «à chaque occurrence, le commissaire, en collaboration avec l'artiste, propose une nouvelle interprétation de l'œuvre.» (Bénichou 2014, 132) Le rôle assigné au commissaire ou au conservateur contrevient à la conception traditionnelle du musée comme espace neutre en lui conférant une fonction de «cocréation» de l'œuvre. Avec *Between the Frames: The Forum* d'Antoni Muntadas, Bénichou aborde la question de l'institutionnalisation des discours de et sur l'art contemporain depuis la pensée foucauldienne de l'archive et de l'énoncé. L'artiste s'intéresse à la manière dont l'institution détermine les différents discours (marchands-galeries, collectionneurs, musées, guides, critiques et médias) qui la traversent et qui, finalement, agissent sur l'art lui-même par le biais du déplacement de l'autorialité. Finalement, Bénichou montre comment la constitution d'espaces monographiques, dédiés à un seul artiste ou à une seule forme de démarche artistique, par l'acquisition d'œuvres en forme de rétrospective ou de synthèse au sein des collections de musées d'art moderne et contemporain, resserre les collections autour d'un nombre restreint d'artistes et les transforme en représentations de démarches artistiques particulières. Au-delà de l'individuation des collections *a priori* sous-tendue par ce type d'œuvres, il s'agit plutôt, selon l'auteure, d'une forme de dépassement de l'individu par la possibilité d'interprétation et de création de nouveaux récits à partir de celui proposé par l'artiste ou par le muséographe. Ces pratiques ont donc permis de poser la question de la subjectivité en milieu muséal et les commissaires et conservateurs ont pu assumer la personnalisation des institutions qui représentent, en dernière instance, les acteurs qui en ont la charge.

Par ailleurs, la constitution d'espaces monographiques permet aux musées de combler les lacunes de leurs collections du fait que les œuvres constituent en soi une forme de rétrospective du travail de l'artiste, une synthèse d'œuvres autonomes ou encore une intégration des œuvres d'autres artistes en une formulation inédite de l'histoire de l'art. Bénichou recense trois modalités d'acquisition des œuvres : l'achat d'une œuvre achevée et fixée par l'artiste est la plus courante ; l'acquisition de l'œuvre en cours de développement et son intégration à la collection muséale sous une forme évolutive réglée par contrat entre l'artiste et le musée ; la commande, enfin, est la plus récente des formes d'acquisition. Sept démarches artistiques sont présentées par Bénichou au regard de ces différents modes d'enrichissement des collections muséales qui répondent à un changement dans la manière de concevoir le musée et ses collections. En effet, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, en même temps que l'interprétation des œuvres par les conservateurs est affirmée comme déterminante pour le musée, ces derniers privilégient un mode d'acquisition orienté selon leur propre subjectivité plutôt que fondé sur une volonté «universalisante». Ces modalités ont pour corollaire de transformer la manière d'envisager la pérennisation et la transmission des œuvres.

Sur cette question, Boltanski, avec les *Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de...*, impose aux professionnels des musées de se repositionner face aux questions de préservation et de « mémoire de l'œuvre ». L'artiste interroge en effet les méthodes traditionnelles de pérennisation des objets :

Ce qui m'intéresse dans ces objets, c'est qu'une fois qu'ils sont vitrine ce sont des objets totalement morts. Parce que d'une part, ils ont perdu toute fonction [...]; et d'autre part, ils ont perdu toute mémoire affective. [...] ils sont doublement morts [...] Une des idées de ce travail c'est que, dès que l'on essaie de préserver quelque chose, on est obligé de le tuer. [Que toute] préservation [...] entraîne aussitôt la mort [...] (Boltanski cité dans Bénichou 2014, 131)

Les *Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de...* soumettent alors l'œuvre à une nouvelle forme de pérennisation fondée sur son actualisation permanente plutôt que sur la fixation d'une forme originale. Le rôle assigné au commissaire ou au conservateur devient essentiel puisque l'œuvre, devenue « allographique », ne perdure dans le temps que du fait de l'interprétation que celui-ci en fait en accord avec l'artiste. C'est par la participation active d'acteurs autres que l'artiste à la (re)création de l'œuvre, que cette dernière se maintient au fil des années.

L'ouvrage est un regroupement de textes dont certains ont été publiés sous forme d'articles. Ce qui rend l'ensemble d'une forte densité. L'ensemble des perspectives abordées présente un intérêt majeur au regard de la pratique archivistique. Depuis la question de l'autorialité qui recoupe les problématiques liées à la notion de producteur et à la provenance jusqu'à celle de la préservation en regard des difficultés dues à l'environnement numérique, un regard sur l'évolution des institutions muséales s'avère fort enrichissant.

L'archivistique reconnaît, sous certaines plumes (notamment celles d'Eric Ketelaar, Brien Brothman ou encore Terry Cook), le rôle actif des archivistes en matière de production des archives. Il est possible de reconsidérer cette question de la création des archives depuis les problématiques artistiques qui ont permis de redéfinir les instances de légitimation de l'art depuis les années 1970 et 1980. En effet, Bénichou apporte ici des éléments propres à soutenir les propositions de certains archivistes. Si la *Documenta 5* a suscité de vives réactions, elle a aussi ouvert une possibilité de renouvellement de l'institution muséale et de sortie du discours qui sous-tendait la volonté de neutralité des acteurs institutionnels en y intégrant les artistes d'une part et en assumant la discursivité de l'espace d'exposition d'autre part. Du point de vue archivistique, une réflexion du même type, largement amorcée dans les milieux anglophones, permettrait aux archivistes d'assumer la manière dont ils marquent la constitution des fonds tout autant que leur mise à disposition. Dans cette perspective, la question qui se pose est la suivante : Quels discours sous-tendent non seulement les archives comme institutions, mais aussi les pratiques archivistiques ?

L'autre aspect qui apparaît fort fécond au regard de la pratique archivistique est celui de la préservation. Le texte relatif aux *Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de ...* de Boltanski offre à cet égard une possibilité de déplacement de la problématique archivistique telle qu'elle se présente à l'heure actuelle. Cette démarche est intéressante au regard des archives définitives et plus particulièrement des documents

numériques dans la mesure où l'on considère que l'utilisation est essentielle à leur possibilité d'existence. Par ailleurs, la notion de biens communs, telle que théorisée et mise en relation avec le savoir et l'information par l'économiste Elinor Ostrom, serait alors une piste pour l'archivistique dans la mesure où cette pensée se fonde sur l'action collective et volontaire. (Hess et Ostrom 2007, 10) Selon l'archiviste français Jordi Navaro, «les caractéristiques du monde numérique font que les restrictions [en matière d'accès aux documents publics] ne se justifient plus. Il est possible désormais de permettre à tous de s'appropriier le patrimoine archivistique. La communauté d'usage peut enfin émerger.» (Carbillet 2013) S'il s'érige contre l'accès payant aux archives publiques numérisées en appuyant son argumentaire sur la notion de biens communs appliquée aux archives, on pourrait aller plus loin et considérer l'accès et l'utilisation des archives numériques (natives ou non) comme un moyen de préservation en tant que tel.

La démarche de Boltanski conduit en effet à penser la préservation en termes de transmission plutôt que de conservation, c'est-à-dire que l'objet n'est plus fixé dans le temps dans le but de témoigner d'une époque, mais il continue, au contraire, à agir dans le temps. La fixation est alors le fruit de la documentation de l'objet à un moment précis de son existence. Pour les *Inventaires des objets ayant appartenu à un habitant de ...*, cela prend la forme de publications relatives aux diverses actualisations de l'œuvre. On pourrait dès lors concevoir la pérennisation des archives sous un double aspect : d'une part, un appareil documentaire qui décrit les documents et en garde une trace durable, d'autre part, l'utilisation des documents comme moyen de transmission tant des expériences qu'ils permettent que de leur contenu et de leurs multiples interprétations.

BIBLIOGRAPHIE

- CARBILLET, Marion. 2013. Entretien avec Jordi Navarro, archiviste : biens communs de la connaissance, archives et enseignement. In *Site Internet Docs pour Doc*, [En ligne]. <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article529> (Page consultée le 15 juin 2014).
- HESS, Charlotte et Elinor OSTROM, dir. 2007. *Understanding Knowledge as Commons: From Theory to Practice*. Cambridge et Londres, MIT Press.

COMPTE RENDU

Les archives, un vecteur identitaire

Marcilloux, Patrice. *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*. Collection *Histoire*. Série *Archives, histoire et société*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 pages.

Laure Guitard

Candidate au doctorat en sciences de l'information
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

L'ouvrage traite des manifestations de recherche d'archives par des individus en quête d'identité : «Le concept d'*ego-archives* désigne autant les documents que les logiques d'usage qui permettent aux individus d'asseoir les stratégies de formation de leur individualité. La question n'est plus celle de la place des archives dans la société de l'information mais dans celle de l'individu.» (4^e de couverture)

Le livre se divise en quatre chapitres : l'étude du mot archive ou *archives*, quelques usages des archives, les demandes sociales relatives à la valeur économique et aux pratiques communautaires ou artistiques et, finalement, le rapport de la population aux archives dans le contexte particulier de transition démocratique.

L'ouvrage débute par l'étude du mot *archives* et de son usage au singulier. L'auteur procède à une étude détaillée de ses emplois pour montrer l'histoire et l'expansion de son sens, l'étendue de ses contextes d'utilisation, la variabilité des personnes qui l'emploient dans la société actuelle. Un relevé minutieux et très détaillé permet de prendre conscience de l'évolution du mot. Plus qu'une simple étude lexicologique, l'auteur démontre que l'usage du mot, ou plutôt, ses usages révèlent une appropriation du concept et de la chose au-delà de l'institution archivistique. Il conclut ce chapitre en identifiant sept sens distincts qui se déclinent parfois selon plusieurs domaines. (p. 54-55) L'auteur constate l'élargissement de sens, le glissement de sens et l'augmentation de la visibilité du mot *archives* dans la société actuelle. Ce constat sert de point de départ à l'analyse de la demande sociale d'archives.

Dans le deuxième chapitre l'auteur s'intéresse à la relation qu'entretient l'utilisateur avec les archives dans plusieurs démarches particulières. Il est question ici d'histoire locale écrite par des amateurs. C'est une pratique qui a connu un essor dans les années 1970 et dont la dynamique a changé : on ne cherche plus à illustrer l'histoire nationale par l'histoire locale. «Quelles que soient les trajectoires individuelles, l'histoire locale permet désormais de construire un lien personnel avec un lieu et d'affirmer un statut d'appartenance sociale.» (p. 60-61) Les travailleurs sociaux se servent de ce lien pour créer des communautés de quartier. Les archives établissent un rapport «sensible et incarné» (p. 65) avec les usagers, un rapport de «proximité» (p. 65). L'auteur rappelle

ainsi que, «avec la plasticité propre à une source primaire, les archives acceptent toutes les lectures et tous les usages». (p. 65) La recherche généalogique, généralement opérée par des usagers du troisième âge, revêt plus qu'une démarche individuelle : «la pratique généalogique n'est pas qu'une affirmation de soi doublée d'une transmission au-delà de la mort. Le roman familial qu'elle contribue à construire vient occuper un espace entre l'individu et la société, entre l'intime et le public.» (p. 70)

La recherche généalogique permet à un niveau individuel de soigner des blessures familiales, c'est la psychogénéalogie. De nombreux témoignages d'usagers sont cités et permettent de prendre la mesure de la dimension psychologique du rapport aux archives. Quand le traumatisme vécu par l'usager-patient est d'ordre collectif (guerres mondiales, catastrophes climatiques, etc.), il s'agit de psychohistoire. La démarche de recherche de documents permet un processus de compréhension du passé et de guérison dans le présent.

Pour prouver un droit, pour avoir accès aux dossiers administratifs, médicaux ou d'adoption qui le concernent, l'usager tâche de faire valoir son droit d'accès aux documents, en lutte avec les professionnels qui les ont créés. Le secret professionnel est une barrière entre l'usager et les dossiers qui lui sont relatifs. Pourtant, parfois un simple contact physique (la vue, l'odeur ou le toucher) permet de satisfaire la demande de l'usager, même s'il ne comprend pas l'ensemble des informations portées par les documents. À partir de ces dossiers, l'usager pratique l'écriture autobiographique : «Toute thésaurisation de la vie a [...] besoin d'une reconnaissance pour ne pas être vaine». (p. 87)

Le troisième chapitre aborde les *demandes sociales*, concept central de l'ouvrage que l'auteur définit autour de l'attente de résultats produits par les instances décisionnelles concernées par ces demandes de la part de «certains groupes sociaux mobilisés autour d'enjeux qui touchent aux archives». (p. 99) Les demandes sociales sont envisagées selon trois types : la valeur économique, les pratiques communautaires et les pratiques émergentes d'archivage, «les archives malgré ou sans les archivistes en quelque sorte», (p. 100) notamment les pratiques artistiques. La valorisation économique des archives est très actuelle : «le marché des autographes est florissant, les ventes d'archives privées s'envolent». (p. 104) L'accès aux documents d'archives en ligne doit-il être gratuit? Que penser de l'*Open data*? L'auteur fait état de diverses positions. Par exemple, des informations de services publics librement accessibles sont revendues par des sites privés, notamment en généalogie. Un autre exemple est la forte valeur monétaire des images d'archives (fixes ou en mouvement) qui influence parfois leur utilisation dans les documentaires; l'auteur évalue quantitativement et qualitativement leur diffusion.

Une nouvelle classe d'archives émerge depuis une dizaine d'années, les archives de communauté. Communautés indigène, LGBT (lesbienne, gay, bi- et transsexuelle), culturelle, féministe, de revendication identitaire, etc. : les exemples cités sont nombreux de par le monde. Les communautés veulent en général détenir leurs archives et les traiter elles-mêmes pour s'assurer du message véhiculé. Elles utilisent les fonctionnalités du Web 2.0 pour rejoindre spécifiquement les usagers de leur communauté par une diffusion massive des archives en ligne.

Les artistes ont recours aux archives dans leurs œuvres, surtout dans l'art contemporain. Selon les artistes, les archives sont vraies ou passent pour vraies. On

retrouve ici l'ambiguïté sémantique dont l'auteur fait état au premier chapitre. «De fait, les archives des artistes ne sont que rarement celles des archivistes et le mot renvoie chez les premiers à tous les dispositifs d'enregistrement du passé imaginables.» (p. 161)

Dans le quatrième chapitre, l'auteur traite de l'importance des archives pour contribuer à établir un discours alternatif sur des périodes politiques obscures. Lors de transitions démocratiques, les archives sont parfois en péril, récupérées *in extremis* par des groupes minoritaires pour en assurer la pérennité, le traitement et surtout l'accessibilité universelle. Europe de l'Est, Espagne, Amérique latine et Afrique du Sud : l'auteur puise dans les événements historiques mondiaux des quarante dernières années pour mettre en valeur le concept de fluidité, emprunté à la science politique, qui «permet tout à la fois d'envisager les archives comme rouage facilitant de la mécanique sociale en une circonstance historique donnée, mais aussi comme facteur de désectorisation de l'espace social, c'est-à-dire la capacité d'acteurs sociaux différents à investir du sens sur un objet commun – notamment des archives». (p. 181) L'auteur considère le rapport des populations aux archives, plutôt que le rapport collectif à l'histoire, comme emblématique des relations entre les archives et la société. Les exemples des droits de la personne et de l'ouverture de commissions de la vérité et de la réconciliation dans divers pays permettent à l'auteur de souligner le besoin des individus de réhabiliter leur passé dans l'histoire. «Il y a donc, à côté des valeurs primaires, administratives et de preuve, et secondaires, de documentation et d'histoire, tout un ensemble de valeurs pour les archives, symboliques, mémorielles, intimes, psychologiques, toutes susceptibles de mobiliser l'intérêt direct des populations. Elles tiennent précisément à l'histoire des individus, à leur parcours, au rapport de leur histoire à l'histoire.» (p. 205)

La démultiplication des sens du mot archive ou archives, des usages des archives, de leurs usagers peut déstabiliser l'archiviste. «Archives de communauté, archives des droits de l'homme, archives de l'art, toutes ces archives mélangent les catégories, les supports, les typologies et rassemblent des éléments qui, traditionnellement, relèveraient pour partie d'une bibliothèque, pour partie d'un musée, pour partie d'un service d'archives.» (p. 207)

Pour conclure, l'«orientation individuelle» est ce qui rapproche l'ensemble des éléments présentés dans l'ouvrage. «Le point commun entre la généalogie, la consultation d'un dossier médical, l'accès aux origines personnelles, l'accès aux documents administratifs, l'ouverture des archives de répression, la sacralisation des archives des droits de l'homme, c'est l'individu. À chaque fois, on peut parler d'*ego-archives*, c'est-à-dire d'archives qui parlent des individus ou que les individus peuvent interroger d'une manière individualisée.» (p. 208)

La richesse des exemples, la profusion de références rend la lecture peu fluide mais cette somme d'informations est un excellent point de départ pour une recherche plus approfondie. Pour chaque idée avancée, quatre à cinq références sont étudiées, décortiquées¹. Les références sont francophones mais aussi dans d'autres langues dont l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Les faits mentionnés couvrent une bonne partie du monde dont seule l'Asie est totalement absente. Les thématiques sont extrêmement variées et il est souvent question des archives de minorités qui sont habituellement délaissées par les études. Enfin, si le phénomène d'expansion des archives est décrit depuis les années 1970, les références très récentes sont nombreuses et

constituent une mise à jour très intéressante des usages et des usagers dans la culture contemporaine.

Les chapitres sont autant d'aspects sur les archives aujourd'hui que l'auteur ne relie qu'en fin d'ouvrage. Ils peuvent se lire indépendamment pour une recherche documentaire. Mais on ne comprend la réelle portée du titre de l'ouvrage et ce à quoi il renvoie que dans la conclusion où les éléments s'imbriquent finalement les uns aux autres.

L'apport de cet ouvrage à la réflexion disciplinaire sur le rapport entre les archives et la société est indubitable. Le regard porté sur les archives dans notre société élargit considérablement la perspective de l'archiviste qui est relativement peu présent dans cette étude pour laisser toute la place à l'utilisateur, à ses usages, soit traditionnellement archivistiques, soit nouveaux et encore décalés par rapport à ce à quoi un archiviste de référence peut s'attendre. Cet ouvrage vient alors s'ajouter à des réflexions similaires menées les dernières années en Europe, mais également au Québec. L'exploitation des archives du point de vue de l'utilisateur est notamment abordée par Lemay et Klein (2012) sous l'angle des émotions qu'elle procure et par Cardin (2012) pour en revoir les fondements. En outre, le sixième colloque du GIRA (Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique : <http://www.gira-archives.org/>) en 2010 a permis également d'aborder le point de vue de l'utilisateur; Mas et Klein (2010-2011) présentent ce dernier dans un numéro spécial de la revue *Archives* qui lui est consacré.

NOTES

1. L'auteur a rédigé un mémoire de recherches à l'occasion de sa soutenance d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR) qui s'intitulait : *Les ego-archives. Usages et demande sociale à l'époque contemporaine.*

BIBLIOGRAPHIE

- CARDIN, Martine. 2012. La valorisation des archives. Pourquoi? Pour qui? Comment? In *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations: enjeux et pratiques actuels*, sous la dir. de Françoise Hiraux, Françoise Mirguet et al. Louvain-La-Neuve, Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, Academia-L'Harmattan.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012. Archives et émotions. *Documentation et bibliothèques* 58, 1: 5-16.
- MAS, Sabine et Anne KLEIN. 2010-2011. L'émotion: une nouvelle dimension des archives. Contexte et résumé des exposés du 6^e symposium du GIRA tenu le mercredi 3 novembre 2010 au Palais des Congrès de Montréal. *Archives* 42, 2: 5-8.

RÉSUMÉS DES TEXTES

Diane Baillargeon. *Les archives universitaires sont-elles solubles dans le Web 2.0?* p. 11-26

Dans cet article, Diane Baillargeon présente l'analyse produite en amont de la décision d'investir le Web 2.0 par la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal (DGDA). L'auteure souligne que le Web 2.0 exerce un pouvoir à la fois attractif et intimidant; attractif par la profusion des possibilités de diffusion, intimidant pour les services d'archives habitués à des méthodes de diffusion plus traditionnelles, où l'on contrôle totalement les contenus rendus disponibles. D'où, selon elle, la nécessité d'user d'une certaine circonspection dans les choix qui seront faits. Ainsi, le choix des plateformes à privilégier, les ressources à consentir pour les alimenter, la politique éditoriale des interventions sur ces réseaux sont des aspects qui requièrent une réflexion approfondie. L'article présente les processus qui ont conduit la DGDA à faire son entrée sur le Web collaboratif et dresse un premier bilan de cette expérience nouvelle dans le monde des services d'archives universitaires québécois.

In this article, Diane Baillargeon presents the analysis that preceded the decision to invest in Web 2.0 by the Document Management and Archives Division of the University of Montreal. The author stresses that Web 2.0 is at once both attractive and intimidating; attractive because of its possibilities for communication of archives, intimidating for archival services that are used to more traditional methods of communication where one has total control over the content that is made available. Therefore, a certain caution must be exercised in making choices. The choice of a platform, the resources to be devoted to it, and the editorial policy with respect to interventions on the network are all aspects which require serious thought. The article discusses the processes which led the University of Montreal group to move into the collaborative Web and presents the pros and cons of this new experience for university archives in Quebec.

Christine Dufour et Stéphanie Cadieux. *Web 2.0 et milieux documentaires: qu'en retenir?* p. 27-46

L'évolution du Web vers une forme participative et collaborative, initiée par les outils du Web 2.0, a de nombreux impacts sur les milieux documentaires. Ces outils collaboratifs leur offrent de nouvelles possibilités pour mener à bien leur mission tout en provoquant

The evolution of the Web toward participation and collaboration, initiated by the tools of Web 2.0, is impacting on in a number of ways on the world of documents. The collaborative tools offer new possibilities for fulfilling a mandate, but can give rise to a mutation

une mutation de l'objet au cœur de leur préoccupation: l'information. Ils apportent également un changement de culture informationnelle chez les différents acteurs (usagers, personnel). Certains milieux documentaires, dont les bibliothèques universitaires, ont rapidement adopté les technologies du Web 2.0 sans nécessairement avoir eu le temps d'évaluer comment ces dernières viennent s'articuler au sein de l'environnement informationnel existant. Les résultats d'une étude de cas sur l'implantation du Web 2.0 au sein de bibliothèques de deux universités québécoises sont présentés dans cet article. Certaines pistes de réflexion s'en dégagent et pourront aider d'autres milieux documentaires, dont celui des archives, à investir le Web social.

of the very object that is at the heart of their preoccupation, information. The tools are changing the culture of information among the various actors (users, personnel). In certain milieus, such as university libraries, Web 2.0 technologies have been adopted, but without time being taken to evaluate the impact they'll have on the existing information environment. The results of a study on the implementation of Web 2.0 in the libraries of two universities in Quebec are presented in this article. Lines of reflection emerge suggest themselves that could be of help to other milieus, including archives, as they invest in the social Web.

Sylvie Bédard et Sophie Morel. *L'archiviste, outil de médiation entre les archives et l'utilisateur*.
p. 47-56

Sophie Morel et Sylvie Bédard s'intéressent aux nouvelles réalités auxquelles doivent faire face les archivistes lors de la référence et du traitement des archives numériques. Elles mettent l'accent sur le rôle de médiateur que les archivistes doivent continuer de jouer en cette ère numérique. Elles réalisent un état de situation et indiquent les diverses problématiques rencontrées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) à cet égard. Les auteurs rendent d'abord compte des pratiques en vigueur dans leur institution en matière de traitement des archives nées numériques et des archives analogiques numérisées. Elles font par la suite état des liens qui unissent l'archiviste de traitement et l'archiviste de référence, tous deux s'adaptant pour prioriser de façon concertée le traitement de fonds

Sophie Morel and Sylvie Bédard look at the new reality that archivists are faced with in processing digital archives and using them as reference sources. They highlight the role of the archivist as mediator for the digital era. They describe the reality experienced by Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) and present the various problems that BANQ archivists have encountered. They discuss the practices that have been put in place in their institution for processing born-digital archives and for analog archives that have been digitized. Then they discuss the links between the processing archivist and the reference archivist, both of whom have to prioritize in a serious way to be able to offer researchers the documents of greatest interest. They present the instruments for communicating archives that are in

d'archives possédant le plus d'intérêt pour les usagers. Elles présentent aussi les différents outils de diffusion utilisés par BANQ afin de permettre à l'ensemble des usagers de consulter le patrimoine documentaire québécois sans contrainte de lieu ni de temps. Dans le contexte de la démocratisation du savoir, les archivistes travaillent de concert pour mettre en valeur les documents conservés par l'institution à l'aide du Web et des médias sociaux et se positionnent plus que jamais en médiateurs entre les archives et les usagers.

use at BANQ to give their clients access to the documentary heritage of Quebec without temporal or spatial constraints. In the context of the democratization of knowledge, archivists are working together to give access to the institution's documents via the Web and social media, positioning themselves more than ever as mediators between the archives and their users.

Juliette Delrieu. *La valorisation des archives aux Musées de la Civilisation: les événements Rares et Précieux*. p. 57-83

Juliette Delrieu aborde les questions de la valorisation des archives et de la médiation culturelle dans le milieu archivistique. L'auteure indique que les archivistes développent peu d'expertise dans ces domaines et que leur rôle en tant qu'acteur de la culture est souvent limité par les missions et mandats de leur organisme. Ces raisons expliquent selon elle que les archivistes employés par les institutions muséales sont les plus familiers avec la notion de médiation culturelle puisque la valorisation du patrimoine est au cœur de l'activité d'un musée. Elle fait ensuite état des définitions entourant cette notion et expose l'approche entreprise par les Musées de la civilisation (MCQ) en matière d'intervention culturelle. L'auteure présente les événements culturels *Rares et Précieux* dont la première édition est dévoilée au public en février 2012. Elle rend compte des éléments à l'origine du projet et décrit les documents exposés ainsi que le déroulement des éditions 2012 et 2013. Elle conclut par le bilan positif de l'expérience et la poursuite de ces événements en 2014.

Juliette Delrieu tackles the question of the status of archives and of cultural mediation in the archival milieu. She claims that archivists do not develop much expertise in these areas and that their role as cultural actors is often limited by the mission and mandate of their organization. These factors explain why archivists working in museums are the most familiar with the notion of cultural mediation because the promotion of heritage is at the heart of a museum's activity. She gives definitions related to this notion and describes the approach taken by the Quebec Museum of Civilization with respect to cultural intervention. She discusses the cultural events known as *Rare and Precious* which was first presented to the public in 2012. She discusses the origins of the project and describes the documents that were exhibited as well as the unfolding of the events of that year and 2013. She concludes with a positive evaluation of the experience, and a presentation of the events for 2014.

Sabine Mas. *La notion de facettes et son application dans un contexte de recherche dans les fonds d'archives: analyse des questions de recherche et de l'expérience vécue par des usagers novices.* p. 85-105

La notion de facettes permet une catégorisation et une recherche multidimensionnelle de l'information ou de ressources documentaires dans un environnement numérique, ses usages en architecture de l'information et en bibliothéconomie étant les plus connus. Afin de vérifier l'applicabilité de cette notion pour compléter la description archivistique et éviter le bruit et le silence dans le repérage des documents d'archives, une étude a été menée à partir de l'examen des questions de recherche d'utilisateurs impliquant la consultation d'un ou de plusieurs fonds d'archives. Cette étude a permis de colliger des données relatives aux concepts composant les questions de recherche, aux mots-clés utilisés et à l'expérience vécue par des utilisateurs novices dans l'utilisation des instruments de recherche archivistique. Suite à l'analyse de ces données, l'auteure a réussi à identifier cinq facettes génériques (nom propre, sujet, lieu, type de document et date) qui pourraient servir pour pallier l'absence de normalisation dans les fonctionnalités de recherche des différentes interfaces utilisées dans le domaine archivistique (moteurs et instruments de recherche). L'application de la notion de facette pourrait ainsi offrir une piste utile pour améliorer le repérage et la diffusion numériques des documents d'archives.

The notion of facets permits categorization and a multidimensional research on information or documentary resources in a digital environment, its uses in information architecture and library science being the best known. To check the applicability of this concept to complete archival description and to avoid noise and silence in searching for archival documents, a study was undertaken, taking as its point of departure the research questions of users engaged in consultation one or more archival fonds. The study permitted the collating of data relative to the concepts making up the research question, to the key-words that were used and to the experience lived experience of new users of archival finding aids. Following the analysis of this data, the author succeeds in identifying five generic facets (proper noun, subject, place, document type and date) which could serve to make up for the absence of normalization in the research functions of various interfaces that are used in the archival domain (motors and finding aids). The application of the notion of facet may, therefore, offer a useful way of improving the retrieval and communication of archival documents.

Donald O'Farrell. *Pour des interventions archivistiques favorisant l'utilisation des archives.* p. 107-122

Dans son texte, Donald O'Farrell cherche à montrer comment l'utilisation des archives passe par un ensemble

In this article, Donald O'Farrell aims to show how the use of archives passes through a set of interventions

d'interventions reliées aussi bien aux fonctions archivistiques qu'aux contextes dans lesquels les archives sont produites. Comme cela est maintenant reconnu dans le milieu des archives, les fonctions archivistiques touchent à la création, l'acquisition, l'évaluation, la classification, la description, la préservation et l'exploitation des documents. Pour l'auteur, parmi celles-ci, la fonction d'exploitation joue un rôle particulier en ce qu'elle intervient étroitement dans les autres fonctions et souligne ainsi davantage leur interrelation : l'exploitation qui est faite des documents d'archives influence en effet la façon de les créer ou de les acquérir, de les traiter et de les préserver. Mais les documents d'archives doivent être également compris à partir de différents contextes. L'auteur présente et définit certains de ces contextes tout en prenant soin de préciser qu'ils peuvent varier et être perçus différemment selon les angles exploratoires. L'avantage de cette méthode d'analyse est qu'elle permet de renouveler notre conception des fonctions archivistiques et d'expliquer différemment la façon dont se constitue la mémoire des institutions. Il s'agit d'un nouveau paradigme. L'auteur applique plus spécifiquement cette méthode d'analyse au domaine des institutions judiciaires criminelles et civiles sur lequel se concentrent ses recherches doctorales. Dans la dernière partie de son texte, il fait état des observations qu'il a été amené à réaliser dans le cadre de ses recherches sur les archives des districts judiciaires de Gaspé et Rimouski entre 1793 et 1988. Ces observations restent toutefois préliminaires, car les recherches de l'auteur sont toujours en cours.

that are linked both to the archival functions and the context in which the documents were produced. As recognized in the archival milieu, the archival functions include the creation, acquisition, evaluation, classification, description, preservation and use of archives. For the author, the function of communication or use of archives has a particular role in that it is a factor in all the other functions and highlights their interrelationship. The way archives are used influences their creation and acquisition, their processing and their preservation. But documents should also be understood from the standpoint of a variety of contexts. The author presents and defines certain contexts, taking care to show that they can vary and be perceived in various ways according to the vantage point from which they are explored. The advantage of this method of analysis is that it permits a renewal of our conceptualization of the archival functions and of our way of explaining the way we conceive institutional memory. O'Farrell is presenting a new paradigm. He applies this method of analysis to the domain of criminal and civil justice institutions, the subject of his doctoral dissertation. In the last part of his text, he discusses the observations he made in his research in the archives of the judicial districts of Gaspé and Rimouski between 1793 and 1988. The observations are provisional, because the author's research is continuing.

Dans ce texte, Paul Servais et Françoise Mirguet tentent de cerner les impacts de l'explosion numérique dans le cadre particulier des pratiques institutionnelles de gestion des archives de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Après avoir fait un bref survol de l'histoire mouvementée des archives au sein de l'Université, ils présentent d'abord le mandat des Archives tel que défini par le Conseil rectoral en décembre 2011. Ce mandat reflète, entre autres, une évolution des préoccupations patrimoniales des Archives vers l'inclusion d'activités de gestion et de préservation de documents administratifs. Différents projets initiés sur la base de ce mandat nous sont ensuite présentés où le numérique, bien qu'il ne soit pas toujours au cœur des réflexions, doit jouer un rôle essentiel: mise en place d'un greffe institutionnel, mise en place d'un réseau de cellules de gestion documentaire et archivistique, mise sur pied d'un véritable archivage électronique et campagne de sensibilisation auprès de la communauté universitaire. Au terme d'une période de 18 mois, s'étendant de janvier 2012 à juin 2013, les auteurs dressent un bilan en demi-teinte de ces différents projets. D'abord l'image traditionnelle de l'archiviste, renvoyant dans le meilleur des cas au 19^e siècle, semble persister dans les mentalités. Une résistance au changement et différentes contraintes organisationnelles, notamment budgétaire, entrent aussi en ligne de compte. Ce bilan amène les auteurs à se questionner sur l'identité de l'archiviste en ce 21^e siècle. Ce dernier devrait passer d'archiviste-conservateur isolé à archiviste tout autant communicateur et beaucoup plus «chef d'orchestre».

In this text, Paul Servais and Françoise Mirguet try to identify the impacts of the digital explosion in the framework of the institutional archival practices of the Catholic University of Louvain in Belgium. After a brief survey of the turbulent history of the university's archives, they discuss its mandate as declared by the Rector's Council in December 2011. The archives' mandate reflects, among other things, evolution within the heritage preoccupations toward including management activities and preservation of administrative documents. Various projects that have been undertaken on the basis of this mandate are presented, in which the digital, although it is not always at the core of the reflections, plays an essential role: the installation of an institutional registry, the putting in place of a network of management and archival cells, the development of electronic archiving, and a campaign to raise awareness within the university community. Covering the 18 months from January 2012 to June 2013, the authors take a stab at evaluating the various projects. First, the traditional image of the archivist, going back in the best case to the 19th century, seems to persist. They note resistance to change and various organizational constraints, notably in the area of budget also come into play. They authors question the identity of the archivist in the 21st century. They conclude that the archivist must evolve from the isolated archivist-preserved to the archivist as communicator and *chef d'orchestre*.

L'exploitation et la mise en valeur sont omniprésentes dans le discours archivistique. Aussi centrales soient-elles, ces notions demeurent toutefois vastes et difficiles à saisir sur le plan théorique. Dans son texte, Martine Cardin part de ce constat et vise à réfléchir l'exploitation des archives dans la perspective d'un système d'intervention conditionné par des acteurs, des processus et des rapports avec un environnement. Elle présente à cette fin trois modèles d'exploitation des archives définis à partir de trois fonctions déterminant des contextes de signification distincts à l'intérieur desquels les différents usages des documents prennent place. Se référant à une étude ethnologique des pratiques culturelles, elle tire ces fonctions de trois types de besoins sociaux (coutumiers, pragmatiques et expressifs) auxquels servirait la consignation de l'information. Ainsi, dans le contexte d'une première fonction, coutumière régulatrice, les documents jouent un rôle «politique», en ceci qu'ils instrumentent l'exercice du pouvoir des dirigeants, en prouvant, informant et témoignant de leurs intentions et de leurs actions. Du point de vue d'une seconde fonction, pragmatique cognitive, les documents sauvegardent et transmettent des connaissances nécessaires à des réalisations humaines. Finalement, dans l'optique d'une troisième fonction, expressive médiatrice, les documents constituent un patrimoine et servent à la reproduction culturelle de la société. L'approfondissement de ces différents contextes de signification permet, selon l'auteure, de dépasser les modèles classiques postulant la passivité des utilisateurs dans la mise en valeur archivistique et d'identifier les différents

The notions of usefulness and highlighting are omnipresent in archival discourse. They are central, but they remain difficult to pin down theoretically. In her text, Marine Cardin uses this as her starting point and aims to reflect on using archives in the perspective of a system conditioned by actors, processes, and various relationships with an environment. To this end, she presents three models of the use of archives, defined in terms of three functions determining distinct contexts of meaning within which the various uses of documents take place. Referring to an ethnological study of cultural practices, she draws these functions from three types of social needs (customary, pragmatic and expressive) for which information is consigned. Thus, in the context of a first function, regulatory custom, documents play a «political» role, in that they express the exercise of power by managers, testifying to their intentions and actions. From the standpoint of a second function, cognitive pragmatic, documents safeguard and transmit knowledge needed for human realizations. Finally, in the context of the third function, mediating expressiveness, documents constitute a heritage and serve for the cultural reproduction of society. The deepening of these contexts of meaning, according to the author, lets us move beyond the classic models which postulate a passive user in thinking about archives, and it lets us identify various types of relationships that take place among the actors who take part in the use of archives.

jeux de relations ayant lieu entre les acteurs qui participent à l'exploitation documentaire.

Yvon Lemay. *Archives et création: nouvelles perspectives sur l'archivistique*. p. 147-158

Lorsque l'on considère l'exploitation des archives à des fins de création, le domaine archivistique se transforme complètement. Le cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives, les fonctions qu'elles remplissent, l'importance des conditions d'utilisation, leur rapport à la mémoire tant individuelle que collective, la conception même des archives et de leur cycle de vie changent du tout au tout. Le but de ce texte de conférence d'Yvon Lemay est de faire état des avancées que ce phénomène représente, selon lui, pour la discipline archivistique. Elle constitue un bilan des recherches menées sur l'exploitation artistique des archives, plus particulièrement dans le domaine des arts visuels, depuis 2007. À la suite des travaux effectués, en collaboration avec des étudiantes à la maîtrise et au doctorat, six aspects apparaissent aujourd'hui essentiels à considérer. L'auteur présente d'abord ce qui caractérise chacun de ces aspects pour ensuite souligner de quelle façon ils contribuent à jeter un tout autre éclairage sur la discipline archivistique.

When one looks at the use of archives for creative ends, the whole domain of archival science changes completely. The frame of reference in which archives' usefulness is justified, the functions they fulfill, the importance of the conditions in which they are used, their relationship with individual and collective memory, and the concept of archives and the life cycle change. The aim of this address by Yvon Lemay is to assess the ways in which this phenomenon advances the discipline of archival science. It constitutes an assessment of research that has been done on artistic exploitation of archives, particularly in the visual arts, since 2007. Out of research done in collaboration with several master's and doctoral students, emerge six aspects that are essential to consider. The author describes the characteristics of each aspect and then highlights how it throws a new light on the discipline of archival science.

André Gareau et Natasha Zwarich. *Diffuser les archives numériques: faire plus avec moins*. p. 159-178

Dans cet article, André Gareau et Natasha Zwarich veulent nous montrer comment la numérisation des documents facilite leur diffusion. En effet, une fois numérisés, les documents peuvent être utilisés de multiples façons à des fins de diffusion. Ils nous démontrent ce fait à travers des exemples concrets de

In this article, André Gareau and Natasha Zwarich aim to show how the digitization of documents facilitates their communication. In fact, once they are scanned, documents can be used in various ways for the purpose of communicating them. The authors demonstrate this by way of

diffusion par le Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les auteurs nous font d'abord un rappel de la définition du concept de diffusion et nous exposent brièvement l'évolution des moyens et outils de diffusion, ainsi que quelques enjeux légaux, organisationnels et archivistiques liés au numérique. Ils esquissent ensuite le contexte général dans lequel se situent les activités de diffusion du Service des archives à l'UQAM et nous présentent finalement cinq catégories d'outils de diffusion utilisés par le Service : les instruments de recherche, les expositions virtuelles, les expositions physiques, une borne interactive et un nouveau site Internet. Chaque catégorie est illustrée par un ou des exemples. À travers ces exemples, les auteurs nous montrent de façon concrète comment les mêmes documents, une fois numérisés, peuvent être réutilisés pour de multiples activités de diffusion. Ce fait est particulièrement bien illustré à travers la réutilisation des documents numériques ayant servi à l'exposition virtuelle *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature*. Les auteurs concluent leur texte en formulant quelques recommandations pour favoriser une diffusion plus efficace des archives à l'ère du numérique.

concrete examples from the Archives of the University of Quebec in Montreal (UQAM). First, they recall the definition of the concept of communication and briefly discuss the evolution of some of the means and tools of communication, as well as some of the legal, organizational and archival issues linked with digitization. Next, they sketch the general context in which the activities of UQAM's archives are situated and, last, they present five categories of tools of communication used by the Archives : finding aids, virtual exhibitions, physical exhibitions, interactive terminals, and a new Internet site. Each category is illustrated with examples. By this means, the authors show us in a concrete way how a given document, once it is digitized, can be re-used for various communicative purposes. This is particularly well illustrated by the case of the re-use of digitized documents that were used in the virtual exhibition *Pierre Dansereau, écologiste : rencontre de l'Homme avec la Nature* («Pierre Dansereau : the Meeting of Man and Nature»). The authors conclude their text with a set of recommendations for promoting the communication of archives in the digital age.

Dominique Maurel. *La gouvernance des documents d'activité : le plan de cours, un ordre négocié*. p. 179-190

Dans cet article, Dominique Maurel montre comment la gouvernance informationnelle s'établit au quotidien dans une organisation en utilisant un cas concret touchant la gestion des plans de cours dans une université. L'analyse des données recueillies dans le cadre du projet de recherche de l'auteure révèle

In this article, Dominique Maurel shows how the control of information establishes itself in the daily routine of an organization, by means of a concrete case related to a university course outline. The analysis of the data gathered in the author's research project reveals an interaction between standardized informational

une interaction entre, d'une part, des pratiques informationnelles normalisées au niveau de l'institution et, d'autre part, une gestion des documents variant selon les méthodes et préférences personnelles des employés. Ce dernier élément témoigne d'une résistance des individus à une gouvernance informationnelle uniforme et se révèle la cause d'un certain désordre informationnel au sein de l'organisation. Par ailleurs, à une époque où les documents sont maintenant créés, organisés et conservés sur des systèmes informatisés, l'auteure observe une interconnexion étroite entre les processus de travail et les pratiques informationnelles, ce qui rend d'autant plus pertinent le développement d'une culture informationnelle commune qui, cependant, ne s'élabore pas toujours sans difficulté. L'auteure illustre ce fait avec plusieurs exemples. En somme, la dynamique de fond qui ressort des recherches de l'auteure est une interaction entre les exigences d'un ordre organisationnel, formel et plutôt stable (un arrière-plan) et une pression venant des préférences et de la créativité des individus obligeant cet ordre à s'adapter et se transformer (un avant-plan). En résulte une forme négociée de gouvernance informationnelle, un ordre négocié, qui est en constante évolution.

practices within the institution, on the one hand, and, on the other, a variety of approaches to document management taken by employees according to their methods and preferences. The element of personal preferences reveals a resistance on the part of individuals toward uniform informational governance and is seen to be the cause of some disorder at the heart of the organization. Moreover, in this era where documents are created, classified and conserved electronically, the author notes a close interconnection between the processes of work and the informational practices, which makes it all the more important to have a common informational culture which can be understood without difficulty. The author illustrates this by means of several examples. The underlying dynamic that emerges in her research is that of the interaction between the demands of an organizational order, formal and fairly stable (she considers it the background), and the pressure that comes from the preferences and creativity of individuals that force this order to adapt and evolve (the foreground). The result is a negotiated information régime where order is negotiated and is in continuous evolution.

René Audet. *L'archive inconcevable: les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissances de la recherche*, p. 191-199

Partant du cas des archives scientifiques du CRILCQ prises en charge par le Laboratoire Ex situ et le projet DÉCALCQ, cet article s'intéresse à la nécessaire remobilisation des contenus documentaires traités comme des archives. Réinsérés dans le processus

This article works from the case of the scientific archives of Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) of the Université du Québec à Montréal and discusses the necessary remobilization of document contents

de la recherche scientifique sur la littérature et la culture québécoises, ces fonds documentaires illustrent le caractère illusoire de leur saisie en dehors de la progression de la recherche. Il apparaît dès lors impératif d'élargir la perspective et de voir l'ensemble de la strate documentaire des projets scientifiques comme un continuum. De l'édition des sources à l'expérimentation de nouveaux modes de diffusion des résultats de recherche, en passant par la remobilisation de la documentation intermédiaire, tout environnement numérique de recherche se constituera sur les fondements d'une gestion globale des connaissances, en lien intime avec le principe de la diffusion et de l'utilisation.

considered as archives. Reinserted into the process of scientific research on Quebec literature and culture, the documentary fonds illustrate the illusory character of their contents beyond the progress of the research. It seems to be necessary to broaden the perspective and to see the ensemble of the documentary strata of scientific projects as a continuum. From the publication of sources to the remobilization of intermediary documentation, the digital research environment will be based on the foundation of global knowledge management, closely linked with the principle of communication and use of archives.

Sylvain Senécal. *Archives historiques et organisation: une difficile rencontre*. p. 201-214

Sylvain Senécal tente de cerner les causes qui expliqueraient pourquoi les entreprises ont de la difficulté à assurer une exploitation efficace de leurs archives. Ce phénomène s'explique principalement selon lui par la conception que la discipline archivistique se fait d'elle-même, laquelle ne serait pas en phase avec la réalité actuelle des entreprises. Dans un monde profondément transformé par les technologies de l'information, il apparaît en effet nécessaire, selon l'auteur, de repenser les notions traditionnelles de l'archivistique, à commencer par la notion même de fonds d'archives. En raison des possibilités offertes par les nouvelles technologies, ce sont les concepts de sujet historique et de personne morale, sous-jacentes à celle de fonds d'archives, qui doivent être remis en question. Une exploitation efficace des archives des organisations passerait ainsi par une prise en compte de la réalité éclatée et décentrée du monde d'aujourd'hui. Une

Sylvain Senécal attempts to isolate the reasons that enterprises have trouble assuring the effective use of their archives. He considers the basic explanation to be the self-concept of archival science, which is not in synch with the reality of the corporate world. It is a world that has been profoundly transformed by IT, and it is therefore necessary to rethink the traditional notions of archival science. Primarily, because of the possibilities that are offered by the new technologies, it is the concepts of historical subject and of moral person, as related to the archival fonds, that have to be questioned. Effective use of organizational archives becomes possible as the exploded and decentralized aspects of contemporary reality are taken into account. Another problem arises from the tendency of organizations to live in a continuing present, without a future or a memory. However, Sylvain Senécal claims that the solution for this is not to save everything

autre cause de l'exploitation inefficace des archives des organisations vient selon l'auteur de la tendance de ces dernières à vivre dans l'action continue, c'est-à-dire dans un perpétuel présent sans avenir et sans mémoire. Or, Sylvain Senécal indique que la solution à cette tendance problématique n'est pas de tout conserver comme le voudrait la conception technologiste, car une certaine forme de sélection et d'oubli est nécessaire à la mémoire. C'est ici que l'archiviste intervient, lequel est appelé à opérer une sélection et à choisir la façon dont les archives d'une organisation pourront être efficacement exploitées, dans une perspective historique et patrimoniale, au nom d'un souci de l'autre et de l'avenir.

as the technologists' conception would have it, because a certain selectivity and forgetting are necessary for memory. It is here that the archivist intervenes to ensure effective selection and to decide how the archives of an organization can best be used in a patrimonial and historical perspective with concern for the other and for the future.

Anne Klein. *Pour une pensée dialectique des archives. Penser les archives avec Walter Benjamin*. p. 215-224

Les archives sont de plus en plus comprises et utilisées hors de leur lieu traditionnel qu'est le service d'archives et souvent même hors de l'action des archivistes, ce qui, selon l'auteure, doit nous amener à les repenser. D'un point de vue archivistique, deux conceptions générales des archives existent actuellement et apparaissent comme essentiellement contradictoires : la conception classique, qui est centrée sur un objet concret doté d'une signification en soi venant de son contexte de création, et la conception postmoderne, qui pense un objet abstrait dont la signification dépend entièrement de la subjectivité qui l'interprète. L'insuffisance de chacune de ces deux conceptions pour penser adéquatement l'exploitation des archives par les artistes, amène l'auteure à revisiter la notion d'archives à l'aune de la dialectique de Walter Benjamin. Cette dialectique peut permettre de dépasser

Archives are more and more understood and used outside of the traditional role of archival repositories and often even without the action of archivists, a phenomenon which the author considers should lead us to rethink them. From an archival standpoint, two general conceptions of archives exist that appear to contradict each other. One is the classic conception, centred on a concrete object which has a meaning in itself, coming from the context of its creation. Then there is the postmodern conception, which considers that the object is abstract and takes its meaning entirely from the subjectivity that interprets it. Both are insufficient; they do not allow us adequately to think about the use that artists make of archives; the author approaches a discussion of the notion of archives with reference to the dialectic of Walter Benjamin. It permits one to go beyond the unilaterality of the

l'unilatéralité des conceptions classique et post-moderne en nous aidant à penser la relation entre la réalité concrète des archives, laquelle dépend du passé, et la subjectivité qui se les approprie pour leur donner un sens dans le présent. En s'appuyant sur les notions d'image dialectique, d'aura et de constellation, l'auteure montre que la temporalité des archives est celle de la rencontre, ce qui implique une remise en question de la conception linéaire du temps et que leur nature est celle de la constellation, donc qu'elle est essentiellement dynamique.

classic or post-modern conception and help us think through the relationship between the concrete reality of archives, which depends on the past, and the subjectivity which appropriates them to give them meaning in the present. By means of the notions of dialectic image, aura and constellation, the author shows that the temporality of archives is that of the meeting, which implies a fresh questioning of the linear conception of time and suggests that their nature is that of the constellation, and thus essentially dynamic.

Archivaria

Number 77

Spring 2014

This publication is printed on acid-free paper.

Articles

- Death, Memorialization, and Social Media: A Platform Perspective
for Personal Archives
AMELIA ACKER and JED R. BRUBAKER 1
- Archiving Feminism: Papers, Politics, Posterity
MARYANNE DEVER 25
- Just Let It Go? Controlling Reuse of Online Holdings
JEAN DRYDEN 43
- Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de
vie et le *Records continuum*
YVON LEMAY et ANNE KLEIN 73

Counterpoint

- Coming Up with Plan B: Considering the Future of Canadian Archives
LAURA MILLAR 103

Book Reviews

- DAVID BATHRICK, BRAD PRAGER, and MICHAEL D.
RICHARDSON, eds., *Visualizing the Holocaust: Documents,
Aesthetics, Memory* (Ellen Scheinberg) 141
- LESLEY ELLEN HARRIS, *Canadian Copyright Law*, 4th ed., and
LAURA J. MURRAY and SAMUEL E. TROSOW, *Canadian
Copyright: A Citizen's Guide*, 2nd ed. (Jean Dryden) 144
- LAURA MILLAR, *The Story Behind the Book: Preserving Authors'
and Publishers' Archives* (Wade Wyckoff) 148
- TONI WELLER, ed., *History in the Digital Age* (Raymond Frogner) 151

Book Notice

- ADRIAN BROWN, *Practical Digital Preservation: A How-To Guide
for Organizations of Any Size* (Gabriela Mircea) 155

Exhibition Reviews

- Arthur S. Goss: Works and Days*. UNIVERSITY GALLERY, RYERSON
IMAGE CENTRE, TORONTO (Simon Patrick Rogers) 159
- Life on the Grid: 100 Years of Street Photography in Toronto*. CITY OF
TORONTO ARCHIVES (James Roussain) 163

Obituary

- Michael D. Swift, 1936–2013 169

Advice to Authors of Submissions / Avis aux auteurs

Information about submitting articles is available on the Association of Canadian Archivists website at: <http://www.archivists.ca/content/advice-authors-submissions-archivaria>.

Pour des renseignements au sujet de la soumission d'articles, veuillez consulter le site web de l'Association of Canadian Archivists, à l'adresse suivante : <http://www.archivists.ca/content/avis-aux-auteurs-de-manuscrits-pour-la-revue-archivaria>.

Archives – Contents of Recent Issues

Through an agreement with the Association des archivistes du Québec, *Archivaria* and *Archives* have agreed to publish each other's most recent tables of contents.

Subscriptions and Sales of Back Issues Inside back cover

Cover Illustration:

The word cloud, or wordle, on the cover of this issue was created by using the words of the article abstracts found in this issue of *Archivaria*.

Credit: Wordle is a non-commercial software application created by Jonathan Feinberg. You can learn more about Wordle at www.wordle.net.

Erratum

The print edition of *Archivaria* 75 (Spring 2013) contains an error on page 79 of the article "Reaching Out, Reaching In: A Preliminary Investigation into Archives' Use of Social Media in Canada." Christine Dufour's name is misspelled in the text and in footnote 8. The editors apologize for this error.

Copyright

Starting with *Archivaria* 56 (Fall 2003), authors of articles, reviews, notices, obituaries, and letters have formally granted *Archivaria* a non-exclusive licence to publish and distribute their work in the journal; however, since the journal's inception, authors have retained the copyright in their work. *Archivaria* maintains the most recent eight issues in a Reserved Collection available only to members and subscribers; all requests for permission to reproduce articles from the Reserved Collection should be directed to the general editor. Requests for permission to reproduce articles from the earlier issues (in the Main Collection) should be directed to the individual authors. Any reproduction of a work must include an acknowledgement of its original publication in *Archivaria*.

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Présentation de la revue

La revue *Archives* publiée par l'Association des archivistes du Québec traite de la gestion de l'information organique et consignée à quelque stade de vie qu'elle soit. La revue *Archives* publie des *études*, des *notes et bilans d'expérience*, des comptes rendus et une bibliographie spécialisée ayant pour objectif d'accroître le développement des expertises au Québec et ailleurs.

Recommandations à l'auteur ou auteure

L'auteur ou l'auteure est prié de soumettre son texte sous forme électronique (format Word ou RTF). De plus, les tableaux, les graphiques, les annexes et la bibliographie devront être présentés sur des fichiers distincts avec indication de leur insertion dans le corps du texte.

L'*étude*, un texte articulé et documenté, expose de façon scientifique une problématique théorique (recherche appliquée et fondamentale). La *note et bilan d'expérience*, un texte articulé et documenté, expose une problématique basée sur la pratique, ou encore les conclusions d'une réflexion (état de la question).

Le compte rendu, d'environ quatre pages, porte principalement sur des ouvrages relatifs à l'information organique et consignée, à l'exception des instruments de recherche. Il présente un résumé, une analyse critique et un jugement d'ensemble de la publication. Un compte rendu peut compter plus de quatre pages, maximum dix, lorsqu'il porte sur un ouvrage au contenu particulièrement dense.

L'auteur ou auteure d'un ouvrage ayant donné lieu à un compte rendu critique dans la revue pourra demander un droit de réplique pour répondre à des jugements non partagés et faire valoir ses choix. La réplique ne devra pas être plus longue que le compte rendu lui-même. Elle devra parvenir à la revue au plus tard un mois après la publication du compte rendu critique et paraîtra dans l'un des numéros suivants.

L'auteur ou auteure devra accompagner son *étude* ou sa *note et bilan d'expérience* d'un résumé de 10 lignes et d'indications biographiques (nom, titre, employeur ou institution d'enseignement, adresse, numéro de téléphone).

Protocole bibliographique

La *référence bibliographique* d'une monographie ou d'un article de périodique est indiquée en abrégé dans le corps du texte, ou dans les notes s'il y a lieu, en mentionnant entre parenthèses le nom de l'auteur ou auteure, l'année de publication et, le cas échéant, la pagination.

Exemples :

Un auteur ou auteure cité : (Lambert 1975, 177)

Plus d'un auteur ou auteure cité : (Cardinal et al. 1984, 12-15; Champagne et Chouinard 1987; Gagnon-Arguin 1992a)

La *référence bibliographique* se place entre parenthèses après la ponctuation.

Si l'auteur ou auteure compte plus d'un intitulé publié la même année dans la bibliographie, une lettre minuscule est ajoutée après l'année (ex. a, b, c, etc.) dans la référence bibliographique et dans la bibliographie. Exemple : (Gagnon-Arguin 1992a, 32)

Les *notices bibliographiques complètes* se présentent seulement en bibliographie, par ordre alphabétique d'auteurs et auteures. Elles se retrouvent à la fin du texte, après les notes.

Exemples :

ANDERSON, Hazel et John E. MCINTYRE. 1985. *Planning manual for disaster control in Scottish libraries and records offices*. Edinburg, National library of Scotland.

CARDINAL, Louis, Victorin CHABOT, Jacques DUCHARME, Gilles JANSON et Georges LAPOINTE. 1984. *Les instruments de recherche pour les archives*. Collection accès à l'information administrative. La Pocatière, Documentor.

CHAMPAGNE, Michel et Denys CHOUINARD. 1987. *Le Traitement d'un fonds d'archives : ses documents historiques*. La Pocatière, Documentor et Université de Montréal.

GAGNON-ARGUIN, Louise. 1992a. *L'archivistique : son histoire, ses acteurs depuis 1960*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GAGNON-ARGUIN, Louise. 1992b. L'Association des archivistes du Québec : vingt-cinq ans d'histoire. *Archives* 24, 1-2 : 9-46.

LAMBERT, James. 1975. Pour un programme d'archives culturelles aux Archives publiques du Canada. *Archives* 7, 3 : 176-177.

ROBEK, Mary F., Gerald F. BROWN et Wilmer O. MAEDKE. 1987. *Information and records management*. 3e éd. Encino, Californie, Glencoe Publishing Company.

Droits d'auteurs

Les articles sont répertoriés dans *Point de repère* (Répertoire analytique des revues du Québec). Ils expriment l'opinion des auteurs et auteures et non pas nécessairement celle de l'Association des archivistes du Québec et de la Rédaction.

Il est permis de reproduire en tout ou en partie les articles avec l'autorisation des auteurs et auteures pourvu que l'origine soit mentionnée.

LA REVUE ARCHIVES

Formulaire d'abonnement

La revue *Archives* est disponible pour les non-membres de l'AAQ aux coûts suivants :

Abonnement annuel

Canada 50 \$

États-Unis 75 \$

Autres pays 90 \$

Frais de poste inclus

Pour le Canada, ajouter la TPS et la TVQ

Pour la recevoir, il suffit de détacher et de compléter le présent formulaire et de l'expédier par la poste à l'adresse suivante :

Association des archivistes du Québec
C.P. 9768, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C3

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province / État : _____

Pays : _____

Code postal : _____

De nombreux numéros antérieurs de la revue *Archives* sont encore disponibles. Pour en obtenir la liste, de même que les prix, veuillez en faire la demande au secrétariat de l'AAQ à l'adresse indiquée.

N'envoyez pas d'argent avec ce formulaire, une facture vous parviendra.



ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

Publications de la revue *Archives*

	<i>Membre</i>	<i>Non-M</i> <i>Membre</i>
Vol. 16 no 4, mars 1985.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 18 no 4, mars 1987.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 19 nos 1-2, juin-septembre 1987 – Bibliographie rétrospective (1980-1986).....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 20 no 4, printemps 1989.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 21 no 1, été 1989.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 21 no 2, automne 1989.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 21 no 3, hiver 1990.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 21 no 4, printemps 1990.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 22 no 1, été 1990.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 22 no 2, automne 1990.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 22 no 3, hiver 1991.....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 22 no 4, été 1991 – Les archives judiciaires.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 23 nos 1-2, automne-hiver 1991 – Bibliographie rétrospective (1986-1990).....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 23 no 3, hiver 1992.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 23 no 4, printemps 1992.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 24 nos 1-2, été-automne 1992 – L'expérience québécoise.....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 24 no 3, hiver 1993.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 24 no 4, printemps 1993.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 25 no 1, été 1993.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 25 no 2, automne 1993.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 25 no 3, hiver 1994.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 25 no 4, printemps 1994.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 26 no 3, hiver 1995.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 26 no 4, printemps 1995.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 27 no 1, été 1995.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 27 no 2, automne 1995.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 27 no 4, printemps 1996.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 28 no 1, 1996-1997.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 28 no 2, 1996-1997.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 29 no 1, 1997-1998 – Gestion électronique des documents.....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 29 no 2, 1997-1998.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 29 nos 3-4, 1997-1998.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 30 no 1, 1998-1999.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 30 no 2, 1998-1999.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 30 nos 3-4, 1998-1999 – 30 ^e anniversaire.....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 31 nos 1-2, 1999-2000 – Bibliographie rétrospective (1990-1995).....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 31 no 3, 1999-2000.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 31 no 4, 1999-2000 – Bibliographie rétrospective (1994-1999).....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 32 no 1, 2000-2001.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 32 no 2, 2000-2001.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 32 nos 3-4, 2000-2001.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 33 no 1, 2001-2002.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 33 no 2, 2001-2002.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 33 nos 3-4, 2001-2002.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 34 nos 1-2, 2002-2003 – Archivistique comparée.....	10,00 \$	15,00 \$
Vol. 34 no 3, 2002-2003.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 34 no 4, 2002-2003.....	5,00 \$	10,00 \$
Vol. 35 nos 1-2, 2003-2004.....	5,00 \$	10,00 \$

Vol. 35 nos 3-4, 2003-2004	5,00\$	10,00\$
Vol. 36 no 1, 2004-2005 – Archives des francophonies nord-américaines – I.....	10,00\$	15,00\$
Vol. 36 no 2, 2004-2005 – Archives des francophonies nord-américaines – II	10,00\$	15,00\$
Vol. 37 no 1, 2005-2006	5,00\$	10,00\$
Vol. 37 no 2, 2005-2006.....	5,00\$	10,00\$
Vol. 38 no 1, 2006-2007 – La Déclaration québécoise sur les archives	10,00\$	15,00\$
Vol. 39 no 1, 2007-2008 – 40 ^e anniversaire de l'AAQ	29,00\$	54,00\$
Vol. 39 no 2, 2007-2008	29,00\$	54,00\$
Vol. 40 no 1, 2008-2009	29,00\$	54,00\$
Vol. 40 no 2, 2008-2009	29,00\$	54,00\$
Vol. 41 no 1, 2009-2010	29,00\$	54,00\$
Vol. 42 no 1, 2010-2011	29,00\$	54,00\$
Vol. 42 no 2, 2010-2011	29,00\$	54,00\$
Vol. 43 no 1, 2011-2012.....	29,00\$	54,00\$
Vol. 43 no 2, 2011-2012.....	29,00\$	54,00\$
Vol. 44 no 1, 2012-2013.....	29,00\$	54,00\$
Vol. 44 no 2, 2012-2013.....	29,00\$	54,00\$

Actes de Congrès

Actes du 23 ^e Congrès (St-Félicien, 1994) La profession se dessine un avenir.....	6,50\$	9,00\$
Actes du 24 ^e Congrès (Montréal, 2000) Pour que survive la mémoire vive	6,50\$	9,00\$
Actes du 30 ^e Congrès (Jonquières, 2001) De l'encre et du papier à la langue numérique.....	6,50\$	9,00\$
Actes du 32 ^e Congrès (Trois-Rivières, 2003) Les archivistes donnent la parole aux utilisateurs – CD.....	6,50\$	9,00\$
Actes du 33 ^e Congrès (Ste-Adèle, 2004) Changement de paradigme en gestion de l'information – Impacts sur nos façons de faire – CD.....	6,50\$	9,00\$
Actes du 34 ^e Congrès (Québec, 2005) Avons-nous les moyens de nos ambitions? La réponse est-elle d'ordre législatif, stratégique ou professionnel? – CD	6,50\$	9,00\$
Actes du 36 ^e Congrès (Ste-Adèle, 2007) D'hier à demain 40 ans de théories et de pratiques archivistiques. Quelles pistes pour l'avenir? – CD.....	6,50\$	9,00\$
Actes du 38 ^e Congrès (Québec, 2008) – Archives et culture : La rencontre –NUMÉRIQUE	6,50\$	9,00\$

Collection Guides pratiques de gestion

Calendrier de conservation-type, associations professionnelles et autres organismes.....	14,00\$	24,00\$
Guide de classification des documents, associations professionnelles et autres organismes.....	16,00\$	28,00\$
Comment classer vos archives personnelles et familiales (édition 2010 – 2011)	À venir	

Collection Dossiers de perfectionnement

Dossier d'archivistique appliquée : Évaluation et tri	25,00\$	45,00\$
Dossier d'archivistique appliquée 2003 : Accroissement et évaluation – Cédérom.....	14,00\$	24,00\$

Collection Cahiers d'exercices

Cahier d'exercices sur les RDDA (Formation sur les normes de description documents d'archives)....	14,00\$	14,00\$
Cahier d'exercices sur les RDDA «Matériel pédagogique et corrigés»	20,00\$	20,00\$
Cahier d'exercices sur l'analyse documentaire en archivistique.....	14,00\$	14,00\$
Cahier d'exercices sur l'analyse documentaire en archivistique «Document pédagogique et corrigés».....	20,00\$	20,00\$
Cahier d'exercices sur les documents textuels, photographiques, cartographiques, sonores et images en mouvement : une analyse de leur contenu à différents niveaux.....	20,00\$	20,00\$

Articles promotionnels et autres publications

Épinglette et porte-clés (vendus séparément)	6,00\$	6,00\$
Ensemble Épinglette et porte-clés	10,00\$	10,00\$
30 ans d'action : des pionniers aux nouvelles technologies	Gratuit	
Guide de participation au Réseau canadien d'information archivistique.....	Gratuit	

Une réduction de prix est accordée aux membres

À noter que ces publications peuvent être achetées à la **Boutique** en ligne de l'AAQ. Il est aussi possible de compléter le formulaire d'adhésion à l'adresse suivante www.archivistes.qc.ca

Toutes ces publications sont taxables au Canada. **Les frais d'expédition sont inclus** : TPS 5% TVQ 9,975%

Ne pas envoyer le paiement, nous vous facturerons.

Nom : _____ Numéro de membre : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Association des archivistes du Québec, C.P. 9768, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) Canada G1V 4C3

Tél.: (418) 652-2357 Fax : (418) 646-0868 Courrier électronique: infoaaq@archivistes.qc.ca

Explorez le site Web de l'Association: <http://www.archivistes.qc.ca>

Faire parvenir à :

Association des archivistes du Québec

C.P. 9768, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) Canada G1V 4C3

Tél. : 418-652-2357 / Télécopieur : 418-646-0868

Courriel : infoaaq@archivistes.qc.ca

Explorez le site Web de l'Association: <http://www.archivistes.qc.ca>

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 9 décembre 1967 et incorporée
le 19 février 1975 en vertu de la troisième partie
de la Loi sur les compagnies du Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATHALIE RICHARD 2014-2015	MARIE-PIERRE AUBÉ 2014-2015
ANDRÉ GAREAU 2013-2014 <i>président</i>	NATHALIE RICHARD 2013-2014 <i>vice-présidente</i>
CAROL COUTURE <i>vice-président aux affaires associatives</i>	MANON DUFRESNE <i>secrétaire</i>
PIERRE LAVIGNE <i>trésorier</i>	

OUEST

LAURIER DUCHESNE
2013-2014

NORD

MAUDE LECLERC

EST

PIERRE GAGNON
2013-2014

MONTRÉAL

JULIE MONETTE
2013-2015
VANIE PRUD'HOMME
2013-2014

COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

NATASHA ZWARICH
Directrice

LES PUBLICATIONS DE L'AAQ

La Chronique, bulletin d'information distribué gratuitement aux membres
Archives, revue semestrielle, distribuée gratuitement aux membres
Actes du Congrès
Calendrier de conservation-type pour associations professionnelles
Guide de classification et de classement des documents
Comment classer vos archives personnelles et familiales

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le secrétariat
de l'AAQ à l'adresse suivante:

Association des archivistes du Québec
a/s Sylvie Parent
C.P. 9768, succ. Sainte-Foy (Québec) G1V 4C3
Téléphone: (418) 652-2357
Télécopieur: (418) 646-0868
Courrier élec.: infoaaq@archivistes.qc.ca
Adresse du site: <http://www.archivistes.qc.ca>



MARQUIS

Québec, Canada
2014

Imprimé sur du papier Silva Enviro 100, 100% postconsommation,
traité sans chlore, accrédité Éco-Logo et fait à partir de biogaz.

